



ATLAS

# *Medi*TERRA

AGRICULTURE, ALIMENTATION, PÊCHE & MONDES RURAUX EN MÉDITERRANÉE

Cet ouvrage est publié  
avec le concours du **Crédit agricole**

# COMITÉ DE RÉDACTION

## **DIRECTION DE LA PUBLICATION**

**Francisco Mombiela**, *secrétaire général du Ciheam*

## **DIRECTION SCIENTIFIQUE ET DE LA RÉDACTION**

**Pierre Blanc**, *Ciheam-Secrétariat général*

## **COORDINATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

**Sébastien Abis**, *Ciheam-Secrétariat général*

## **CARTOGRAPHIE**

**Patrice Mitrano**, *géographe-cartographe*

**Aurore Colombani**, *technicienne cartographe*  
Atelier de cartographie de Sciences Po, Paris

## **SECRÉTARIAT TECHNIQUE**

**Paula Cusi Echaniz**, *Ciheam-Secrétariat général*

## **AUTEURS**

**Tahani Abdelhakim**, *Ciheam-IAM Montpellier*

**Sébastien Abis**, *Ciheam-Secrétariat général*

**Mohamed Akli Achabou**, *IPAG Paris*

**Annarita Antonelli**, *Ciheam-IAM Bari*

**Bernardo Basurco**, *Ciheam-IAM Zaragoza*

**Marine Beslay**, *consultante*

**Pierre Blanc**, *Ciheam-Secrétariat général*

**Paula Cusi Echaniz**, *Ciheam-Secrétariat général*

**Sihem Dekhili**, *Université de Strasbourg*

**Mohamed Elloumi**, *INRAT Tunis*

**Charlotte Emlinger**, *CEPII*

**Dunixi Gabiña**, *Ciheam-IAM Zaragoza*

**Anne-Marie Jouve**, *Ciheam-IAM Montpellier*

**George Kazakis**, *Ciheam-IAM Chania*

**Nicola Lamaddalena**, *Ciheam-IAM Bari*

**Antoine Madignier**, *Ciheam-IAM Montpellier*

**Giulio Malorgio**, *Université de Bologne*

**Bénédicte Oberti**, *Ciheam-IAM Montpellier*

**Martine Padilla**, *Ciheam-IAM Montpellier*

**Jean Strohl**, *Ciheam-IAM Montpellier*

**Selma Tozanli**, *Ciheam-IAM Montpellier*

# TABLE DES MATIÈRES

## PRÉFACE

Francisco Mombiola

## INTRODUCTION

Pierre Blanc

## REPRÉSENTER L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

Marie-Françoise Durand et Patrice Mitrano

1

## POPULATIONS ET ÉCONOMIES

1. Transitions et contrastes démographiques

Sébastien Abis

2. Mondes urbains, mondes ruraux

Sébastien Abis

3. Tourisme bleu, tourisme vert

Marine Beslay

4. Réalités socio-économiques : la marque de l'inégalité

Pierre Blanc

2

## LES MÉDITERRANÉES

5. Histoire agricole de la Méditerranée

Pierre Blanc

6. Configurations méditerranéennes

Sébastien Abis

11



3

## ESPACES ET RESSOURCES

7. Diversité et contrariétés géographiques

Pierre Blanc

8. Réalités et inquiétudes foncières

Pierre Blanc

9. Fractures et rareté hydriques

Pierre Blanc et Nicola Lamaddalena

10. Utile et fragile, la forêt méditerranéenne

George Kazakis

12

16

20

22

24

26

32

36



4

## HOMMES ET PRODUCTIONS

11. Extraordinaire diversité des exploitations agricoles

Mohamed Elloumi et Anne-Marie Jouve

12. Les industries agro-alimentaires

Selma Tozanli

13. La distribution commerciale

des produits agro-alimentaires

Giulio Malorgio

14. Des productions végétales très méditerranéennes

Mohamed Akli Achabou, Pierre Blanc, Sihem Dekhili,  
Charlotte Emlinger, Antoine Madignier et Jean Strohl

15. Les productions animales

Dunixi Gabiña

16. Productions émergentes et innovantes

Annarita Antonelli

42

46

48

52

58

64

66

68

78

82

	<b>5</b> ▶ <b>CONTRASTES TERRITORIAUX</b>		
	17. Inégalités des territoires Marine Beslay	86	
	18. La reconquête rurale Tahani Abdelhakim	90	
	<b>6</b> ▶ <b>PÊCHE ET AQUACULTURE. RICHESSES DES PROFONDEURS</b>		
	19. La mer et le secteur de la pêche Bernardo Basurco	96	
	20. Pêche de capture et aquaculture Bernardo Basurco	98	
	21. Les marchés de la pêche et de l'aquaculture Bernardo Basurco	100	
	<b>7</b> ▶ <b>SE NOURRIR, BIEN SE NOURRIR !</b>		
	22. Approvisionnements : quelle sécurité ? Pierre Blanc		104
	23. Comment les Méditerranéens se nourrissent Bénédicte Oberti et Martine Padilla		106
	<b>8</b> ▶ <b>LA MÉDITERRANÉE DANS LA MONDIALISATION</b>		
	24. Migrations et diasporas Pierre Blanc		114
	25. Acteurs extra-régionaux Pierre Blanc et Paula Cusi Echaniz		118
	26. L'agriculture dans la coopération euro-méditerranéenne Sébastien Abis		124
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		126
	<b>ABRÉVIATIONS ET SIGLES</b>		132





# PRÉFACE

Les évolutions rapides, les problématiques multiples et les incertitudes lourdes qui caractérisent les mondes agricoles et ruraux animent de plus en plus les débats stratégiques d'une communauté internationale inquiète des perspectives contrastées en termes de sécurité alimentaire pour la planète. Les opinions publiques, toujours plus conscientes des interdépendances et des fragilités de ce monde, semblent également porter un intérêt croissant aux enjeux agricoles. Sans doute en partie parce qu'une sensibilité médiatique et un mouvement politique s'enclenchent désormais afin que l'on s'adresse à des millions de consommateurs quand on parle d'agriculture. L'alimentation qui concerne le quotidien des individus ne peut que les inviter à mieux saisir l'itinéraire complexe mais déterminant qui relie les assiettes aux agriculteurs.

Dans ce contexte, la réalisation d'ouvrages scientifiques sur l'agriculture, accessibles à un public de non-spécialistes, s'avère fort utile. Douzième rapport annuel du Ciheam, *Mediterra*, qui s'inscrit dans le prolongement des anciens numéros, n'en est pas moins inédit car il se présente sous la forme d'un atlas. Il se veut un outil pédagogique pour tous, afin d'aider à comprendre l'espace méditerranéen à travers les variables de l'agriculture, des mondes ruraux, de l'alimentation et de la pêche. Il vise aussi à représenter la diversité et la complexité de cette Méditerranée qui doit encore trouver les identités structurantes de son avenir. Bien plus qu'une série de photographies statiques sur ces domaines, l'*Atlas Mediterra* cherche surtout à révéler, par

les cartes, les graphiques et l'analyse synthétique, des dynamiques géo-économiques, sociales, territoriales et politiques à l'œuvre dans une des régions du monde où les défis liés à la santé alimentaire des populations, au développement rural et à la gestion responsable des ressources naturelles s'expriment avec la plus grande acuité.

En proposant une lecture pluridisciplinaire et multidimensionnelle de l'agriculture en Méditerranée, et ne perdant jamais de vue que l'agricole constitue le cœur thématique de ce rapport, cet atlas est un support précieux pour souligner que des complémentarités régionales existent et peuvent être stimulées si le soin est pris de mettre l'objectif de la sécurité alimentaire des populations méditerranéennes au cœur de la coopération multilatérale.

Lancé en 2008, cet atlas est le fruit d'un travail ayant mobilisé plusieurs chercheurs du Ciheam, qui ont su mutualiser leurs données et leurs points de vue sur des thèmes convergents et complémentaires, mais assurément pas similaires, grâce à une coordination efficace opérée tant sur le plan rédactionnel que technique. En publiant cet atlas en 2010, année placée sous le signe de nouvelles espérances pour que l'esprit de coopération méditerranéen prospère, le Ciheam vise clairement à jouer son rôle d'animateur du débat politique régional pour toujours souligner qu'il ne saurait y avoir de développement et de stabilité en Méditerranée sans solidarités agricoles et alimentaires entre les pays de cette région.

**Francisco Mombiela**  
Secrétaire général du Ciheam

## ► MIEUX CONNAÎTRE POUR CONSTRUIRE

L'histoire millénaire des peuples méditerranéens fait ressortir la fascination qu'exerce la rive des uns sur celles des autres. Tout au long de l'histoire, les conquérants ont été nombreux à étancher leur soif d'espaces et de richesses, par poussées territoriales empreintes de convoitises, dans cette région du monde. De façon plus pacifique, les orientalistes européens du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont eu de cesse de décrire les rives levantines, si envoûtantes parce que différentes.

Cet évident besoin de découvertes n'est sans doute pas étranger à l'émergence très ancienne de la cartographie en Méditerranée. C'est vraisemblablement entre les VI<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. que des Grecs cultivés, en contact avec l'Occident et l'Orient méditerranéens, ont établi les premières cartes de la région. Appartenant à un vaste empire, les géographes helléniques avaient bien sûr besoin de figurer cet espace « national » mêlant à la fois la mer et la terre.

### Un atlas pour connaître et se connaître

Au fur et à mesure des progrès scientifiques, la figuration de l'espace s'est précisée, et la représentation davantage dégagée d'un certain arbitraire. Après avoir localisé et nommé les lieux, intégré la topographie des territoires, disposé les fleuves et répertorié les ressources du sous-sol, on aurait pu croire à une fin de la géographie, désormais réduite à une discipline de simple description de l'espace physique. Cette géographie, qui a aussi permis de justifier la guerre parce qu'elle pouvait être un outil d'inspiration des stratèges, s'est en fait profondément transformée dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Plus que cela, la description

des phénomènes politiques, économiques, sociaux et géopolitiques est venue redonner un nouvel essor à la géographie dont la cartographie et l'infographie sont les outils essentiels.

Le succès des atlas, qui permettent d'appréhender un monde où tous les enjeux s'imbriquent en même temps que celui-ci se transforme, tient sans doute là : cartes et autres illustrations permettent de saisir en quelques coups d'œil une réalité qui ne se révélerait pas aussi immédiatement, ni avec la même acuité, à la lecture des séries statistiques. La Méditerranée se prête particulièrement bien à la cartographie contemporaine, tant sont significatives les évolutions géopolitiques qui s'y déploient. Certes, les centres de gravité démographique et géo-économique du monde se sont déplacés entre les continents américain et asiatique, mais il faut pourtant admettre que la stabilité du monde est encore bel et bien conditionnée par celle de la région méditerranéenne. Même sur le plan démographique, on ne saurait trop ne pas tenir compte de cette région, et plus largement de l'ensemble euro-méditerranéen qui comptera près d'un milliard d'habitants en 2025 ; sur le plan économique, la négligence serait également coupable puisque ce même espace crée chaque année 30 % de la richesse mondiale.

Sur cet épicycle majeur des évolutions de la planète, les mondes agricoles et ruraux ainsi que la question alimentaire ont trop longtemps été écartés de la représentation des phénomènes humains. Pourtant, ces thèmes sont parties prenantes des évolutions du bassin méditerranéen, y compris du point de vue géopolitique. La crise alimentaire des années 2007 et 2008 a secoué certaines régions du bassin révélant avec acuité le caractère

primordial de l'alimentation dans la stabilité politique. De même, la question de la terre et de l'eau, marquées du sceau de la rareté, est également déterminante dans les équilibres politiques et sociaux des pays de la région. En outre, ce terrain offre une illustration patente des nouvelles dynamiques d'une géo-économie mondiale en pleine recomposition.

### Un atlas au service de la coopération

Déterminants pour l'avenir de la région, voire du monde, ces phénomènes méritaient un exercice de figuration le plus exhaustif possible. Dans un moment de l'histoire où la mondialisation se double de l'affirmation de régions plus ou moins intégrées, la région méditerranéenne, aux contours certes variables, apparaît comme l'un de ces espaces à la fois anciens et réémergents. En effet, si du point de vue économique et humain, les liens entre les rives du bassin méditerranéen sont anciens, les processus de coopération récemment enclenchés engagent les peuples dans des solidarités de fait progressives. L'agriculture, l'alimentation et la pêche, secteurs essentiels en Méditerranée, s'offrent comme un champ possible pour des solidarités concrètes. À ce titre, cet atlas qui cherche à représenter les dynamiques de ces secteurs à l'échelle du bassin, voire de l'Euro-Méditerranée, veut, au-delà d'être un outil de connaissance et de compréhension, aider à la réflexion politique. C'est en décrivant les phénomènes, en révélant leurs convergences mais également en identifiant les menaces qu'ils comportent, que la réflexion peut en effet être nourrie pour un agir commun.

Le Ciheam – depuis cinq décennies engagé sur les problématiques agricoles, alimentaires, rurales et environnementales – partageait ces motivations lorsqu'il a réuni des chercheurs issus de ses quatre instituts pour concevoir cet atlas. La démarche est donc collective : les chercheurs ont mobilisé leurs ressources pour donner à voir cette Méditerranée agricole et de la pêche qui vit, crée, souffre et avance. Les savoirs ainsi rapprochés permettent de mieux dévoiler le visage d'une Méditerranée valorisant ses ressources foncières et hydriques pour tenter de nourrir sa population et bien souvent de régaler son regard. Connaître, com-

prendre et améliorer ce portrait, telle est l'ambition du Ciheam dont la finalité est de promouvoir la coopération agricole en Méditerranée par la recherche, la formation et le dialogue politique.

### Le dévoilement progressif de l'image

Dans sa conception, l'atlas privilégie l'échelle des États parce que beaucoup de dynamiques ont besoin d'être évaluées à cette aune. Pour autant, des échelles plus grandes sont régulièrement utilisées pour appréhender plus précisément un phénomène qui s'y déroule. Mais ces focus sur une région ne participent pas de l'anecdotique : ils visent à éclairer des processus qui se reproduisent ailleurs. Bien sûr, l'atlas a recours à de plus petites échelles pour aller voir les dynamiques en cours à l'échelle du monde. Si les variations d'espaces sont nombreuses, elles le sont également dans le temps. La force des phénomènes se mesurant dans les temps longs, la variable temporelle est essentielle à leur compréhension. Et quand le temps est combiné à l'espace, on appréhende d'autant mieux le mouvement, qui en est la résultante ! C'est bien sûr de façon progressive que l'image se dévoile. Une première approche par les sociétés méditerranéennes a semblé indispensable : les mondes agricoles et ruraux sont insérés dans des sociétés en pleine transformation. Les bouleversements démographiques se déclinent différemment d'une région à l'autre du bassin : une population qui s'accroît et qui globalement s'enrichit, c'est une demande alimentaire qui explose ! Il en va de même des évolutions, voire des mutations, économiques qui se produisent dans cette région et qui font l'objet d'une attention particulière.

Conditionnés par des évolutions récentes, tant démographiques qu'économiques, les mondes agricoles et ruraux plongent leurs racines dans une histoire très ancienne. Un détour s'avérait nécessaire tant les survivances de cette histoire imprègnent encore le quotidien alimentaire et agricole d'une région qui a vu émerger l'un des premiers foyers d'agriculture. Et si la Méditerranée, au fil du temps, a vu les peuples passer, se croiser, rivaliser et échanger, aujourd'hui, et en dépit des soubresauts géopolitiques qui s'y manifestent, cet espace est traversé par une multitude de lieux de dialogue

et de coopération. Toutes ces initiatives tendent à dessiner les contours variables d'une Méditerranée qui reste pour l'heure encore à construire.

Cette coopération, en particulier dans le domaine de l'agriculture, est d'autant plus souhaitable que la Méditerranée sépare des rives très proches avec des dotations en eau et en terres mal réparties. Il ne fait plus de doute que ce déséquilibre foncier et hydrique va s'accroître avec les bouleversements climatiques et démographiques, renforçant d'autant le besoin de solidarités sur la question des ressources largement illustrée ici.

Ancrés sur ces terres méditerranéennes, souvent aux prises avec l'aridité, les agriculteurs sont nombreux à les valoriser selon des modes hérités et des innovations dont le rythme semble s'accélérer. Autant dire que leur nombre se double d'une grande variété d'exploitations qu'il importe de se représenter, au même titre d'ailleurs que les secteurs économiques de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution avec lesquels les agriculteurs sont désormais très imbriqués dans les filières de productions.

Les productions agricoles du bassin méditerranéen, à l'instar des acteurs, des mondes agricoles sont non seulement extrêmement variées, mais constituent de plus pour certaines de véritables marqueurs de la « méditerranéité » ; l'olivier servant même à définir l'aire méditerranéenne du point de vue bioclimatique. Par la carte et par l'illustration des flux, cet atlas se propose de donner au lecteur les principaux attributs de ces productions qui nourrissent les hommes et tapissent les territoires ruraux.

S'ils peuvent envoûter, ces territoires n'en sont pas moins dans certains cas des zones disqualifiées. Il existe bien une cassure en Méditerranée qui oppose des villes littoralisées à certaines zones rurales enclavées. Cette réalité peu mise sous les feux médiatiques méritait donc une place à part entière parce qu'elle renvoie à la vie difficile de femmes et d'hommes encore trop oubliés. Cependant, des politiques de développement rural sont parvenues, ça et là, à requalifier certains territoires en déshérence. Eu égard à l'importance de ces politiques et aux espoirs qu'elles font naître pour les plus éloignés des dynamiques de développement, il était donc essentiel d'en illustrer les grands contours.

La figuration des réalités rurales et agricoles ne doit pas faire oublier une autre source d'alimentation en Méditerranée. À côté de la terre, la mer n'a cessé d'offrir aux Méditerranéens les richesses de ses profondeurs. Dans un monde où la pression anthropique s'accroît, les produits de la mer se révèlent d'autant plus importants qu'ils sont au cœur d'une diète réputée dans le monde entier, la diète Méditerranéenne ou régime crétois. Tout comme l'agriculture, ce secteur de la pêche évolue, et l'atlas s'efforce d'en illustrer les transformations.

Produits de la mer et produits de la terre se conjuguent dans l'assiette des consommateurs. Mais la sécurité alimentaire est-elle pour autant assurée pour tous en Méditerranée? La question appelle une réponse qui se décline en deux volets : la sécurité alimentaire renvoie certes à la quantité des calories que les populations peuvent consommer mais aussi à la composition des rations et à la qualité des aliments. Si cet atlas montre que la sécurité des approvisionnements est assez bien garantie en Méditerranée, il n'en demeure pas moins vrai que cette région reste très dépendante de ses approvisionnements externes. Aussi le tableau n'aurait-il pas été complet sans évoquer le rôle des grands acteurs extérieurs auxquels un pouvoir alimentaire permet de s'établir en Méditerranée à des fins commerciales mais également, parfois, géostratégiques.

Dépendance externe de la Méditerranée, mais aussi dépendance interne : les flux d'échanges agricoles et agro-alimentaires se font en effet majoritairement de l'Europe vers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Dans un moment de négociations commerciales pour les produits agricoles, et plus largement de construction d'un cadre de coopération entre les différentes rives du bassin méditerranéen, les relations agricoles qui s'y tissent méritaient d'être représentées. Figurant en fin d'atlas, leur présentation est aussi une invitation à l'action concertée.

Connaître pour comprendre, comprendre pour penser, penser la Méditerranée pour agir ensemble, telle est, encore une fois, l'ambition de cet atlas.

**Pierre Blanc**

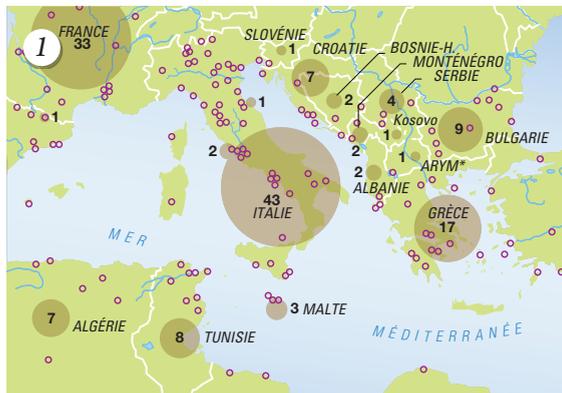


# REPRÉSENTER L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

Depuis 2007, une coopération fructueuse s'est établie entre le Ciheam et l'Atelier de cartographie de Sciences Po pour la publication du rapport annuel *Mediterra*. Cet atlas, qui donne une importance particulière à la représentation graphique et cartographique, marque une étape importante. Sur chacun des thèmes explorés, les deux équipes se sont efforcées de réunir les dernières données disponibles et comparables en essayant de dépasser l'écart de finesse entre celles des pays de l'Union européenne et celles des autres pays de la Méditerranée et de varier les échelles autant que faire ce peut pour rendre compte de la diversité des situations.

## UN OBJET GRAPHIQUE

Une carte est d'abord un objet graphique. Ce qui compte est le plan (X, Y). Même dans des cartes thématiques assez généralisées, le positionnement des objets qui les constituent convient d'être assez précis : une ville, un lieu doit être placé ici et non là (document 1).

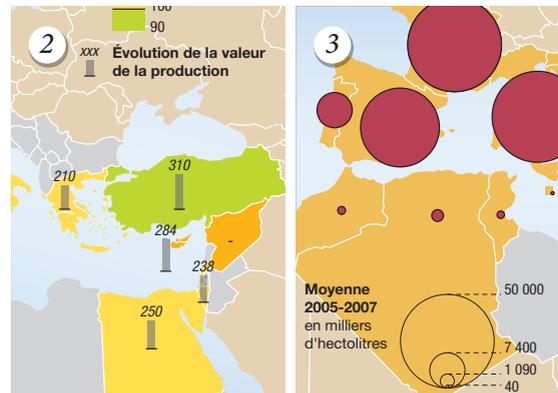


En revanche, pour les représentations de quantités, les points ne sont pas placés précisément selon un couple de coordonnées géographiques. La production de vin par exemple (document 3) est représentée par des points qui font référence à un espace (le pays) et non plus à un lieu. On placera donc l'objet qui le représente au mieux sur le fond de carte.

## QUANTITÉS ABSOLUES OU RELATIVES

Les cartes de l'*Atlas Mediterra* traduisent souvent des quantités (volumes, stocks, nombres...). Ce sont des quantités absolues. La taille des objets de la carte traduit logiquement la relation de proportionnalité entre les valeurs du tableau de données. Ainsi une valeur X fois plus forte qu'une autre sera transcrite par un point X fois plus gros que l'autre, proportionnellement.

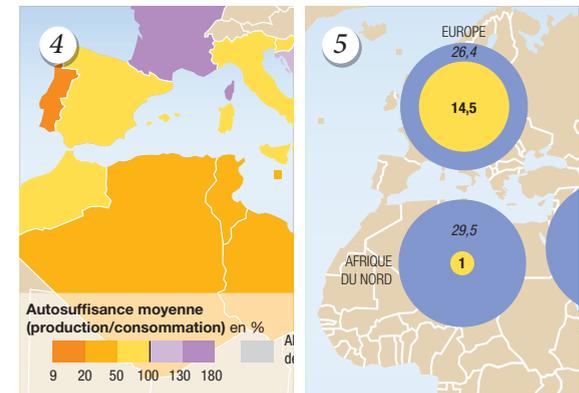
Si la série statistique n'est pas trop étendue, seule la hauteur d'une colonne de base constante variera (document 2). On ne pourra pas ainsi représenter des séries très étendues,



avec des valeurs très faibles et d'autres très fortes. Il sera alors nécessaire de choisir une autre méthode, qui fait appel aux surfaces des objets (document 3). On fera varier la taille d'une forme élémentaire (un carré, un cercle, un disque) selon la valeur de la série à représenter. Cette méthode permet de figurer précisément les données.

Les quantités absolues peuvent être rapportées à une unité de base (cas des rendements en quintaux par hectares, par exemple) (document 4) : on parle alors de quantités relatives. L'ordre des valeurs de la carte (de la plus foncée à la plus claire) doit respecter celui des données (de la plus forte à la plus faible), dégagé après le découpage de la série statistique en classes. Le cas échéant une rupture visuelle (cas de données autour de la borne 100) permet d'identifier les valeurs de plus en plus faibles ou/et de plus en plus fortes selon que l'on s'éloigne de la valeur 100.

Solde : pour comparer deux séries complémentaires (production/consommation, importations/exportations...), une seule carte supportera un système de points comparables en



taille car obéissant à la même unité de mesure mais différents en couleur car faisant référence aux deux tableaux de données (document 5). Une autre solution consisterait à ne représenter que la valeur résultante (le solde, commercial, migratoire...) mais à un même solde peuvent correspondre des situations très différentes. La représentation du solde n'est utile qu'accompagnée d'une des deux composantes.

**DONNÉES QUALITATIVES**

Le traitement peut porter sur des données d'une autre nature : les données qualitatives. Dans certains cas, l'ordre peut servir à figurer, non plus des quantités relatives, mais des informations triées (relief faible, moyen, élevé) (document 6). Mais généralement, les données qualitatives sont différentes les unes des autres, par exemple le résultat d'une typologie (document 7). Ce type de carte fait appel à une variété de couleurs, de formes, de styles... pour représenter sur un même espace toutes les informations différentes bien distinctement (document 8).

**LES GRAPHIQUES : DIAGRAMMES, COURBES...**

Les formes de graphiques sont multiples. Il ne faut pas perdre de vue l'intérêt d'une telle construction : donner à voir des ordres de grandeur, des tendances... Pour cela, le traitement des données doit primer sur l'ordre alphabétique des territoires étudiés ou parfois, hélas, l'ordre des données dans le fichier source.

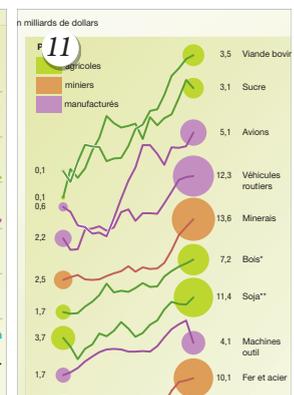
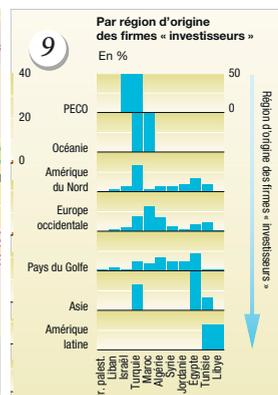
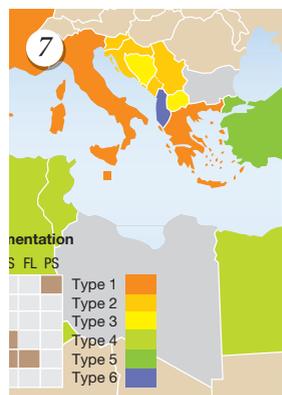
Du tableau de données au diagramme : le document 9 montre la transcription brute du tableau de données à double entrées (origines-destinations des investissements des firmes agro-alimentaires). Un tri des lignes et des colonnes permet de dégager des groupes de pays semblables. Cette construction sert l'analyse immédiatement et se suffit à elle-même ou bien donne lieu à une typologie (telle que celle du document 7).

Courbes : échelle arithmétique ou logarithmique ? L'échelle arithmétique est très souvent utilisée. Les ordres de grandeur sont visibles et les comparaisons possibles entre positions relatives des courbes. Un système de repères

est indispensable pour l'interprétation (document 10). L'échelle logarithmique permet de visualiser des tendances sur les périodes étudiées : on ne peut pas dire, immédiatement qu'une valeur sur une courbe est X fois plus grande que sur l'autre. En revanche, avec un peu d'expérience, on peut interpréter la tendance d'un phénomène – même si celui-ci est quasi insignifiant en termes de quantités absolues. Le tri des courbes permet de mettre en rapport des évolutions, des tendances semblables ou proches. Les compléter par des points proportionnels restitue les éventuelles différences de valeur des phénomènes représentés (document 11).

Une légende commune est enfin utilisée pour des cartes diachroniques ou présentant des phénomènes à unité comparable. Sauf indication contraire, les séries statistiques ont été discrétisées selon la méthode des moyennes emboîtées.

*Les cartes figurant des données quantitatives ont été réalisées avec Philcarto (<http://philcarto.free.fr>).*



# POPULATIONS ET ÉCONOMIES

La Méditerranée vit un moment démographique inédit dans son histoire. Jamais les hommes n'y ont été si nombreux et surtout jamais la progression démographique n'y a été aussi intense, même si le rythme décélère depuis 2000. Plutôt que d'entretenir une rhétorique malthusienne, depuis longtemps battue en brèche, il faut percevoir dans cet essor démographique le réel progrès de l'alimentation et des systèmes de santé. La transition démographique est bien le signe d'un développement humain. Pour autant, cette augmentation globale des populations ne saurait masquer les différentes dynamiques qui l'accompagnent et qui s'expriment par des évolutions très contrastées entre les pays du pourtour méditerranéen. La croissance des populations âgées au Nord, l'arrivée de nombreuses classes d'âge jeune sur le marché du travail au Sud et à l'Est, l'urbanisation et la littoralisation sont les traits les plus saillants de cette actualité démographique. Ces hommes seront bientôt 500 millions à vivre dans l'aire méditerranéenne, et pratiquement 1 milliard d'habitants habiteront la région euro-méditerranéenne en 2025.

Or comme le disait Jean Bodin, philosophe et théoricien politique du XVI<sup>e</sup> siècle, « il n'est de richesses que d'hommes ». Si cet aphorisme a encore quelque pertinence aujourd'hui, le dynamisme économique fait d'hommes et d'innovations n'a lui rien d'automatique, et le clivage économique et social entre les

deux rives tend plutôt à le mettre en doute car c'est plutôt là où les populations stagnent que l'économie prospère. Mais si ce constat ne suffit pas à démonter la formule, il révèle que d'autres éléments, dont le poids de l'histoire et de l'environnement, entrent en ligne de compte.

La géographie du développement fait donc apparaître un clivage assez net entre les rives, mais il ne s'agit pas de penser que le Sud et l'Est du bassin sont engagés dans une longue stagnation économique, encore moins que tout cela participerait d'une fatalité. Les économies de ces pays – au moins jusqu'à la récente crise financière – ont connu des croissances économiques bien réelles ; mais leur rythme demeure, pour certains d'entre eux, par trop lié à la conjoncture pétrolière. Au Nord, le dynamisme économique tend à s'essouffler, du moins à l'aune des taux de croissance, mais le capital accumulé (technique et humain) assure une « rente » économique et sociale dont le renouvellement imposera des réformes, voire des réorientations.

Enfin, dans l'ensemble des économies du bassin méditerranéen, le tourisme figure parmi les secteurs les plus dynamiques, eu égard aux atouts d'une histoire plusieurs fois millénaire, de paysages attrayants chantés par la littérature depuis l'aube des temps et plébiscités avec son climat par les touristes du monde entier. Un focus sur ce secteur, méditerranéen s'il en est, s'imposait donc !

# TRANSITIONS ET CONTRASTES DÉMOGRAPHIQUES

La diversité sociale, ethnique et culturelle de la région est importante. Sur un plan démographique, les pays du bassin méditerranéen forment un ensemble très hétérogène, et les dynamiques diffèrent selon les rives, les sous-régions et les territoires. Si l'on agrège les populations des pays méditerranéens, ce sont près de 485 millions d'individus qui en 2008 peuplaient cette région, soit environ 7 % de la population mondiale. À l'horizon 2025, les projections dessinent un ensemble à 555 millions d'habitants. Et en 2050, dans un monde que devraient peupler 9 milliards d'habitants, la zone méditerranéenne se situerait dans une taille démographique de 600 millions de personnes environ, soit, comparé aux 285 millions d'habitants de 1970, un doublement démographique en l'espace d'un demi-siècle.

## DÉRIVES DÉMOGRAPHIQUES

Les évolutions démographiques se produisent cependant à plusieurs vitesses. Les pays européens de la rive nord ne connaissent presque plus d'augmentation de leur population depuis les années 1970, plusieurs compensant leur déclin démographique par le seul apport migratoire (Italie, Grèce). À l'inverse, les PSEM ont enregistré de fortes poussées démographiques au cours des trois décennies précédentes avec des pics d'accroissement naturel de 3 % et plus (1 % en Europe au plus fort de sa longue transition démographique). Les profils sont cependant très variables aujourd'hui.

Les pays du Maghreb connaissent une croissance maîtrisée de leur population, fruit d'une chute rapide de la fécondité : il en est ainsi de la Tunisie, passée de 5 millions d'habitants en 1970 à environ 10 millions actuellement mais qui ne devrait pas dépasser les 15 millions en 2050. Paradoxalement, et à rebours de ce que l'on observe ailleurs, les pays du Maghreb

ont un comportement démographique assez voisin, malgré des conditions socio-économiques relativement différentes.

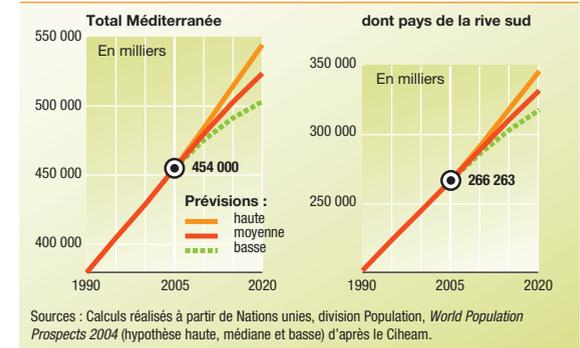
La majorité des pays du Proche-Orient ont un taux de croissance démographique toujours vigoureux. En Syrie, en Jordanie, en Égypte et dans les Territoires palestiniens, la croissance démographique annuelle est encore de 2 % environ. Ainsi l'Égypte, passée de 35 millions d'habitants en 1970 à environ 75 millions aujourd'hui, pourrait abriter près de 120 millions d'individus à l'horizon 2050. Au Proche-Orient, les comportements démographiques sont ici très corrélés aux disparités socio-économiques : le Liban par exemple présente un profil démographique et socio-économique très éloigné de celui de la Syrie.

Ces dynamiques contrastées expliquent pourquoi l'allure des pyramides des âges, par-delà leur déformation au cours du temps, sont si dissemblables comme en Italie, en Tunisie ou en Égypte. Au-delà de toutes les différences sous-régionales, la Méditerranée oppose schématiquement un Nord où la population n'augmente presque plus et un Sud où l'on devrait atteindre 330 millions d'habitants en 2020, soit 65 millions de personnes en plus par rapport à 2005. Deux Méditerranéens sur trois vivent donc désormais au Sud et à l'Est de la région. Et les cinq pays les plus peuplés de la région (Égypte, Espagne, France, Italie, Turquie) concentrent actuellement à eux seuls 65 % de la population méditerranéenne totale. Rythme démographique diversifié et concentration spatiale caractérisent cet espace méditerranéen.

## DES BOULEVERSEMENTS RAPIDES ET PROFONDS

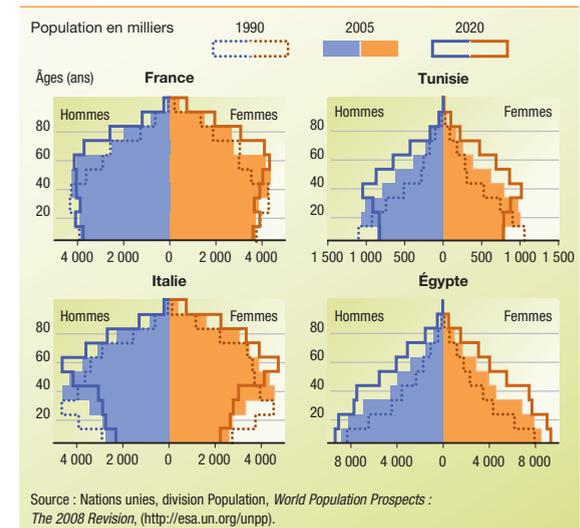
Au sein de cette variable démographique, c'est par ailleurs la rapidité de la transition qui frappe à propos des PSEM. Chute de la mortalité infantile, hausse de l'espérance de

## POPULATIONS TOTALES, 1990-2020



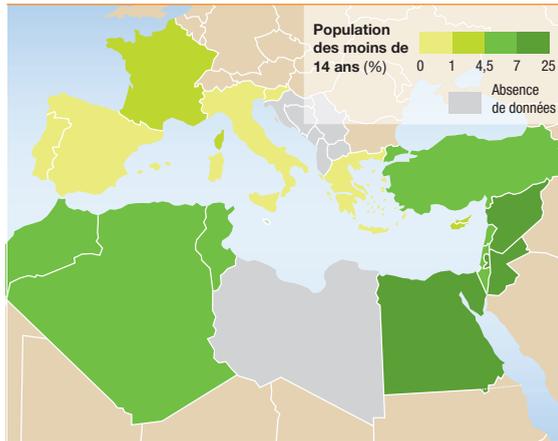
Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## POPULATIONS PAR CLASSES D'ÂGES, 1990-2020

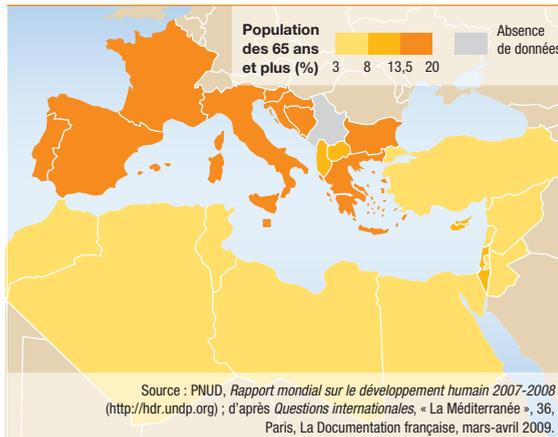


Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## LES JEUNES, 2007



## LES VIEUX, 2007

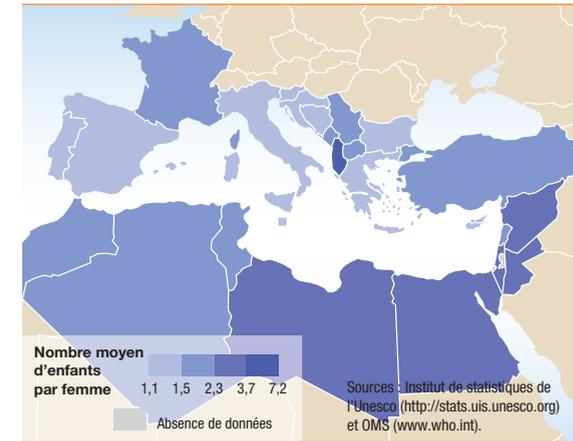


vie, baisse brutale des indices de fécondité, constituent les grandes tendances observées dans ces pays. Ces derniers ont connu une transition démographique certes tardive, mais à nulle autre pareille en termes de vitesse. Et si l'espace méditerranéen distingue toujours un Nord où le poids des seniors s'alourdit (15 à 20 % en moyenne des habitants ont plus de 65 ans) et un Sud où la part de la jeunesse domine encore (30 à 35 % de la population a en moyenne moins de 15 ans), l'une des conséquences étonnantes de cette transition démographique accélérée se situe dans le vieillissement des populations. Phénomène planétaire, il se réalise dans les PSEM à un rythme plus fort que dans la majorité des autres régions du monde. Ainsi, au Maghreb, l'âge moyen de 19 ans en 1990 sera selon les prévisions de 31 ans en 2020 selon les prévisions. Cela pourrait créer un véritable effet d'aubaine pendant plusieurs décennies si la situation de l'emploi s'améliore : les actifs étant très nombreux, la mise en place de systèmes de retraite efficace pourrait en être facilitée.

Les capacités d'adaptation face à l'ampleur de cette transition démographique, notamment sur le plan socio-économique, représentent l'un des défis majeurs pour les PSEM à moyen terme. Ce sont en effet les structures familiales, les solidarités intergénérationnelles, les charges médicales et donc l'ensemble des modes de vie et des comportements humains qui pourraient progressivement se redessiner dans les années à venir.

Dans ces pays où le contexte socio-démographique se transforme, c'est également le rôle et la place des femmes qui devrait se recomposer. Il est aussi urgent d'offrir à la jeunesse, de plus en plus éduquée et pourtant première victime de la précarité et du mal-être, un horizon plus prometteur, faute de quoi les prétendants à l'émigration

## FÉCONDITÉ, 2006



seront bientôt aussi nombreux que les candidats aux diplômes de l'enseignement supérieur. Difficile ici de taire en effet la problématique migratoire qui imprègne l'enjeu du développement en Méditerranée, et ce kaléidoscope de situations à l'origine de ces mobilités : contraintes familiales, frustrations économiques, tensions politiques ou exils désirés. Si ces migrations prennent souvent une trajectoire Sud-Nord, l'émergence des circulations Sud-Sud mérite d'être soulignée tout comme les arrivées croissantes de populations subsahariennes dans les pays d'Afrique du Nord.

Enfin, si la grande pauvreté ne concerne qu'une minorité de la population méditerranéenne, une instabilité persistante touche malheureusement les conditions de vie de très nombreux individus dont les premières préoccupations restent l'accès à l'alimentation, à l'emploi et à la santé. ■

# MONDES URBAINS, MONDES RURAUX

Les lieux de vie des populations, en Méditerranée comme ailleurs, connaissent de profonds bouleversements depuis une cinquantaine d'années. Si, pour la première fois, le monde est devenu majoritairement urbain en 2007, c'est en revanche dès les années 1960 que la Méditerranée eut davantage de populations dans ses villes que dans ses campagnes.

## UNE URBANISATION MASSIVE

L'urbanisation de l'espace est ancienne, comme le prouvent les innombrables vestiges de l'histoire qui caractérisent les villes méditerranéennes. Celles-ci prennent parfois la taille d'agglomérations mondialisées où développement et modernité s'y concentrent sur un front littoral branché sur les échanges extérieurs grâce à une logistique portuaire et aéroportuaire compétitive. Les villes de plus d'un million d'habitants seraient aujourd'hui plus d'une trentaine en Méditerranée, soit trois fois plus qu'il y a cinquante ans. Deux tiers de la population méditerranéenne est aujourd'hui urbaine, soit environ 320 millions de personnes. C'est dans les PSEM que la croissance des villes est la plus spectaculaire : à l'horizon 2020, le nombre de citadins y aura doublé par rapport au début des années 1990. Mais l'explosion urbaine entraîne parfois son lot d'effets indésirables : pauvreté, chômage, violences ou habitat insalubre. Cette urbanisation s'exerce trop souvent aux dépens de l'espace naturel et des terres agricoles, généralement situées sur les zones fertiles d'un littoral souvent sacrifié sur l'autel du tourisme et du bétonnage des côtes.

## DES CAMPAGNES ET DES HOMMES

Pour autant, les zones rurales, globalement, ne se dépeuplent pas. Au Nord, un désir de campagnes traverse même le temps

malgré la marche urbaine du monde. Plusieurs dynamiques sous-régionales se combinent. La plupart des pays européens ont connu une chute de leurs populations rurales tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Mais 25 % (France, Espagne) à 40 % (Portugal, Grèce) des habitants vivent encore en milieu rural. Dans les pays des Balkans en moyenne, la moitié de la population y réside toujours. Quant aux rives sud et est de la Méditerranée, si là encore la part relative de la population rurale diminue, urbanisation galopante oblige, en valeur absolue jamais les campagnes n'ont été aussi peuplées, notamment dans les pays du Proche-Orient et en Égypte, rare État méditerranéen où, aujourd'hui encore, la population rurale dépasse celle des villes. Au Maghreb, la stagnation démographique en milieu rural constitue un phénomène très récent. À l'échelle de la Méditerranée, la ruralité touche ainsi un tiers de la population totale de la région. Oublier le monde rural serait donc écarter 165 millions de personnes du développement de la Méditerranée.

Trois éléments sont déterminants dans l'équation complexe des espaces ruraux méditerranéens :

1) un constat, celui d'une distorsion territoriale grandissante entre des villes littoralisées ouvertes sur le monde, bénéficiant à la fois de politiques publiques déterminées et d'investissements privés structurants, et des zones rurales souvent enclavées et hors des priorités de développement national. Cette cassure entre mondes urbains et ruraux ne peut être porteuse de développement ou de stabilité pour le bassin méditerranéen ;

2) un défi, celui des territoires ruraux, où la première activité reste l'agriculture. Optimiser les performances agricoles, sur le plan de la productivité et de la durabilité, est par conséquent un impératif incontournable. Mais pour dynamiser le développement rural des pays méditerranéens,

le seul secteur de l'agriculture ne saura suffire et il faudra progresser en termes de diversification des emplois et des sources de revenus ;

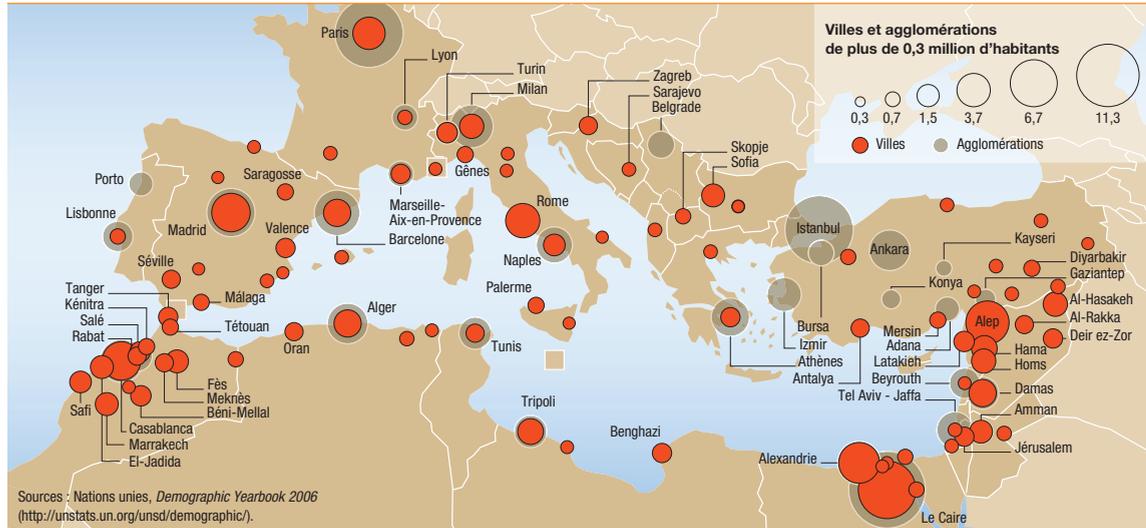
3) une inconnue, celle de l'orientation géographique des mobilités. Dans un contexte où les conditions de vie se durcissent dans les villes, où les déçus du mirage urbain sont nombreux, les termes ayant conditionné l'exode rural évoluent peu à peu. Une inversion des flux migratoires ne peut être exclue, surtout si l'on soutient et valorise les métiers d'avenir qui sillonnent les mondes ruraux, à commencer par l'activité agricole, constante et stratégique pour garantir la sécurité alimentaire. ■

## ISTANBUL, UNE MÉGALOPOLE EN MÉDITERRANÉE

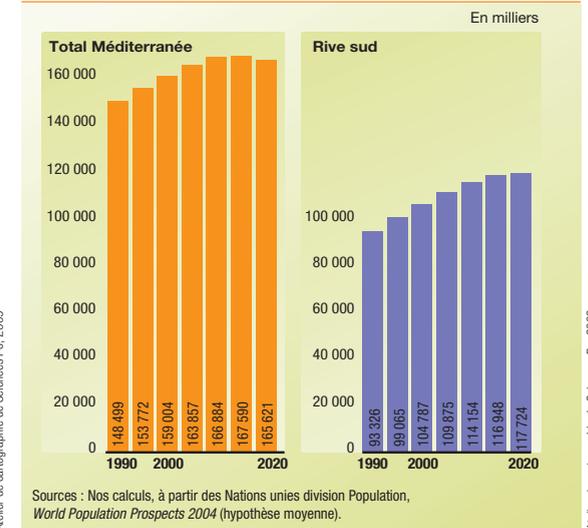
Avec plus de 11 millions d'habitants, Istanbul est la mégalopole méditerranéenne par excellence. La transformation d'Ankara en capitale de la nouvelle république turque en 1923 n'a pas nuï au développement de l'ancienne capitale ottomane. Au cours des dernières décennies, l'extension de la ville a été remarquable sous la pression des poussées migratoires internes surtout. Les migrations externes y sont également très importantes : la chute du rideau de fer a accéléré l'exode des populations d'Asie centrale vers elle ; il en est de même des évolutions géopolitiques dans les Balkans ou au Moyen-Orient, en Irak en particulier, qui ont fait d'Istanbul un lieu de transit ou d'établissement durable.

L'expansion qui résulte de cet accroissement démographique pose d'évidents problèmes d'équipement. Elle s'accompagne aussi d'un grignotage foncier au détriment de certaines zones agricoles.

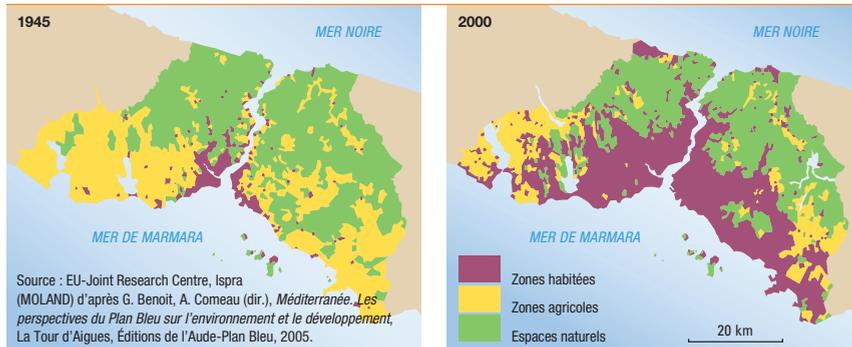
VILLES ET AGGLOMÉRATIONS, 2006



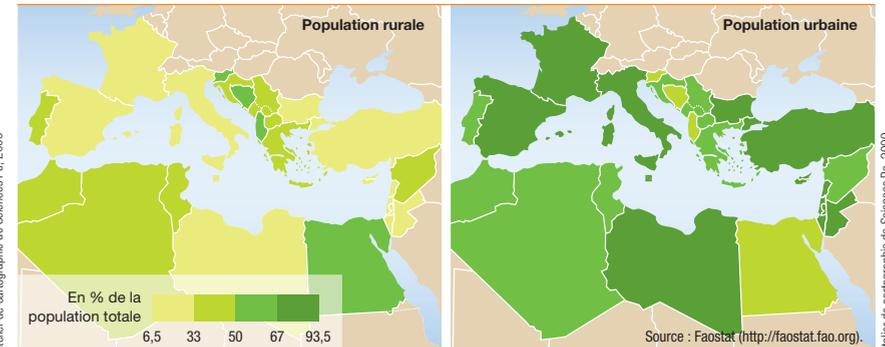
POPULATION RURALE, 2005



ISTANBUL, 1945-2000



POPULATIONS URBAINE ET RURALE, 2005



# TOURISME BLEU, TOURISME VERT

Le tourisme est un secteur en pleine expansion : de 25 millions en 1950, le nombre de touristes internationaux est passé à 924 millions en 2008 (données OMT). L'évolution des recettes du tourisme international est d'ailleurs significative au point que ce secteur est désormais le 4<sup>e</sup> poste de recettes d'exportation après les industries pétrolière, chimique et automobile, sans compter qu'il est devenu un moteur de développement économique et social. Le bassin méditerranéen illustre cette croissance mondiale. Si, en 1990, 4 millions de touristes se rendaient en Turquie, ils sont plus de 20 millions en 2007. La Croatie, qui comptait 1,5 million de touristes en 1995, en dénombre plus de 9 millions en 2007.

## SOLEIL, MER ET PATRIMOINE

Destination la plus proche de l'Europe (responsable de 50 % des départs internationaux), à coût modeste mais pour des séjours de plus en plus courts, la Méditerranée reste la région la plus touristique du monde, représentant un tiers du tourisme mondial. Néanmoins, concurrencée par d'autres destinations telles que l'Asie, sa part mondiale diminue depuis 2003 (- 3 %). Cette baisse concerne surtout les pays du Nord du bassin dont la part du marché mondial a diminué de 5 % entre 2000 et 2008. De leur côté, les PSEM ont enregistré une progression d'environ 3 points sur la même période, atteignant un peu plus de 8 % des parts du marché mondial. En dépit de la baisse qui les affecte depuis 2000, la France, l'Espagne et l'Italie concentrent les principaux flux touristiques et les plus importantes recettes de la région depuis 1990, plus fortes en Espagne (rapportées au PIB par habitant et au rapport recettes/habitant) qu'en France et en Italie. Essentiel à Chypre, en Croatie, au Liban et en Tunisie, le tourisme prend son essor en Algérie et en Libye. L'attractivité du bassin méditerranéen s'explique par un climat favorable, la beauté et la diversité des paysages, le charme de

la mer et une richesse culturelle, à la fois historique (près de 300 sites sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco) et gastronomique (qui a été proposée à l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité).

La plupart des touristes séjournant sur les côtes, la densité sur le littoral peut augmenter assez fortement dans certains cas (Malte, Chypre, Espagne, France). Cette affluence a fatalement des répercussions : urbanisation, pollution, surexploitation des ressources naturelles, autant de facteurs qui jouent défavorablement sur les écosystèmes et peuvent condamner à long terme le tourisme. De plus, si le tourisme balnéaire crée des opportunités d'emplois, l'essentiel des bénéfices va aux chaînes étrangères (pour le transport, l'hôtel, les tours opérateurs), exception faite pour la restauration. À long terme, la région prend le risque de perdre sa spécificité et d'être délaissée par les touristes. L'archipel espagnol des Baléares est un exemple typique du caractère peu durable d'un tel tourisme balnéaire. Dans les trois îles, Majorque, Minorque et Ibiza, le tourisme a pris le pas, depuis les années 1970, sur des activités traditionnelles comme l'agriculture et la pêche. Mais les dégradations environnementales et la concurrence d'autres destinations meilleur marché hypothèquent désormais cette activité. Pour cet archipel comme pour nombre de régions côtières, des politiques de développement durable du tourisme, permettant la sauvegarde du patrimoine naturel côtier, sont essentielles, au même titre que la diversification des activités, notamment vers d'autres formes de tourisme.

## APRÈS LA MER, LES CHAMPS

En vogue, car répondant à une recherche d'authenticité, le tourisme rural se développe progressivement au Nord de la Méditerranée où le désir de campagne est manifeste. L'écotourisme, qui est une expression de ce tourisme vert,

## LA FERME DAR ZAGHOUAN, TUNISIE

Situé au sud de Tunis et à l'ouest d'Hammamet, un grand domaine agricole, baptisé la ferme de Dar Zaghouan, accueille les touristes pour un séjour axé sur « les activités et l'humanité rurale, l'évasion verte ». Outre les loisirs proposés, la philosophie de l'écotourisme imprègne jusqu'aux aménagements de la ferme : les gîtes sont bâtis avec des matériaux de récupération, la piscine est alimentée en eau de source naturelle par un aqueduc miniature. Les visiteurs participent à la vie de la ferme à travers la cueillette d'olive, le prélèvement de miel dans les ruches, la confection de fromages à partir de lait de vache fraîchement traité... Des classes de découverte sont également proposées. Une sensibilisation à la fois moderne et semblerait-il authentique pour un pays qui en est à ses balbutiements dans le tourisme rural.

participe au développement local tout en respectant son environnement. À ses débuts pour les PSEM, il se développe aussi au Nord. Ainsi, en Italie (en Toscane particulièrement), l'offre est répartie sur 12 000 structures d'hébergement et propose des découvertes du patrimoine naturel, des activités équestres... En France, les agriculteurs mettent en œuvre des services d'hébergement (à la ferme, dans des gîtes), de restauration (tables d'hôtes), mais aussi des visites d'exploitation, de fermes pédagogiques... Si ce tourisme rural concerne 2 % des exploitations, l'avenir semble prometteur car recherché par toujours plus de citoyens. Cette offre touristique permet de diversifier les activités de l'espace rural et de promouvoir les produits locaux et traditionnels. Il va de soi qu'en matière de tourisme, la recherche de la qualité de l'offre devrait désormais primer sur l'approche quantitative des arrivées. ■

## LE TOURISME ET LES RÉGIONS CÔTIÈRES, 2000-2025

**Impact du tourisme sur les régions côtières**

**Densité de population (avec touristes) dans les régions littorales durant le pic saisonnier (1 mois)**  
(habitants par km<sup>2</sup>)

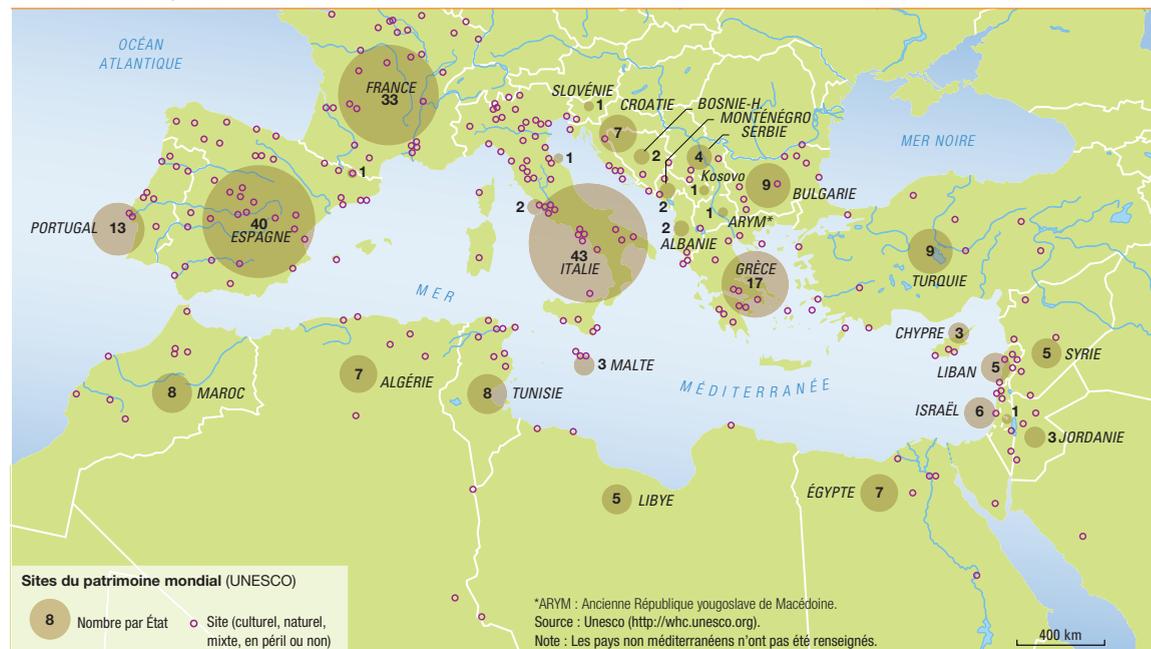
**Densité de population dans les régions littorales méditerranéennes**  
(moyenne annuelle)  
(habitants par km<sup>2</sup>)

Note : les cercles gris représentent les projections 2025.

	2000	2025	2000	2025
Libye	19	32	19	28
Croatie	106	150	58	57
Maroc	117	173	159	226
<b>PSEM</b>	122	188	114	162
Grèce	126	140	94	93
Turquie	133	225	112	159
Chypre	150	204	85	97
Albanie	154	201	152	187
<b>TOTAL</b>	158	209	128	156
Tunisie	177	264	148	200
Égypte	205	302	200	284
<b>PNM</b>	209	240	148	147
France	234	293	135	155
Espagne	250	315	163	172
Italie	257	263	198	183
Algérie	275	402	261	376
Syrie	396	661	366	487
Liban	645	993	594	770
Malte	2 099	2 798	1 231	1 361

Sources : OMC ; Plan Bleu, 2003 ; I. Atlané et Y. Courbage, *La Démographie en Méditerranée - situation et projection*, Paris, Economica, coll. « Les Fascicules du Plan Bleu », 11, 2001 ; Géopolis dans G. Benoit et A. Comeau (dir.), *Méditerranée. Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, la Tour d'Agues, Édition de l'Aube-Plan Bleu, 2005.

## SITES CLASSÉS, 2008



## DESTINATIONS, 2007



## RECETTES, 2007



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

# RÉALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

## LA MARQUE DE L'INÉGALITÉ

**A**vec environ 30 % du PIB de la planète en moyenne ces dernières années, le pôle euro-méditerranéen représente un pivot majeur de l'économie mondiale. Mais cette agrégation des PIB nationaux cache mal le profond déséquilibre économique entre les rives de la Méditerranée. La part du PIB de l'Union européenne dans le monde avoisine à elle seule 28 %, ce qui laisse aux autres rives une portion congrue. Ainsi, alors que quelques kilomètres séparent le Maroc de l'Espagne, le PIB par habitant est cinq fois plus élevé dans ce pays.

Une observation plus fine relève aussi la présence d'un « Sud » au Nord – l'Albanie notamment – et d'un « Nord » au Sud, en l'occurrence Israël. On peut aussi remarquer que les sociétés méditerranéennes sont assez inégalitaires dans l'ensemble, à l'exception de la France. Malgré des écarts socio-économiques évidents, il faut signaler toutefois que pendant la décennie 2000, les PSEM ont connu une croissance plus active qu'au Nord. Mais il leur faudrait de très nombreuses années de croissance supérieure pour pouvoir envisager un rattrapage significatif, sans compter que cette croissance devrait davantage être auto-entretenu et donc moins sensible aux aléas extérieurs. Le rapprochement semble plus prégnant en ce qui concerne les indicateurs de développement humain (IDH). Sur le plan social et sanitaire l'Europe optimise en effet ses performances depuis longtemps, tandis que les PSEM réalisent des progrès significatifs.

### FAIBLESSE DES IDE

Symptôme autant que cause de cette fracture, l'écart d'investissements directs étrangers (IDE) matérialise la fracture économique entre les rives méditerranéennes. L'Europe attirait en 2007 quelque 46 % des IDE dans le monde, tandis

que les PSEM en accueillent 3 %, soit à peine plus que l'Afrique subsaharienne. Ceci est en partie lié à un climat peu propice aux affaires, au Sud et à l'Est, où subsistent des hypothèques géopolitiques, en particulier au Proche-Orient. Deux pays, la Turquie et Israël, pourtant situés dans cette zone, captent l'essentiel des IDE des PSEM. Dans les autres pays, les IDE se limitent souvent au secteur traditionnel des rentes (immobilier, hydrocarbures et tourisme). C'est notamment le cas au Liban et en Égypte où la progression des IDE est conséquente. Les investissements locaux ne pallient pas toujours la faiblesse des IDE dans l'industrie, l'épargne ayant tendance à s'en aller, comme la main-d'œuvre qui n'est pas absorbée par un système en déficit d'emplois.

Il faut par ailleurs souligner la forte diversification ces dernières années de l'origine des IDE. Si les pays européens demeurent les principaux émetteurs dans les PSEM, les investissements des États du Golfe se sont accélérés, tandis que ceux des États-Unis demeurent importants. Mais l'engagement de l'Europe est faible en comparaison des IDE effectués par les États-Unis et le Japon dans leur périphérie immédiate. Si moins de 1 % des IDE européens se font dans les PSEM, les États-Unis ont émis, en 2007, 17 % de leurs IDE vers l'Amérique du Sud et centrale, tandis que le Japon en a émis la même année 20 % vers leur périphérie asiatique.

Enfin, une autre expression de la fracture se manifeste par la part plus élevée qu'occupe l'agriculture dans les économies des PSEM. En fait, cette plus grande part du PIB agricole dans le PIB global souligne moins un dynamisme de l'économie agricole dans les PSEM qu'une relative anémie des autres secteurs. Cette analyse du PIB agricole dans le PIB global ne revient pas non plus à souligner la faible importance de l'activité agricole pour les pays méditerranéens de l'Union européenne. La valeur ajoutée créée par ce secteur

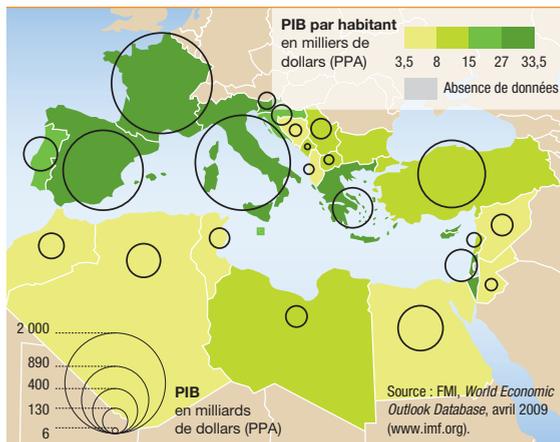
demeure importante en valeur absolue. En outre, l'agriculture contribue fortement aux industries agro-alimentaires, véritables fleurons de leurs économies, tandis qu'elle est devenue un fort consommateur de produits industriels.

### L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE : FRACTURE CROISSANTE ?

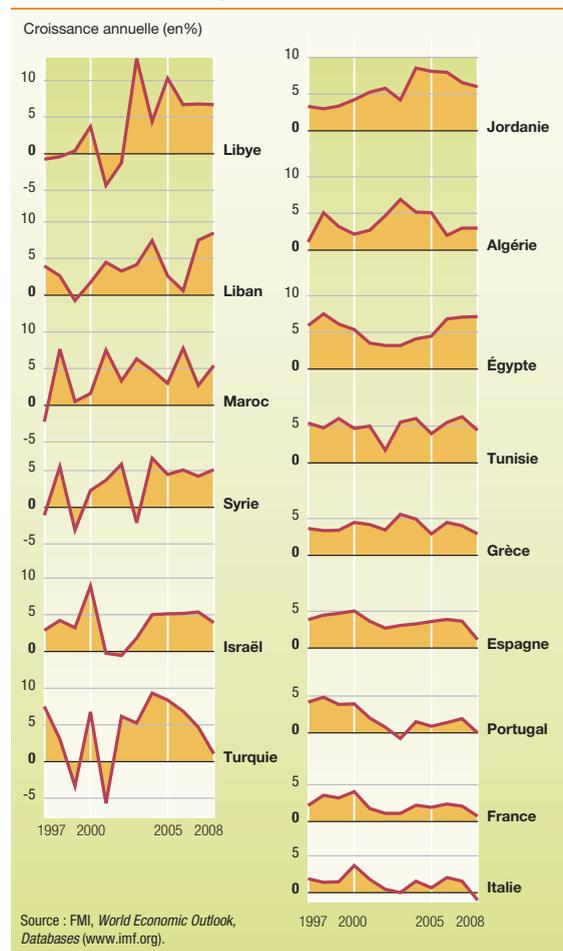
Plus que jamais la connaissance et l'innovation sont au cœur des processus productifs au point que l'on parle d'économie fondée sur la connaissance (EFC). Sur ce plan-là aussi, la fracture entre les rives est réelle, leur développement restant plus aléatoire au Sud. Sachant que ces techniques, et plus largement l'EFC, sont au cœur des processus de production, de transformation et de distribution, la fracture de développement entre le Nord et les PSEM pourrait ainsi s'accroître.

L'indice de l'économie du savoir (KEI : *Knowledge Economy Index*) défini par la Banque mondiale est précieux pour appréhender son développement. Il est en effet évalué à partir d'une base de données qui regroupe, pour 128 pays, 80 variables structurelles et qualitatives réparties en quatre grandes composantes : innovation, capital humain, TIC et incitation économique. L'indice représente la moyenne simple des valeurs des quatre composantes de l'EFC et révèle le potentiel d'accès à l'EFC, c'est-à-dire la capacité d'un pays à générer, à adopter et à diffuser la connaissance dans son développement. Dans le cas présent, il confirme la fracture Nord-Sud en matière d'accès à l'économie de la connaissance. Il permet aussi de mesurer des différences notoires au sein des PSEM : si, en Syrie et en Algérie, les performances sont obérées par un réel déficit d'incitation, en Albanie, dont le capital humain est élevé, c'est le dispositif d'innovation qui fait défaut.

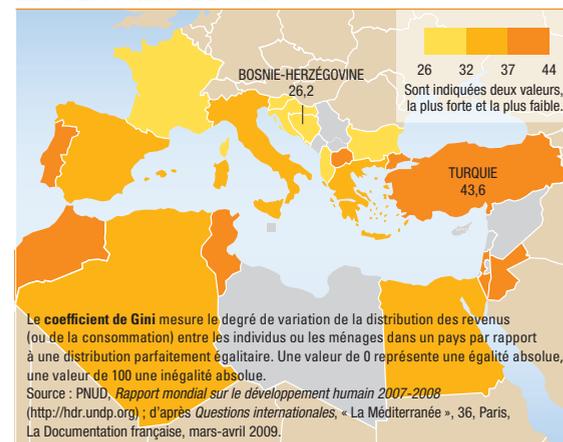
PIB, 2007



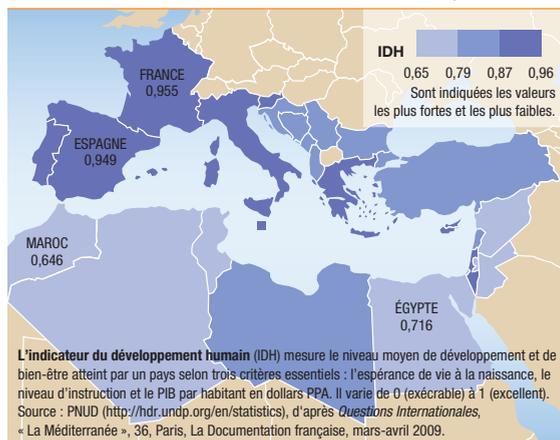
croissance du PIB, 1997-2008



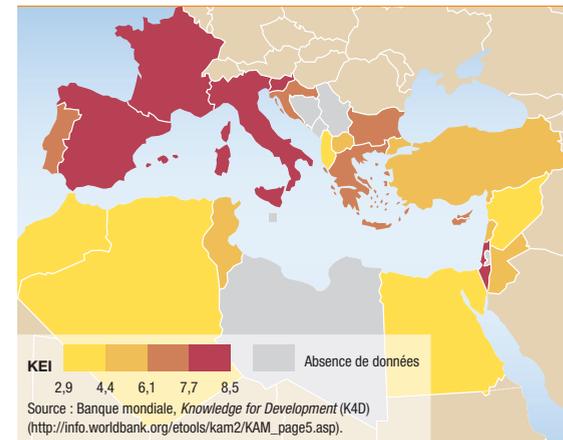
LE COEFFICIENT DE GINI



INDICATEUR DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 2006



ÉTAT DE LA CONNAISSANCE, 2008



### LA DÉRIVE DES RIVES : RETOUR SUR L'HISTOIRE

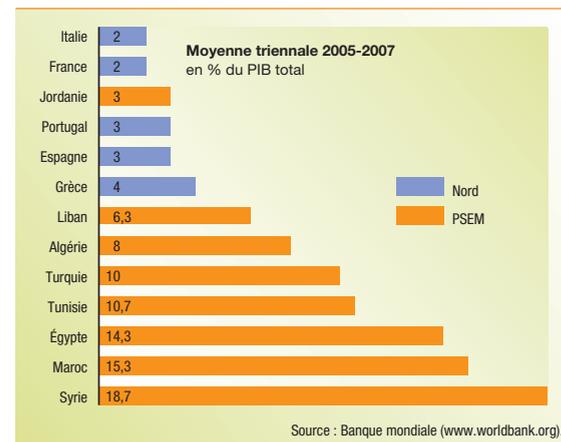
L'accélération du développement des pays du Nord, pour beaucoup déjà industrialisés, est récente. Elle a débuté après la seconde guerre mondiale dans un contexte de reconstruction facilitée notamment par la mise en œuvre d'une économie sociale de marché. Elle a été plus tardive mais très forte en Espagne, au Portugal et en Grèce, en partie favorisée par le moteur de l'intégration à l'Europe dont la politique de redistribution a été d'autant plus efficace qu'elle se produisait sur des territoires déjà engagés sur le chemin du développement.

À rebours de ce décollage, la plupart des PSEM semblent peiner à sortir d'un certain mal-développement. Le déficit de dotation en facteurs de production (terres et eau) a pu entraver leurs performances économiques. Mais surtout, les voies de développement choisies à partir des années 1950-1960, alors que le Nord décollait, n'ont pas eu les résultats escomptés : la relance du secteur agricole, souvent fondée sur des réformes agraires accompagnées de projets de grande hydraulique, a eu des effets mitigés, tandis que sur le plan industriel, les modèles choisis, qu'ils soient basés sur la substitution des importations ou sur les industries industrialisantes, ont échoué. Aussi, par exemple, n'y a-t-il pas eu, ou presque, de remontée et de diversification de filières capables d'élargir le tissu industriel et d'aller vers des productions à plus forte valeur ajoutée. Financée dans les années 1970 et 1980 par les exportations de pétrole ou par des prêts contractés auprès des banques regorgeant alors de pétrodollars du fait du renchérissement pétrolier, la base productive trop peu développée n'a donc pas offert ensuite les moyens de rembourser une dette devenue trop lourde. Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement,

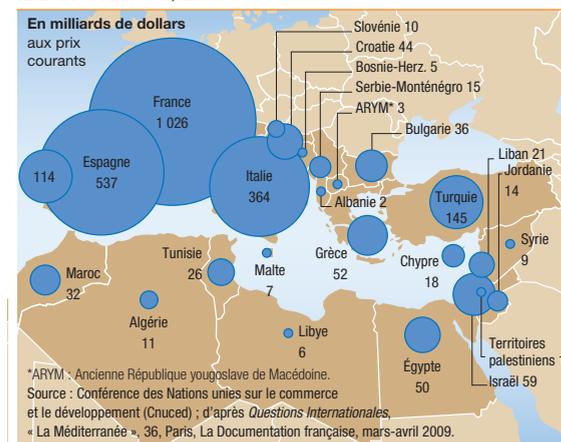
ces pays ont ainsi dû se soumettre, à partir de la deuxième moitié des années 1980, à des programmes d'ajustement structurel dont les effets à court terme se sont traduits par une diminution des dépenses publiques supposée ralentir la demande et donc les importations. Malheureusement, cette politique de désengagement public est apparue à un moment où l'essor démographique aurait exigé de la part des États un effort d'équipement et de prestations soutenu. Sans compter que le développement des emplois publics aurait sans doute permis de prévenir le chômage massif, en particulier celui des jeunes, que le secteur privé n'a pas non plus réussi à contenir.

Aujourd'hui, le problème économique réside moins dans la capacité d'investissement des pays concernés – les balances de paiements sont souvent excédentaires depuis la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel – que dans la confiance des acteurs économiques. Le défi pour la plupart des PSEM est donc de créer cette confiance propice à l'investissement, et d'améliorer les politiques de redistribution. Leur coopération avec les pays de la rive nord et, par-delà, avec l'Union européenne peut également être un catalyseur à leur développement. Mais si celle-ci peut leur offrir investissement et débouchés, les PSEM ne sont pas eux-mêmes dépourvus d'atouts pour une Europe en quête de marchés et de main-d'œuvre. La mise en place d'une sphère de coprosperité méditerranéenne s'impose en effet comme une nécessité dans le contexte d'une mondialisation qui tend à façonner de grandes régions économiques. Alors que la crise financière est venue fortement secouer les économies de la région, sans que nous sachions encore la portée de cette agression, cette coopération semble d'autant plus s'imposer comme une évidence. ■

### L'AGRICULTURE DANS LA FORMATION DU PIB



### IDE ENTRANTS, 2007

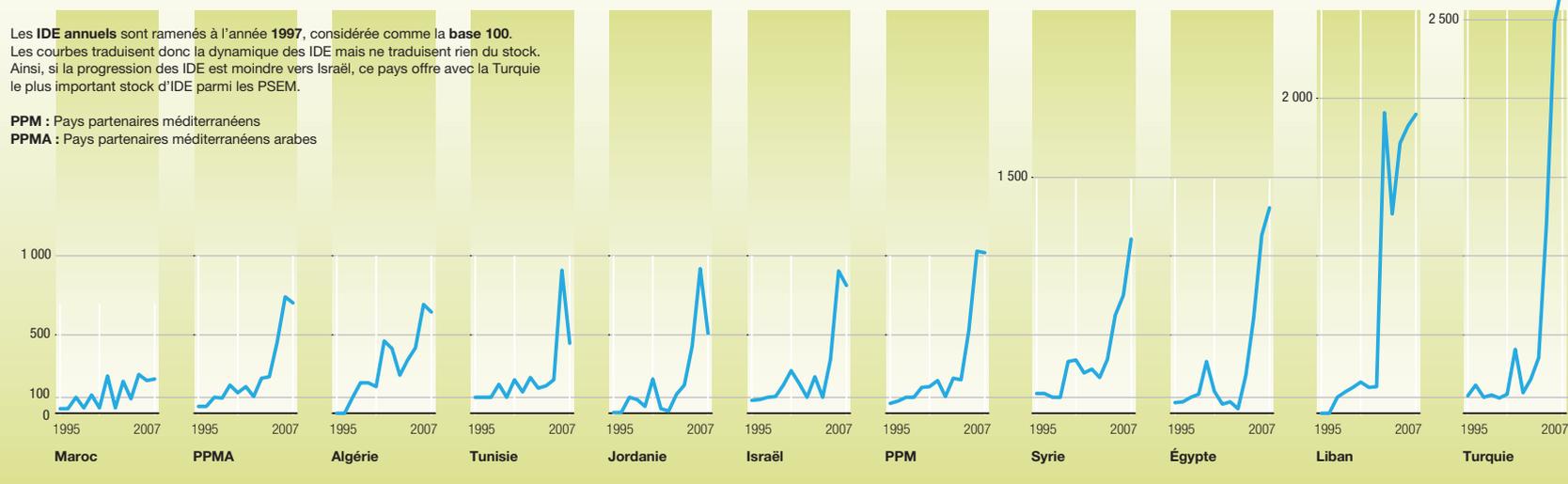


## PROGRESSION DES IDE ENTRANTS PAR PAYS, 1995-2007

Source : Cnuced (<http://stats.unctad.org>)

Les IDE annuels sont ramenés à l'année 1997, considérée comme la base 100. Les courbes traduisent donc la dynamique des IDE mais ne traduisent rien du stock. Ainsi, si la progression des IDE est moindre vers Israël, ce pays offre avec la Turquie le plus important stock d'IDE parmi les PSEM.

PPM : Pays partenaires méditerranéens  
PPMA : Pays partenaires méditerranéens arabes



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## LES FRACTURES ÉCONOMIQUES CACHÉES : LE CAS DU LIBAN

Comme dans beaucoup de pays de la région, le développement socio-économique au Liban est particulièrement déséquilibré. En 2002, le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) a publié des chiffres fort intéressants à ce sujet, parmi lesquels on peut trouver l'indicateur de développement humain (IDH), qui est mesuré à l'aune des circonscriptions libanaises (*mohafazats*). Il apparaît clairement que seuls le Mont-Liban et Beyrouth (0,74) ont un IDH supérieur à l'indicateur du Liban dans son ensemble, tandis que les *mohafazats* du Nord-Liban

(0,64), du Sud-Liban [0,68], de Nabatieh [0,66] et de la Bekaa [0,66] se situent en deçà de l'indice moyen estimé à 0,71. Quant aux indicateurs de pauvreté, ils vont dans le même sens puisqu'ils varient de 14,3 dans le Nord à 6,3 à Beyrouth.

Ce déséquilibre a des causes historiques, économiques et géopolitiques : Beyrouth, consacrée en tant que lieu de la décision politique (et de fait capitale économique) dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et la région adossée du Mont-Liban ont accédé plus tôt à l'enseignement dispensé

dans les écoles tenues par les missions. De leur côté, les régions périphériques ont continué de subir dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle un féodalisme foncier, avec des relations de métayage très défavorables. Après l'indépendance en 1943, le libéralisme qui a prévalu de fait au Liban puis la guerre civile ont eu tentance à sacrifier les secteurs productifs (agriculture et industrie) implantés surtout dans les régions périphériques, ce qui a accentué à nouveau l'écart entre Beyrouth et les régions périphériques.

# LES MÉDITERRANÉES

**M**éditerranée américaine, asiatique et, bien sûr, mer Méditerranée, plusieurs « Méditerranées » existent de par le monde. Ces « mers » forment des espaces « fluides » assurément importants, mais quasiment isolés de l'océan mondial. Ponts jetés entre les terres, elles sont des lieux de déplacements des hommes, des idées et des marchandises. Elles sont à la naissance des éléments formant une identité convergente et plurielle, en même temps que des rivalités récurrentes. Éponyme d'une notion géographique née au XIX<sup>e</sup> siècle, la mer Méditerranée illustre parfaitement ces espaces maritimes très spécifiques qui combinent échanges intenses et tensions erratiques. Mais, à parler d'échanges et de conflits, c'est autant, sinon plus, sur les terres qu'ils s'opèrent. Plus que la mer Méditerranée, c'est donc la géo-histoire de l'espace méditerranéen qui nous intéresse ici, d'autant plus quand il est question d'agriculture et d'alimentation.

Le mot même de Méditerranée fait immédiatement remonter en nous les saveurs de notre vie quotidienne, que nous ne savons pas, hors historiens et autres amoureux des temps longs d'une histoire millénaire, relier à l'histoire de ces espaces connectés par « la Mer ». Or que serait la cuisine méditerranéenne sans les Ottomans et sans les Arabes ? Que serait la viticulture sans l'apport

des Européens ? L'olivier serait-il à ce point emblématique sans l'Empire romain ?

Comprendre l'agriculture et l'alimentation en Méditerranée, c'est adopter ce regard rétrospectif, regarder le passé pour mieux dessiner l'avenir. D'abord lieu de vie puis concept géographique, la Méditerranée est devenue un terrain géopolitique. Le fait de partager sinon une identité commune, tout au moins, espérons-le, une communauté de destin.

Construire aujourd'hui un espace de coopération qui lierait les trois rives de la Méditerranée : la proximité géographique nous y oblige, et donne à penser que c'est possible, et surtout nécessaire. Force est d'admettre cependant que cette idée reste parfois plus déclamatoire que concrète, et que l'optique stratégique d'une convergence euro-méditerranéenne progressive est de plus en plus contrariée par la pénétration en Méditerranée d'acteurs extra-régionaux.

Mais tout comme l'histoire a fait apparaître des Méditerranées (la Méditerranée romaine n'était pas la Méditerranée ottomane qui n'était pas la Méditerranée arabe), le présent semble faire de même. Dès lors, du point de vue géo-historique, mieux vaut sans doute mettre au pluriel toute considération sur cette Méditerranée, qui demeure avant tout terre de diversité et de contrastes.

# HISTOIRE AGRICOLE DE LA MÉDITERRANÉE

La Méditerranée est à la fois un espace d'échanges et de convoitises. Si elle a permis la confrontation et l'accumulation des savoirs, et sur de longues périodes la coexistence des religions du Livre qui s'y sont développées, elle est aussi depuis toujours le théâtre de tensions récurrentes. La Grèce, Rome, les Croisés, les Arabes, les Ottomans, puis récemment les puissances européennes (France, Angleterre et Russie), ont fait de ce bassin une zone stratégique d'influences et de rivalités avant que la guerre froide ne le consacre comme un espace géopolitique de première importance. L'agriculture de cette région a profité des nombreuses dynamiques favorisant les échanges, mais elle s'est aussi retrouvée dans l'histoire – et parfois durement – au cœur des stratégies de puissances et de l'évolution des relations internationales.

## UN FOYER DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

C'est à l'Est du bassin, dans le Croissant fertile, que sont nés l'agriculture et l'élevage, au cours de la longue révolution néolithique qui voit le passage de la prédation à la production. À partir de 10 000 ans avant J.-C., les céréales et les légumes à gousse (lentilles, pois chiches) y sont cultivés, et certaines espèces animales domestiquées (chèvres, moutons, bovins et porcs). Pour répondre aux besoins d'une population en expansion, les peuples de la région, en premier lieu les Sumériens, inventent des techniques d'irrigation destinées notamment à mobiliser les eaux du Tigre et de l'Euphrate grâce à l'établissement de canaux d'amenée d'eau. De même, sur ces terres émergent certaines techniques alimentaires comme la panification. En permettant aux communautés humaines de se concentrer dans des cités-États, l'agriculture et l'irrigation sont les vecteurs de la civilisation dans cette région du monde. Cette société agricole diffusera par la

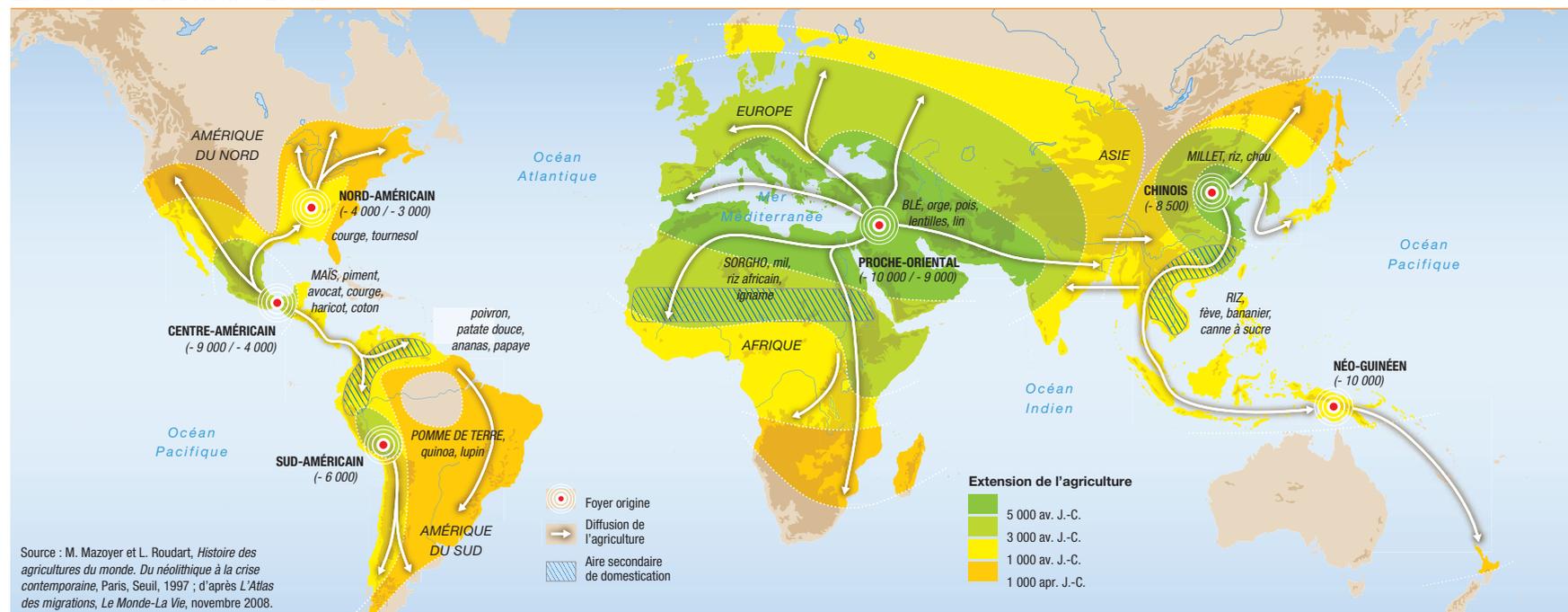
## L'EMPIRE ROMAIN AU II<sup>E</sup> SIÈCLE : MARE NOSTRUM



suite ses savoirs et quelques-unes des espèces domestiquées, notamment vers l'Europe et l'Égypte où la culture de décrue, fondée sur la mobilisation du Nil par une hydraulique adaptée, permet le rayonnement du pays des pharaons. Initiée en Mésopotamie, épanouie en Égypte, la science agronomique se développe avec les Grecs puis les Romains. Il est d'ailleurs intéressant de constater l'existence d'une

sorte de filiation dans cette discipline, les agronomes latins (Caton, Varron, Palladius et Columelle) s'inspirant des travaux de leurs prédécesseurs pour faire émerger, selon Louis Malassis, une « pensée agronomique méditerranéenne » qui s'épanouira plus tard en Andalousie, nouvelle interface des peuples arabes et européens. L'école andalouse, liée à la grande tradition des agronomes méditerranéens, Nabatéens en tête, adapte en effet des cultures

LA DIFFUSION DE L'AGRICULTURE



importées notamment d'Asie : coton, riz, aubergine, asperge, endive, canne à sucre et indigotier. Cette école très portée au raffinement paysager développe également un art des jardins où fleurissent le jasmin et les roses venus d'Orient. Durant le califat de Cordoue (756-1031) en particulier les hydrauliciens d'Al Andalous, pour la plupart arabes, perfectionnent les techniques de mobilisation de l'eau dont la sophistication fait d'eux les grands « maîtres »

en la matière. Il faut souligner que les apports technologiques furent généralement transmis, voire parfois imposés, au travers des conquêtes. Ainsi, la découverte violente des Amériques permet l'introduction du maïs et de la pomme de terre en Méditerranée ; ce sera encore le cas avec les agronomes français, appelés « agronomes nord-africains », qui feront du Maghreb un nouveau champ d'investigation durant la période coloniale.

UN DEVELOPPEMENT MARQUÉ PAR LES CONQUÊTES

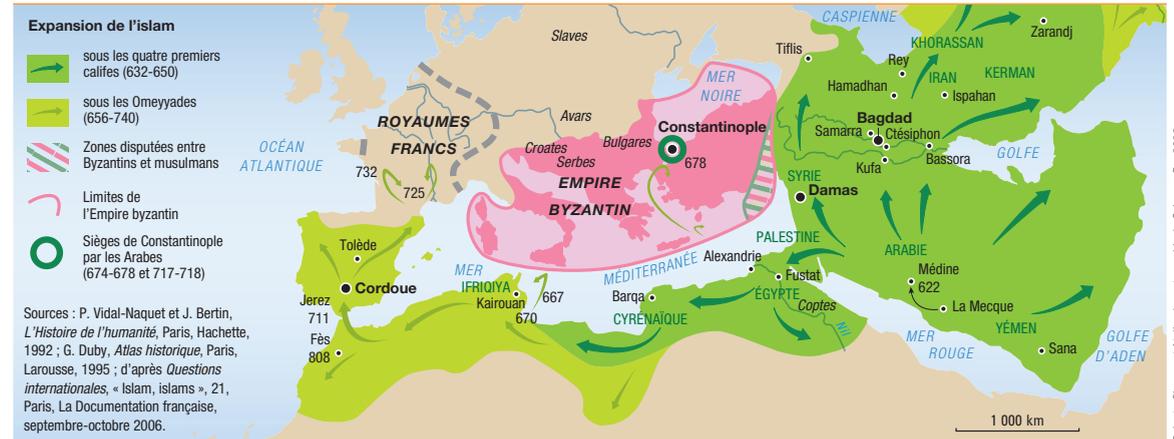
L'accès aux produits agricoles se fait par le commerce et/ou l'appropriation de la terre. Cette réalité est en effet bien au cœur de l'histoire méditerranéenne. Après les Phéniciens qui fondent Carthage, les Grecs recourent à la conquête de territoires qui permettent une certaine sécurité alimentaire aux cités de l'Attique. D'ailleurs quand Athènes perd le contrôle de la mer au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., une loi interdit sous peine de

## UNE HISTOIRE AGRICOLE DE LA MÉDITERRANÉE

mort, les exportations de blé. Cette sécurité sera de nouveau mais provisoirement assurée par Alexandre le Grand qui réussit à contrôler les terres fertiles de Babylonie et d'Égypte d'où il importe des céréales. Mais c'est surtout Rome qui fait de la Méditerranée son illustre *Mare Nostrum*, autrement dit son espace de transaction : des ports reliés à des axes de pénétration permettent de drainer les richesses agricoles par voies d'eau et par caravanes. La domination de Rome sur tout l'espace méditerranéen va être un moment de forte expansion pour certaines cultures. En particulier, la vigne et l'olivier sont cultivés par des colons dans les nouveaux territoires conquis. La valeur marchande de ces produits fait d'eux un moyen d'échange privilégié. Par ailleurs, pour assurer leur sécurité alimentaire, les Romains imposent le développement du blé en Asie mineure (Turquie), en Andalousie, dans la Bekaa libanaise et en Grèce notamment. Cependant, concurrencés par les produits venus d'autres contrées de l'empire, nombre de paysans romains en proie à la faillite basculent dans l'esclavage pour travailler souvent dans de vastes domaines agricoles (*latifundia*) constitués par des commerçants fortunés. Cette situation agraire n'est pas sans incidences politiques avec l'explosion de révoltes et la tentative de réformes agraires des frères Gracchus dans les années 130 apr. J.-C.

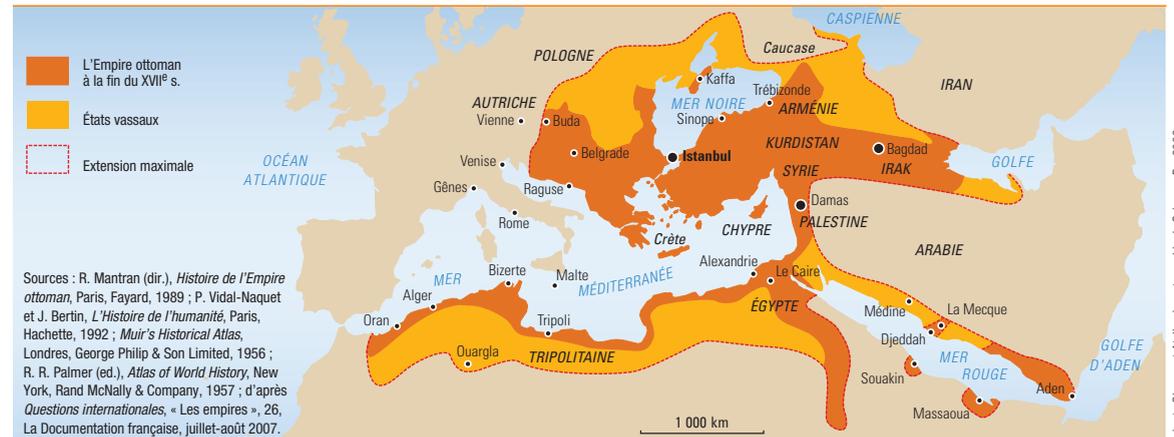
Réalisées du VII<sup>e</sup> siècle au début du VIII<sup>e</sup> siècle, les conquêtes arabes de l'Espagne, du Sud et de l'Est de la Méditerranée, permettent aussi de contrôler des terres agricoles ; dans cette nouvelle relation centre-périphérie, seul le centre change : le blé égyptien, après avoir conflué vers Rome puis Byzance, est acheminé vers Médine, Damas et Bagdad. C'est durant cette domination arabe, contestée par Byzance, que les républiques maritimes

### NAISSANCE ET EXPANSION DE L'ISLAM



Roberto Gimeno et Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### L'EMPIRE OTTOMAN AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE



Roberto Gimeno et Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

d'Italie (Venise, Pise et Gênes) vont tisser un vaste réseau commercial en Méditerranée, essentiellement du <sup>x</sup><sup>e</sup> au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. La majeure partie du trafic d'Al-Andalous et du Maghreb vers la Syrie et l'Égypte est ainsi effectuée par des navires italiens. De même, dès le <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, Byzance accorde-t-elle des concessions portuaires à la Sérénissime avant que les empereurs soucieux d'éviter la mainmise vénitienne ne favorisent Gênes et Pise au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle.

Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, c'est au tour des Ottomans d'exercer leur tutelle sur une grande partie du bassin. Les échanges commerciaux sont intenses, Istanbul ayant notamment concédé l'usage des fameuses « échelles » du Levant (Proche-Orient) et de Barbarie (Afrique du Nord) à la France. Ces échelles constituées des ports et les villes de l'Empire (Sidon, Alexandrie, Alep, etc.) permettent d'instaurer une certaine division du travail au sein de territoires désormais réunis par un même réseau commercial. Par-delà le développement du commerce, l'Empire ottoman influencera aussi les pratiques culinaires. Il sera également à l'origine de la grande propriété foncière au Proche-Orient dont l'empreinte marque encore l'histoire politique contemporaine.

Au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, l'Empire ottoman se fragilise et le bassin méditerranéen devient le théâtre de convoitises des puissances européennes. Il s'agit de contrôler les routes de circulation maritime mais également de se procurer des terres. C'est le cas du Maghreb où la conquête française se double de la colonisation en profondeur de certains espaces. En Algérie, de nombreux paysans français s'établissent pour y travailler la terre et constituer progressivement un domaine colonial d'agriculture moderne qui occupe les zones littorales et sub-littorales, tandis que l'agriculture traditionnelle se concentre sur les montagnes et les hautes plaines sèches

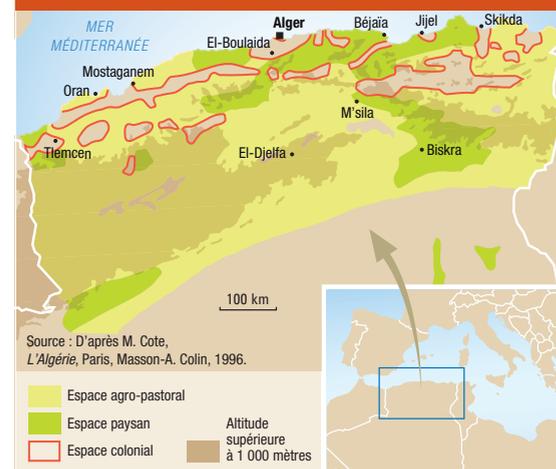
moins fertiles. La création d'un secteur dit moderne à côté des espaces traditionnels aura bien des répercussions sur les développements agraires et politiques : après l'indépendance de l'Algérie en 1962, les terres des colons sont transformées en structures de type collectiviste avant d'être disloquées dans les années 1980.

### LES TRACES VIVANTES DE L'HISTOIRE

L'agriculture a fortement contribué à l'essor de la civilisation en Méditerranée, qui a donné naissance à une science agronomique et hydraulique réputée. Parce qu'elles ont été accumulées et partagées, ces connaissances ont été au cœur des progrès agricoles de la région avant d'être projetées dans le monde entier comme la culture de l'huile et du vin. Mais l'histoire pèse encore sur les réalités agraires des pays méditerranéens. La question agraire reste très prégnante en Espagne, en tout cas en Andalousie où la *Reconquista* a donné lieu à des distributions foncières déséquilibrées. Tel est le cas aussi en Syrie, en Palestine et au Liban où la distribution par les Ottomans de prébendes foncières à des familles influentes a laissé des traces encore perceptibles. L'espace méditerranéen a plus souvent été un espace disputé qu'un espace partagé. La vision idéale d'un passé commun n'est sans doute pas l'approche la plus juste pour fonder un avenir collectif. Pour autant, l'intensité des échanges a permis la rencontre, voire le brassage, des populations du pourtour méditerranéen. Ainsi, certains codes culturels – notamment les traditions culinaires et le régime crétois en particulier – ont pu être diffusés à travers la région et le monde. Ce commerce depuis toujours utile aux États riverains de la Méditerranée, doit aujourd'hui être organisé, au risque de devenir fatal à beaucoup d'acteurs. Les États étant maintenant indépendants, l'heure est bien à la coopération commerciale. ■

## LES STRUCTURES AGRICOLES EN ALGÉRIE

Le domaine colonial bien que morcelé en apparence représentait 40 % des terres agricoles du pays et parmi les plus fertiles. Sur les 7,5 millions de surface agricole utile, quelque 3 millions d'hectares demeuraient propriétés coloniales en 1954. Par la suite, cet espace colonial a été transformé en domaines autogérés et en coopératives avant de redevenir des domaines agricoles socialistes en 1982. En 1987, le pouvoir a réorganisé ces domaines en unités plus petites et plus autonomes, en quelque sorte des exploitations collectives de statut privé. Ces exploitations de type mixte associant capitaux techniques privés et terres publiques pourraient encore voir leur statut évoluer.



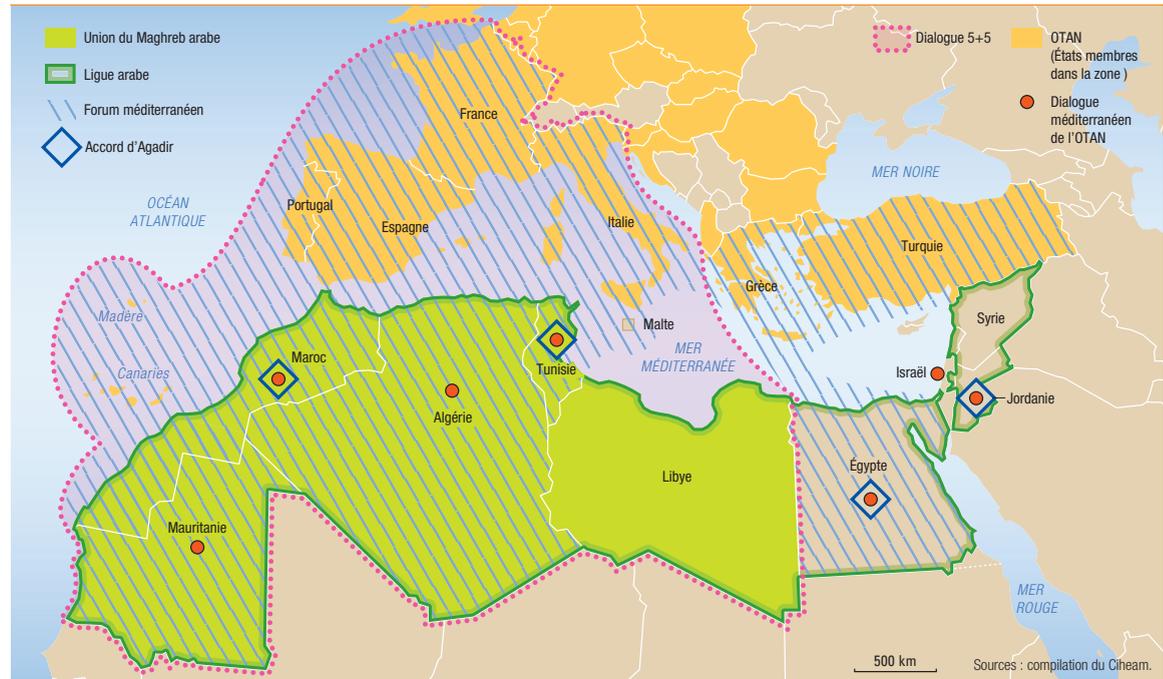
# CONFIGURATIONS MÉDITERRANÉENNES

Le nom « Méditerranée » renvoie en premier à la géographie. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que la région commence à être perçue comme un ensemble culturel homogène, puis à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, comme un projet politique. Du point de vue géographique, de sa bioclimatologie en particulier, l'espace méditerranéen est assez bien circonscrit. Du point de vue politique, bien que traversé par des dynamiques commerciales, économiques et migratoires qui en font l'un des pôles stratégiques de la planète, sa visibilité sur la scène internationale est faible tant il révèle une pluralité d'initiatives, de coopérations et d'organisations régionales à géométrie variable. Ce manque d'intégration en Méditerranée trouve également sa source dans la difficulté à passer de l'initiative officielle à l'action concrète. Aussi n'est-il pas exagéré de dire que la Méditerranée demeure un espace plus imaginé que réel. Actuellement, c'est autour d'une vision géopolitique audacieuse, l'Euro-Méditerranée, que l'avenir semble devoir se dessiner dans un monde devenu multipolaire.

## UNE MÉDITERRANÉE FRAGMENTÉE

L'espace méditerranéen n'est pas toujours identifié comme tel à l'échelle internationale. Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) sont regroupés dans la zone MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) dans les programmes de la Banque mondiale ; dans le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les pays méditerranéens sont partagés entre l'Europe et les États arabes ; pour le Fonds international de développement agricole (FIDA) qui vient en appui aux investissements agricoles et ruraux, les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient forment une région à part entière. Outre cette inexistence de la catégorie « Méditerranée » dans la plupart des programmes,

ENCEINTES DE COOPÉRATION POLITIQUE MÉDITERRANÉENNE, 2009



de multiples espaces de coopération impliquent les pays de la région : si les pays du Nord de la Méditerranée sont engagés dans la construction européenne, les autres pays ont aussi des implications plus ou moins fortes au sein d'organisations régionales. Fondée en 1945, la Ligue arabe englobe neuf pays. Observateur au sein des négociations euro-méditerranéennes, elle compte aussi deux organismes actifs dans le domaine agricole : le Centre arabe d'études

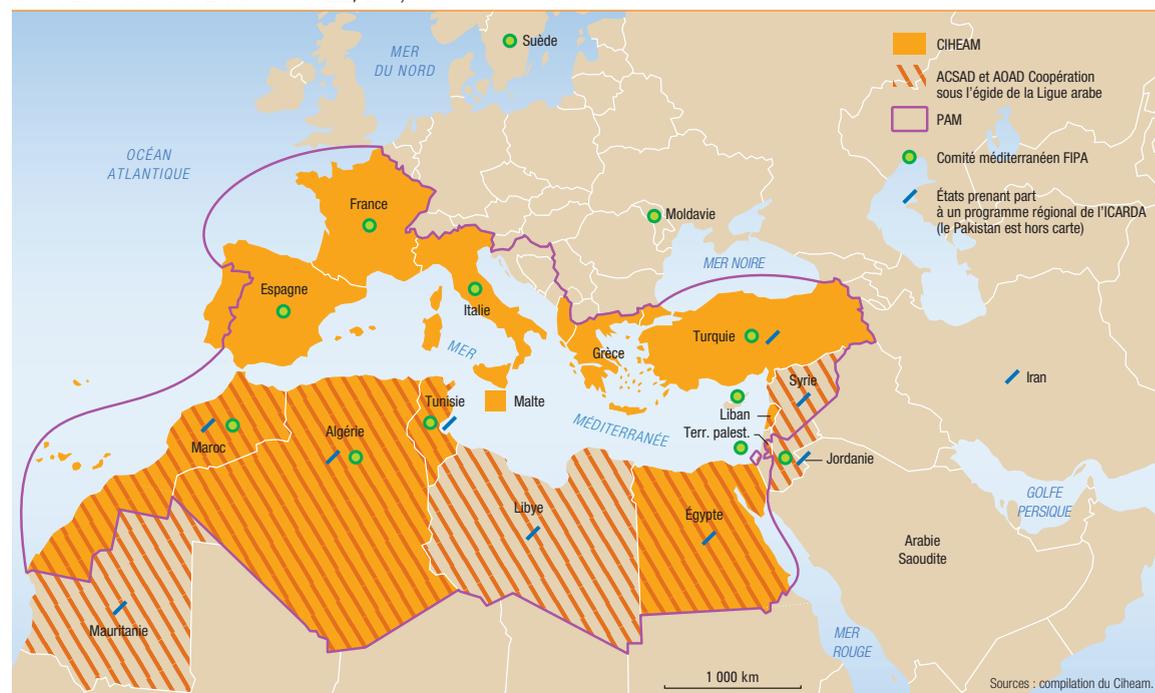
des zones arides et des terres sèches (ACSAD, 1968), basé à Damas, et l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA, 1972). Depuis 1989, l'Union du Maghreb arabe (UMA) travaille à l'établissement d'une zone de libre-échange et de libre circulation des personnes et des capitaux. Comptant cinq pays de la Ligue arabe (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie), ce second espace axe son projet agricole sur la sécurité alimentaire. Une commission

ministérielle y traite notamment des céréales-légumineuses et de la lutte contre la désertification. Les problématiques développées par l'UMA complètent celles de la Ligue arabe, plus spécifiques, mais sur un espace plus restreint. Enfin, l'ensemble des pays arabo-musulmans sont regroupés au sein de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), porte-voix du monde musulmans depuis 1969. Sur le plan économique, l'accord d'Agadir, signé en février 2004 et opérationnel depuis 2007, rassemble le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. Soutenu par l'UE, il concrétise l'ambition de créer une zone de libre-échange (à ce jour partielle pour les produits agricoles) et de développer le commerce et l'intégration économique. Sur le plan sécuritaire, le dialogue méditerranéen de l'OTAN, mis en place en 1994 par les États-Unis, œuvre à la stabilité régionale ainsi qu'à une meilleure compréhension mutuelle entre l'OTAN (dont font partie le Portugal, la France, l'Espagne, l'Italie, la Turquie et la Grèce) et ses partenaires méditerranéens (l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie). Des organisations, au champ d'action plus large, font sortir certains pays méditerranéens de leur ensemble : l'Égypte et la Turquie sont membres du Developing 8 (D8), un espace de coopération socio-économique liant depuis 1997 les huit pays islamiques les plus peuplés. Le volet agricole fait l'objet de deux groupes de travail *ad hoc*, le premier sur l'agriculture, le second sur le développement rural. Enfin, des projets y sont envisagés comme le Programme de développement agricole et de sécurité alimentaire (2008).

### LES COOPÉRATIONS AGRICOLES ET RURALES

De nombreuses initiatives internationales à vocation agricole se développent dans le bassin méditerranéen et favorisent l'approfondissement des relations inter-étatiques.

### COOPÉRATION INTERNATIONALE, 2009



Créé en 1962 et réunissant 13 pays, le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam) remplit une mission de coopération en utilisant les outils de la formation, de la recherche en réseau et du dialogue politique. Cette organisation intergouvernementale organise, entre autres, tous les deux ans, une réunion ministérielle sur des sujets tels que le problème de l'eau et

des ressources halieutiques (Saragosse, février 2008) ou l'impact du changement climatique sur les agricultures méditerranéennes (Istanbul, mai 2010). Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a lancé en 1975 le plan d'action pour la Méditerranée (PAM) afin de protéger l'espace maritime. Le Plan Bleu, l'un de ses centres d'activités régionales créé deux ans plus tard, est connu

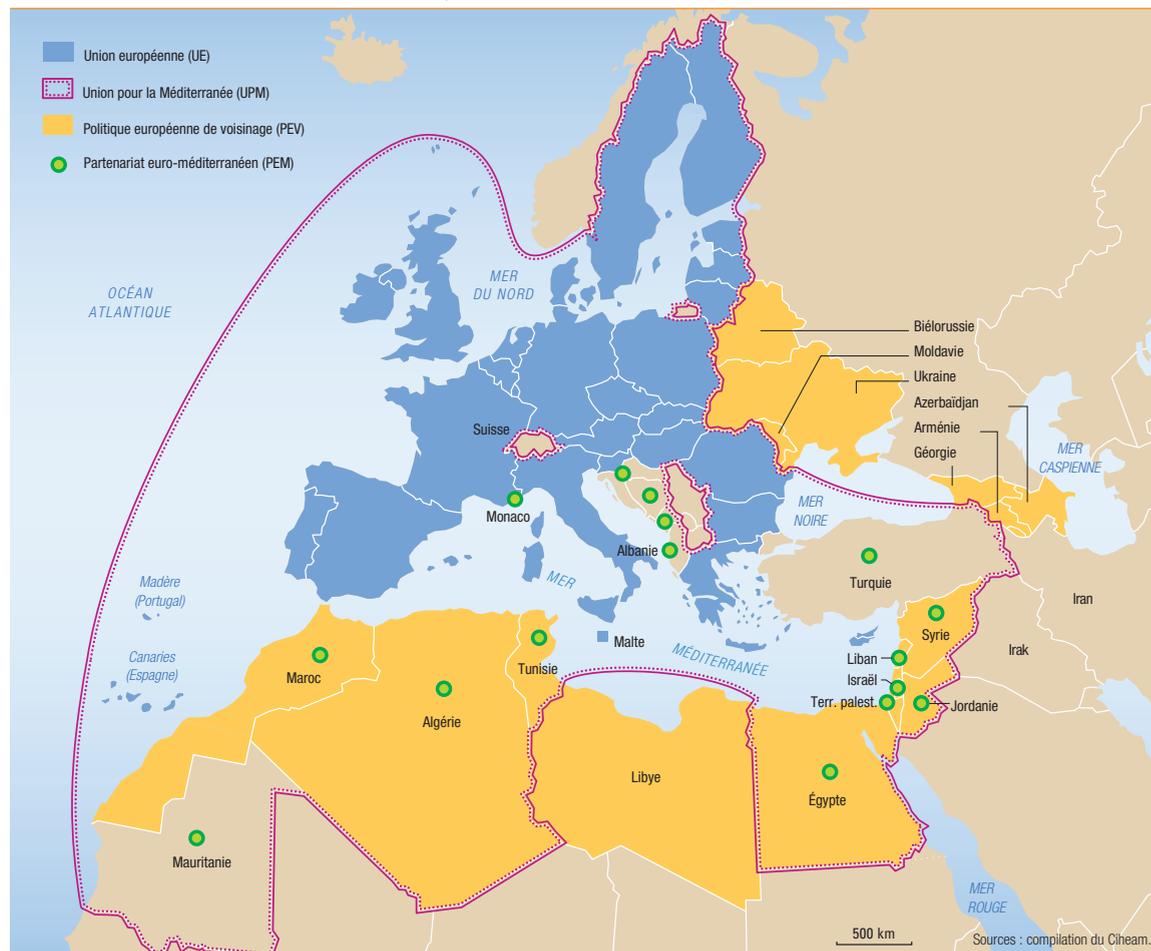
## CONFIGURATIONS MEDITERRANÉENNES

pour sa Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), adoptée en 2005 à Athènes, au centre de laquelle figure comme priorité d'action le développement agricole rural. La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA, 1946), porte-parole reconnu des agriculteurs du monde entier, a pris conscience depuis 1990 de la spécificité méditerranéenne en créant un comité régional. Si les systèmes agricoles se différencient d'un pays à l'autre, les similitudes géographiques et climatiques ainsi que le patrimoine culturel et historique donnent corps à une identité méditerranéenne, à laquelle contribuent les acteurs du monde agricole, qui s'organisent pour promouvoir leurs terroirs et leurs produits. La caractéristique climatique suscite également la coopération : le Centre international pour la recherche agronomique dans les zones sèches (Icarda, 1972), travaille notamment en Méditerranée à améliorer les conditions de vie des communautés rurales par le développement de la production et de la productivité agricole dans le respect de l'environnement.

### LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANÉEN

L'« espace euro-méditerranéen » fait référence au processus lancé à Barcelone en 1995 entre les pays de l'UE et plusieurs pays partenaires méditerranéens (PPM). Engagé dans un moment géopolitique favorable, après le lancement du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) apparaît alors comme une évidence géographique, un impératif économique et un enjeu stratégique. Il approfondit en fait, dans le contexte prometteur du nouvel ordre international, des relations amorcées dès la fin des années 1950. Sa conception audacieuse repose sur trois piliers (politique, économique et culturel), l'objectif étant de faire de la Méditerranée une

### COOPÉRATION EURO-MEDITERRANÉENNE, 2010



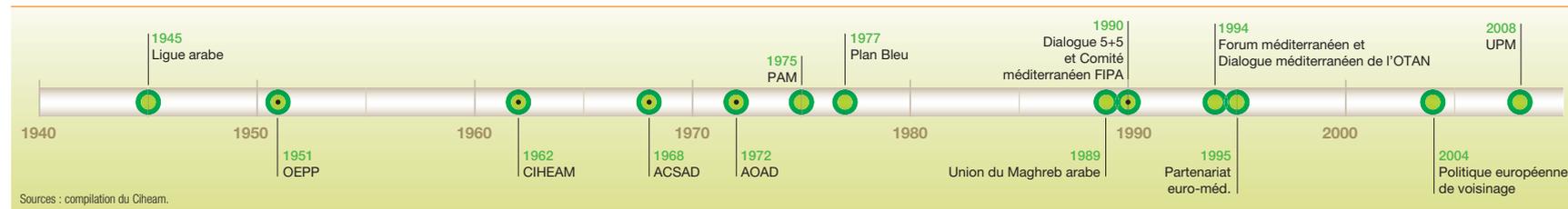
zone où paix et développement se combineraient. Pourtant, ce partenariat n'a pas été à la hauteur des espérances qu'il avait suscitées. La corrélation recherchée entre ouverture économique et progrès démocratiques chez les PPM n'a pas véritablement fonctionné. Ces pays ont parfois fait preuve de frilosité quand il s'agissait d'aller plus loin dans les relations avec l'UE, ou à l'inverse, ont privilégié le canal bilatéral pour obtenir un statut avancé, à l'instar du Maroc en 2008. En outre, la déficience des rapports Sud-Sud n'a pas facilité la progression de l'intégration régionale. De son côté, l'UE s'est concentrée sur son élargissement à l'Est. Cet effort s'est traduit notamment par une priorité forte donnée à l'aide financière communautaire envers les nouveaux pays membres, même si les fonds alloués à la Méditerranée s'avèrent non négligeables. Parallèlement, l'absence d'une politique étrangère commune de l'UE, et donc l'inexistence d'une véritable Europe-puissance, n'ont pas dynamisé le processus euro-méditerranéen. Ainsi, les objectifs de Barcelone fixés en 1995 peinent à être atteints. La zone euro-méditerranéenne de libre-échange soulève toujours de nombreuses questions sur l'impact de la libéralisation et fonctionne visiblement à la carte plus que dans une perspective régionale. Quant à la stabilité de la zone

méditerranéenne, il est difficile d'observer une atténuation des tensions. Le dialogue culturel pour sa part demeure fragile, comme les événements du 11 septembre 2001 l'ont malheureusement démontré.

**Un bilan critique qui doit être relativisé.** L'absence de partenariat aurait certainement davantage pénalisé la région. Le PEM a permis de rassembler des acteurs régionaux que parfois tout oppose, et le déploiement aux échelles locales et nationales d'une multitude d'initiatives qui ont stimulé la coopération euro-méditerranéenne. Il doit surtout être évalué à l'aune d'un contexte géopolitique ayant aussi profondément évolué. C'est pourquoi il paraît légitime de penser que sur certains dossiers régionaux, le PEM permet d'éviter une trop nette détérioration des relations euro-méditerranéennes. À partir de 2004, la mise en place de la politique de voisinage (PEV) n'a pas non plus facilité la lisibilité du message euro-méditerranéen. D'abord, parce que cette PEV porte sur un espace plus conséquent qui va de la Méditerranée occidentale au Caucase. Ensuite, parce que le bilatéralisme et la conditionnalité de l'aide en sont les premiers principes. En 2008, la nouvelle initiative de l'Union pour la Méditerranée (UPM) s'est superposée pour

ensuite embrasser l'ensemble des politiques européennes en Méditerranée. Stimulant la coopération régionale, elle veut innover par une gouvernance paritaire Nord-Sud et une volonté de privilégier les projets concrets, à géométrie variable, et les solidarités de fait. Trop peu présentes jusqu'ici, les questions agricoles, alimentaires et rurales, dont les variables environnementales sont déterminantes, doivent désormais trouver toute leur place au sein de l'UPM. Parallèlement, deux initiatives informelles participent au renforcement des liens politiques, économiques et sociaux-culturels entre les deux rives méditerranéennes, et à la dynamique de coopération euro-méditerranéenne : le dialogue 5 + 5, lancé à Rome en 1990, et le Forum méditerranéen, fondé en 1994. De nombreuses initiatives, mais insuffisamment mutualisées, traversent donc la région méditerranéenne en compliquant parfois sa structuration, alors que de nouveaux acteurs extérieurs (États-Unis, Chine, Brésil, Russie) s'impliquent dans cette zone. La nouvelle dynamique insufflée par l'UPM au PEM peut représenter une opportunité de construire un ensemble intégré et prospère où l'agriculture, le développement rural et l'alimentation pourraient, compte tenu de leur enjeu stratégique et humain, constituer un sujet essentiel de la coopération. ■

#### PLUS DE 60 ANS DE COOPÉRATION POLITIQUE ET TECHNIQUE EN MÉDITERRANÉE, 1945-2008





## ESPACES ET RESSOURCES

L'espace méditerranéen impressionne par sa diversité : celle des espèces qui y vivent, des sols qui le tapissent, des reliefs qui le tourmentent et des îles qui le fragmentent. Ce faisant, les territoires méditerranéens semblent partager une communauté de traits physiques et biologiques qui leur permettent d'être définis en tant que milieu singulier. Et quoi de mieux que la limite de l'olivier pour préciser les contours souvent flous d'un espace méditerranéen mal circonscrit ?

Quand on s'intéresse aux pays méditerranéens, et non pas au seul espace bioclimatique méditerranéen, le territoire s'étire alors de Brest à Tamanrasset, de Palmyre à La Corogne, de Trabzon à Assouan pour ne citer que quelques confins. À l'espace réellement méditerranéen, cet ensemble associe de fait des espaces arides au Sud et tempérés au Nord. À cette échelle, la diversité est donc encore plus saisissante, le contraste entre les rives aussi : aux rives méridionale et orientale souvent pauvres en terres et en eau fait face un Nord globalement plus favorisé. Ce déterminisme naturel n'a pas abattu ceux qui le subissaient, au contraire même. C'est dans les espaces dont la plus grande partie du territoire est aride que les technologies hydrauliques ont longtemps été les plus performantes. Hostilité de la nature, génie de la culture !

Mais rien n'est définitivement gagné d'ailleurs. Les temps actuels sont difficiles dans cette région du monde : au manque d'eau et de terres qu'explique la géographie, s'ajoute l'empreinte, parfois catastrophique, des hommes. Avec le changement climatique dont la cause anthropique ne fait plus de doute, la preuve est là que certains objets culturels (les moteurs, les industries, etc.) peuvent aussi rendre la nature hostile. Et c'est à l'endroit où le manque de ressources est le plus évident que les effets devraient être les plus patents. Devant la croissante dictature de l'aridité, les réponses doivent être urgentes, massives et collectives, et vraisemblablement se situer à plusieurs échelles dont celle de la coopération multilatérale. Si les Méditerranéens veulent coexister dans leur diversité, c'est aussi ensemble qu'ils doivent penser et gérer leurs ressources. C'est l'union dans l'adversité.

Il est loin le temps où Strabon le Géographe écrivait qu'un écureuil pouvait traverser la péninsule Ibérique en passant d'un arbre à un autre. La forêt méditerranéenne figure parmi les ressources les plus menacées. Son recul a pu accompagner une forme de développement ; nous n'en sommes plus là aujourd'hui : si la déprise agricole permet au Nord le retour de la forêt à certains endroits, le risque est réel de la voir disparaître au Sud et à l'Est du bassin !

# DIVERSITÉ ET CONTRARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES

**M**er au milieu des terres, la Méditerranée sépare ; espace de richesses communes, elle est vecteur de communications entre les rives. Sa présence centrale donne une certaine unité climatique aux franges territoriales qui la bordent. *Stricto sensu*, on peut dire que les territoires méditerranéens sont définis par une communauté de caractéristiques bioclimatiques qui correspondent assez bien à l'aire de l'olivier, mais on parle aussi de bassin versant méditerranéen pour qualifier l'ensemble des territoires dont les eaux s'écoulent vers la mer.

## DES MERS, DES MONTAGNES ET DES PLAINES

Mer presque fermée, la Méditerranée compte quelques ouvertures (Dardanelles, Gibraltar) qui permettent à son eau, exposée à l'évaporation, de se renouveler. Composée de segments maritimes (mers Tyrrhénienne, Égée, Ionienne, Adriatique) aux biocénoses (ensemble des êtres vivants présents dans un même biotope) particulières, elle abrite 7 % des espèces marines mondiales, dont certaines sont endémiques. Grâce à la variété des sols, des reliefs et des micro-climats qui se combinent différemment, cette diversité biologique se retrouve sur les terres qui dénombrent 25 000 à 30 000 espèces de végétaux, dont plus de la moitié également endémiques. La végétation a en effet trouvé dans cette région des zones de résistance à l'heure des glaciations, et cette biodiversité végétale, mais aussi animale, a pour partie été adaptée par les hommes à leurs besoins. Cela fait de l'aire méditerranéenne un grand centre de dissémination des espèces vivantes dans le monde (races de caprins et d'ovins, variétés de céréales, de fruits et de légumes), sur lequel pèsent malheureusement aujourd'hui des menaces essentiellement anthropiques : destruction des habitats naturels, changements climatiques, pollutions, activités économiques.

**Indispensables reliefs montagneux.** Sise entre les plaques africaine et européenne, l'aire méditerranéenne est le siège d'une orogénèse (mouvements de formation des montagnes) intense. De nombreux systèmes montagneux dominent des plaines côtières. Ces montagnes (qui furent souvent le refuge de communautés persécutées), Taurus, Mont-Liban, Kabylie, Rif, Aurès, Sierra Nevada, Cévennes, Pyrénées, Alpes, Appenins, etc., ne favorisent pas l'agriculture du fait de leur déclivité, malgré des techniques de culture en terrasses en certains endroits. Mais elles jouent le rôle de château d'eau : interceptant les flux humides hivernaux, puis les stockant pour partie sous forme de manteau neigeux, elles contribuent à l'alimentation des cours d'eau, dont certains sont indispensables à l'agriculture dans les régions semi-arides ou arides : le Tigre, l'Oronte et l'Euphrate notamment. L'histoire géologique de la Méditerranée où la forte activité tectonique se ressent encore (réurrence des tremblements de terre et volcanisme actif) a laissé une multitude d'îlots de terres en pleine mer : certaines de ces îles accueillent aussi des massifs montagneux qui sont de véritables châteaux d'eau dans un contexte hydrique difficile.

**Les plaines.** En contrebas des systèmes montagneux se déploient des plaines plus ou moins grandes. À côté des plus spacieuses – plaines du Pô, du Rhône, de l'Èbre et du Nil –, d'autres plus exiguës, logées sur les littoraux, sont très propices à l'agriculture car elles bénéficient des précipitations. C'est moins le cas des plaines intérieures du Sud qui se transforment rapidement en déserts. Avec de faibles précipitations et des températures élevées, ces zones forment une véritable écharpe aride quienser la Méditerranée du Sud et de l'Est. L'agriculture n'est dès lors plus possible sauf si, comme dans la vallée du Nil, des ressources d'eau coulent en surface.

## LA MARQUE DE L'ARIDITÉ

Les températures varient considérablement, avec une influence réelle sur la végétation à travers la formation des sols, l'évaporation et le métabolisme des êtres vivants. À l'exception encore des façades maritimes, les variations dans la journée sont parfois très fortes : chaleur excessive le jour, froid – parfois gel – la nuit. Cette chaleur, quelquefois très élevée, accroît l'évaporation et l'évapotranspiration réduisant d'autant les performances de l'agriculture pluviale, déjà limitées dans une grande partie du bassin. Il faut encore souligner le contraste entre le Nord du bassin et les autres rives, car à la faiblesse des précipitations qui caractérisent les PSEM – à l'exception de la Turquie – s'ajoute une irrégularité inter-annuelle et intra-annuelle qui affecte, une fois encore, les rives méridionale et orientale.

Cela explique que l'eau ait été un vecteur de civilisation. Les crues de la Mésopotamie et du Nil ont obligé les hommes à mutualiser leurs efforts pour contrer leurs effets néfastes, et l'aridité de la région les a conduits à concevoir des techniques sophistiquées, depuis les khetaras de Marrakech jusqu'aux barrages modernes. La part des eaux de surface retenues dans des barrages y est aujourd'hui la plus élevée au monde. Avec plus de 80 % des eaux de surface retenues par des barrages, les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient se distinguent de façon spectaculaire des autres aires de la planète où les taux de stockage atteignent au maximum 20 %.

## UN POTENTIEL AGRICOLE INÉGAL

Le domaine humide à sub-humide – très réduit dans les PSEM – est majoritaire sur la rive nord. Des températures propices et des précipitations d'au moins 600 millimètres par an y favorisent l'agriculture. La polyculture intensive

domine dans les plaines, tandis que le pastoralisme tend à prévaloir dès que le relief s'accroît. Les PSEM, soit la plus grande partie des pays du bassin méditerranéen, se situent dans le domaine hyper-aride à aride, où la quasi-absence d'eau empêche l'agriculture et c'est plutôt l'élevage de petits animaux qui y prévaut. Une agriculture intensive peut se développer quand la ressource en eau est présente (fleuves ou nappes). C'est le cas des vallées du Nil et de l'Euphrate où la faiblesse des précipitations est compensée par le passage des eaux fluviales. C'est le cas aussi du Sud israélien où les territoires désertiques du Néguev sont mis en valeur par de l'eau amenée depuis le lac de Tibériade, situé en Galilée. Avec des précipitations d'au minimum 350 millimètres (certaines zones semi-arides), la culture extensive de céréales peut se développer, comme sur le plateau anatolien ou dans certaines hautes plaines au Maghreb. Le *dry farming*, technique très ancienne consistant à faire alterner sur deux ans une culture de blé et une jachère labourée, est alors le dispositif le plus souvent utilisé.

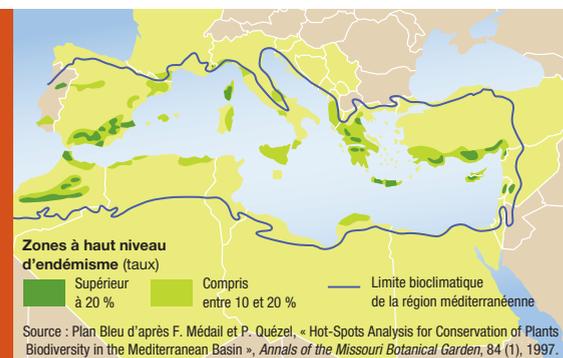
### LA MENACE CLIMATIQUE

Le changement climatique en Méditerranée constitue l'un des phénomènes les plus menaçants dans une région déjà marquée par l'aridité, et ses conséquences pourraient s'avérer tragiques. Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédisent d'ici la fin du siècle une augmentation de la température de 2 °C à 5,5 °C dans un scénario extrême. Il pourrait entraîner une hausse du niveau de la mer et des vagues de chaleur, ce qui fait du bassin méditerranéen l'une des régions les plus concernées par le réchauffement climatique. Au niveau hydrique, il est de surcroît probable que les précipitations, déjà rares au Sud et à l'Est, le deviennent

### LE MILIEU PHYSIQUE



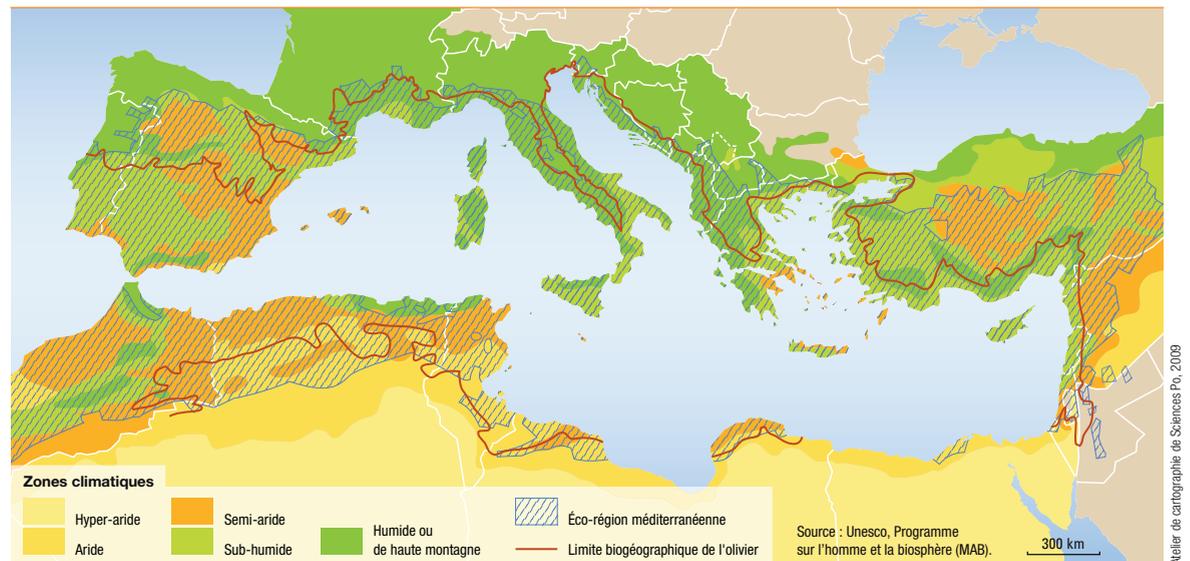
L'endémisme est d'autant plus développé que les territoires sont isolés. Ainsi, il est particulièrement élevé sur les îles, notamment en Corse, en Crète, à Chypre, en Sicile et dans les Baléares. Dans ces îles, ce sont les zones à fort relief qui sont le plus sujettes à l'endémisme. En effet, si l'isolement de l'île facilite la dérive génétique des espèces, celui de la montagne le suscite également. La Sierra Nevada en Espagne, le Rif et l'Atlas au Maroc, le Mont-Liban et certains reliefs grecs ou turcs sont des lieux de spéciation privilégiés.



## DIVERSITÉ ET CONTRARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES

davantage, tandis que les épisodes de pluie seraient encore plus irréguliers. Les débits des fleuves pourraient baisser et rendre la production agricole plus difficile. Beaucoup de fleuves en Méditerranée ont en effet un régime pluvio-nival, c'est-à-dire composé de précipitations sous forme neigeuse ou de pluie : un manteau neigeux se constitue pendant l'hiver pour fondre au cours du printemps et libérer des masses d'eau dans les fleuves ou les nappes. Avec une augmentation des températures, les précipitations hivernales pourraient se faire davantage sous forme de pluie, réduisant ainsi l'épaisseur du manteau neigeux. Partant, les fleuves pourraient atteindre leur débit d'étiage plus tôt dans l'année et modifier les plans d'irrigation. De même, les crues pourraient être plus fréquentes. Les cultures pluviales pâtiront au premier chef de ces évolutions climatiques du fait de la raréfaction des précipitations et de l'accroissement de l'irrégularité, or ces deux phénomènes devraient se confirmer, notamment dans les PSEM. Dans le cas de cultures irriguées, les températures plus élevées pourraient accroître le métabolisme et ainsi permettre une amélioration des rendements, surtout en zone plus tempérée ; mais dans certaines zones où les températures pourraient devenir excessives, notamment sur les rives sud et est, des blocages pourraient se produire à des stades cruciaux du développement des plantes. Par ailleurs, l'élévation des température a pour effet d'accélérer le cycle reproductif des insectes ou des champignons parasites. Elle peut même le faire débiter plus tôt dans la saison. Dès lors, la pression parasitaire risque de s'accroître sur l'agriculture. Le raisonnement tient également pour les élevages. En outre, la tendance au changement climatique peut accroître le stress hydrique et thermique des animaux, et multiplier les zoonoses. ■

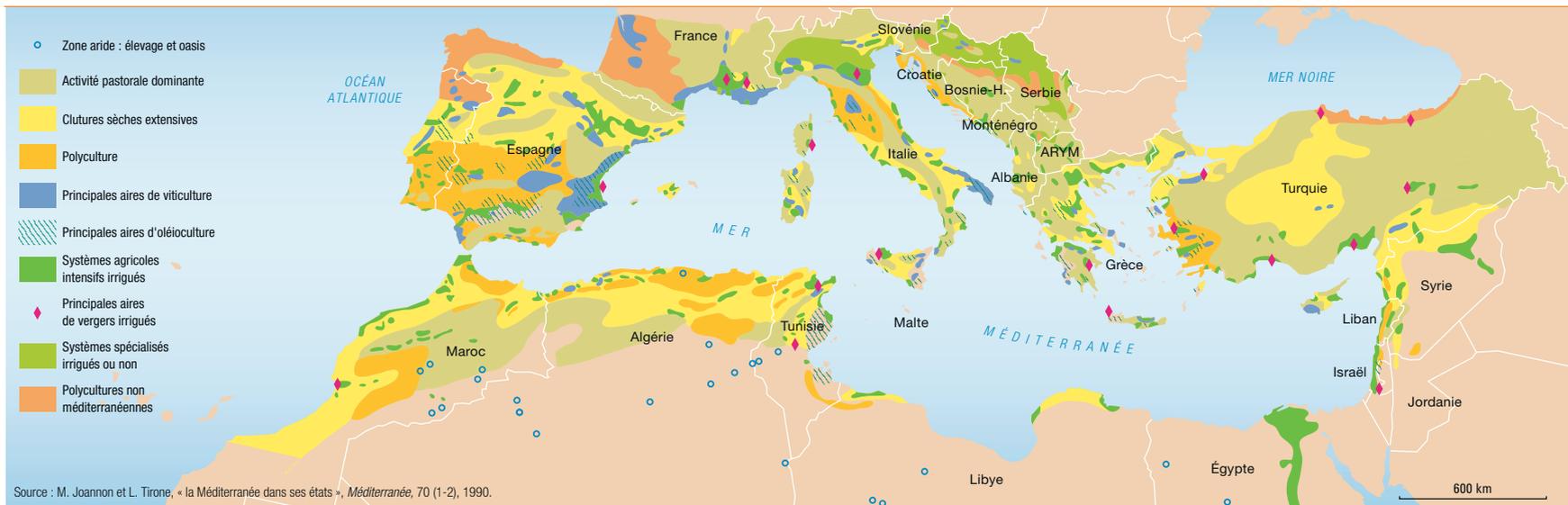
### BIOCLIMATOLOGIE MÉDITERRANÉENNE



### LES ÎLES MÉDITERRANÉENNES

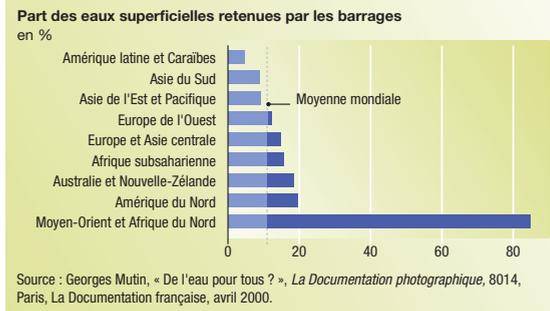
La Méditerranée compte environ 3 000 îles dont 200 habitées. Seules 9 d'entre elles ont une superficie qui dépasse les 1 000 km<sup>2</sup>, avec, par ordre croissant de taille, Rhodes (1 401 km<sup>2</sup>), Lesbos (1 630 km<sup>2</sup>), Majorque (3 618 km<sup>2</sup>), Eubée (3 655 km<sup>2</sup>), la Crète (8 259 km<sup>2</sup>), la Corse (8 660 km<sup>2</sup>), Chypre (9 251 km<sup>2</sup>), la Sardaigne (23 818 km<sup>2</sup>) et la Sicile (25 462 km<sup>2</sup>). Ces îles couvrent près de 85 % de la surface insulaire en Méditerranée, autant dire que la superficie des autres est très limitée. Souvent soumises à une forte pression touristique, les îles font face à un problème de ressource en eau dont l'acuité dépend étroitement de la taille, de la présence de châteaux d'eau montagneux et de la position géographique. Sur l'échelle des potentialités hydriques, la Sardaigne, la Corse et la Crète sont les plus favorisées, tandis que Malte est parmi celles qui affrontent les plus grandes contraintes. À cette pénurie d'eau s'ajoute un déficit de terres. Ainsi l'agriculture, surtout sur les petites îles, n'est pas une activité aisée.

### PRINCIPAUX SYSTÈMES DE PRODUCTION



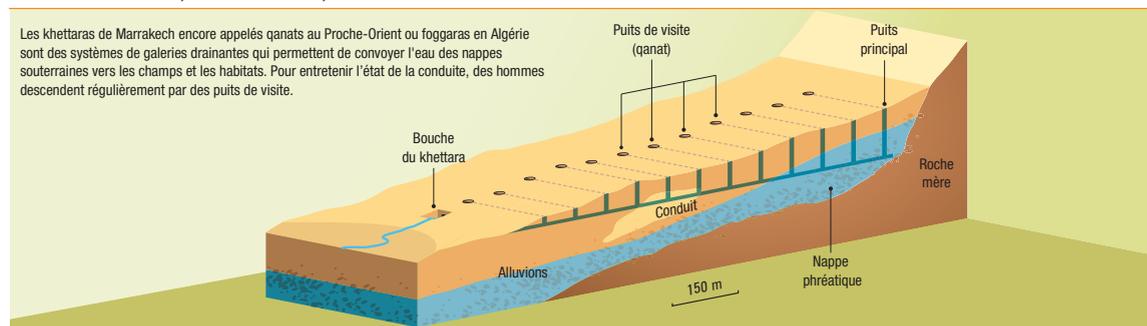
Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### EAUX SUPERFICIELLES RETENUES PAR LES BARRAGES



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### LES KHETTARAS, LES QANATS, LES FOGGARAS



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

# RÉALITÉS ET INQUIÉTUDES FONCIÈRES

**A**dama, « le terreux », tel est l'éponyme du premier homme en langue hébraïque. C'est dire l'importance primordiale accordée au sol dans cette région du monde qui la première a connu le passage de la pêche à l'agriculture. La Méditerranée offre une grande diversité de sols, parmi lesquels les fluvisols, ou sols d'origine alluviale situés en bordure de fleuves et les plus propices à l'agriculture, et les luvisols, ou *terra rosa* sur calcaire dur.

## L'ÉVIDENTE INÉGALITÉ FONCIÈRE

Si les caractéristiques chimiques et biologiques des sols proviennent d'abord de la nature de la roche mère (dolomies, calcaires, etc.), le climat, la végétation et les activités anthropiques ont aussi une incidence évidente sur la pédogenèse. Leur profondeur est quant à elle directement imputable au climat car des températures élevées et une faible hygrométrie réduisent considérablement le processus de dégradation de la roche mère. Du fait de l'aridité qui caractérise certains pays méditerranéens, des étendues considérables de sols sont totalement squelettiques, inhibant toute pratique agricole. Ainsi en Algérie, en Jordanie, en Libye et en Égypte, le pourcentage de terres arables s'élève à moins de 5 % par rapport à la surface totale, contre 34 % en France et 29 % en Italie par exemple. Les nombreuses étendues désertiques servent essentiellement de parcours pour les troupeaux comme dans la badiya en Syrie.

À cette aridité s'ajoute le problème de la déclivité : la moitié de la Turquie se trouve ainsi à plus de 1 000 mètres d'altitude et à plus de 600 mètres en Espagne ; l'Albanie et la Slovaquie comptent plus de 80 % de territoire montagneux. La proportion de sols soumis à des contraintes naturelles majeures est finalement élevée en Méditerranée, constituant un obstacle évident pour l'agriculture, et la fracture foncière

entre les deux rives est bien réelle, compte tenu de l'inégalité des contraintes. La rive nord avec un domaine de terres arables et de cultures permanentes plus important, en valeur absolue et relative, possède un avantage agricole évident.

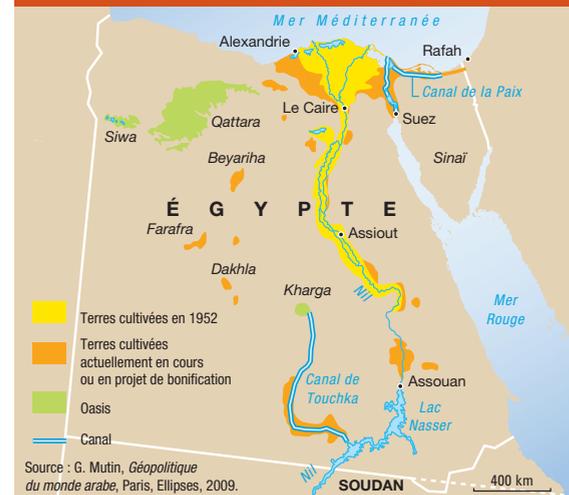
Cela n'est pas figé et certains PSEM, notamment l'Égypte et la Syrie, ont bonifié de nouvelles aires foncières pour en faire des terres agricoles. Grâce au barrage d'Assouan, l'eau du Nil permet l'irrigation de zones foncières qui autrefois ne l'étaient pas, notamment sur les marges du delta. Toutefois, l'augmentation de la population diminue la terre arable par habitant, forçant à accroître la productivité pour compenser cette baisse du ratio. Sans compter que l'urbanisation et le développement du tourisme empiètent toujours davantage sur les terres arables.

## DES SOLS AGRESSÉS

Par delà les phénomènes d'éviction foncière, de multiples facteurs affectent les sols : érosion causée par la déclivité, les vents, les pratiques culturales, les fortes précipitations, le surpâturage des troupeaux ; mais aussi phénomènes de pollution dus notamment à l'usage massif de pesticides et d'engrais. L'excès de phosphore libéré par les engrais chimiques et organiques altère l'équilibre biologique et structurel du sol ; sans compter le processus de salinisation des sols qui s'avère hélas massif sur les rives sud. Il se produit parce qu'on irrigue avec des nappes victimes d'intrusion marine ou de barrages exposés à l'évaporation active sous des climats chauds, qui concentrent les sels. Il apparaît également quand l'irrigation n'est pas accompagnée d'un bon drainage, les sels s'accumulant alors avec le temps. Or phénomènes d'érosion et salinisation peuvent conduire à la perte progressive de productivité des sols, voire à la désertification qui est la disparition du couvert végétal. Au sud et à l'est de la Méditerranée, 80 % des terres arides seraient engagées dans un tel processus. ■

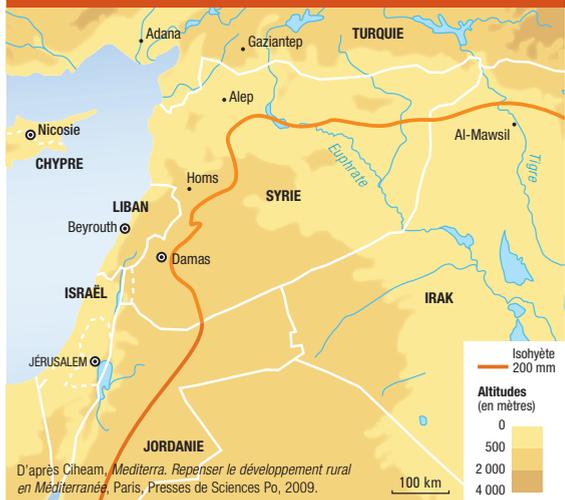
## LA CONQUÊTE DES TERRES EN ÉGYPTÉ

La construction du barrage d'Assouan a permis à l'Égypte de procéder à une intensification foncière, à la fois verticale et horizontale, et d'accroître ainsi fortement la surface des terres cultivables. La première est liée au fait qu'une même parcelle peut être cultivée deux à trois fois dans l'année, grâce au recul des crues. La seconde fait référence à l'élargissement de la surface agricole par la possibilité d'irriguer des terres qui en l'absence d'eau ne peuvent pas produire. Les premières surfaces ainsi bonifiées étaient concentrées dans le delta. Actuellement, la bonification concerne des régions hors de la vallée nilotique.

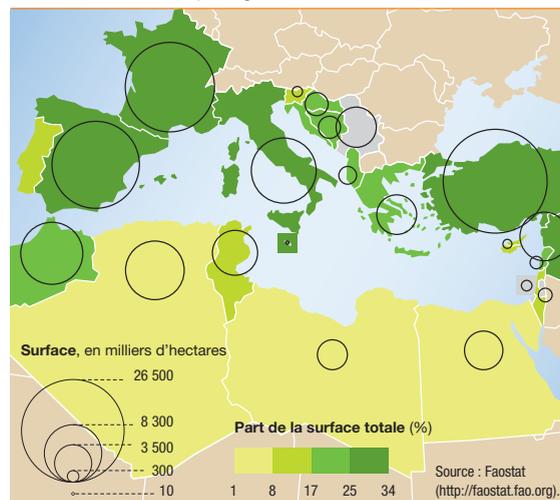


## SYRIE : LE POIDS DE L'ARIDITÉ

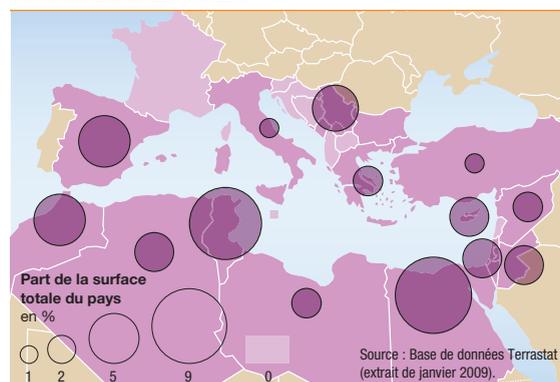
La Syrie compte plusieurs vallées fluviales (Oronte, Euphrate, Ghouta de Damas, Khabour) où se concentrent l'écoumène et l'agriculture. Cependant, le territoire comprend aussi la bādiya, une région qui inclut en fait tous les espaces où la pluviométrie annuelle est inférieure à 200 millimètres. Cette dernière représente 55 % du territoire national pour à peine 1 à 1,5 million d'habitants. L'agriculture est possible sur ses marges grâce à des pompages dans les nappes, mais (depuis le début de la décennie 2000) les autorités tendent à renforcer la réglementation de l'exploitation des eaux souterraines, mettant ainsi un terme à la politique de laisser-faire qui prévalait depuis les années 1950.



## TERRES ARABLES, 2005



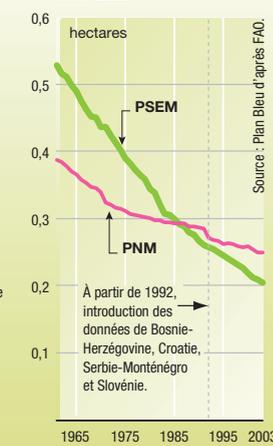
## SURFACES SALINISÉES



## Perte nette de terres arables entre 1980 et 2005



## Terres arables par habitant 1961-2003



## L'ÉROSION EN ESPAGNE

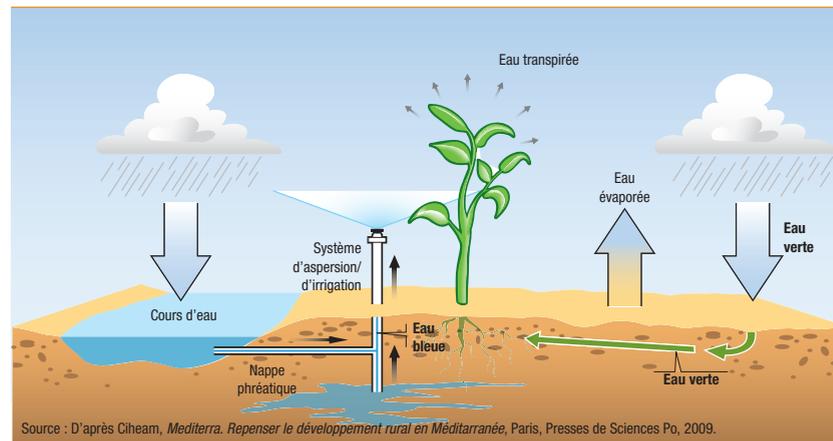
L'érosion des sols est particulièrement importante en Espagne. Selon l'ICONA (Instituto nacional para la conservación de la naturaleza), l'intensité du processus a atteint les limites acceptables - 12 tonnes de matériaux par hectares - pour presque la moitié du territoire, soit plus de 20 millions d'hectares. Sur 12 % du territoire, l'érosion est très sévère avec plus de 50 tonnes de matériaux érodés. Destinées à renverser un phénomène massif, des mesures agri-environnementales permettent d'éviter le travail du sol selon la plus grande pente, de reboiser les terres agricoles et de mettre en place des systèmes de production plus extensifs.

# FRACTURES ET RARETÉ HYDRIQUES

Pour faire face à la rareté de l'eau, les peuples méditerranéens, surtout les Nabatéens et les Arabes, ont donné naissance à une hydraulique performante, notamment pour arroser les parcelles agricoles. En Égypte où les cultures ne peuvent se développer sans irrigation, les crues du Nil sont exploitées avec force techniques depuis des millénaires. Mais c'est au <sup>xx</sup>e siècle que l'irrigation s'est le plus développée, du moins en termes de surfaces couvertes. Fondée sur une politique de l'offre, c'est-à-dire sur la mobilisation de l'eau par des équipements divers (barrages, canalisations, etc.), cette révolution hydraulique s'est produite dans des contextes politiques et économiques différents. Les PSEM ont assis leur indépendance sur la recherche de l'autonomie alimentaire en lançant de grands programmes d'équipement hydraulique destinés à renforcer leur agriculture dans un environnement aride. Ce fut particulièrement le cas de l'Égypte, de la Syrie et du Maroc. En Algérie, au Liban et dans les Territoires palestiniens, les choix de politiques agricoles ou les vicissitudes géopolitiques ont réduit le dynamisme hydraulique. La Turquie, très en retard dans ce domaine, le compense aujourd'hui avec le programme de développement de l'Anatolie du Sud-Est qui prévoit à terme la construction de 21 barrages, et l'irrigation de 1,7 million d'hectares à partir de l'Euphrate et du Tigre.

En Europe, la politique agricole commune et son orientation productiviste expliquent le recours massif à l'irrigation. Dans le cas de l'Espagne, l'équipement hydraulique a été pensé dès les années 1930, dans le cadre d'un développement autocentré, fondé sur l'agriculture d'autosuffisance. Il évoluera par la suite vers un modèle plus agro-exportateur, que consacrera l'intégration à l'Europe en 1986.

## EAUX VERTE, BLEUE ET ÉVAPOTRANSPIRÉE

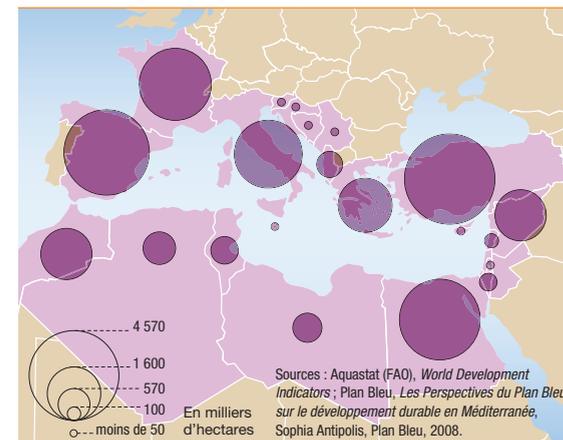


Les poids lourds de l'irrigation sont l'Espagne, la France, l'Italie, la Turquie et l'Égypte, les pays de la rive sud étant les plus démunis. La prédominance de ces pays en matière d'irrigation est liée à l'abondance de terres arables (France, Espagne et Italie) ou, dans le cas de l'Égypte, au fait que l'agriculture n'est tout simplement pas envisageable sans irrigation. Cette dépendance à l'irrigation se vérifie aussi dans les autres PSEM étant donné leur climat plus aride. La répartition entre l'eau bleue (l'eau superficielle ou de nappes, apportée par l'irrigation) et l'eau verte (l'eau des précipitations captée directement par la plante) traduit bien ce besoin d'irrigation : dans les PSEM hors Turquie, la part de l'eau bleue prévaut largement sur la part de l'eau verte, à l'inverse des pays de la rive Nord, où la demande de l'agriculture en 2005 était de 17 % en eau bleue et de 83 % en eau verte.

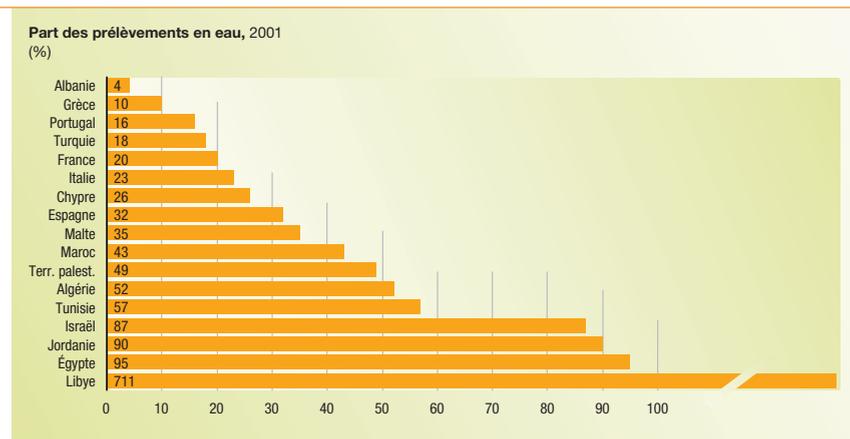
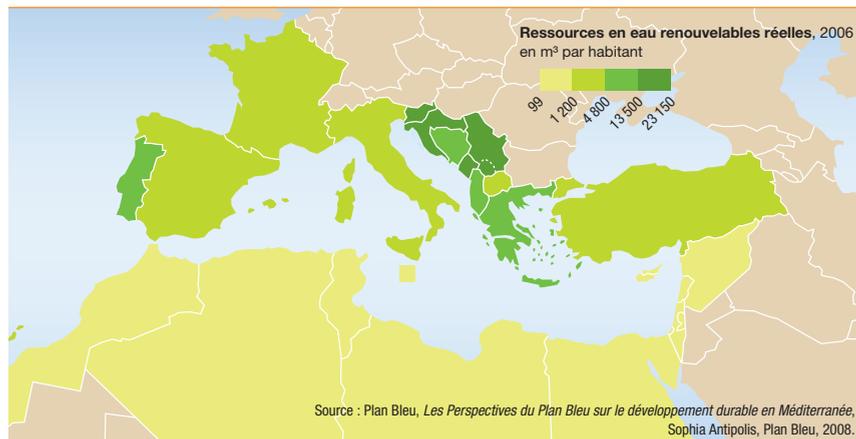
## IRRIGATION, 1961-2005



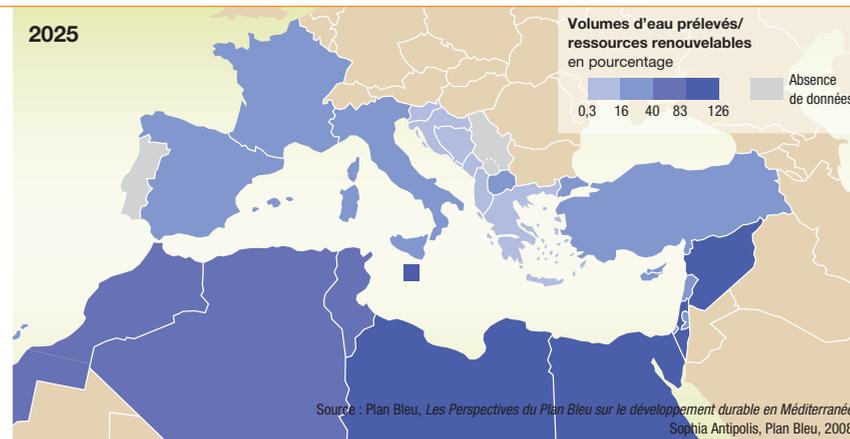
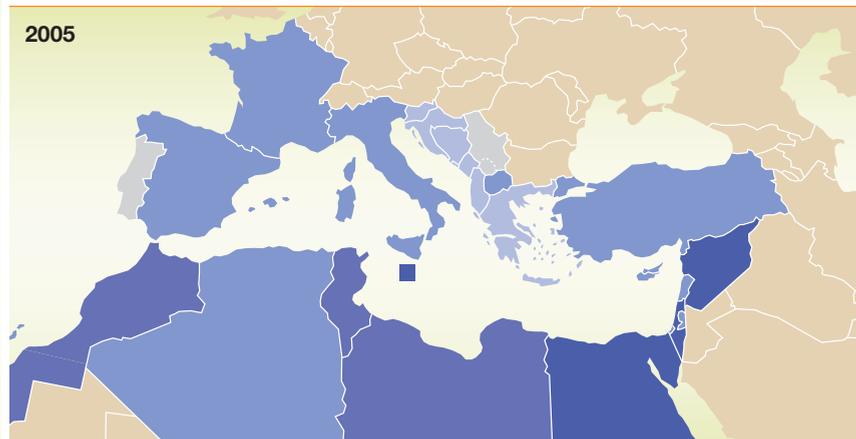
## SURFACES IRRIGUÉES, 2005



### RESSOURCES EN EAU ET PRÉLÈVEMENTS



### INDICE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN EAUX NATURELLES RENOUVELABLES



### DES SIGNES D'ÉPUISEMENT ET DE TENSIONS

Après avoir connu un essor considérable, l'irrigation atteint sans doute ses limites, surtout dans les PSEM qui figurent parmi les pays du monde les plus démunis en termes de disponibilités hydriques, puisque la moitié des « pauvres en eau » (moins de 1 000 mètres cubes par habitant) y réside. L'indice d'exploitation des ressources naturelles (rapport entre les volumes prélevés et l'eau renouvelable disponible) donne une indication préoccupante des tensions qui pèsent désormais sur la ressource. La plupart des PSEM ont ainsi un indice d'exploitation excédant les 50 % mais c'est surtout à l'Est du bassin que la situation est la plus inquiétante. À l'exception du Liban et de la Turquie, pays d'eau l'un et l'autre, les indices sont déjà très élevés (plus de 75 %) et devraient s'accroître selon les scénarios tendanciels. À ces limites quantitatives s'ajoutent des signes de dégradation de la qualité de l'eau. Par exemple, l'accroissement des prélèvements dans les nappes rend celles-ci plus sensibles aux intrusions marines. C'est particulièrement le cas dans des territoires situés le long de la mer comme les îles, en particulier Chypre.

**Géopolitiques de l'eau.** Cette dégradation de la situation hydrique pourrait s'intensifier sous l'effet des changements climatiques qui se font déjà ressentir. Déjà limitées sur les rives orientale et méridionale, les précipitations semblent engagées dans un processus de raréfaction et d'irrégularité croissante. La tension sur la ressource est d'autant plus inquiétante que les bassins versants des fleuves ou les nappes souterraines sont parfois partagés entre pays rivaux. Il existe bien une question hydropolitique en Méditerranée, dans les bassins du Jourdain, de l'Euphrate, du Tigre et du Nil pour ne citer que les plus crisogènes. La situation est

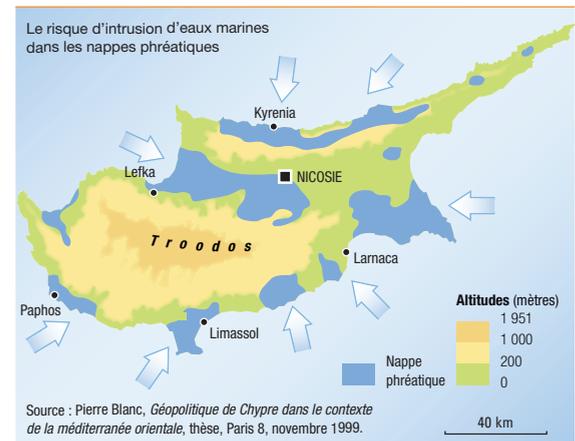
particulièrement tendue en ce qui concerne le bassin du Jourdain. Depuis 1967, Israël a mis en place en Cisjordanie un certain nombre de dispositifs visant à prévenir de trop forts prélèvements palestiniens dans les aquifères nord et ouest (quotas d'irrigation, contrôle des forages, etc.) qui devront être questionnés dans le cadre d'un réel processus de paix. En l'absence d'un droit international de l'eau contraignant, et dans un contexte de tension sur la ressource, seule la coopération peut faciliter l'accès du plus grand nombre aux eaux potables et d'irrigation.

### LA NOUVELLE RÉVOLUTION HYDRAULIQUE

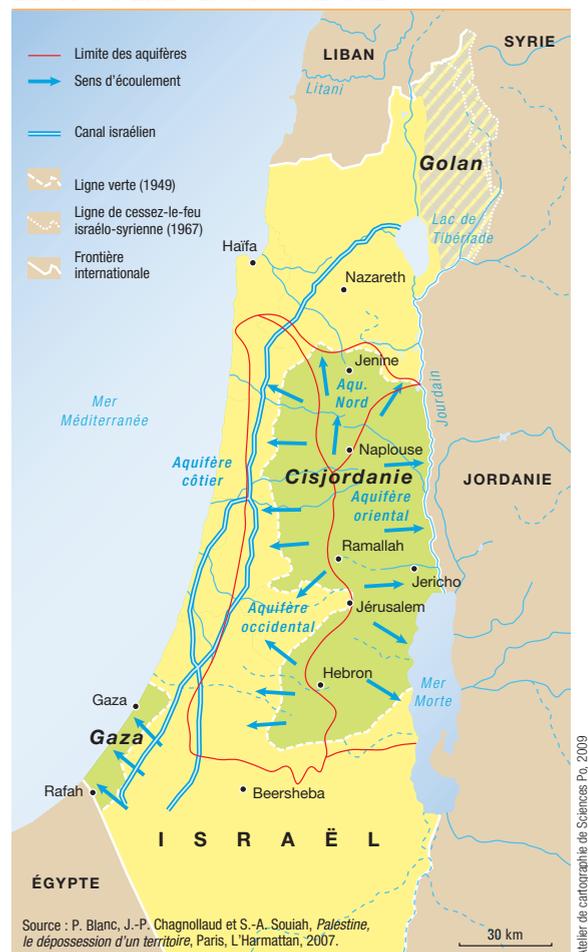
Pour faire face à ces problèmes, la politique de l'offre ne présente pas de grandes possibilités d'expansion, en dépit des progrès effectués dans les domaines du dessalement de l'eau de mer (Algérie, Israël, Espagne, Chypre, notamment) et de la réutilisation des eaux usées (Égypte, Israël). L'avenir de l'eau en Méditerranée doit désormais être envisagé sous l'angle d'une meilleure gestion de la demande. Le temps est venu d'une nouvelle révolution hydraulique fondée surtout sur les économies d'eau. Dans les PSEM où le manque d'eau est criant, c'est bien sûr l'irrigation qui offre les plus grandes possibilités d'économies. Elle y représente souvent plus de 70 % de la demande en eau, et les techniques employées sont peu économes, surtout au Maroc, en Égypte, en Syrie et en Turquie, qui privilégient l'irrigation gravitaire, à l'opposé de la France, d'Israël et de la Libye qui donnent la priorité à l'aspersion ou au goutte-à-goutte. Le passage à une irrigation plus économe se fait d'autant plus facilement qu'un système de tarification pousse les agriculteurs à faire des économies. Mais cela suppose deux impératifs : d'une part, les agriculteurs doivent être convenablement connectés aux marchés afin de vendre leurs produits dans de bonnes

conditions pour pouvoir être rémunérés et donc rentabiliser les investissements hydrauliques consentis ; d'autre part, la gestion de l'eau doit être mutualisée, notamment au travers d'association d'irrigants. L'enjeu hydrique demeure avant tout une question de développement agricole. Plus largement, à l'échelle du bassin, on peut imaginer que les pays s'orientent vers des cultures économes en eau ou à plus fort rendement hydrique. Par l'échange commercial, les pays les plus pauvres recourent déjà à l'importation d'eau virtuelle au travers des achats de produits agricoles (mais aussi à l'exportation d'eau virtuelle, par exemple la tomate du Maroc). C'est une piste de réflexion pour l'avenir de la coopération régionale face aux défis posés par les dérèglements climatiques d'ores et déjà à l'œuvre en Méditerranée, région où la question de l'eau est plus que jamais centrale. ■

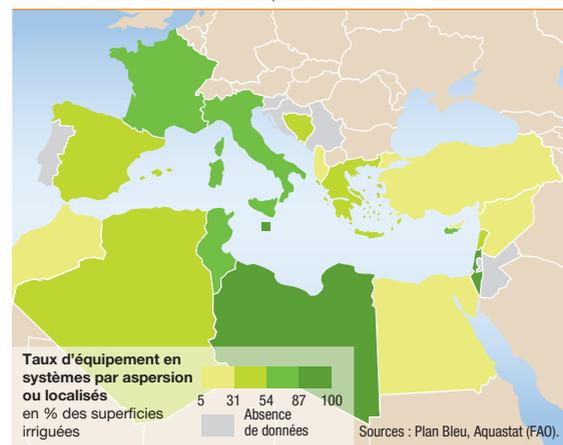
### LES NAPPES PHRÉATIQUES À CHYPRE, 2000



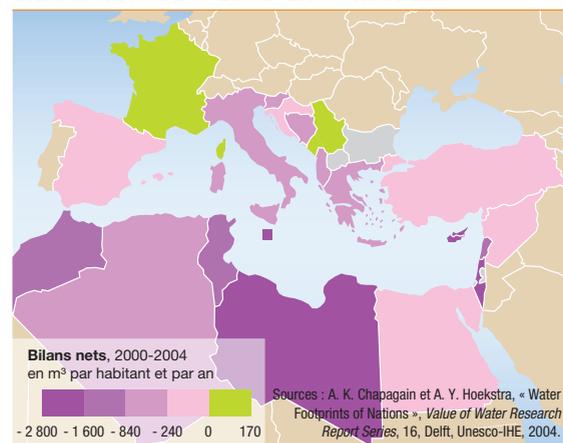
### LES AQUIFÈRES EN CISJORDANIE



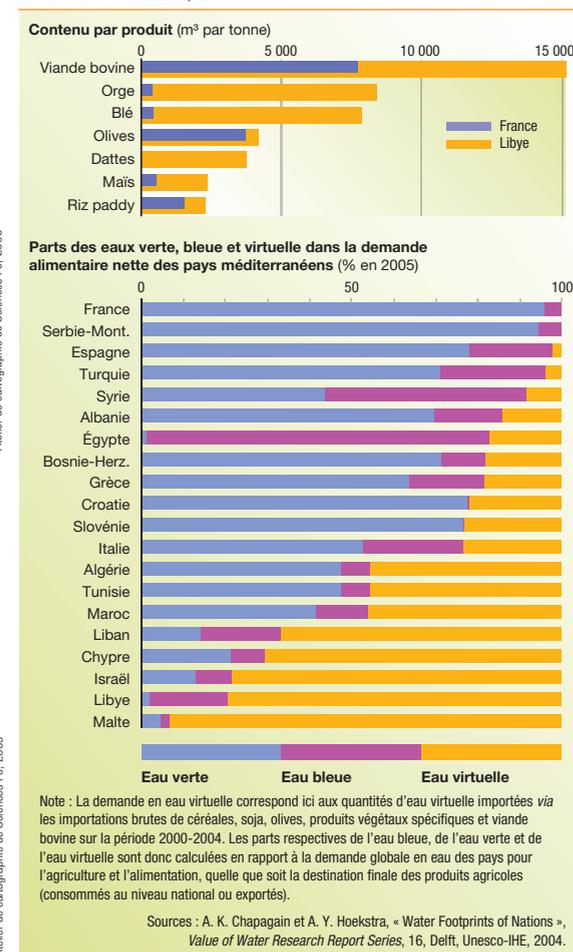
### SYSTÈMES D'IRRIGATION, 2005



### BILANS NETS DES FLUX D'EAU VIRTUELLE



### EAU VIRTUELLE, 2004



# UTILE ET FRAGILE LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

Située dans une zone de transition entre les continents africain, asiatique et européen, l'éco-région méditerranéenne occupe essentiellement les plaines et les vallées peu élevées des régions côtières. Divisée entre les ceintures thermo-méditerranéennes (températures entre 17 °C et 19 °C) et méso-méditerranéennes (températures entre 13 °C et 17 °C), elle correspond approximativement à l'aire des oliviers. Mais l'escarpement important en Méditerranée introduit une source de diversification végétale.

## ADAPTATION ET DIVERSITÉ

Les forêts méditerranéennes contiennent environ 290 variétés d'arbres, dont 200 spécifiques à cette zone. Plus de 60 espèces sont réputées rares, vulnérables et menacées. Bien qu'elles ne représentent que 1,5 % des forêts du globe, les forêts méditerranéennes constituent un écosystème unique, que l'on retrouve marginalement en Australie, en Afrique du Sud, en Californie et au Chili.

La mise en œuvre de mécanismes d'adaptation permet à la végétation méditerranéenne de résister aux conditions environnementales souvent drastiques : les réponses au stress environnemental sont morphologiques (courtes feuilles des espèces persistantes, système racinaire profond, écorce épaisse), phénologiques (développement précoce et rapide de l'aire foliaire) et physiologiques (tolérance à la déshydratation, photosynthèse précoce en saison, maintien de la capacité de photosynthèse après de longues périodes de sécheresse). De même, les forêts méditerranéennes ont une capacité de résistance aux incendies : les feuillus ont une très bonne capacité de germination et possèdent une épaisse écorce tandis que les conifères produisent tôt en saison beaucoup de semences protégées dans des cônes résistants.

La région méditerranéenne est caractérisée par une proportion élevée de feuillus à feuilles larges, persistantes ou caduques (60 %), ce qui contraste avec l'Europe centrale et septentrionale, où les conifères dominent le paysage forestier. Les sclérophylles persistantes (maquis) et les garrigues sont aussi assez largement répandues. Pour certains scientifiques, ils ne seraient pas le produit de la dégradation des forêts mais correspondraient plutôt au climax dans un contexte méditerranéen de fortes contraintes climatiques et pédologiques. En outre, la distribution spatiale des forêts méditerranéennes est très inégale, les pays méditerranéens du Nord représentant 65 % de la superficie. Dans les PSEM, la forêt concerne surtout le littoral et des aires montagneuses où règne une certaine humidité.

## LA FORÊT ET SES SERVICES

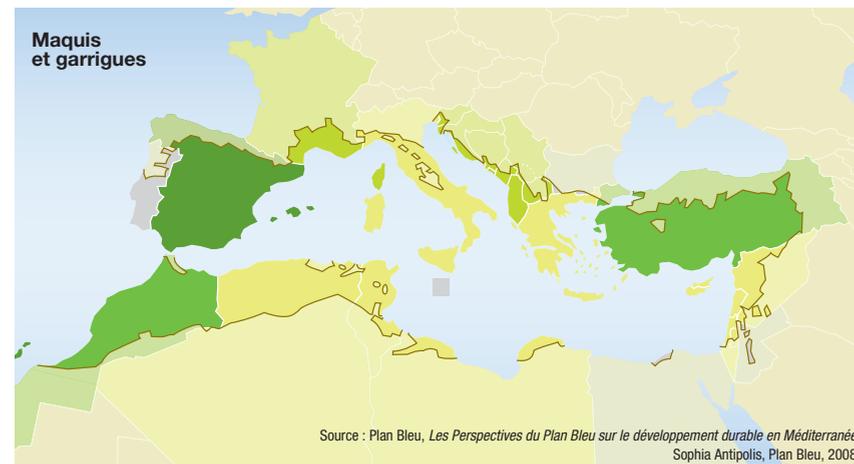
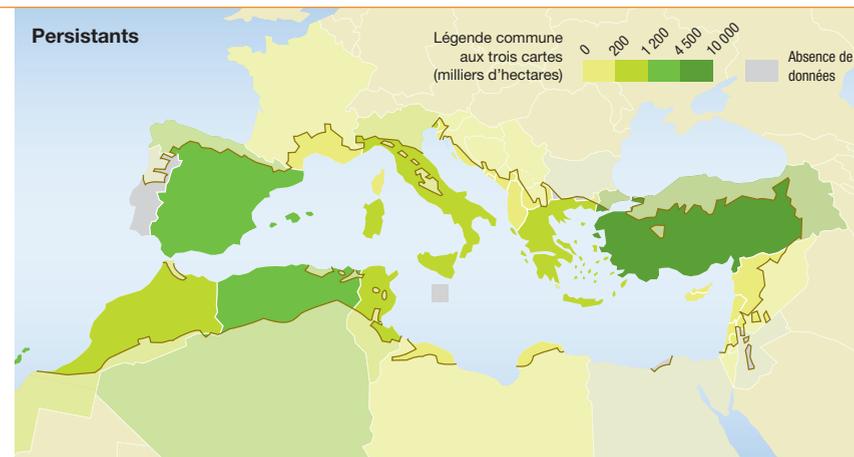
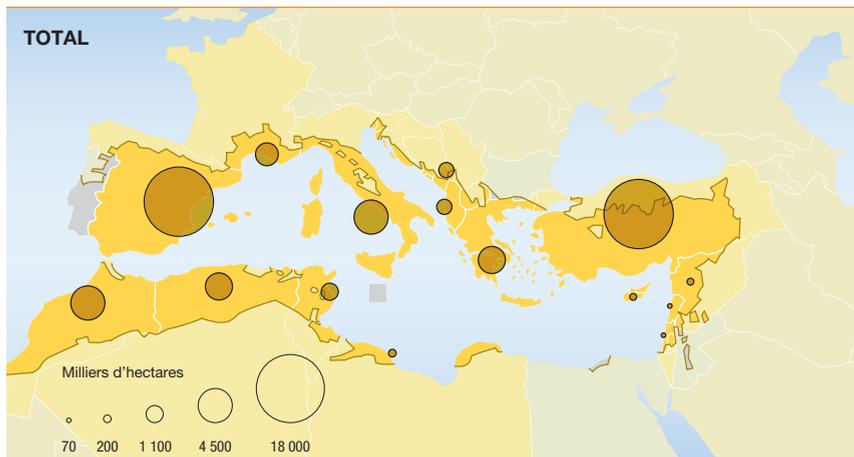
Les forêts méditerranéennes ont une dimension multifonctionnelle, même si on ne retient bien souvent que leur fonction productive. Dès le xv<sup>e</sup> siècle, elles étaient entretenues dans certaines zones pour la conservation du sol et de l'eau, et, uniquement ensuite, pour la production de bois. Aujourd'hui encore, leur valeur dépasse la simple production de bois : liège, fourrage, champignons, fruits, plantes aromatiques et médicinales peuvent contribuer significativement aux économies locales ou nationales. En zone méditerranéenne, on estime que le pâturage donne presque trois fois plus de bénéfices, par hectare de forêt, que le bois qui en est issu. Dans un pays comme le Portugal, le liège représente plus de 35 % des bénéfices estimés de la forêt. Parmi les services rendus par la forêt, il ne faut pas oublier son rôle essentiel en matière de protection des sols, de protection des bassins versants, de qualité

## ESPÈCES MÉDITERRANÉENNES

Dans les zones méditerranéennes typiques, les forêts sont composées de feuillus à feuilles larges, soit persistantes soit caduques, tels *Quercus ilex*, *Quercus suber*, *Quercus coccifera* et *Quercus pubescens*, ou de conifères comme le pin d'Alep, *Pinus halepensis*, le pin de Calabre (*Pinus brutia*), le pin parasol (*Pinus pinea*) et le pin maritime (*Pinus pinaster*). Dans les plaines basses et le long des rivières, et donc à forte humidité, des forêts luxuriantes de chênes pédonculés (*Quercus robur*), de chênes rouvres (*Quercus Petraea*), de Frênes (*Fraxinus sp.*), de peupliers blancs (*Populus alba*) et de pins noirs (*Pinus nigra*), dont le pin laricio, peuvent prospérer. Avec l'élévation de l'altitude, d'autres types de forêts apparaissent, parfois constituées d'arbres méditerranéens endémiques mais aussi d'espèces également présentes en Europe (châtaignier – *Castania sativa* –, hêtres commun – *Fagus sylvatica* –, pin laricio – *Pinus nigra* –, pin nain – *Pinus leucodermis* –, pin sylvestre – *Pinus sylvestris* –, et différentes espèces de cèdres). Il en est ainsi du *Cedrus atlantica* dans l'Atlas marocain ou du *Cedrus libani* du Mont-Liban qui sont de véritables espèces endémiques.

Selon certains scientifiques, la dégradation des forêts méditerranéennes a aussi produit des sclérophylles persistants (maquis) et des garrigues qui sont assez largement répandus dans les pays méditerranéens. Les espèces typiques de maquis sont *Olea europea*, *Ceratonia siliqua*, *Myrtus communis*, *Pistaccia spp.*, *Arbutus spp.* et *Erica spp.* Quant aux garrigues, elles correspondent à des arbustes faiblement aromatiques et domorphiques comme *Coridothymus*, *Origanum*, *Salvia*, *Euphorbia*, *Sacopoterium*, *Callitome villosa*, etc.

### COUVERTS FORESTIERS EN MÉDITERRANÉE



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

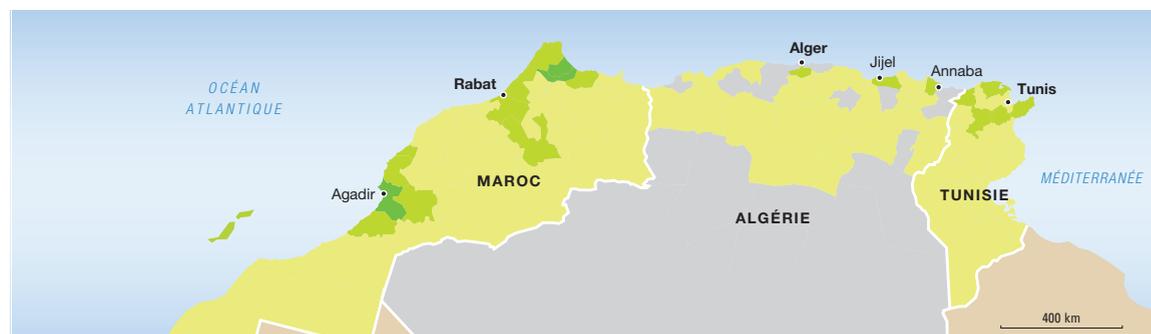
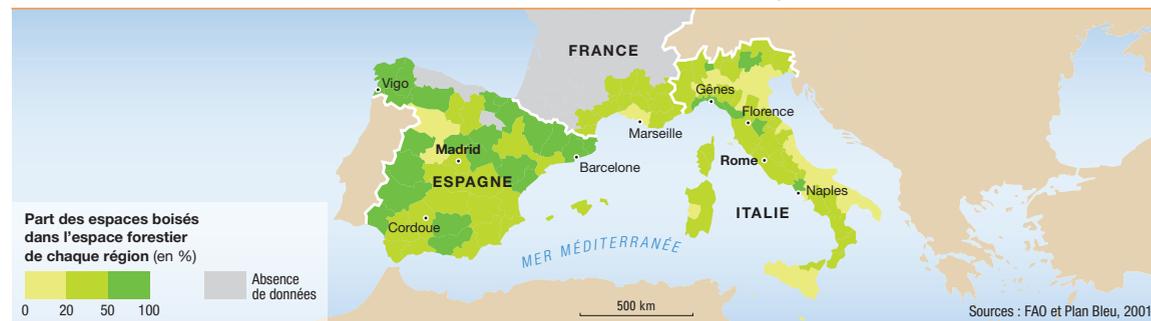
## UTILE ET FRAGILE LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

de l'eau, de biodiversité et d'atténuation du changement climatique par la séquestration du CO<sub>2</sub> et l'amélioration des micro-climats. Ces services sont difficilement chiffrables à l'aune du marché ; ils sont cependant estimés à 65 % de la valeur réellement créée, la production de bois étant d'environ 35 %. Dans certains pays comme la Turquie, la valeur productive de la forêt est bien réelle : près de 15 % de la population nationale et 50 % de la population rurale vivent dans des villages forestiers. Au cours des quinze dernières années, les forêts d'État y ont produit en moyenne 7 millions de m<sup>3</sup> de bois industriel par an.

### UNE DÉFORESTATION GALOPANTE

Malgré la richesse qu'elles fournissent, les forêts font l'objet d'agressions en tous genres, à commencer par la déforestation, notamment sous la pression de l'urbanisation, du développement de l'agriculture et du commerce intensif du bois. Mais ce sont les incendies qui constituent les plus grandes menaces. En dépit d'efforts importants, le phénomène semble se développer dans la région et fragiliser la forêt méditerranéenne. La surface incendiée chaque année au Sud de l'Europe a plus que doublé depuis 1970. L'Espagne, le Portugal et la Grèce sont les plus affectés. Si les causes naturelles telles que la foudre ne doivent pas être négligées, le nombre d'incendies naturels reste faible en comparaison de ceux provoqués par l'homme, volontairement ou involontairement. L'utilisation de l'écobuage par les bergers, quand il est pratiqué sans les précautions nécessaires et en période à hauts risques climatiques, rend les feux forestiers pratiquement inévitables. Beaucoup sont également déclenchés dans un but criminel, en particulier à des fins de promotion immobilière.

**Taux de boisement dans quelques pays du Bassin Méditerranéen, 2009**



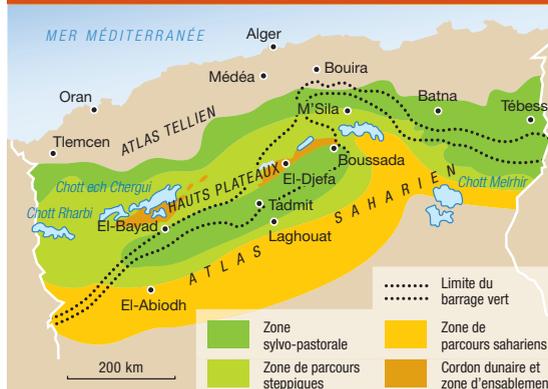
Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

Au rythme actuel, selon les pays, de 2 % à 4 % de disparition par an des surfaces forestières méditerranéennes, théoriquement moins de la moitié des superficies actuelles subsistera dans quelques décennies. Cette déforestation pourrait être d'une intensité variable d'une rive à l'autre. Au Nord, les phénomènes de déprise rurale devraient se confirmer et fournir des aires supplémentaires au reboisement, spontané ou non, en pins d'Alep et pins sylvestres. Mais la biodiversité y gagnera-t-elle pour autant ? Et les essences situées sur les littoraux de façon plus diffuse pourraient disparaître sous les coups d'un tourisme de masse (Espagne, Baléares, Côte d'Azur, Sicile et Crète).

C'est surtout au Sud et à l'Est du bassin que les forêts sont les plus exposées, étant donné la surexploitation des milieux naturels par l'homme et par les troupeaux. Le recul pourrait être accéléré par l'accroissement de la mortalité végétale lié à la récurrence des sécheresses du fait des changements climatiques. Au-delà de la perte de ressources forestières, ce sont aussi des capacités de régulation du cycle de l'eau et de prévention de l'érosion des sols qui pourraient être limitées. Les forêts sont plus que jamais un sujet de préoccupation, et la coopération méditerranéenne en termes de protection contre les incendies devient impérative. L'idée d'une coopération forestière remonte pourtant à 1911 avec la création d'un lieu de concertation, *Silva mediterranea*. Ce comité, qui siège désormais à la FAO, cherche à promouvoir une gestion concertée et durable des espaces forestiers. Dès 1993, *Silva mediterranea* a mis en œuvre un programme d'action forestier méditerranéen qui constitue une référence commune aux programmes forestiers nationaux des pays de la région. Réuni à Rome en 2002, ce comité, conformément au plan d'action du forum des Nations unies sur les forêts, a mis la sauvegarde de la biodiversité forestière au cœur de ses priorités : vaste chantier au vu des menaces qui pèsent sur elle. ■

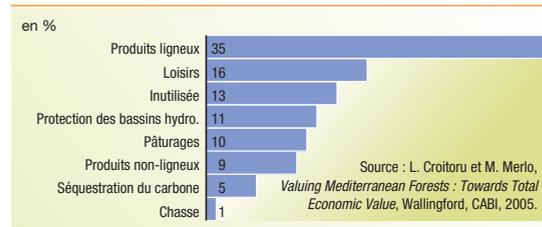
### LE PROJET DU BARRAGE VERT EN ALGÉRIE

L'Algérie a tenté de faire de la forêt et des nombreux services qu'elle rend une réponse à la dévitalisation de régions arides. Ainsi à partir des années 1970 a été lancée l'idée d'établir un vaste cordon forestier encore appelé barrage vert destiné à couvrir une bande de terre s'étalant depuis la frontière avec le Maroc à la frontière avec la Tunisie. Abandonné aux dures heures de la guerre civile, ce projet a repris corps depuis la seconde moitié des années 1990. Il a été intégré au Programme national de développement agricole et rural (PNDAR). Certes les populations ont bénéficié de ces plantations profitant des emplois induits par la reforestation. Mais l'objectif de 3 millions d'hectares plantés n'a pas été atteint, loin s'en faut, puisque le nombre d'arbres plantés est pour l'heure de quelque 120 000 arbres plantés.

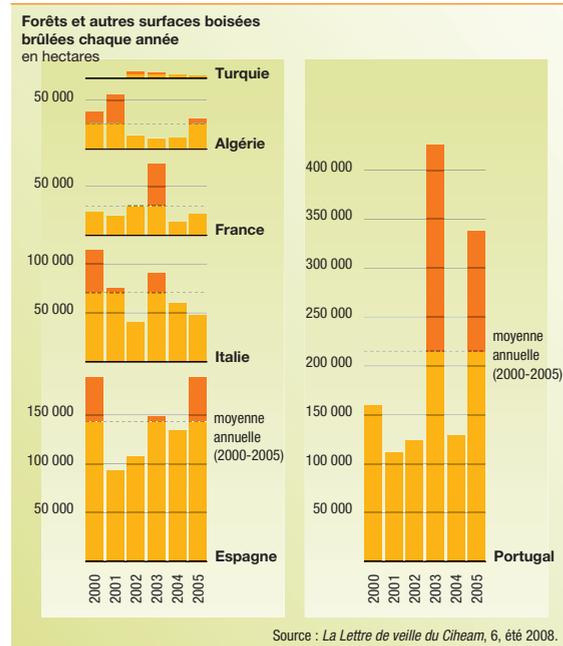


Source : S. Bensaid, « Bilan critique du barrage vert en Algérie », *Sécheresse*, 6 (3), septembre 1995.

### VALEUR ÉCONOMIQUE DES FORÊTS



### INCENDIES DE FORÊTS, 2000-2005





## HOMMES ET PRODUCTIONS

**A**près avoir pratiqué la pêche et la prédation au long de ses déplacements, l'homme nomade a élu domicile en Mésopotamie pour y valoriser la terre. La Méditerranée est l'un des pôles les plus anciens de l'agriculture. C'est là, puis dans l'ensemble méditerranéen, que les paysans ont développé une activité souvent ingénieuse car en bute dans bien des cas au manque de ressources. Les paysans ont vu leur activité évoluer et se transformer au gré des siècles. Mais c'est bien à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle au Nord et du XIX<sup>e</sup> siècle au Sud que l'on peut parler d'une véritable révolution agricole. Révolutions industrielle et agricole se sont alors entretenues l'une l'autre, tandis que certains événements politiques les infléchissaient. Le recul des régimes autocratiques en Europe a ainsi limité les prélèvements sur une paysannerie dès lors en capacité de créer des surplus négociables et donc d'investir ; plus tardivement au Sud, la colonisation puis la décolonisation ont marqué les évolutions de l'agriculture. Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs aux profils les plus divers, d'une rive à l'autre, d'un pays à l'autre et tout simplement d'une exploitation à l'autre, ont commencé (au moins pour une partie d'entre eux) à entrer dans de véritables filières économiques.

La sortie de l'agriculture de subsistance, l'urbanisation et l'émergence de nouveaux modes de vie ont ainsi conduit les agriculteurs à travailler avec de nouveaux acteurs, dont les industries agro-alimentaires et la distribution qui sont devenues des acteurs de poids. L'intégration des agriculteurs à des filières se faisant avec quelque décalage d'une rive à l'autre, il n'est guère étonnant que le visage de ces acteurs varie de part et d'autre du bassin.

Agriculteurs, industriels et distributeurs disposent d'une diversité de productions bien réelle dans cet espace méditerranéen, si singulier sur le plan agro-climatique et depuis longtemps travaillé pour les accueillir dans de bonnes conditions. Les myriades de terrasses, de puits et de canaux sont autant de témoignages de ce travail accumulé. Comme l'histoire de l'agriculture n'a pas fini d'aller vers du nouveau ou du renouveau, d'autres opportunités se présentent aujourd'hui : les productions biologiques, « moteur responsable » pour le futur, sont en partie des retours vers une histoire agronomique riche ; les OGM, pari sur l'avenir, sont des productions, où les inconnues scientifiques demeurent importantes ; les espèces aromatiques et médicinales, héritages d'un passé oublié, se portent à l'assaut de temps prometteurs.

# EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les agriculteurs méditerranéens partagent un héritage millénaire et des conditions climatiques et géographiques propres, caractérisées par la sécheresse, l'ensoleillement et un relief accidenté.

## HISTOIRE

Les premiers agriculteurs sont apparus à la période néolithique ou âge de la pierre polie (10 000 ans av. J.-C.), dans quelques régions du monde : le Proche-Orient, la Chine, le Mexique, les Andes et l'Est des États-Unis. En Méditerranée, le « Croissant fertile », de la Palestine au pied des monts Zagros (entre l'Irak et l'Iran), est le plus ancien foyer au monde d'agriculture (selon les sources, entre 12 000 et 8 500 av. J.-C.) et d'élevage (8 000 av. J.-C.). Il semble que, sous l'effet de plusieurs facteurs, dont la raréfaction des ressources naturelles liée à un changement climatique et l'accroissement démographique, les chasseurs-cueilleurs de la région aient commencé à se sédentariser et à produire des vivres, en domestiquant des plantes et des animaux et en pratiquant l'irrigation. Mais si l'invention de l'agriculture productive irriguée a permis l'essor de grandes civilisations, elle a également favorisé l'asservissement des paysans. En Méditerranée, écrit Fernand Braudel, « chaque fois qu'on passe des terres sèches aux terres irriguées, on passe d'un paysan relativement libre à un paysan esclave ». Ces paysanneries dominées ont perduré plusieurs millénaires et subsistent encore au Sud et à l'Est de la Méditerranée, alors qu'elles ont disparu en quelques décennies sur la rive nord, totalement ou presque par les politiques de modernisation, à partir du milieu du xx<sup>e</sup> siècle.

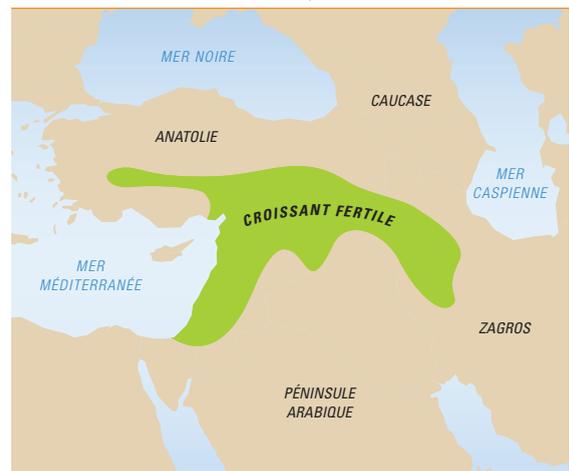
Pendant des siècles, deux sociétés agraires ont coexisté : une société paysanne sédentaire tirant parti de la complémentarité des terroirs, et une société agropastorale itinérante.

Mais au xx<sup>e</sup> siècle, le développement des activités économiques, la privatisation des terres, la sédentarisation et la mise en culture ont entraîné une réorganisation territoriale profonde marquée par la colonisation des riches plaines agricoles, notamment sur le littoral méditerranéen, et l'abandon progressif des arrière-pays et des régions montagneuses. L'empreinte du pastoralisme, donc la mobilité des hommes et des troupeaux, l'utilisation de vastes territoires à usage collectif et la persistance des droits coutumiers qui l'accompagnent, sont néanmoins toujours vivaces au Sud et à l'Est de la Méditerranée.

## DES MILLIONS D'EXPLOITATIONS FAMILIALES

La région méditerranéenne compte quelque 40 millions d'actifs agricoles et environ 17 millions d'exploitations agricoles, dont 70 % sur la rive sud et 44 % dans seulement deux pays, l'Égypte et la Turquie. De par l'histoire, la diversité des écosystèmes, des politiques agricoles et des stratégies de production, ces agriculteurs ont des profils extrêmement variés, au Sud comme au Nord. Les exploitations sont en majorité familiales et ce sont les relations du couple famille-exploitation, leur patrimoine foncier et leur intégration au marché qui les différencient. La famille assure directement la mise en valeur des terres : famille nucléaire sur la rive nord (1,5 actif par exploitation) ; famille élargie au Sud, constituée le plus souvent de deux ou trois ménages (6 à 12 personnes). Le niveau de formation des agriculteurs familiaux du Nord a nettement progressé (en France, un tiers des exploitants ont fait des études secondaires ou supérieures). Au Sud, l'analphabétisme (46 % en Tunisie) est encore important, et la majorité des agriculteurs n'ont pas dépassé le niveau primaire (84 % en Tunisie). Tous les pays méditerranéens ont mené dans la seconde moitié du

## PAYSANS ET AGRICULTEURS, 7000 AV. J.-C.



xx<sup>e</sup> siècle des politiques de modernisation des agricultures, dans un contexte marqué par la fin de la seconde guerre mondiale et l'accès à l'indépendance des pays colonisés. L'objectif était d'intégrer le secteur agricole dans les dynamiques nationales de reconstruction et de développement, et d'accroître l'efficacité des agricultures. L'irrigation et la privatisation des terres furent les instruments privilégiés de ces politiques agricoles.

## DES STRUCTURES FONCIÈRES DÉFAVORABLES À LA MODERNISATION AGRICOLE

Les structures foncières déterminent pour une large part le développement de la production agricole mais aussi de la croissance industrielle et économique. Sans prétendre qu'il y a une taille optimum d'exploitation, la coexistence

de latifundia et de microfundia dans la plupart des pays méditerranéens constitue un obstacle à la productivité de la terre et du travail et à la compétitivité des agricultures.

**Historique des structures agraires.** L'importance des micro-structures est liée à la rareté des ressources et à la forte pression démographique au Sud et à l'Est. Mais c'est aussi la marque d'une longue histoire agraire dominée par un système latifundiaire qui a structuré l'espace productif agricole méditerranéen. Ce système est né sous l'Empire ottoman (de l'Albanie à la Grèce, du Moyen-Orient à l'Égypte, jusqu'à la Tunisie) et dans le royaume ibérique (élargi au Sud de l'Italie et à la Sicile), pour se prolonger aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans les colonies françaises (Maghreb), anglaises (Égypte) et italiennes (Libye). Dans ce système rentier, l'agriculture était organisée en grands domaines qui produisaient pour les marchés d'exportation en utilisant des travailleurs agricoles peu rémunérés. Sa dissolution au XX<sup>e</sup> siècle et la construction d'une agriculture moderne, avec un très fort engagement des États, ont emprunté des voies diverses dans les pays méditerranéens : collectivisations suivies de décollectivisations dans les Balkans, en Algérie et en Tunisie ; réformes agraires radicales et égalitaires en Syrie, en Égypte, en Grèce et en Albanie ; aménagements de grands périmètres irrigués en Turquie, au Maroc et en Tunisie.

Aujourd'hui, ces pays tentent de réorganiser leur agriculture sur la base du modèle qui a permis l'intensification des productions et une forte hausse des productivités dans la plupart des pays industrialisés : l'exploitation familiale individuelle de droit privé, insérée dans l'économie de marché. Toutefois, dans le contexte de la mondialisation des échanges et du désengagement des États, ce modèle

## RÉFORME ET CONTRE-RÉFORME AGRAIRE EN ÉGYPTE

La réforme agraire engagée par le gouvernement de Nasser s'est faite en plusieurs phases avec un constant abaissement du plafond de limitation de la propriété : 200 feddans en 1952, 100 en 1961, 50 en 1969. Beaucoup de propriétaires ayant alors réalisé des partages fictifs entre parents, une proportion non négligeable de la surface agricole échappa à la réforme agraire. Malgré ces détournements, de nombreuses familles reçurent des parcelles, ce qui résolut, au moins en partie, la question des paysans sans terre. En plus de ce plafonnement de la taille des exploitations, l'État égyptien imposa aux propriétaires une réglementation du fermage très favorable aux paysans (baux à vie, loyer modique). Ils furent ainsi dans l'impossibilité d'augmenter le loyer de la terre et les fermiers bénéficièrent de tenures stables pendant presque quatre décennies.

Destinée à accroître la productivité et ainsi à augmenter la production de céréales et des cultures d'exportation capables de financer les importations alimentaires, une contre-réforme agraire fut initiée dès 1992. Pour les continuateurs de l'infitah – le processus de libéralisation lancé par Sadate en 1974 –, il s'agissait de suspendre le blocage des loyers tel qu'il avait été imposé par la réforme agraire de 1952. La réforme prévoyait qu'avec l'augmentation des loyers, les terres se concentreraient entre les mains d'agriculteurs modernes dont les exploitations plus vastes pourraient permettre une intensification de la production afin de créer des surplus de production. Cette contre-réforme s'est traduite par une concentration foncière et l'exclusion de nombreux paysans, avec des effets incertains sur la productivité de l'agriculture.

a des difficultés à se généraliser (manque de capital, de vulgarisation des savoirs et des techniques, d'organisation des filières). Les enclaves latifundiaries se perpétuent : récemment, comme partout dans le monde, des milliers d'hectares de terres agricoles ont été loués à des pays riches cherchant à externaliser leur production agro-alimentaire. En Méditerranée, cette appropriation massive de terres agricoles (2,5 millions d'hectares dans le monde en 2009) concerne le Maroc, l'Algérie, l'Égypte, la Turquie, les acquéreurs étant souvent les pays du Golfe.

**La persistance d'un inégal partage de la terre.** Malgré la mise en œuvre de réformes foncières plus ou moins actives, la terre demeure une ressource très mal partagée en Méditerranée, obérant l'accès d'autres facteurs de production pour les exploitations les plus petites. Le cas de la Tunisie est à ce sujet très révélateur : la proportion des exploitants ayant investi dans chaque classe de taille augmente avec l'accroissement de la taille des exploitations. Même si les petites structures sont encore nombreuses au Nord, elles le sont en proportion plus importante dans les PSEM étant donné la croissance démographique et les possibilités actuellement limitées d'absorption des actifs par les autres secteurs. Il en résulte un morcellement des terres qui constitue un handicap pour la modernisation des agricultures. La Turquie par exemple a une superficie agricole aussi grande que celle de la France ou de l'Espagne, mais la superficie moyenne par exploitation (6 hectares) y est respectivement 8,5 fois et 4 fois plus petite que dans ces deux pays.

L'analyse des structures agricoles de huit pays des deux rives de la Méditerranée (France, Espagne, Grèce, Italie, Turquie, Tunisie, Algérie, Maroc) permet de dégager

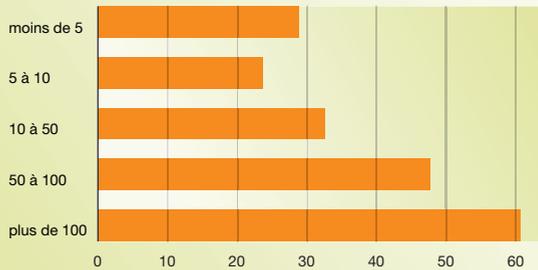
# EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

trois caractéristiques du paysage des structures agricoles méditerranéennes :

- 1) l'importance des petites exploitations (moins de 5 hectares) aussi bien dans des pays de la rive nord que du Sud, notamment en Grèce (76 % des exploitations sur 27 % de la superficie agricole), en Italie (77 % sur 17 %), au Maroc (71 % sur 24 %) et en Turquie (67 % sur 22 %) ;
- 2) la marginalisation des petites exploitations en France (22 % sur 1 % de la superficie agricole) et l'importance des grandes exploitations – plus de 50 hectares – (37 % sur 81 % de la superficie) ;
- 3) une forte concentration foncière en Italie (2 % des exploitants cultivent 39 % de la superficie agricole), en Espagne (10 % sur 70 %), en Tunisie (3 % sur 34 %) et en Algérie (2 % sur 23 %).

## TUNISIE : EXPLOITANTS ET INVESTISSEMENTS

Part des exploitants ayant investi, dans chaque classe en % du total de la classe

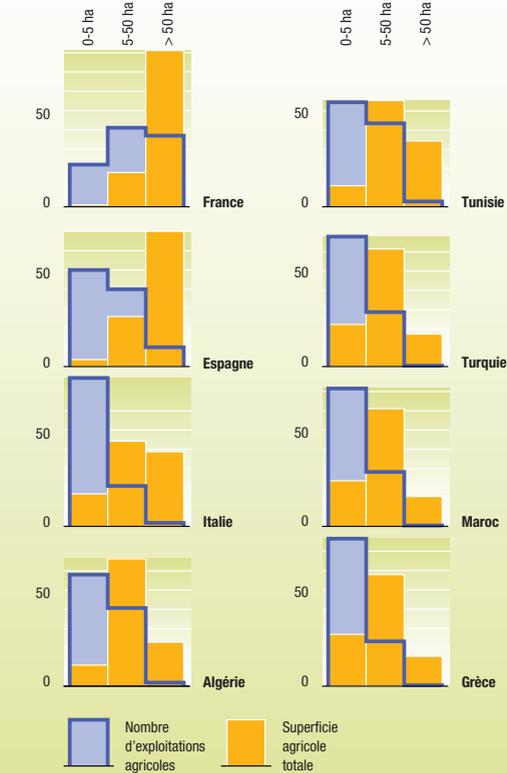


Source : Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques (Tunisie), Enquête sur les structures des exploitations agricoles, 2004-2005.

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, 2005

Part du nombre et de la superficie des petites, moyennes ou grandes exploitations agricoles, 2005  
base 100 = total national



Sources : ministère de l'Agriculture (Tunisie), Enquête sur les structures des exploitations agricoles 1994-1995 ; Medagri 2006 ; ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Algérie), RGA 2001 ; ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes (Maroc), RGA 1996 ; INS (Turquie), RGA 1991.

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## DES STRUCTURES AGRICOLES « À PART » EN FRANCE

La taille moyenne des exploitations françaises est la plus élevée de tout le bassin méditerranéen. Cette caractéristique est à relier notamment aux choix de politique foncière agricole, opérés dès les années 1945 (statut du fermage) par les autorités françaises. Pour rappel, la politique des marchés est surtout de la responsabilité de la politique agricole commune (PAC), tandis que la politique des structures d'exploitations agricoles est dévolue à l'échelon national.

L'objectif de la politique des structures menée en France a été de se doter d'exploitations familiales viables et performantes. Dans ce but, les lois d'orientation de 1960 et 1962 ont notamment prévu d'encourager les plus âgés à arrêter leur activité et de favoriser la mobilité vers des régions à valoriser. Les terres libérées ont été le plus souvent reprises par les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) qui ensuite les alloaient de préférence à des agriculteurs répondant à des critères de modernisation.

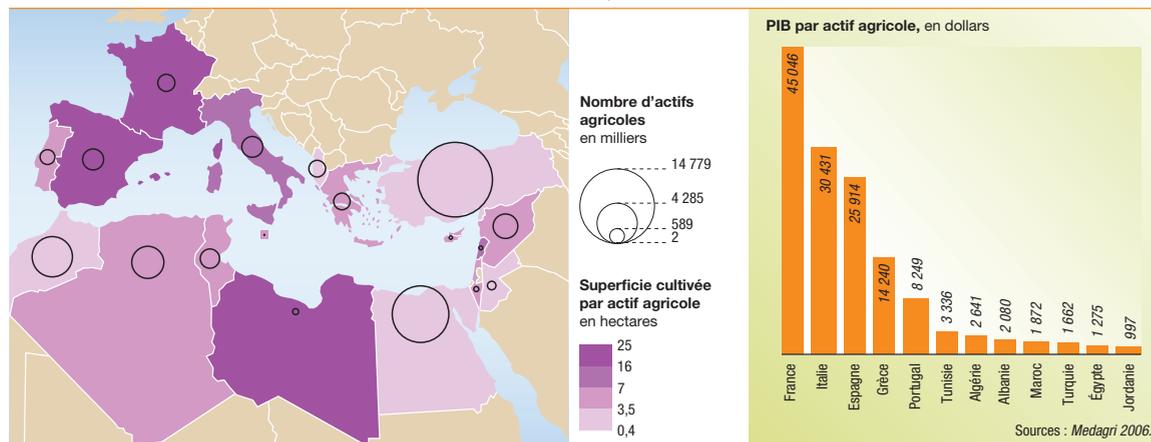
Cet accroissement des surfaces d'exploitation a également été facilité par le développement industriel puis du secteur tertiaire en France. Cette situation a permis l'exode d'une grande partie de la population active agricole vers les secteurs en plein essor. Ce facteur très favorable en Europe a peu joué dans les pays du Sud et de l'Est méditerranéen. Le développement de l'équipement sur ces exploitations en croissance a été financé grâce à un système bancaire propre à l'agriculture. Il va sans dire qu'il a été également encouragé par la PAC dont le système de garantie des prix portait à l'investissement.

**LA « FIN DES PAYSANS » AU NORD ?**

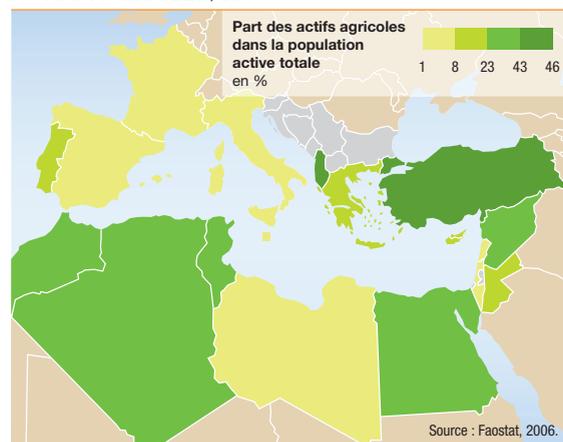
Au Nord-Ouest de la Méditerranée, le développement urbain et l'essor des industries et des services ont entraîné, en absorbant l'exode rural, une modernisation accélérée des agricultures. Soutenues par la politique agricole commune (PAC), intensification et mécanisation ont permis de fortes augmentations de la productivité de la terre et du travail. La productivité du travail est ainsi 10 fois supérieure dans les pays de la rive nord. L'écart de productivité est cependant moins important à l'hectare, du fait du développement des cultures irriguées et de l'intensification en main-d'œuvre au Sud (rapport de 1 à 5). Mesuré à l'aune de la surface cultivée par actif agricole, le différentiel de productivité apparaît là encore très nettement à l'avantage des agriculteurs du Nord (même si la Libye fait figure d'exception au Sud). La modernisation s'est traduite par une concentration foncière, par la spécialisation des systèmes de production et par une forte intégration au marché. En France, le nombre d'exploitations a été divisé par 4 en cinquante ans, tandis que leur taille moyenne augmentait (50 hectares en 2005) ; en Italie, le nombre des exploitations agricoles a été divisé par 2 en trente-cinq ans. Ces transformations ont été accompagnées par un accroissement des terres en fermage (72 % en France) et la diminution de la pluriactivité (15 % en France).

Alors que sont devenus les paysans ? Il ne reste plus beaucoup de producteurs familiaux, vivant et travaillant dans des sociétés villageoises. Plus autonomes par rapport à la collectivité locale, moins dépendants des aléas que connaissent les ressources naturelles, mais plus soumis aux règles du marché, les paysans sont devenus des agriculteurs familiaux (exploitants/entrepreneurs agricoles) qui considèrent la terre avant tout comme un outil de travail. Dans un deuxième temps, la dissociation du couple

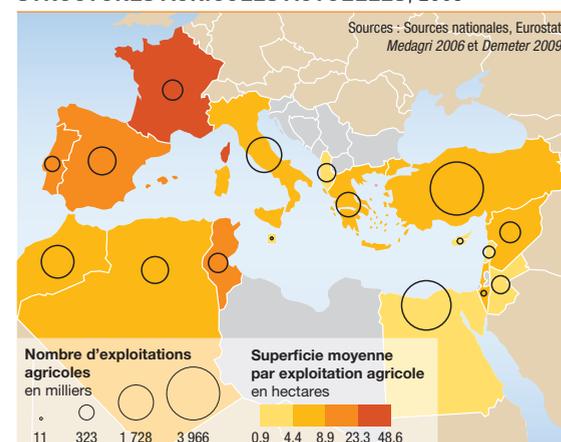
**PRODUCTIVITÉ DES AGRICULTURES MÉDITERRANÉENNES, 2003**



**ACTIFS AGRICOLES, 2004**



**STRUCTURES AGRICOLES ACTUELLES, 2003**



famille-exploitation et l'abandon d'objectifs communs au groupe familial ont entraîné une perte partielle du caractère familial de l'exploitation. L'individualisation des agricultures européennes va croissante même si le lien affectif et culturel à la terre perdure, et que la transmission du patrimoine foncier reste le plus souvent une affaire de famille. Cette prédominance de l'exploitation individuelle moderne est donc récente en Europe occidentale. Elle s'accompagne d'une adaptation des systèmes de production, avec un recours important à la mécanisation et, de plus en plus, aux travailleurs immigrants. Il faut par ailleurs souligner combien les exploitations agricoles régies sous des formes sociétaires diverses ont pris de l'importance : représentant le quart des exploitations agricoles en France, elles détenaient ou géraient en 2005 plus de la moitié de la SAU (superficie moyenne de 100 hectares). Le XXI<sup>e</sup> siècle voit, quant à lui, apparaître de nouveaux agriculteurs qui abandonnent le modèle d'agriculture productiviste pour adopter, en réponse à la demande sociale, des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

### MODERNITÉ ET TRADITION AU SUD ET À L'EST

*A contrario* de ce qui s'est passé au Nord, la population agricole des PSEM continue d'augmenter en valeur absolue. Le nombre des actifs agricoles a augmenté de plus de 7 millions de personnes, augmentation somme toute relative au regard de la croissance démographique globale de la période (+ 160 millions d'individus sur la rive sud entre 1965 et 2005). Mais même si la part des agriculteurs diminue en valeur relative, elle reste élevée dans certains pays. L'augmentation en valeur absolue de la population active agricole pose des questions, dont celle du devenir des multiples petites exploitations. Un dualisme important

régne encore dans ces pays ; très ancien, il puise son origine dans cinq siècles de systèmes latifundiaires et coloniaux et oppose agriculteurs traditionnels et agriculteurs modernes. Les premiers forment une paysannerie importante notamment au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Égypte et en Turquie. Cette agriculture, qui utilise encore des techniques archaïques, est faiblement intégrée au marché et destine une grande partie de sa production à l'autoconsommation. Ces agriculteurs traditionnels, très dépendants du milieu naturel, ont des profils variés : agro-pasteurs et éleveurs des steppes, agriculteurs irrigants des oasis, petits exploitants des régions d'agriculture pluviale. Beaucoup ont recours à la pluri-activité. Mais avec le temps, ces exploitations sont sujettes à un morcellement progressif du fait des règles de transmission qui prévalent dans la plupart des PSEM. Les seconds possèdent en général des exploitations de grande taille et pratiquent une agriculture moderne, intégrée au marché et orientée vers les produits d'exportation. On les trouve principalement dans les périmètres irrigués, et dans les plaines céréalières ou dédiées à l'arboriculture fruitière (oléiculture tunisienne) où ils augmentent les pressions sur les ressources foncières et hydriques. Les écarts de productivité et de revenu agricole entre petites exploitations paysannes et grandes exploitations modernes sont considérables, aussi bien en irrigué (rapport de 1 à 12) qu'en agriculture pluviale (rapport de 1 à 7). En outre, les revenus fluctuent beaucoup en zone pluviale, du fait des aléas climatiques.

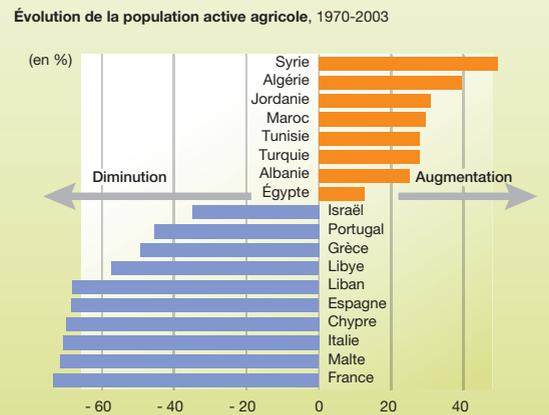
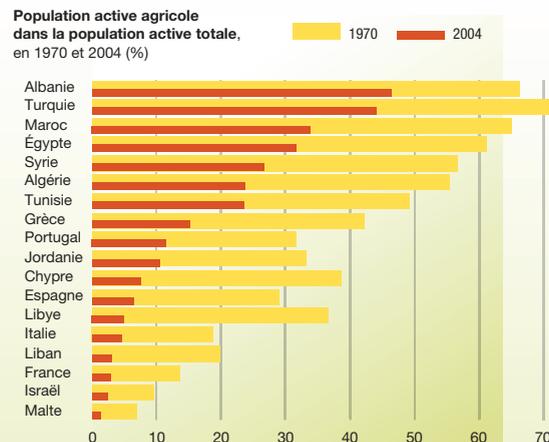
**De la décolonisation à la mondialisation.** Les politiques agricoles ont un temps cherché à atténuer ce dualisme par une intégration des deux secteurs et par la refonte des structures des exploitations agricoles. Dans les années 1960, la

Tunisie a ainsi cherché à regrouper les petites exploitations, *via* la constitution de coopératives de production, autour du noyau formé par les anciennes exploitations coloniales, et à constituer des unités homogènes et modernisées. La même démarche a été menée dans les grands périmètres irrigués publics au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Ces politiques ont abouti à une intégration de plus en plus poussée au marché de l'ensemble des agriculteurs. Mais le dualisme a persisté, voire s'est renforcé, à la faveur des politiques libérales adoptées par la majorité des pays. Si des politiques d'incitation aux investissements en partenariat dans le secteur agricole ont été menées dans la plupart des pays (Tunisie, Maroc, Égypte, etc.), elles ont de fait favorisé le développement de grandes sociétés agricoles à capital international exploitant les terres agricoles par le biais de la location. En Tunisie, où les anciennes terres des colons nationalisées en 1964 ont été mobilisées au service de cette politique, les différentes formes de sociétés agricoles occupent environ 364 000 hectares, soit 6,8 % des terres agricoles (*Enquête sur les structures des exploitations agricoles*, 2005). En outre, les organisations professionnelles et les associations de producteurs, mises à l'avant de la scène comme partenaires de l'administration dans l'encadrement des producteurs, auraient dû faciliter la modernisation des exploitations agricoles (accès aux ressources naturelles et surtout aux intrants, au crédit et au marché). Mais, tant en Égypte, où les organisations de la société civile, de tradition ancienne, sont de plus en plus nombreuses (35 000 en 1990), qu'au Maghreb, où se produit un foisonnement institutionnel (coopératives agricoles, groupements interprofessionnels, associations, etc.), le secteur des petits paysans et des agriculteurs pauvres reste absent de ces structures. Le nouveau plan Maroc vert de

2008, reposant sur deux piliers – agriculture intensive et agriculture vivrière –, semble consacrer de fait ce dualisme. Si ce dernier était finalement insurmontable, comment dès lors faire en sorte que les petites exploitations ne sombrent pas dans une marginalité durable ? Plusieurs réponses peuvent être apportées à cette question cruciale pour le présent et l'avenir des campagnes méditerranéennes, parmi lesquelles le développement rural, la diversification des productions et la reconnaissance de la multifonctionnalité des territoires.

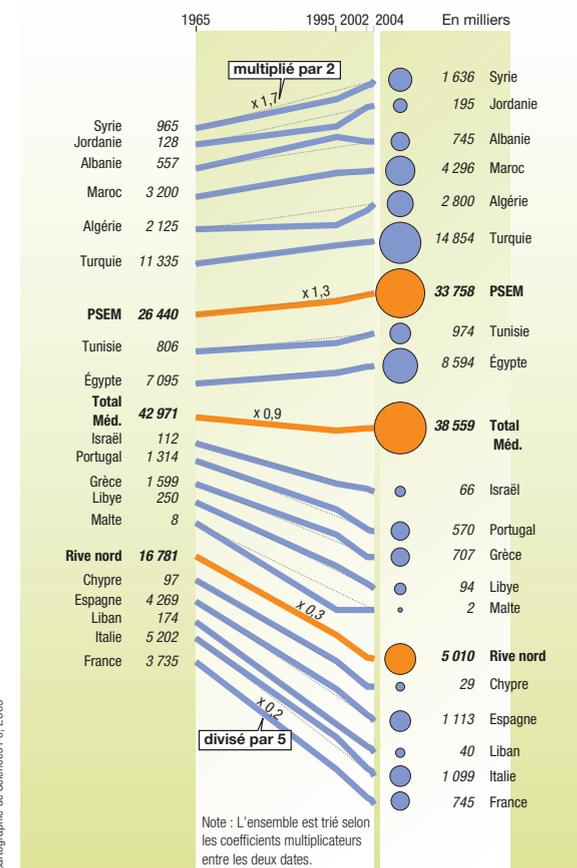
Dans une perspective plus optimiste, soulignons l'existence d'un pôle d'agricultures familiales ayant amorcé un processus de modernisation, marqué par l'agrandissement des structures de production, l'accroissement de la productivité de la terre et du travail, l'insertion dans des filières organisées et l'intégration au marché. Le développement de ce troisième pôle – entre agricultures pauvres, rassemblant des micro-exploitations familiales, et agricultures de firmes, orientées vers les marchés d'exportation – est un enjeu politique majeur qui permettrait de dépasser le dualisme et d'assurer l'avenir des agricultures méditerranéennes. En effet, dans une conjoncture de volatilité des prix et de tension sur les marchés internationaux, ce type d'agriculture semble être le mieux à même de répondre aux objectifs des politiques de sécurité alimentaire que les pays de la région, et notamment ceux de la rive sud, ont mis en place à la suite de la crise de 2007-2008. ■

### POPULATION ACTIVE AGRICOLE



Source : Nos calculs, d'après la FAO.

### ÉVOLUTION DES ACTIFS AGRICOLES, 1965-2004



Source : Faostat, 2006.

# LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

L'industrie agro-alimentaire est en pleine croissance dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM). Que l'on mesure la production en valeur ou le nombre des établissements ou bien les salariés du secteur, l'essor est bien réel depuis trois décennies, marquant un dynamisme évident au Maroc et en Tunisie. De leur côté, les pays méditerranéens de l'Union européenne affichent des indices d'évolution moindres pour le secteur des industries agro-alimentaires (IAA) qui a connu un essor considérable à partir des années 1960, notamment en France et en Italie, du fait de l'accroissement important des productions agricoles. C'est surtout en termes d'emplois que le secteur plafonne dans les pays européens de la Méditerranée. En phase de consolidation, il se distingue considérablement en termes de structures de celui des PSEM : le secteur des IAA y est moderne et riche en moyennes et grandes entreprises. Parmi celles-ci, certaines sont devenues de véritables fleurons industriels à forte dimension internationale.

## LES VISAGES DES IAA DANS LES PSEM

Beaucoup d'éléments soulignent le retard des IAA dans les PSEM. Signalons, en premier lieu, le poids du secteur de la première transformation qui intègre de la matière brute : c'est le cas de la production d'aliments du bétail, de la fabrication des semences, du raffinage du sucre, de la transformation des céréales, de la production des huiles végétales ainsi que de l'industrie laitière avec la production de beurre et de poudre. La seconde transformation utilisant de la matière brute déjà transformée est en revanche pénalisée par le niveau de pouvoir d'achat dans les PSEM qui limite les débouchés pour des produits à plus haute valeur ajoutée. La croissance encourageante de la production des IAA cache

d'ailleurs mal une structure atomisée du secteur auquel font défaut les unités moyennes, à la différence des pays du Nord. Noyau d'une concurrence saine, les entreprises comprenant de 10 à 250 salariés manquent dans la plupart des PSEM. Malgré les politiques de mise à niveau appliquées dans la quasi-totalité des pays de la Méditerranée, la domination des micro-entreprises perdure, sauf en Turquie et au Maroc où leur part représente moins de 60 % de l'industrie agro-alimentaire. Elles contribuent, il est vrai, à garantir la sécurité alimentaire pour les couches de population à revenu modeste qui trouvent là des produits moins onéreux en même temps que des emplois. Cependant, alors qu'elles sont peu rentables et dépourvues des ressources propres nécessaires pour innover, les micro-entreprises ne bénéficient guère des politiques publiques d'investissement et sont de plus en plus poussées à la marge.

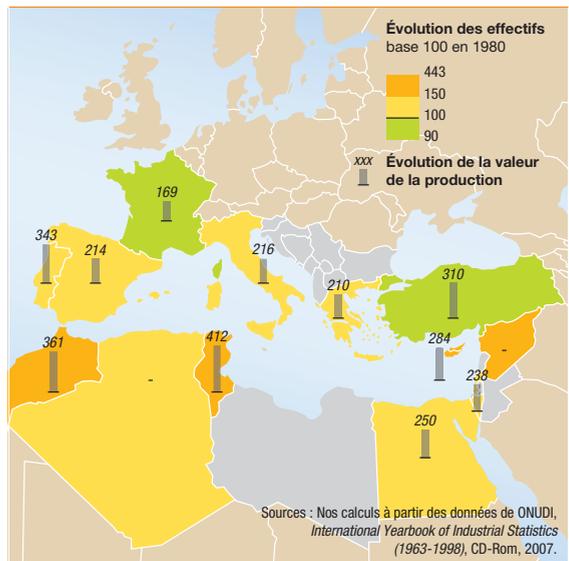
Dans le secteur réduit des grandes entreprises, le secteur public des IAA reste important malgré les privatisations. Il continue à jouer un rôle d'investisseur actif, dans l'agriculture ou la transformation alimentaire. Sa présence est encore forte dans les grands complexes agro-industriels en Algérie, en Égypte, en Jordanie et en Turquie, notamment dans l'industrie du tabac, les sucreries, la trituration des oléagineux et l'extraction des corps gras. Cette situation était la règle jusqu'à une période récente dans les pays de l'Europe du Sud où l'État a joué un rôle d'investisseur industriel à côté du capital privé, surtout dans le secteur du tabac. Également très présents aux côtés de l'État, les conglomérats, le plus souvent familiaux, comme ONA (Omnium nord-africain) au Maroc, Ghabbour et Orascom en Égypte, Sabanci en Turquie, Cevital en Algérie, ont investi dans l'industrie agro-alimentaire parfois en s'associant à de grands groupes internationaux (en Égypte et en Turquie par exemple).

## UNE INTERNATIONALISATION LENTE ET CIRCONSCRITE

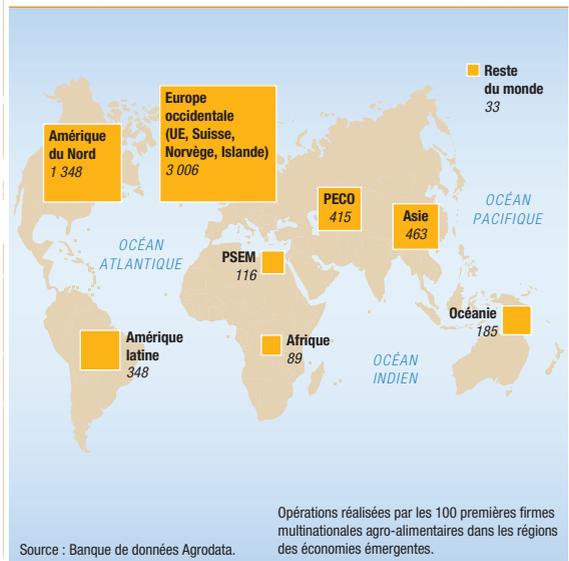
La structure atomisée et dispersée de l'industrie explique en partie la faiblesse des investissements étrangers réalisés par les plus grandes firmes multinationales agro-industrielles (FMNA) dans la région. Préoccupées par les risques et les incertitudes liés à leurs investissements dans le pays d'accueil, les FMNA préfèrent investir dans des structures déjà existantes, plutôt que de créer des filiales *ex nihilo*, et diriger leurs capitaux vers des régions du monde où la présence des mégapoles ainsi que le niveau de consommation offrent des marchés plus attractifs pour leurs produits transformés.

Entre 1987 et 2006, ce sont la Turquie, Israël et l'Égypte qui ont attiré le plus d'IDE en provenance des 100 premières FMNA. Au-delà du top 100, l'Algérie et le Maroc ont suscité ces dernières années l'intérêt de nombreux investisseurs européens, en particulier français. Le secteur brassicole, l'industrie laitière et la transformation des céréales, davantage tournés vers le marché domestique, sont les secteurs les plus attractifs. Cependant, la transformation des fruits et légumes ou encore la production d'huile d'olive dont les activités sont davantage vouées à l'exportation, intéressent également les investisseurs européens. De leur côté, les entreprises locales ont intérêt à développer des stratégies de rapprochement avec les pays européens notamment en vue de l'exportation. En s'intégrant à la chaîne d'approvisionnement des enseignes des firmes agrotertiaires multinationales, telles que Carrefour, les filières agro-alimentaires des conglomérats industriels des PSEM peuvent ainsi exporter leurs produits vers les marchés de l'Union européenne en contournant certaines barrières non tarifaires. ■

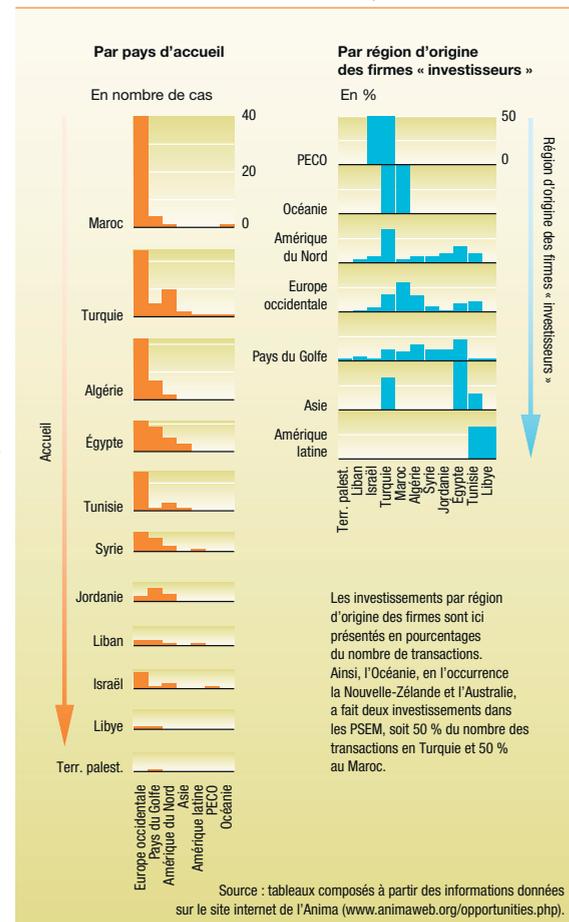
### ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, 2005



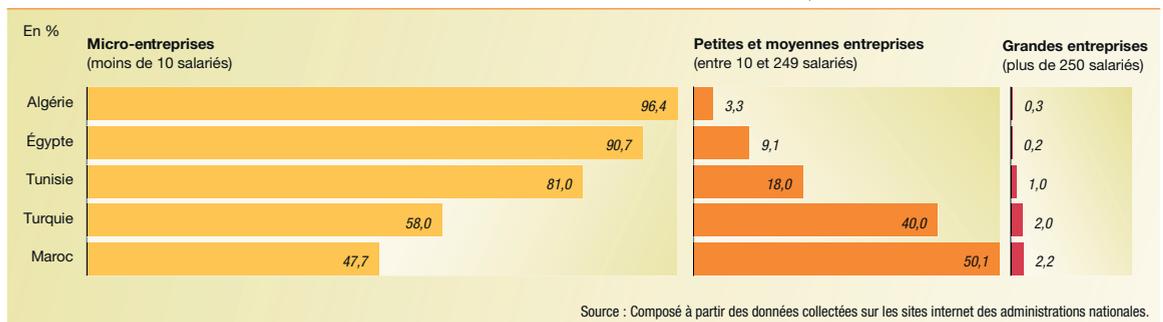
### FUSIONS, ACQUISITIONS ET PARTENARIATS, 1987-2006



### INVESTISSEMENTS ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES, 2003-2009



### LE TISSU DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE DES PAYS DU SUD ET DE L'EST, 2007



# LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

Dans une économie de marché, la distribution est un lien essentiel entre producteurs et consommateurs. Elle fournit un accès facilité aux consommateurs, donne des informations sur les produits et les prix, sans compter qu'elle tend à devenir un secteur économique important (création d'emplois et création de valeur ajoutée) au fur et à mesure que l'économie se développe.

## L'ESSOR DE LA DISTRIBUTION MODERNE

La distribution des produits alimentaires connaît une formidable révolution dans le monde. Jadis assurée par des détaillants locaux de faible taille, elle s'est concentrée avec l'émergence des grandes enseignes. La disponibilité des capitaux, les investissements directs à l'étranger, l'amélioration des technologies de la logistique d'approvisionnement et de l'information sont autant de facteurs qui, du côté de l'offre, assurent l'essor de la grande distribution. De leur côté, l'urbanisation, l'accroissement des revenus moyens, le changement de la structure de la population active et les politiques économiques et sociales qui agissent sur le revenu constituent les principaux déterminants de la demande de grandes enseignes.

La Méditerranée n'échappe pas à cette évolution malgré les grandes différences entre les deux rives, une corrélation entre revenu par habitant et développement de la distribution moderne existant de fait. Ainsi, le phénomène de concentration est plus marqué au Nord. Avec un peu de décalage par rapport à la France et à l'Italie, le Portugal et l'Espagne connaissent un fort mouvement de concentration : au Portugal, la part de marché des hyper- et supermarchés dans les systèmes de distribution s'est accrue de 25 % entre 2001 et 2005. En Espagne, la croissance de la grande distribution a augmenté de 60 % entre 2000 et 2004. Dans les PSEM, des contraintes culturelles, économiques et administratives ont limité le développement

de ce type de distribution. On observe cependant une corrélation positive entre l'importance des IDE et le développement des grandes surfaces.

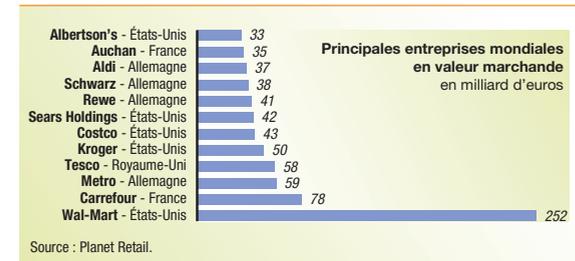
Parallèlement à ce mouvement de concentration, on assiste effectivement à un processus d'internationalisation sous l'influence des firmes multinationales de la distribution dont certains proviennent de la rive nord et plus largement de l'Europe. Pour tisser leur toile, ces acteurs en quête de nouveaux marchés utilisent des stratégies de conquête dont les principales sont les acquisitions directes, les franchises et les *joint-venture* avec des partenaires locaux. Cette internationalisation affecte spécialement les PSEM parce que l'absence ou la faiblesse de groupes nationaux capables de structurer la grande distribution conduit ces pays à accueillir des enseignes internationales, surtout européennes. La Turquie, forte de sa nombreuse population et de son essor économique, est le pays qui attire de loin le plus d'IDE dans le domaine de la distribution.

## LE RISQUE D'EXCLUSION AU SUD

Ce développement de la grande distribution s'accompagne d'une concurrence entre firmes qui les pousse à innover dans des stratégies de diversification de produits et de marketing, allant du « *no-price competition* », autrement dit de tout élément – autre que le prix – donnant au produit un avantage compétitif (qualité, service, etc.), aux systèmes de fidélité (*store loyalty*). Dans ce dernier domaine, le développement des marques de distributeur fait partie des stratégies largement mises en œuvre.

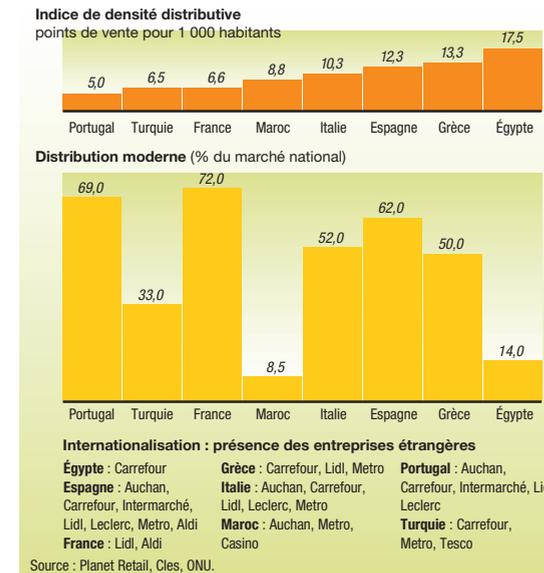
Même avec moins de 10 % des ventes alimentaires dans les PSEM, la poussée de la grande distribution bouscule les pratiques des industries agro-alimentaires (IAA) qui veulent être présentes en grande surface. Exigeante en normes, en suivi du produit tout au long de la filière (traçabilité), en logistique et

## LES GRANDES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION, 2006



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## STRUCTURE DE LA DISTRIBUTION ET FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES, 2006



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

approvisionnements, sûrs, réguliers et volumineux, la grande distribution alimentaire exige des IAA une organisation, et beaucoup de ressources humaines et financières. Seuls des producteurs organisés peuvent répondre à de telles exigences sans concéder trop de valeur ajoutée ; non organisés en structures fortes, ils risquent d'être marginalisés. En imposant des normes drastiques de qualité pour le référencement des produits, la grande distribution pourrait exclure de fait nombres de produits fabriqués par les paysanneries autochtones au profit des produits fabriqués dans les pays plus développés. Si le développement de la grande distribution est le signe de l'émergence d'une classe urbanisée moyenne, il n'est donc pas forcément le gage d'un développement local de l'agriculture.

### LE RENOUVEAU DES FILIÈRES COURTES

Parallèlement, et assez souvent en réaction au développement de la grande distribution, des filières de ventes plus courtes s'organisent parce qu'elles offrent certains avantages : une meilleure rémunération du producteur, une valorisation du territoire, une réduction des dépenses énergétiques, un respect des saisons et donc une meilleure garantie de fraîcheur, etc. L'Italie connaît ainsi un fort développement de ce type de distribution. Les productions les plus concernées par ces ventes directes sont en ordre décroissant le vin, les fruits et légumes, l'huile d'olive et les fromages. Pour le vin, 35 % des exploitations vendent leur production, au moins partiellement, en vente directe. Mais ceci est moins nouveau que pour d'autres secteurs comme les fruits et légumes ou bien les fromages pour lesquels l'on voit augmenter le nombre d'exploitations qui y recourent. La catégorie « vente directe » recouvre en fait plusieurs formes de vente, depuis la vente à la ferme en passant par les foires et les dépôts en magasins. Toutefois, c'est bien la vente à domicile qui prévaut de loin. ■

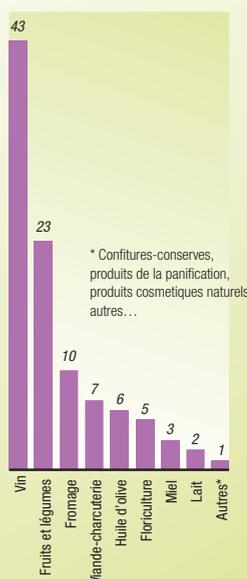
### LES PRODUITS À MARQUE DU DISTRIBUTEUR, 2007



**Évolution des exploitations agricoles avec vente directe en Italie, 2001-2008**  
(base 100 en 2001)



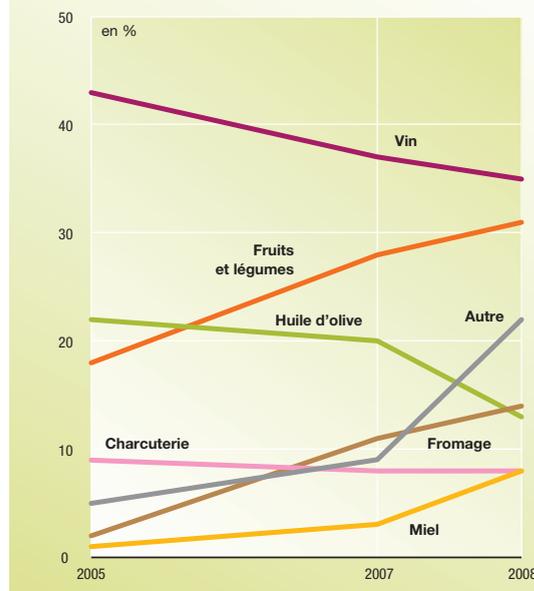
**Part de la valeur ajoutée par produit dans la valeur des ventes directes en Italie 2008 (en %)**



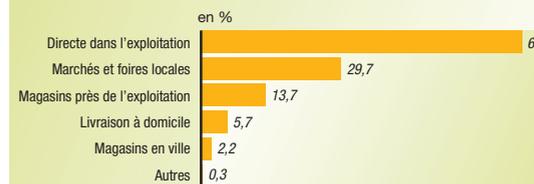
Source : AGRI 2000, Osservatorio Internazionale sulla vendita diretta 2008.

### LA VENTE DIRECTE : LE CAS DE L'ITALIE

**Évolution des exploitation agricoles pratiquant la vente directe par type de produit en 2001-2008**



**Exploitations pratiquant la vente directe, par lieu de vente en 2008**



Source : AGRI 2000, Osservatorio internazionale sulla vendita diretta 2008.

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

# DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES TRÈS MÉDITERRANÉENNES

**A**u cœur des agricultures méditerranéennes depuis des siècles, l'olivier, le blé et la vigne restent les piliers essentiels des économies agricoles du bassin méditerranéen, au même titre que les fruits et légumes.

## LA CULTURE MILLÉNAIRE DE L'OLIVE ET DE SON HUILE

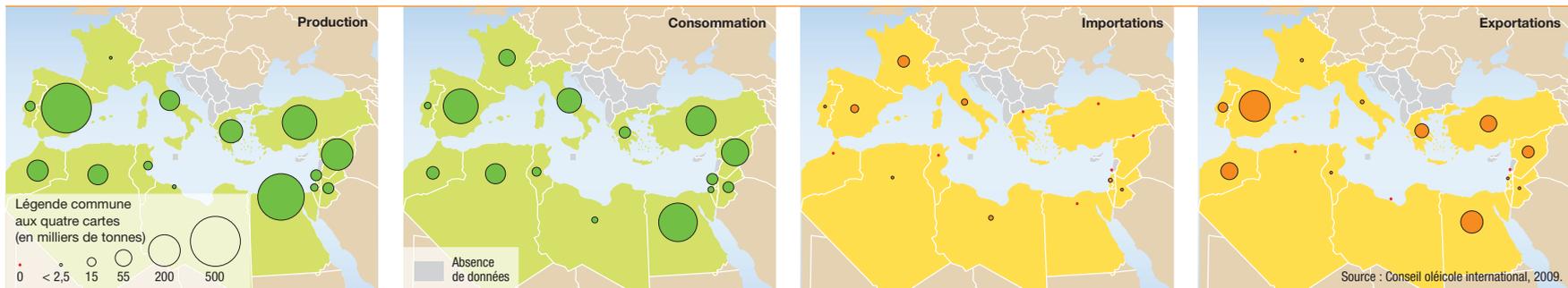
L'olivier est l'arbre emblématique de la Méditerranée tant il est lié à son climat et à son histoire. Il s'est répandu dans la région à la faveur de l'établissement progressif du climat méditerranéen, 10 000 ans environ avant notre ère. Sa domestication aurait eu lieu dans la Syrie actuelle ; son extension a été favorisée par les Phéniciens en Afrique du Nord puis par les Grecs en Méditerranée septentrionale, notamment en Provence et en Italie. Les Romains l'ont généralisé par la suite, chaque territoire conquis devant cultiver l'olivier et la vigne. Durant la période impériale, on assiste même à une véritable spécialisation oléicole de certaines provinces comme la Bétique (l'Andalousie), l'Afrique (la Tunisie) et l'Apoulie (les Pouilles). Après de nombreux siècles marqués par une variation de la surface oléicole, au gré du développement des échanges d'huile d'olive notamment, l'oléiculture connaît une nouvelle extension à l'époque contemporaine, surtout au Nord du bassin méditerranéen (Andalousie, Castille, Pouilles et Péloponnèse), liée à l'accroissement démographique, à l'essor important des échanges commerciaux et de l'industrie, et au développement des infrastructures de transport. À partir des années 1960, l'oléiculture se développe en Syrie, au Maroc et en Tunisie, tandis que certaines régions septentrionales (Castille, Èbre) procèdent à des arrachages, compte tenu d'une perte de compétitivité liée aux coûts élevés de la collecte.

L'olivier est aujourd'hui cultivé dans le monde entier, en Chine, en Australie, aux États-Unis, en Argentine ou en Afrique du Sud, car ses bienfaits alimentaires et sanitaires sont avérés. Cependant, l'aire méditerranéenne concentre encore l'essentiel des oliveraies mondiales. Les conditions agro-climatiques en font une zone de prédilection avec un climat chaud, une forte luminosité ainsi que des sols légers et caillouteux, qui conviennent aux qualités physiologiques et anatomiques de l'olivier, à savoir la taille importante des racines, un revêtement foliaire et un sommeil végétatif au cours de l'été. Par contre, sa crainte du froid – il gèle entre -10 °C et -13 °C – réduit son adaptation aux régions les plus septentrionales du bassin, de même que sa non-résistance à une trop grande aridité l'exclut des zones désertiques du Proche-Orient ou du Sahara. La superficie oléicole, très importante dans la région puisqu'elle atteint quelque 8 millions d'hectares, est principalement dévolue à la production d'huile d'olive, plus rémunératrice que la production d'olives de table dont la récolte se fait encore à la main, freinant son développement. Avec 2,3 millions d'hectares, l'Espagne, où l'Andalousie représente à elle seule environ 60 % de la superficie oléicole nationale, occupe la première place dans le bassin mais aussi à l'échelle mondiale. Elle est suivie de la Tunisie, avec plus de 1,6 million d'hectares dont plus de la moitié se trouve sur un territoire allant de Sousse au sud de Sfax. Vient ensuite l'Italie où les Pouilles, la Sicile et la région Calabre assurent environ 60 % de la surface oléicole. Ce phénomène de concentration régionale de l'oléiculture s'observe également en Grèce, quatrième pays du bassin en termes de surface : le Péloponnèse et la Crète représentent 60 % de la superficie oléicole du pays. Parmi les PSEM, la Turquie est le premier producteur avec plus de 70 % de la surface qui est cultivée sur la façade égéenne. Elle est suivie

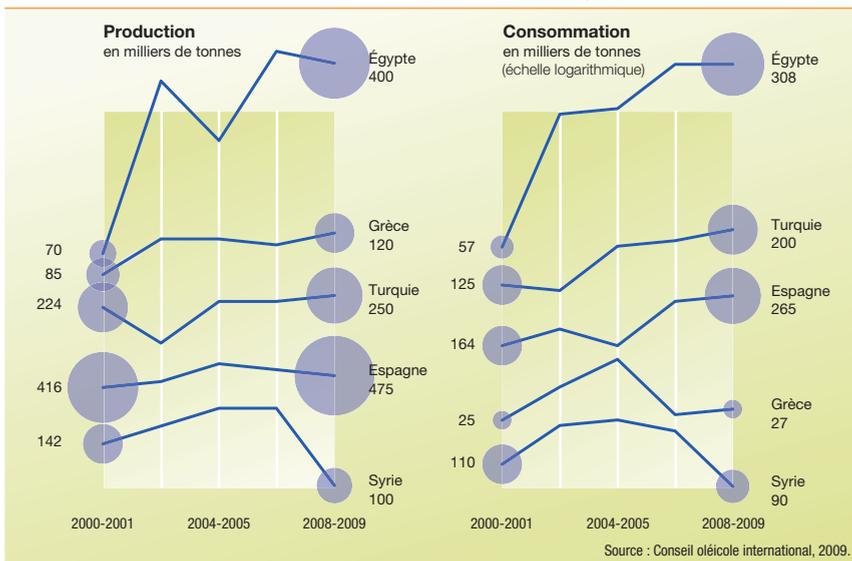
de la Syrie, où l'oléiculture est très présente dans la région d'Alep et le long de la côte méditerranéenne.

**La production concentrée et locale d'olives de table.** L'Espagne, l'Égypte, la Turquie, la Syrie et la Grèce sont les premiers pays producteurs d'olives de table du pourtour méditerranéen puisqu'ils assurent à eux cinq près des trois quarts de la production mondiale. Il faut souligner l'évolution remarquable de l'Égypte (+ 500 % entre 2000 et 2008), fruit d'une volonté politique affirmée : création d'infrastructures de base dans les zones en développement (routes, électrification...), vente de terrains aux oléiculteurs à bas prix, exemption d'impôts pour les oléiculteurs, assistance technique aux exploitations, etc. La Syrie a en revanche connu une baisse de production de près de 30 % sur la même période, liée semble-t-il à un contexte climatique défavorable. La production s'est également accrue entre 2000 et 2008 dans les pays du Maghreb, au Portugal et dans les Territoires palestiniens, mais les volumes offerts demeurent modestes. La production méditerranéenne d'olives est majoritairement destinée à la consommation locale puisque les populations en font un élément important de leur alimentation : si la proportion d'olives exportées est importante au Portugal et au Maroc, elle est faible dans tous les autres pays, y compris parmi les grands producteurs, comme l'Espagne qui n'en exporte que 38 % environ. L'Égypte est aujourd'hui le plus gros consommateur d'olives de table de la région, en volumes consommés, mais n'occupe que le troisième rang derrière la Turquie et la Grèce, en volume par habitant, bien que sa consommation ait triplé de 1992 à 2005. La consommation par habitant est restée stable en Algérie, en Jordanie, en Tunisie, en Turquie, en Espagne, en France, en Grèce et en Italie. Elle a connu une tendance à la baisse dans certains pays : entre 1992 et 2005, la consommation

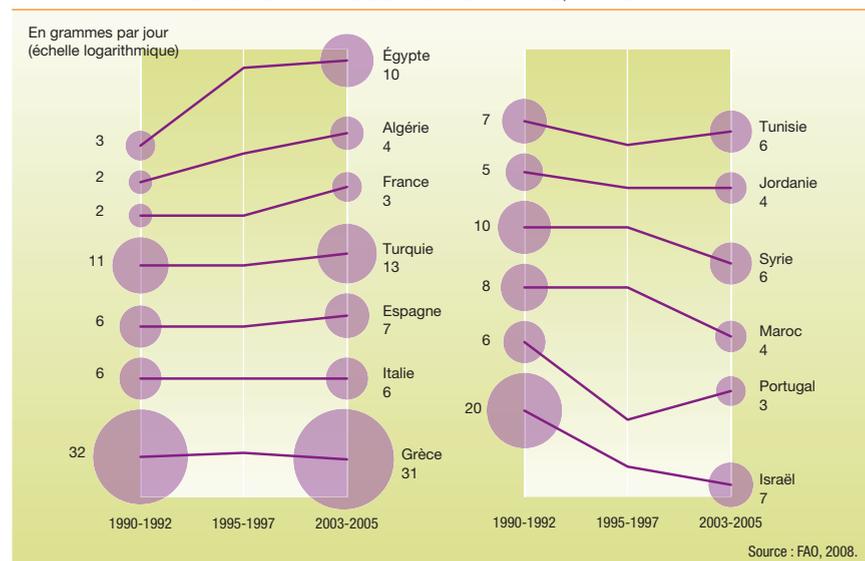
**PRODUCTION ET ÉCHANGES DES OLIVES DE TABLE DANS LA ZONE MÉDITERRANÉENNE, 2007**



**PRODUCTION ET CONSOMMATION DES OLIVES DE TABLE, 2000-2009**



**CONSOMMATION D'OLIVES DE TABLE PAR PERSONNE, 1990-2005**



## DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES TRÈS MÉDITERRANÉENNES

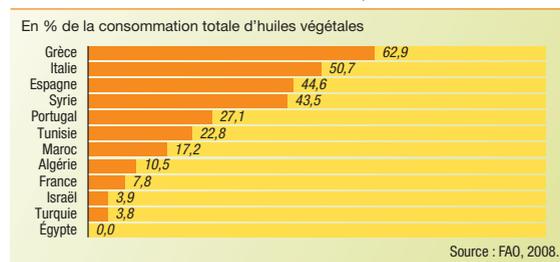
d'un Israélien a été divisée par trois, celle d'un Syrien, d'un Marocain et d'un Portugais a chuté de moitié du fait de l'urbanisation des modes de vie, la consommation d'olive étant plutôt fondée sur la production familiale.

**Les atouts de l'huile dans la concurrence mondiale.** L'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Tunisie et la Syrie sont par ordre décroissant les plus grands producteurs d'huile d'olive de l'aire méditerranéenne mais aussi du monde, puisqu'ils concentrent 88,5 % de la production mondiale, l'Espagne en assurant près de la moitié. Les deux plus grands pays producteurs (l'Espagne et l'Italie) ont enregistré une augmentation soutenue de la production de 2000 à 2008. Outre la progression de leur surface oléicole, favorisée par les aides communautaires et l'augmentation des prix de l'huile d'olive, on assiste à une augmentation de la productivité, liée en partie au soutien communautaire encourageant l'investissement. L'amélioration des rendements par hectare tient en effet à la meilleure maîtrise de l'itinéraire technique de la culture, au remplacement d'arbres anciens par des nouveaux et à l'augmentation des surfaces sous irrigation. La production des autres pays est restée relativement stable. Seule la Tunisie voit sa production augmenter de façon notable.

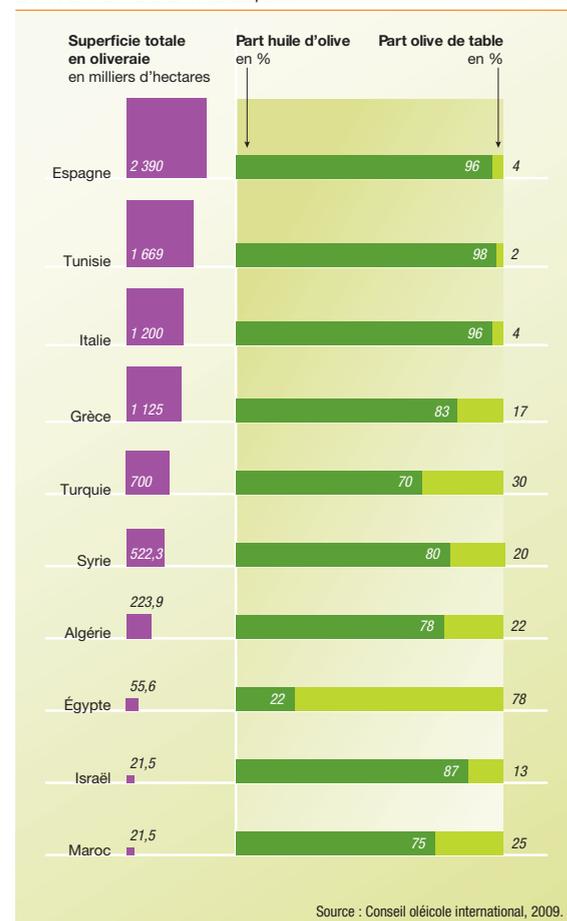
La majorité de l'huile d'olive produite dans la région est destinée au marché local. L'Italie, l'Espagne et la Tunisie ont la capacité d'exporter. Ce sont les deux plus grands pays producteurs, l'Italie et l'Espagne, qui importent le plus d'huile, en partie parce qu'ils réexportent cette huile importée. L'Italie par exemple importe en vrac une partie de l'huile tunisienne pour la revendre avec une plus-value plus forte. Mais si l'Espagne et l'Italie importent, c'est également du fait de leur grande consommation. La consommation par habitant d'huiles végétales a diminué entre 1990 et 2005 en

Algérie, en Égypte, en Grèce et au Portugal, tandis qu'elle a augmenté en France, en Israël, en Italie, en Syrie, en Tunisie et en Turquie, et demeure stable en Espagne et au Maroc. Dans ce panorama contrasté, la consommation d'huile d'olive par habitant a augmenté partout à l'exception de la Grèce où elle a diminué et de l'Algérie, de l'Espagne, du Maroc et de la Turquie où elle a stagné. Toutefois, la part de l'huile d'olive dans la consommation totale d'huiles végétales par les Méditerranéens reste faible. Elle avoisine les 50 % dans seulement quatre pays (Grèce, Espagne, Italie, et Syrie). Et la consommation des Français reste très faible comparée à celle des autres huiles, malgré des campagnes de promotion ; on note même l'absence totale de ce produit dans le régime alimentaire des Égyptiens qui consomment pourtant beaucoup dans la région sont l'huile de tournesol, l'huile de colza et l'huile de soja. On peut accuser la moindre compétitivité-prix de l'huile d'olive, qui s'explique notamment par le coût important de la main-d'œuvre au moment des récoltes. Cette faible compétitivité-prix oblige la profession oléicole à mettre en avant les qualités nutritionnelles de l'huile d'olive et les terroirs dont elle est issue.

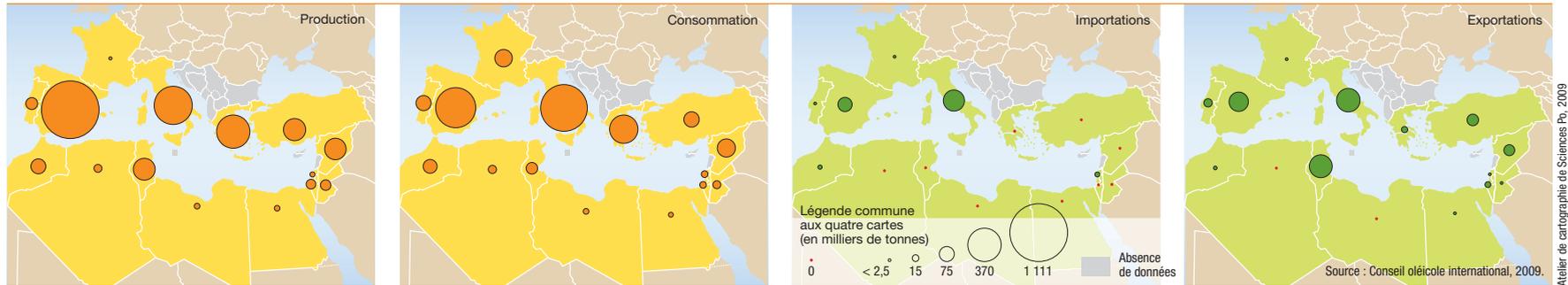
### CONSOMMATION D'HUILE D'OLIVE, 2005



### SUPERFICIES ALLOUÉES À L'HUILE D'OLIVE ET À L'OLIVE DE TABLE, 2005

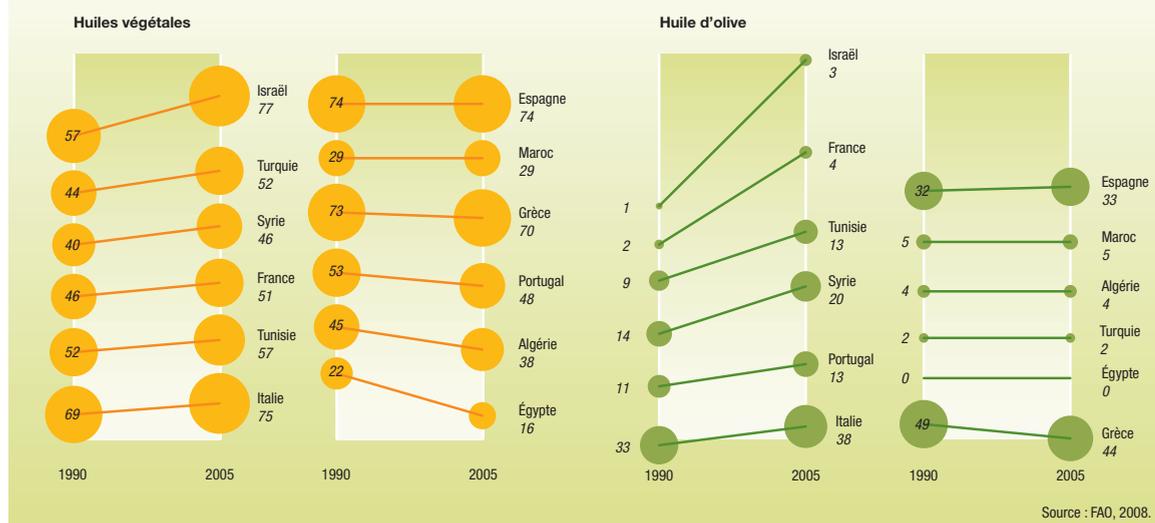


### PRODUCTION ET ÉCHANGES D'HUILE D'OLIVE DANS LA ZONE MÉDITERRANÉENNE, 2007



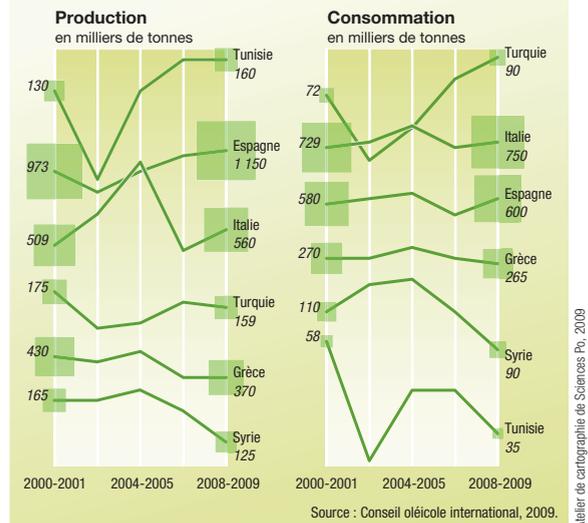
### ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'HUILES VÉGÉTALES ET D'HUILE D'OLIVE, 1990-2005

En grammes par personnes et par jour (échelle logarithmique)



### PRODUCTION ET CONSOMMATION D'HUILE D'OLIVE

Principaux pays producteurs (échelle logarithmique)



### EMBLÉMATIQUES VINS ET VIGNOBLES

Sur le plan géographique, la vigne (*vitis vinifera*) est associée à la Méditerranée au même titre que les céréales et l'olivier. Comme pour ces deux cultures symboliques de la Méditerranée, la conquête de l'espace méditerranéen par la viticulture est liée à la domination de certaines civilisations. Venue du Caucase, la culture de la vigne a été répandue dans le bassin par les Phéniciens mais surtout par les Grecs qui firent de l'amphore de vin un moyen d'échange pour leur commerce. Après la Grèce, qui a été définie comme une civilisation de la vigne, le long voyage de cette culture s'est ensuite poursuivi, malgré des périodes de reflux. Parmi les périodes d'extension, on peut retenir l'époque romaine, durant laquelle elle a été implantée en Gaule, notamment pour les besoins en vin des légions, mais également pour faire de cette boisson un moyen d'échange dans le commerce des esclaves et des marchandises. Au Moyen Âge, les monastères en Europe ont favorisé l'encépagement au Nord ainsi que le développement de techniques viti-vinicoles, tandis qu'avec l'expansion de l'islam, la vigne vouée au raisin de cuve a eu tendance à diminuer. Avec l'industrialisation des rives nord de la Méditerranée et le développement des chemins de fer, la production de vin a basculé des régions de consommation, comme le Bassin parisien, aux régions méditerranéennes françaises, ainsi que vers un Maghreb alors colonisé ou sous protectorat au point que le vignoble algérien a représenté le tiers de la production française.

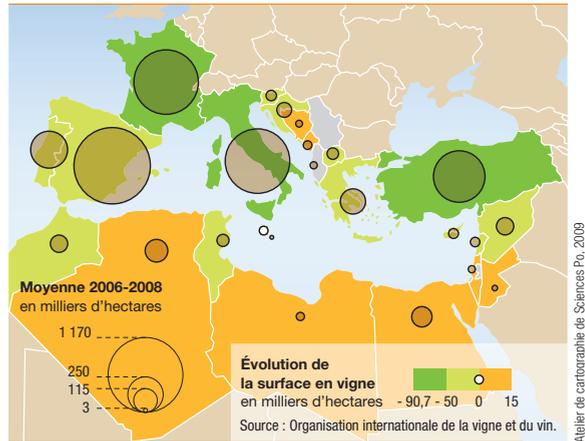
Ainsi, les vins à fort degré alcoolique importés d'Algérie, dits « vins médecins », ont permis aux négociants d'offrir par coupage avec les petits degrés produits dans le sud de la France, pendant plus d'un siècle, le vin de table des travailleurs de force des concentrations urbaines et des mines. Avec la diminution du travail physique et l'évolution des habitudes

alimentaires, la consommation de ces « vins de peine » s'est écroulée lors des Trente Glorieuses créant une importante distorsion entre la production et la consommation de vin. La communauté européenne a alors mené d'importantes mesures structurelles pour diminuer la production de vin et développer des produits mieux adaptés aux nouveaux marchés. Les vins à indication géographique se sont alors globalement substitués aux vins dits de table, marquant la fin de la complémentarité des vignobles des deux rives de la Méditerranée.

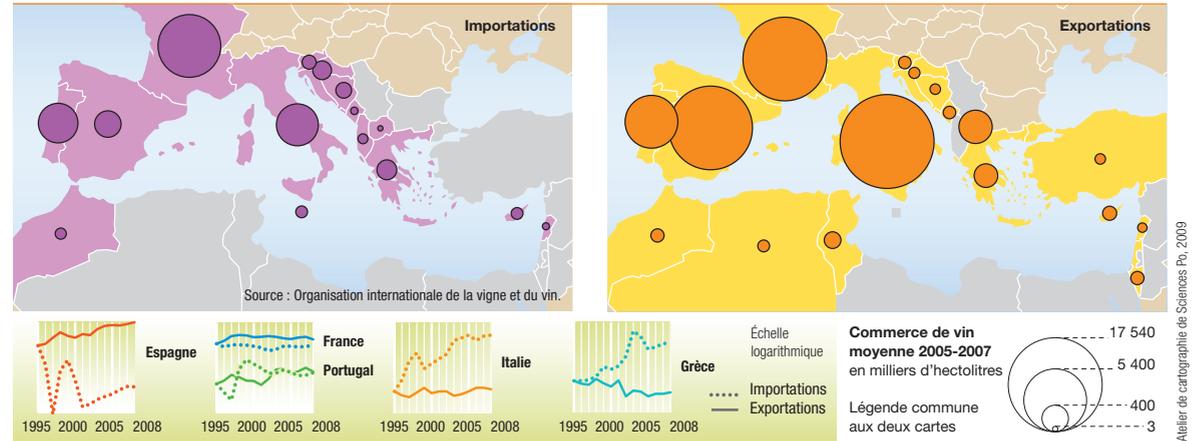
**Une domination mondiale.** Depuis la déprise viticole au Maghreb, l'essentiel de la viticulture méditerranéenne est implanté sur les rives nord de la Méditerranée et dans les Balkans. La superficie en vignes des pays méditerranéens (Balkans compris) représente 4,2 millions d'hectares, soit environ 53 % de la surface mondiale (7,7 millions d'hectares) et plus de la moitié de la production mondiale de vins (145 millions d'hectolitres sur environ 270 millions). L'aire méditerranéenne fournit également le tiers de la production mondiale de raisins secs et frais. L'Espagne, la France et l'Italie se détachent nettement avec 1,1 million d'hectares pour la première et aux alentours de 850 000 hectares pour les deux autres. Ces pays sont à la fois les plus gros producteurs, consommateurs et exportateurs de vin. Vient ensuite la Turquie qui compte plus de 500 000 hectares, pour l'essentiel dévolus à la production de raisins frais et secs. Enfin, le Portugal avec 248 000 hectares et la Grèce avec 115 000 hectares méritent d'être signalés. Si les surfaces viticoles des îles (Chypre et Malte) ne représentent pas une part importante dans la superficie et la production globales, la viticulture y occupe une part importante dans leur activité agricole.

**Concurrence et mondialisation des goûts.** Alors que la production de vin est globalement stabilisée au plan mondial, on assiste à une véritable mutation des marchés du vin avec la montée en puissance de nouveaux acteurs : l'Amérique du Nord et du Sud, l'Australie et l'Afrique du Sud. Ces nouveaux vignobles sont généralement fondés par de grands groupes mondiaux et portés par des marques et une gamme de vins plus standardisés, élaborés pour répondre aux « attentes » des marchés. Parallèlement, la consommation par personne a beaucoup baissé dans les pays de tradition viticole, même si elle demeure importante en France, en Italie et en Espagne (52 litres par an et par habitant en France, 44 en Italie et 29 en Espagne). Dans les pays européens de la Méditerranée, on est passé d'un mode de consommation régulier à un mode de consommation plus occasionnel, voire festif, cette évolution poussant à rechercher des vins de meilleure qualité et bien identifiés. Si les vins à indication géographique sont recherchés, les vins de marque (appellation propre à une société) et les vins de cépage se positionnent progressivement à leurs côtés. Par contre, le vin de masse, lié à l'industrialisation, est en voie de disparition. Sur un marché de plus en plus concurrentiel où les goûts des consommateurs sont plus exigeants, les producteurs de vins doivent donc à la fois résister à la compétition de nouveaux pays sur les marchés internationaux, mais aussi sur leurs propres territoires. Les pays européens de la Méditerranée sont encore de grands exportateurs, particulièrement l'Espagne, la France et l'Italie. Quant aux importations, c'est bien la France qui est de loin le plus grand importateur en Méditerranée. Elles ont toutefois tendance à se développer en Italie dans un objectif de ré-exportation comme pour l'huile d'olive.

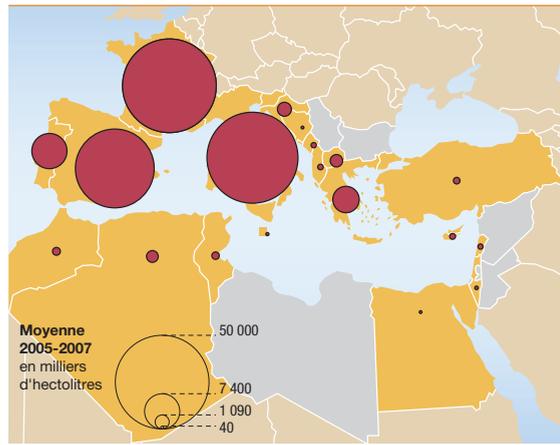
**SURFACES EN VIGNE, 2005-2007**



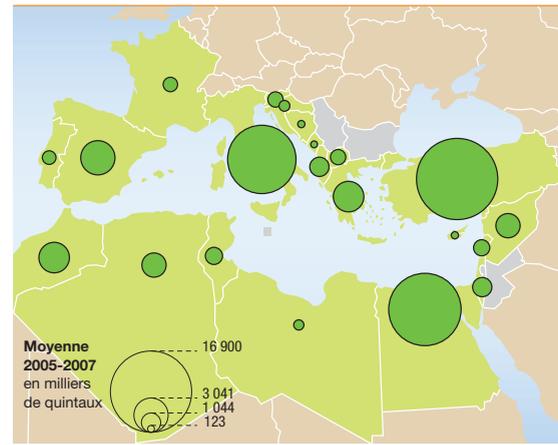
**COMMERCE DE VIN EN MÉDITERRANÉE, 2005-2007**



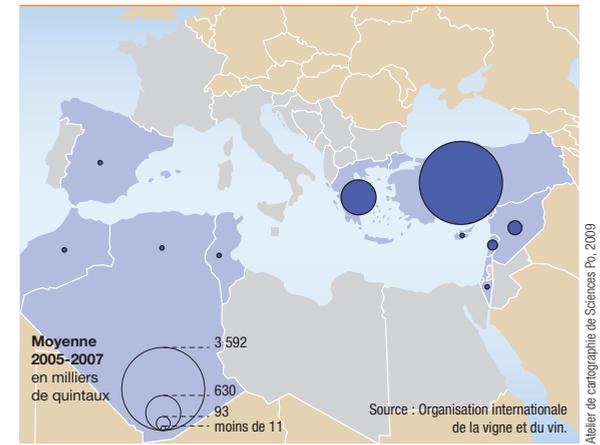
**VIN EN MÉDITERRANÉE, 2005-2007**



**RAISINS DE TABLE EN MÉDITERRANÉE, 2005-2007**



**RAISINS SECS EN MÉDITERRANÉE, 2005-2007**



**Le raisin.** À l'Est du bassin, les populations ayant embrassé l'islam ont progressivement dédié la culture de la vigne à la production de raisins frais ou secs réputés pour leurs qualités nutritives. Les Arabes ont même exporté leurs produits vers l'Europe qui avait découvert ou re-découvert le raisin durant les croisades. Cette géographie historique et climatique explique sans doute la persistance de la vigne dans les pays du Levant. Actuellement, la production de raisins frais est en hausse constante, passant de 45 000 à 65 000 quintaux de 1995 à 2008. Si cette production existe dans tous les pays viticoles, notamment au Maroc, en Espagne, en Syrie, en Grèce et en Algérie, trois pays se détachent nettement : la Turquie, l'Égypte et l'Italie. Sur le marché des raisins secs, la Turquie domine avec environ 370 tonnes, tandis que la Grèce, second producteur connu pour son raisin de Corinthe, voit sa production diminuer après un pic de 90 tonnes atteint en 1995, contre une soixantaine de tonnes aujourd'hui. À noter également les productions syriennes et libanaises.

### LES CÉRÉALES AU BERCEAU MÉDITERRANÉEN

Si le riz est la céréale de l'Asie, le maïs celle de l'Amérique du Sud, le blé est bien celle de la Méditerranée, en tout cas par son origine et par la place qu'elle y occupe encore dans l'alimentation. Dès le néolithique, les céréales sauvages qui poussaient dans les forêts de chêne des piémonts du Taurus et du Zagros, aux confins de l'actuelle Turquie, ont fait l'objet d'une cueillette avant d'être semées dans les champs à proximité des villages. L'orge, le blé en grain (*Triticum monococcum*) et le blé amidonnier (*Triticum dicoccum*) sont ainsi les plus anciennes céréales à avoir été mises en culture vers 8 000 av. J.-C. Il semble que ce blé amidonnier soit à l'origine du blé dur apparu en Égypte au premier millénaire av. J.-C. et qui se consomme aujourd'hui encore sous forme de semoule

ou de pâtes alimentaires. Le blé tendre, qui sert à fabriquer le pain, est quant à lui le résultat d'un croisement probablement involontaire du blé dur avec une herbe sauvage. Par la domestication d'espèces sauvages, les céréales sont ainsi devenues la base alimentaire du bassin méditerranéen. Dans les PSEM, la part consommée sous forme directe reste très élevée dans la ration alimentaire, alors qu'elle a récemment décliné au Nord du fait des bouleversements socio-économiques, tout en augmentant sous forme indirecte avec le développement des élevages animaliers très gourmands en céréales.

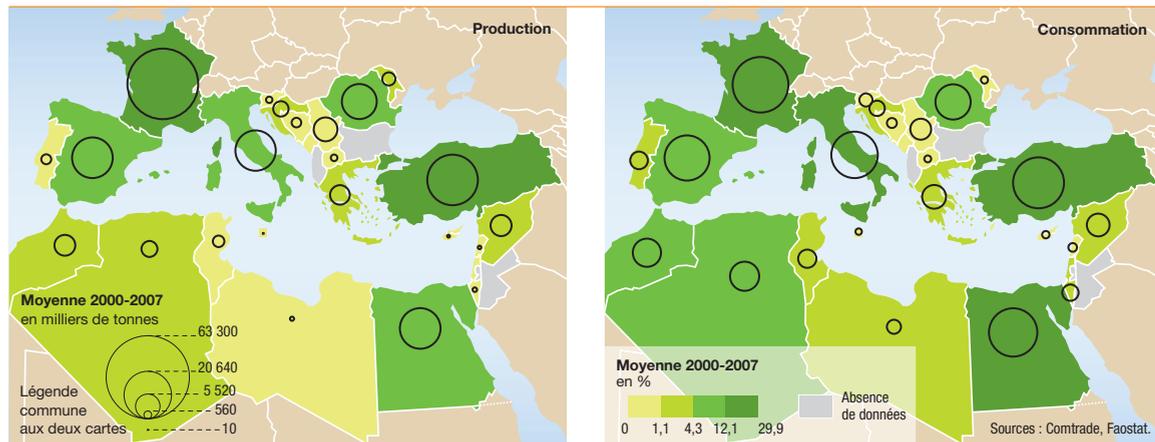
**Un déséquilibre Nord-Sud.** C'est dans l'aire septentrionale que se trouvent les grands producteurs méditerranéens de céréales : la France, la Turquie, l'Italie et l'Espagne assurent ainsi plus de 65 % de la production méditerranéenne depuis l'an 2000. Le grand bassin parisien, la plaine du Pô, la Castille, le grand plateau anatolien figurent parmi les grandes régions productrices. Avec un peu plus de 10 % de la production régionale, l'Égypte est le premier pays producteur de la rive sud, loin devant le Maroc qui en produit moins de 3 %. Si l'on s'intéresse au blé, céréale méditerranéenne par excellence, la fracture est encore plus accentuée entre le Nord et les PSEM. Les mêmes quatre pays arrivent en tête, représentant cette fois un peu plus de 68 % de la production. Le premier pays de la rive sud, l'Égypte, ne représente qu'un peu moins de 8 % de la production, tandis que le premier pays maghrébin, le Maroc, produit moins de 4 % du blé de la région.

La surface arable, plus importante au Nord, explique bien sûr cette différence entre les rives méditerranéennes. Une plus forte pluviométrie sur la rive septentrionale, un usage plus répandu de l'irrigation et des intrants (engrais,

pesticides) ainsi qu'une plus grande maîtrise technique et organisationnelle de la production permettent par ailleurs aux producteurs de ces pays d'assurer des rendements élevés (en blé, ils sont non seulement 3,5 fois supérieurs à ceux des pays du Maghreb mais aussi plus constants). Les politiques agricoles jouent un rôle important : la céréaliculture a été soutenue par la PAC, tandis que la Turquie l'a mise au cœur de son développement agricole. *A contrario*, les PSEM (notamment les pays du Maghreb) ont privilégié le développement de produits agricoles d'exportation. À signaler cependant le cas de la Syrie qui a plus que triplé ses rendements de blé au cours des années 1990 en effectuant un ambitieux programme d'irrigation des terres emblavées. C'est aussi le cas de l'Égypte, où une politique d'irrigation a permis d'atteindre des rendements similaires à ceux des pays les plus compétitifs, mais celle-ci est limitée à une région s'étendant de part et d'autre du Nil (pour mémoire, les rendements à l'hectare sont le résultat cumulé de deux à trois récoltes par an).

**Des consommations importantes.** Au niveau des ensembles régionaux, les PSEM représentent un peu plus de 42 % de la consommation de céréales et plus de 47 % de celle de blé contre respectivement 52 % et 48 % pour les pays européens de l'Union européenne. À l'échelle de l'aire méditerranéenne, le taux d'autosuffisance en céréales atteint presque les 100 %, mais ceci tient au fait que la France en est un fort pourvoyeur. En blé, ce taux n'atteint que 70 %. Sur la période 2000-2007, le taux de dépendance aux importations de blé de nombreux pays méditerranéens s'est même accru, pour dépasser aujourd'hui les 50 %. Parmi les pays dépendants, seules l'Égypte et la Syrie ont réussi à diminuer leur dépendance sur cette période.

**PRODUCTION ET CONSOMMATION DE CÉRÉALES DANS LA ZONE MÉDITERRANÉENNE, 2000-2007**

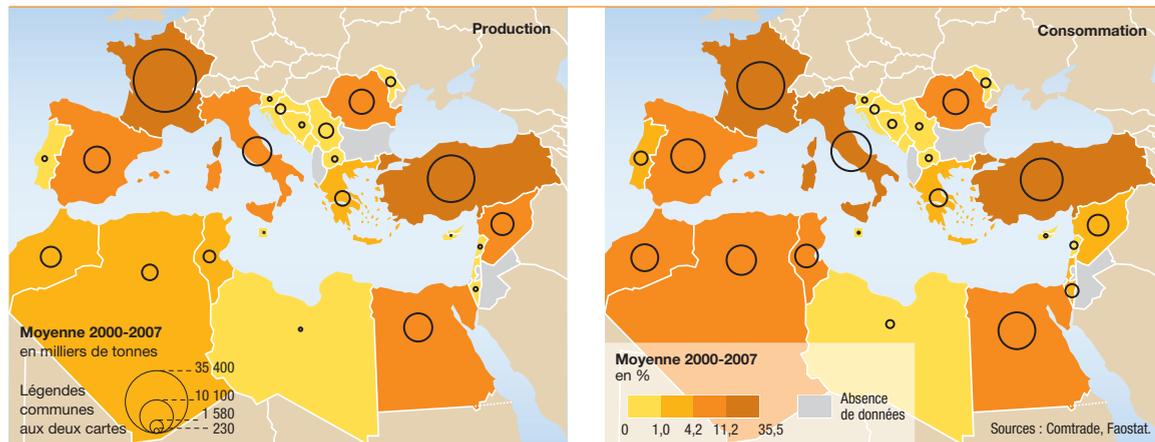


**LA TURQUIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES CÉRÉALES**

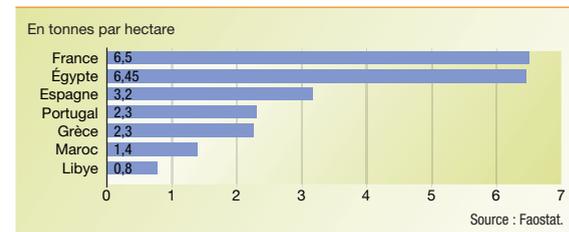
La Turquie a réalisé au cours des années 1950-1990 une révolution céréalière en trois étapes. Dans la première période (1950-1965), la mécanisation rapide a permis l'accroissement spectaculaire des surfaces. L'introduction massive de nouvelles variétés mexicaines et leur diffusion marquent le début de la deuxième étape (1966-1975) qui va permettre de passer de la dépendance à l'autosuffisance. La mise en place à partir de 1975 d'un « paquet technologique » adapté aux conditions de cultures en sec de blé d'hiver sur le plateau anatolien, véritable grenier de la Turquie, est la troisième étape de la révolution céréalière. Cette zone de type semi-aride représente à elle seule presque la moitié des superficies en blé du pays. Ce paquet technologique vise notamment à augmenter l'humidité disponible pour la culture du blé, en améliorant les labours pour réduire l'évaporation de l'eau du sol.

Source : D'après Yavuz Tekelyoglu, « L'agriculture turque : entre puissance et adaptation », dans Pierre Blanc (dir), *Du Maghreb au Proche-Orient : les défis de l'agriculture*, Paris, L'Harmattan, 2002.

**PRODUCTION ET CONSOMMATION DE BLÉ DANS LA ZONE MÉDITERRANÉENNE, 2000-2007**



**RENDEMENTS EN BLÉ, 2000-2006**



### RICHESSE DES FRUITS ET LÉGUMES

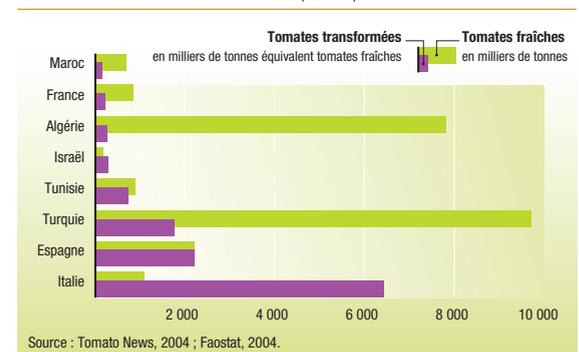
La variété des conditions agro-climatiques en Méditerranée permet la production d'une large gamme de fruits et légumes. Pour certains d'entre eux, la Méditerranée fait même figure de principal producteur mondial au point de pouvoir les qualifier, même si parmi eux certains ne sont pas originaires de la région, de produits méditerranéens : c'est notamment le cas des abricots, des amandes, des figues, des dattes, des fraises, des noisettes, des clémentines, des haricots et des tomates.

**Spécialisation et concentration.** La Turquie, l'Italie, l'Espagne et l'Égypte sont les premiers pays producteurs de fruits et légumes du pourtour méditerranéen et représentent plus de 65 % de la production totale (en volume) de la zone. La tomate est la production la plus répandue. Elle représente 20 % de la production en Italie, 14 % en Espagne, 31 % en Égypte, 35 % en Jordanie, 26 % en Turquie et 15 % au Maroc. Le raisin pèse un poids non négligeable dans la production, en particulier dans les pays de la rive nord de la Méditerranée (22 % en Espagne, 41 % en France, 26 % en Italie). Les agrumes, enfin, occupent une place importante dans les productions de fruits et légumes, en particulier en Israël (20 %), au Maroc (15 %) et en Espagne (17 %). Malgré la diversité des productions de fruits et légumes à l'échelle méditerranéenne, on assiste quand même à une certaine spécialisation à l'échelle des pays. Ainsi, dans chaque pays du bassin méditerranéen, 65 % environ de la production (en volumes) est couverte par cinq produits. Cette spécialisation se retrouve à l'échelle des rives : alors que les produits de vergers représentent plus de la moitié de la production des pays de la rive nord de la Méditerranée (Italie, France, Espagne), c'est le maraîchage qui prévaut dans la plupart des PSEM (plus de 65 % de la production du Maroc, de la Turquie ou de l'Égypte).

**La prééminence des marchés domestiques.** Dans la plupart des pays, en particulier dans les PSEM, la production est majoritairement destinée à l'approvisionnement des marchés domestiques : la Turquie exporte ainsi seulement 14 % de sa production, l'Égypte 13 % et le Maroc 24 %. L'exportation constitue un débouché important pour la production de l'Espagne, de la France et d'Israël avec respectivement 62 %, 57 % et 53 % de la production en valeur. Certains fruits et légumes sont même essentiellement produits pour l'exportation (dont 60 % en valeur à destination de l'Union européenne). En Espagne, 53 % de la production d'oranges et 72 % de la production de mandarines sont exportées. De même, 25 % des pamplemousses israéliens, 31 % des oranges marocaines et 20 % des tomates marocaines sont vendus sur les marchés extérieurs. Les productions destinées à l'exportation constituent dans les PSEM une filière bien distincte de celle des produits destinés aux marchés domestiques. Plus capitalistique et plus innovante, cette production est souvent le fait d'entreprises de plus grande taille, répondant aux exigences élevées en termes de normes phytosanitaires et commerciales du marché européen et des grandes et moyennes surfaces (GMS). Cette production d'exportation est souvent localisée dans des zones séparées de celle destinée au marché domestique, saisonnier et plus proche des grands marchés de consommation. La production méditerranéenne de fruits et légumes étant essentiellement composée de produits périssables, il n'est pas étonnant que les pays méditerranéens exportent essentiellement vers leurs pays voisins. Ainsi, la grande majorité du commerce de fruits et légumes des pays de la zone méditerranéenne (53 %) est réalisée à l'intérieur de la zone. Mais à l'instar de la tomate, la part de la production de fruits et légumes destinée à la transformation ne doit pas être négligée. Ainsi, la production

italienne de tomate et une part non-négligeable de la production espagnole sont en grande partie destinées à la fabrication de conserves. Les tomates produites à destination de la transformation ne présentant pas les mêmes caractéristiques que les tomates destinées à la vente en frais, les deux filières de production sont complètement distinctes dans ces pays. Si les exportations euro-méditerranéennes de fruits et légumes sont majoritairement le fait des pays de l'UE (78 % en valeur), elles constituent néanmoins un secteur très important pour les PSEM. Les fruits et légumes représentent en effet plus de la moitié des exportations agricoles de ces pays et constituent une source de revenu non négligeable. Ceci permet d'éclairer les débats relatifs à l'ouverture du marché européen aux produits en provenance des PSEM, dans le cadre de l'UPM. Au Sud, l'amélioration de l'accès au marché de l'UE pour les principaux produits d'exportation représente un enjeu majeur, tandis qu'au Nord, les producteurs redoutent une exacerbation de la concurrence méditerranéenne dans un secteur par ailleurs sensible aux crises et peu soutenu par la PAC. ■

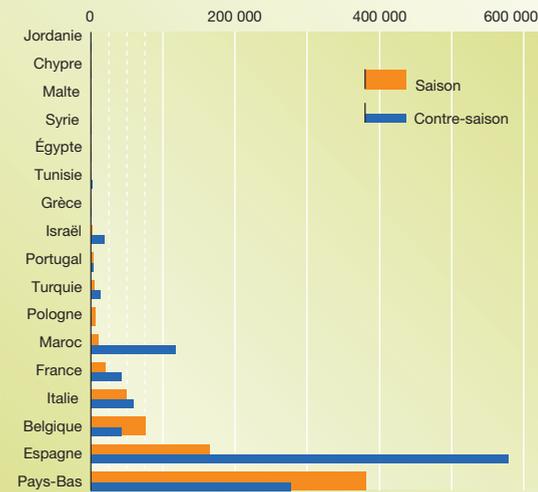
### LA TOMATE TRANSFORMÉE, 2004



## SAISON ET CONTRE-SAISON

Le commerce de la tomate est marqué par une forte saisonnalité. Ainsi, alors que les échanges intra-communautaires de tomates ont essentiellement lieu lors de la période de production « naturelle », c'est-à-dire durant l'été, les importations européennes en provenance des pays du Sud de la Méditerranée (essentiellement Maroc) sont surtout constituées de produits de contre-saison. Toutefois, la rentabilisation des structures de production (serres, plateforme de conditionnement...) explique que la production et donc les exportations européennes aient lieu toute l'année.

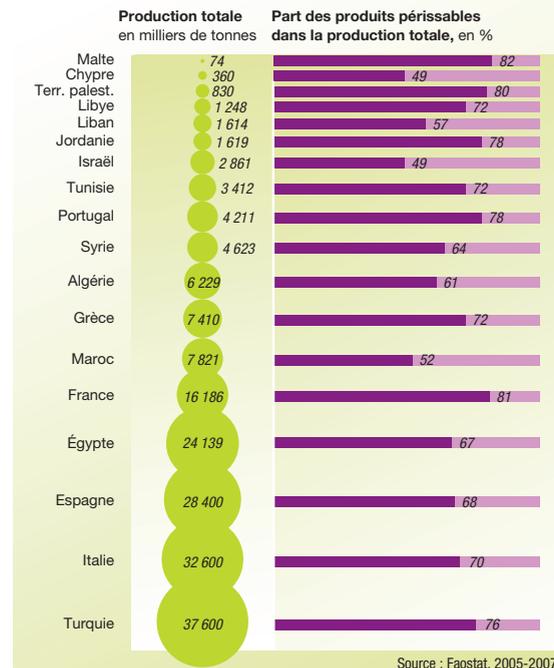
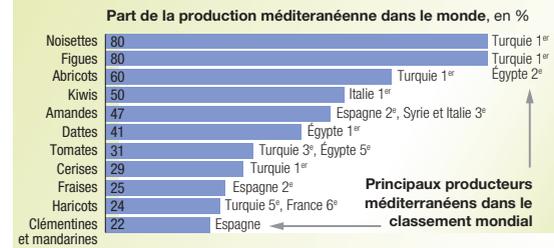
Exportations de tomates vers les pays de l'UE par saison en milliers de tonnes



Sources : Tomato News, 2004 ; Faostat, 2004.

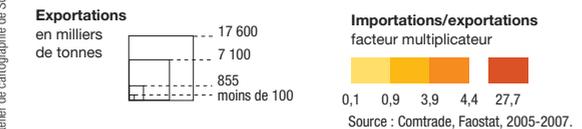
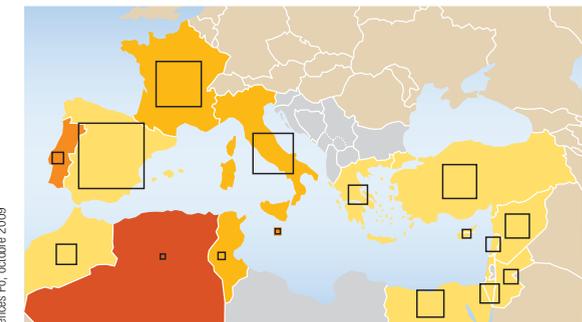
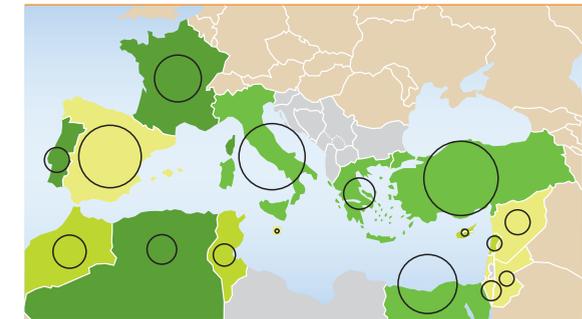
Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES



Source : Faostat, 2005-2007.

## PRODUCTION ET ÉCHANGES DE FRUITS ET LÉGUMES DANS LA ZONE MÉDITERRANÉENNE



Atelier de cartographie de Sciences Po, octobre 2009

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

# LES PRODUCTIONS ANIMALES

La Méditerranée orientale est un très ancien foyer, sinon le plus ancien, de domestication des animaux d'élevage (caprins, bovins, ovins et ânes notamment), qui remonte à la révolution néolithique. Les finalités de l'élevage de certaines de ces espèces ont changé au xx<sup>e</sup> siècle, suivant l'évolution des sociétés. Si jadis les brebis étaient surtout élevées pour leur laine, elles le sont aujourd'hui pour leur viande et leur lait. Il en est de même des bovins qui ont constitué dans le passé avec l'âne la principale force de traction animale. Très récemment, le développement industriel de la production de volailles et de porcs est venu répondre aux besoins de sociétés de plus en plus urbanisées.

## DES ÉLEVAGES VARIÉS

Avec approximativement 1,4 milliard de têtes en 2007, le poulet est l'animal domestique le plus répandu en Méditerranée, particulièrement en Turquie (344 millions), en France (175 millions), en Espagne (135 millions) et en Algérie (125 millions). Dépasant les 150 millions de têtes (le quart du troupeau mondial), les ovins constituent la seconde espèce méditerranéenne en nombre. Les terrains de parcours à faible productivité sont nombreux en Méditerranée, dans les montagnes et certaines steppes ou sur les plateaux céréaliers, ce qui a permis le développement du pastoralisme. La Turquie, la Syrie et l'Espagne, avec leurs vastes zones de parcours, accueillent la plus grande partie du cheptel ovin, respectivement 25,5, 23 et 22 millions de têtes. À l'instar des caprins, l'adaptation de certaines races d'ovins au climat chaud facilite leur implantation en Méditerranée. Beaucoup plus concentré dans les pays du Nord pour des raisons culturelles, l'élevage porcin compte environ 61 millions de têtes, ce qui en fait le troisième groupe dans lequel dominant l'Espagne (26 millions) et la France (15 millions).

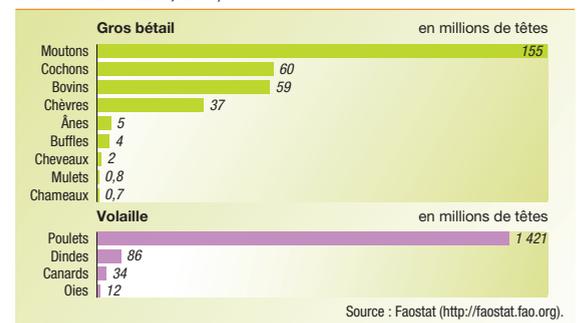
Le quatrième grand groupe est celui des bovins, dont la France (19 millions) et la Turquie (11 millions) assurent une part essentielle de la production, grâce à l'importance de zones au climat tempéré dans ces pays. D'autres espèces, certes moins présentes, sont emblématiques de l'aire méditerranéenne et jouent un rôle majeur pour la conservation de la biodiversité. C'est le cas des caprins dont la population compte 37 millions de têtes, des ânes, très présents en Égypte avec plus de 3 millions de têtes et au Maroc (environ 1 million), des buffles, notamment en Égypte (4 millions), et des chameaux très adaptés aux zones arides (respectivement 200 000 et 300 000 têtes en Algérie et en Tunisie).

**Les systèmes de production.** Les systèmes de production animale sont très différents d'une espèce à l'autre : essentiellement extensifs ou semi-extensifs pour la production de viande d'ovins et de caprins, intensifs ou semi-intensifs dans le cas de la production de lait de vache, de chèvre et de brebis, et intensifs pour les volailles ou les porcins. Du fait de la prédominance de certaines productions au Nord de la Méditerranée, cette rive a plus intensifié ses systèmes de production que le Sud et l'Est. On observe toutefois une tendance à l'intensification des productions extensives des rives orientale et méridionale, avec le recours aux aliments complémentaires. En effet, alors que la végétation des parcours fournissait traditionnellement une grande partie des aliments destinés aux populations de petits ruminants, le nombre d'animaux a été multiplié par cinq environ depuis les années 1950 sans que la surface n'augmente. On assiste en outre à une baisse du total des ressources alimentaires liée à l'érosion et à la dégradation des terres provoquées par le surpâturage, la récolte excessive de bois de chauffage et le labour. Les parcours ne représentent plus actuellement

que 10 % à 25 % de la base alimentaire des animaux contre 70 % à l'époque. Ceci conduit à une augmentation de l'utilisation des aliments concentrés, vite rentabilisée avec l'accroissement des prix de la viande ovine. Compte tenu de ces évolutions, le pastoralisme, surtout celui qui accompagne le nomadisme, connaît un déclin dans les PSEM : le changement d'alimentation des élevages, l'offre d'emplois, notamment sur les sites pétroliers, mais aussi, la création de nouvelles frontières internationales au cours du xx<sup>e</sup> siècle ont sonné le glas d'un nomadisme pourtant très prégnant dans l'histoire des peuples de la région.

Le changement climatique va affecter les élevages en Méditerranée et modifier la géographie de leur implantation. La récurrence des sécheresses doublées des vagues de chaleur pèseront sur le confort de animaux. Les ressources végétales déjà rares pourraient diminuer et rendre difficile l'élevage, particulièrement en zone steppique. Enfin, l'élévation des températures hivernales risque d'accélérer les cycles parasitaires et ainsi d'accroître les zoonoses (leishmaniose, brucellose, fièvre catarrhale, etc.).

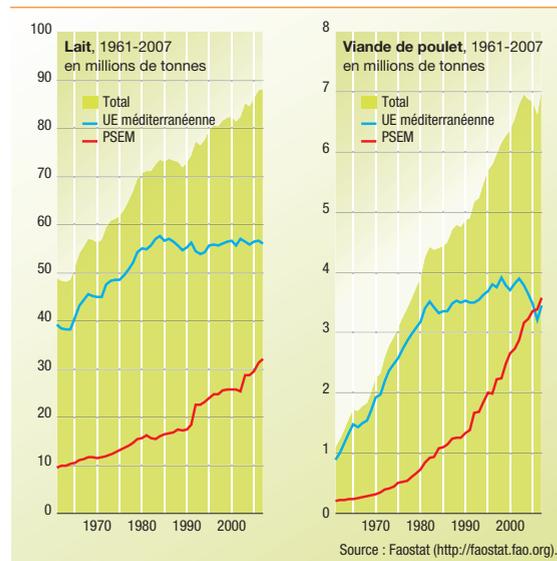
## LES CHEPTELS, 2007



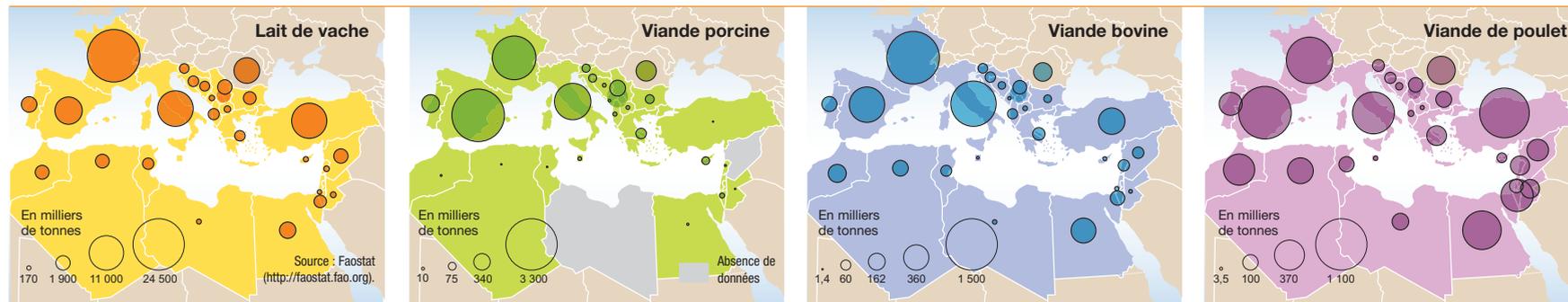
**Les productions de viande.** Les volumes de production sont bien entendu corrélés à la taille des élevages de chaque espèce animale, même s'ils varient en fonction de la productivité, avec des niveaux généralement plus élevés au Nord du bassin. Les volumes de viande les plus importants sont assurés par les espèces monogastriques dont le développement peut être très rapide pour répondre à une augmentation de la demande : d'abord le cheptel porcin, avec plus de 8 millions de tonnes de viande produites, suivi par les poulets qui en fournissent 6,5 millions ; les ruminants viennent ensuite, avec les bovins (5 millions de tonnes), puis très loin derrière, les ovins qui n'atteignent pas 1,5 million de tonnes. C'est la production de viande porcine qui prévaut, et l'Espagne, avec plus de 3,5 millions de tonnes, en est le premier producteur (63 % de la viande produite par ce pays). La part de la viande porcine est également très élevée dans la production globale du Portugal (49 %), de l'Italie et de la France (40 %). Dans les autres pays, à l'exception de la Syrie où la production ovine domine avec 44 % de la production totale, c'est la production de poulets qui vient en tête avec une part variant de 40 % à 50 % et qui

atteint même 63 % en Israël. Entre 1998 et 2007, la tendance est plutôt à l'accroissement général des productions animales à l'Est et au Sud du bassin, dans les pays de l'ex-Yougoslavie et en Albanie, et particulièrement de la production de poulets pour faire face aux besoins de populations en expansion (+ 392 % en Bosnie-Herzégovine, + 140 % en Israël et + 120 % en Turquie). C'est au contraire la stagnation au Nord, voire la baisse en Italie et en France. Les évolutions démographiques peuvent fournir une partie de l'explication. Pour les ruminants, un accroissement important de la production de bovins a été observé au Maroc (41 %), en Égypte (27 %) et en Turquie (20 %) ; la production d'ovins est également à la hausse dans certains pays, en particulier en Syrie (33 %), en Algérie (109 %) et au Maroc (104 %). *A contrario*, de grands pays producteurs de ruminants, comme la Turquie, l'Espagne et la France, ont vu leur production décroître (respectivement 14 %, 13 % et 30 %). Enfin, parmi les trois grands producteurs de viande porcine, seules l'Espagne et l'Italie ont vu leur production augmenter assez fortement (respectivement 29 % et 14 %), tandis que la production française a stagné.

**PRODUCTIONS DE LAIT ET DE VIANDE DE POULET**



**QUELQUES PRODUCTIONS ANIMALES, 2005-2007**



**Le lait et les œufs.** Riches en protéines, les produits laitiers ont toujours fait l'objet d'un développement assez soutenu en Méditerranée. Base de l'alimentation, ils sont très diversifiés dans la région, ne serait-ce que par la grande variété de fromages ou de produits lactés qui traduit la capacité innovante des Méditerranéens en matière alimentaire. Avec une production de 70 millions de tonnes en 2007, le lait frais de bovins en est la source essentielle dans le bassin méditerranéen. Cette production est comme souvent très concentrée, quatre pays assurant l'essentiel des volumes produits : la France (24,4 millions de tonnes), l'Italie et la Turquie (11 millions de tonnes chacune), et l'Espagne (6 millions de tonnes). La présence d'aires tempérées a facilité cet élevage qui ne s'accommode pas de trop fortes températures. Par ailleurs, le système de prix garantis pour le lait qui a prévalu en France et en Italie dans la cadre de la politique agricole commune (PAC) a permis l'accroissement de la production, au moins jusqu'à l'arrivée des quotas laitiers en 1984. La production de lait des petits ruminants est elle aussi assez concentrée : le lait de brebis est surtout produit par la Syrie (874 000 tonnes), la Turquie (782 000 tonnes) et la Grèce (727 000 tonnes) ; trois pays, la France, la Turquie et la Grèce, assurent plus de 50 % de la production de lait de chèvre ; les 2,5 millions de tonnes de lait de buffle sont couvertes à 90 % par l'Égypte, l'Italie et la Turquie en produisant pratiquement tout le reste.

Les fromages avec quelque 4,5 millions de tonnes proviennent pour une grande part de la France (1,8 million de tonnes) et de l'Italie (1,16 million de tonnes), deux pays qui dominent également la production de beurre en raison de leur tradition alimentaire. Au cours de la dernière décennie, un grand effort a été fourni pour accroître la production de lait dans les PSEM, avec entre autres l'importation de races

spécialisées destinées à répondre aux nouveaux besoins créés par l'augmentation importante de la population (+ 60 % en Jordanie, en Algérie et en Égypte entre 1998 et 2007). Elle a par contre stagné dans les pays européens de la Méditerranée, du fait des quotas laitiers destinés à prévenir la surproduction. La production d'œufs est également très importante en Méditerranée avec un volume de 4,6 millions de tonnes en 2007, la France, la Turquie, l'Espagne et l'Italie étant de loin les principaux producteurs avec plus de 700 000 tonnes d'œufs chacun en 2007. Certains pays voient leurs volumes augmenter de façon notable à l'instar de l'Algérie, de l'Égypte, de la Syrie et de l'Albanie avec des taux de croissance supérieurs à 40 % (68 % dans le cas de l'Algérie).

### UNE CONSOMMATION TRÈS CLIVÉE

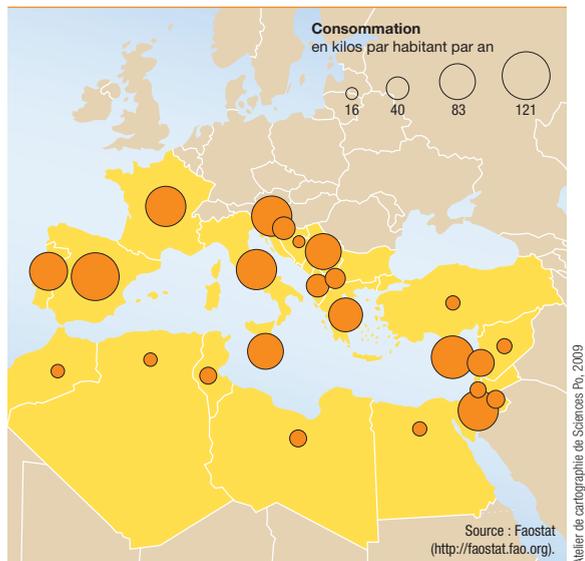
L'Union européenne propose une base de données très récentes sur la consommation, mais dans un souci de comparaison avec les PSEM on utilisera celle de la FAO (chiffres de 2003). La consommation de viande est très variable selon les pays mais un net clivage apparaît entre le Nord et le Sud du bassin : les pays méditerranéens de l'UE consomment entre 79 et 121 kilos de viande par habitant et par an, alors que les PSEM se situent, à l'exception du Liban, sous le seuil des 30 kilos par habitant et par an. Ces pays connaissent cependant une nette augmentation de la consommation, particulièrement au Liban, et dans une moindre mesure en Tunisie et en Syrie. Il est également intéressant de relever l'alimentation carnée de certains pays : les Espagnols consomment beaucoup de viande porcine, sous forme de jambon et de chorizo, tandis que les Israéliens mangent beaucoup de poulets. Plus généralement, la consommation de porc et de bœuf prévaut largement au Nord, celle de volaille domine au Sud.

Même si elle est moins évidente, cette fracture entre les deux rives existe dans le domaine des produits laitiers : la consommation totale, excluant celle du beurre, spécifique à certains pays comme la France, fluctue entre 35 kilos par habitant et par an au Maroc et 274 kilos en France. Tous les pays méditerranéens de l'UE sont au-dessus du seuil des 100 kilos par habitant et par an, mais certains PSEM s'y trouvent également, notamment la Turquie (122), l'Algérie (108) et la Tunisie (104). La consommation de lait frais n'est pas proportionnelle à la consommation de produits laitiers : la part de lait frais est marginale pour la France (23 %) et l'Italie (9%), et au contraire prépondérante en Tunisie (80 %).

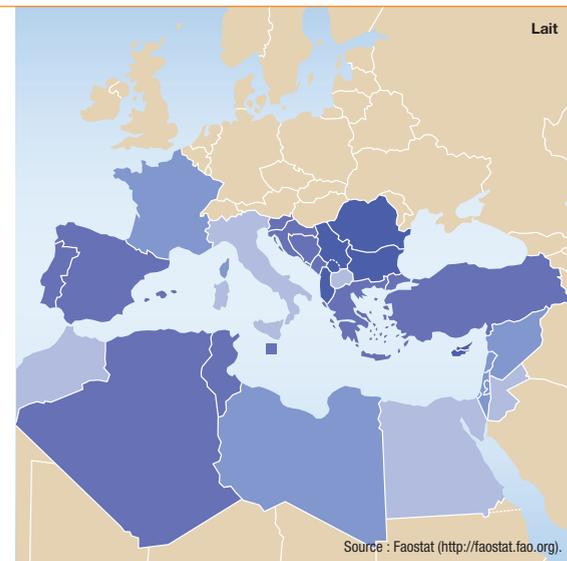
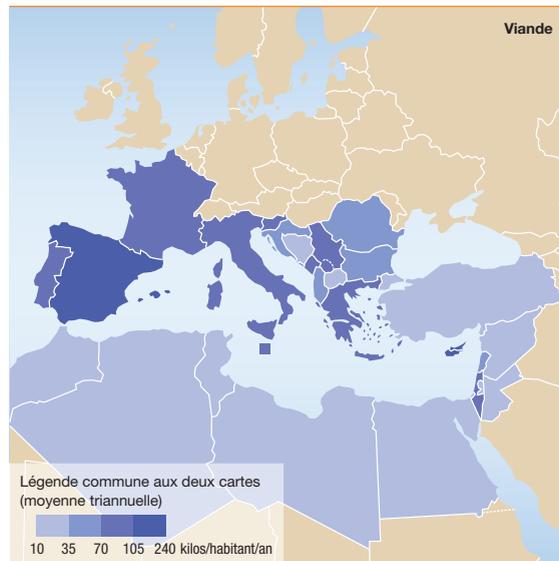
La tendance générale est plutôt à la nette augmentation de la consommation de lait par habitant, notamment au Liban et en Égypte (respectivement + 92 % et + 70 % entre 1998 et 2007). Seule la Turquie a vu sa consommation baisser de 10 % sur la même période. À l'instar de la viande et du lait, la consommation d'œufs est beaucoup plus élevée au Nord qu'au Sud : si les Français, les Espagnols, les Italiens et les Croates en consomment plus de 10 kilos par habitant et par an, certains PSEM en consomment très peu, en particulier l'Algérie (4 kilos) et l'Égypte (2 kilos). Dans l'ensemble, les niveaux de consommation par habitant n'ont pas varié à l'exception d'Israël (- 40 %) et de la Grèce (- 20 %).

On le voit bien, les tendances de la consommation et de la production semblent assez cohérentes : l'accroissement de la consommation de viande induit une augmentation de la production car les processus de production sont plus efficaces et qu'ils peuvent être intensifiés. La même tendance est observable pour la production de lait qui voit des pays déficitaires parvenus à l'autosuffisance, comme la Syrie et la Tunisie, tandis que d'autres n'en sont pas très éloignés (Égypte, Maroc, Algérie). ■

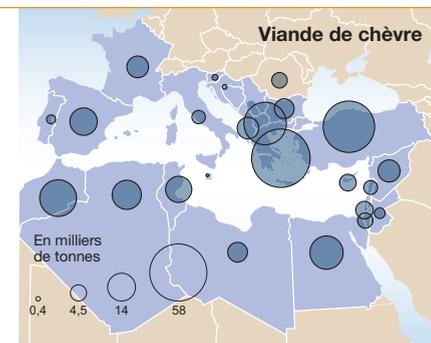
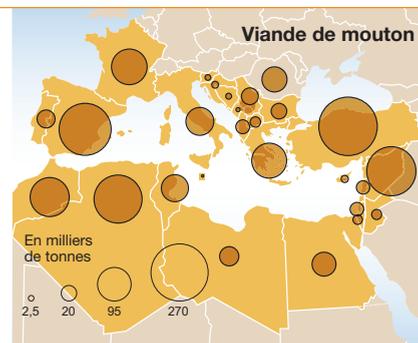
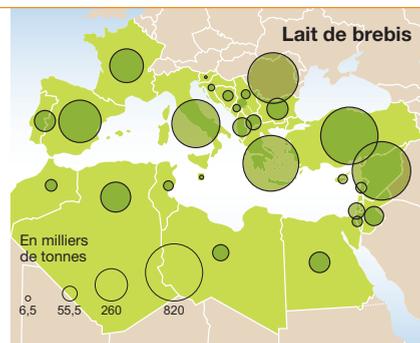
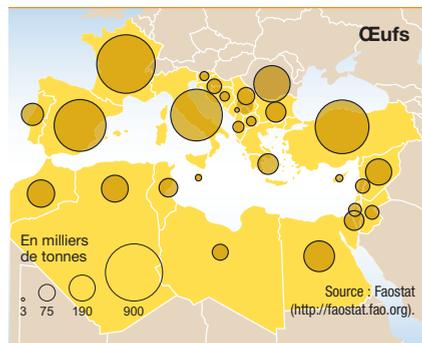
**CONSOMMATION DE VIANDE, 2003**



**CONSOMMATIONS MOYENNES, 2001-2003**



**QUELQUES PRODUCTIONS ANIMALES, 2005-2007**



# PRODUCTIONS ÉMERGENTES ET INNOVANTES

**A** partir des années 1980, l'intérêt croissant pour la qualité et la nécessité de diversifier les productions agricoles dans un contexte de globalisation ont suscité le développement de produits « innovants ». En Méditerranée, ceux-ci représentent désormais une partie importante des productions agricoles, un élément de diversification de l'activité agricole traditionnelle et un facteur de compétitivité sur les marchés mondiaux.

## L'ESSOR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Dans le domaine de l'agriculture biologique, d'indéniables progrès ont été accomplis ces dernières années. En 2007, en Méditerranée, pratiquement 6 millions d'hectares ont été exploités, soit un doublement des surfaces depuis 2001. Trois pays méditerranéens de l'Union européenne se dégagent : l'Italie est le premier producteur mais l'Espagne comble rapidement son retard ; et la France, après une période de stagnation, veut dynamiser ce secteur dans le cadre du plan « Agriculture biologique : horizon 2012 ». L'agriculture biologique connaît un engouement plus récent dans les PSEM, à l'initiative d'abord des entreprises agro-alimentaires étrangères installées dans ces pays, mais également de celles des gouvernements qui voient là un élément de compétitivité, tout comme les bailleurs de fonds. Dans ces pays, la surface en agriculture biologique occupait 344 000 hectares en 2006.

Dotés d'une réglementation nationale, la Tunisie et la Turquie, pays leaders parmi les PSEM, ont mis en place un système de certification nationale et se sont bien positionnées sur les marchés internationaux pour leurs productions traditionnelles (fruits secs et noix pour la Turquie, dattes, plantes aromatiques et médicinales, huile d'olive pour la Tunisie). Dans les Balkans occidentaux, la

Serbie occupe la première position, avec de vastes étendues qui lui sont dédiées, suivie de la Croatie. Il est certain que le processus d'adhésion à l'UE a stimulé le secteur bio dans ces pays. En effet, celui-ci a permis l'établissement d'un cadre réglementaire et l'ouverture du marché européen à ces produits.

Enfin, bien que l'agriculture biologique ait réalisé des avancées significatives dans la région méditerranéenne, plusieurs facteurs limitent pour l'heure son développement : les difficultés de commercialisation des produits bio, la capacité limitée de valorisation du produit, l'insuffisance des infrastructures de transformation et de distribution, et le déficit d'information auprès du consommateur.

## LA PRIME À LA QUALITÉ

À côté des produits bio, les produits typiques et traditionnels représentent un moyen évident de valorisation des ressources des territoires, surtout dans un contexte de globalisation qui pousse à leur redécouverte. L'UE s'est ainsi dotée d'une série de textes réglementaires relatifs aux systèmes de protection et de valorisation des produits agro-alimentaires (appellation d'origine protégée [AOP], indication géographique protégée [IGP], spécialité traditionnelle garantie [STG]) qui correspondent à une « garantie » pour les consommateurs, à un levier commercial de premier ordre pour les opérateurs économiques et à une contribution au développement des territoires. Il est intéressant de constater que quelque 80 % des produits certifiés dans l'UE, selon les trois catégories, sont issus des pays riverains de la Méditerranée (Italie, France, Espagne et Portugal, essentiellement). Et même dans les pays tiers où la démarche qualité n'est pas institutionnalisée (dispositifs de reconnaissance de la qualité inexistant ou peu

efficaces, sauf pour la Turquie ; faible niveau d'implication des pouvoirs publics), on remarque l'émergence du secteur des produits de terroir, certains producteurs, chercheurs et opérateurs ayant pris conscience de l'importance des « produits du terroir ».

## UN GISEMENT DE PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Parmi les cultures émergentes, les plantes aromatiques et médicinales (PAM) font progressivement l'objet d'attentions dans les programmes de politique de développement des PSEM. Leur utilisation et leur préservation sont des enjeux de santé publique, de protection de la nature et de la biodiversité, de propriété intellectuelle, mais aussi de promotion économique. En particulier, dans les zones les plus défavorisées, la collecte de plantes le plus souvent sauvages est une source de revenu pour les catégories les plus démunies, comme les petits agriculteurs et les bergers sans terre, sans compter que, lorsqu'elles sont cultivées, elles s'intègrent aisément aux cultures traditionnelles, comme le maïs, les haricots et les cultures maraîchères. L'évaluation de la production nationale en plantes aromatiques et médicinales est malheureusement difficile car les statistiques nationales et/ou régionales font défaut et les collectes sont souvent informelles dans la plupart des pays.

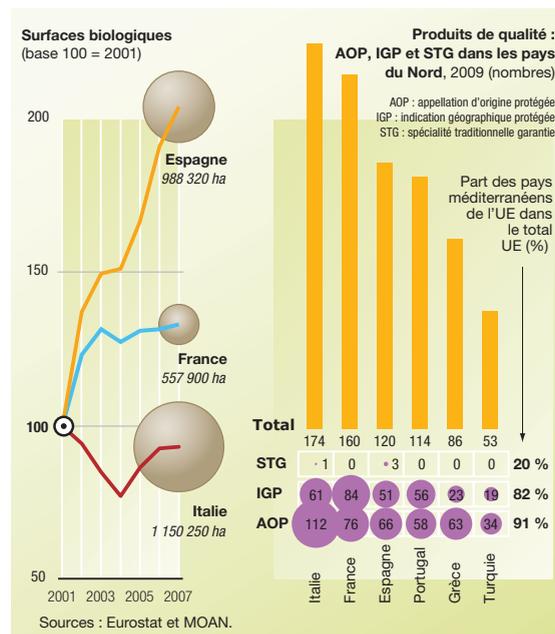
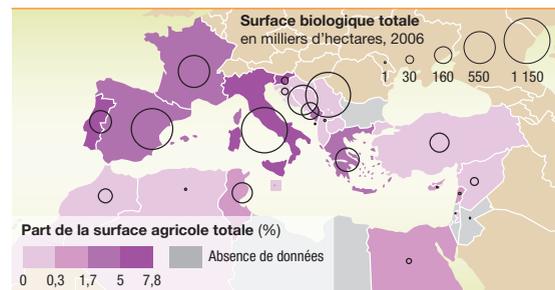
Le Maroc a choisi de s'engager dans la valorisation de ces plantes pour en faire un levier de développement. Du fait de sa richesse pédoclimatique, le pays offre une biodiversité végétale considérable avec notamment 800 espèces endémiques. 90 % des plantes présentes sur le territoire se trouvent à l'état spontané, et 10 % seulement sont cultivées dans différentes régions du pays. Le succès

de la production marocaine se mesure à la vitesse du développement des exportations qui se font vers les cinq continents : Amérique du Nord (États-Unis et Canada), Amérique centrale et du Sud (Mexique, Brésil), Afrique (Tunisie, Gabon, Nigeria), Europe de l'Ouest et de l'Est, Proche-Orient et Extrême-Orient, ainsi qu'Australie. La filière est cependant caractérisée par l'existence d'une multitude d'intervenants peu coordonnés (ramasseurs, intermédiaires, distillateurs, grosses sociétés et nombreuses associations). L'Institut national des plantes médicinales et aromatiques, unique établissement en Afrique, a été créé pour élaborer et suivre la stratégie nationale d'un secteur appelé à approvisionner plusieurs filières à forte valeur ajoutée : parfumerie, cosmétologie, industrie des additifs alimentaires et des épices.

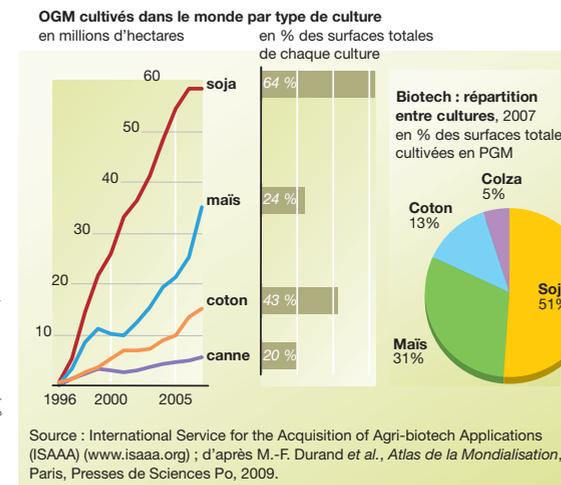
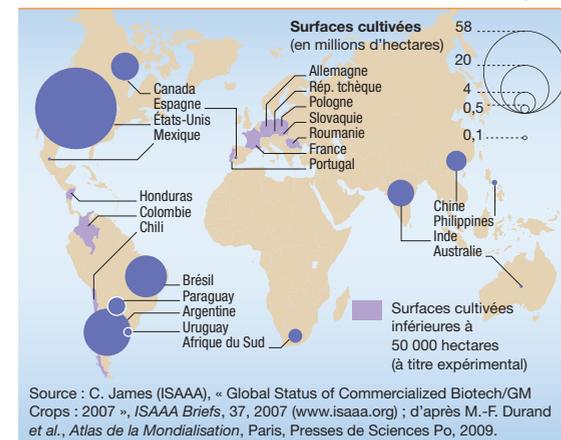
**LES OGM EN ATTENTE**

Au-delà des productions émergentes qui exaltent la qualité, le lien avec le territoire et la tradition, la Méditerranée voit aussi se développer les organismes génétiquement modifiés (OGM) qui font l'objet de vifs débats entre partisans et contempteurs. Pour l'heure, cette région est en retrait par rapport à d'autres régions du monde. Sur la rive sud, seule l'Égypte, poussée par la crise alimentaire et le besoin de disposer de cultures résistantes aux maladies, a approuvé la culture d'une variété de maïs génétiquement modifié. Au Nord, l'Espagne (l'Aragon et la Catalogne notamment) figure comme le producteur principal (environ 80 000 hectares de maïs OGM en 2008, soit 22 % de la superficie nationale de cette culture), suivie par la France (environ 20 000 hectares) et le Portugal (4 500 hectares) dont les surfaces représentent une infime part de la SAU. ■

**AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PRODUITS DE QUALITÉ**



**PRINCIPAUX PAYS UTILISANT DES CULTURES OGM, 2007**





## CONTRASTES TERRITORIAUX

**E**n Méditerranée, la beauté des innombrables villages et campagnes le disputent au rayonnement de villes souvent millénaires. Légué par le travail du paysan et par les efforts des artisans, ce double patrimoine enchante le visiteur. Les touristes si nombreux en cette région du monde n'y viennent pas uniquement pour le soleil, le sable et la mer. Ils y trouvent mille raisons de s'enivrer, de se cultiver, de s'émerveiller et de se détendre.

Si les contrastes entre villes et campagnes offrent parfois un riche tableau, d'autres en revanche inquiètent. Se soigner, se former, tout simplement avoir accès à l'eau potable, ne sont pas actes faciles partout en Méditerranée. Certes, les progrès sont à saluer en cette partie du monde où l'espérance de vie s'accroît fortement, tandis que l'éducation pénètre les espaces les plus reculés. On n'a en effet jamais compté autant d'hommes et de femmes éduqués, en nombre et sans doute en proportion, qu'à l'heure actuelle.

Il n'empêche : trop souvent encore la Méditerranée des villes s'oppose à la Méditerranée des campagnes. L'accès à l'eau potable et à la prophylaxie sont malgré tout plus systématiques dans les territoires urbanisés du littoral que dans les espaces ruraux des

zones intérieures. Quant à l'alphabétisation, certes massive, elle n'a pas atteint les secteurs les plus enclavés et ce sont les femmes qui en sont souvent les plus exclues. C'est au Sud et à l'Est du bassin que cette fracture territoriale est de loin la plus visible. Au Nord, les politiques d'équipement rural et de développement des territoires ont permis de requalifier des espaces parfois en déshérence. La solidarité européenne est venue opérer une redistribution salutaire pour l'équilibre des territoires. L'entrelacs complexe des politiques structurelles ne doit pas occulter la belle réussite de cet effort partagé qui a permis aux confins méditerranéens de s'ancrer davantage dans une Europe prospère.

Sur les autres rives, ces politiques, dont les États ont pris conscience de l'importance, permettent le raccordement progressif de morceaux de territoires à l'espace urbanisé. Mais le chantier demeure d'importance. Sa réussite est une obligation pour promouvoir l'équité et, par-delà, le vivre ensemble au sein de chaque pays, et plus généralement entre Méditerranéens. De même que le développement agricole et rural est au cœur de la construction européenne, il ne saurait être oublié par la coopération méditerranéenne.

# INÉGALITÉS DES TERRITOIRES

**D**eux lignes de clivage apparaissent en termes d'accès aux services de base. À la fracture, certes de plus en plus atténuée, entre pays méditerranéens de l'UE et PSEM s'ajoute celle entre urbain et rural particulièrement prononcée chez ces derniers. Généralement bien assuré en milieu urbain, l'accès aux services de base (éducation, santé, eau, etc.) reste encore aléatoire dans les espaces ruraux. Si les politiques de développement des années 1990 ont permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie des communautés rurales, certaines régions rurales demeurent en souffrance. Dans les pays du Nord de la Méditerranée, les disparités entre urbains et ruraux ont considérablement diminué, étant donné la vigueur des politiques nationales et européennes en matière d'aménagement des territoires ruraux.

## LA PAUVRETÉ, UN PHÉNOMÈNE RURAL

Au Nord de la Méditerranée, la pauvreté qui était plutôt rurale a tendance aujourd'hui à se développer dans certaines zones urbaines, comme le confirment, en France, les données sur la pauvreté monétaire : entre 1996 et 2002, le nombre de personnes pauvres dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants a augmenté de 8 %. Le risque de pauvreté reste cependant plus élevé en milieu rural. Dans les régions très rurales de la montagne albanaise, le taux de pauvreté a atteint en 2004 la valeur inquiétante de 45 %, tandis qu'au niveau national, il était de 23 % et, sur la côte, de 21 %. Ce pays serait engagé dans une « croissance appauvrissante » accompagnée de forts écarts territoriaux.

Dans les PSEM, la pauvreté recule globalement, au moins à l'aune du seuil de pauvreté monétaire défini par la Banque mondiale. Mais derrière ce constat se cachent bien des

disparités entre pays et en leur sein. La population rurale reste la plus touchée : en Égypte, la pauvreté touche 27 % des populations en milieu rural contre 11 % des urbains. Près des deux tiers de la population pauvre algérienne et marocaine vit en milieu rural. En Algérie, la carte de la pauvreté réalisée en 2001 par l'Agence nationale de l'aménagement du territoire révèle clairement la fracture entre les zones urbanisées et littoralisées, d'un côté, et les zones rurales, de l'autre. En Tunisie, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté représente encore plus de 8 % de la population rurale contre moins de 2 % dans les zones urbaines, et des poches de grande pauvreté subsistent dans certaines zones rurales. À la pauvreté monétaire s'ajoute généralement un moindre accès aux équipements éducatifs, sociaux et sanitaires.

On le voit, les territoires ruraux des PSEM sont concernés au premier plan par les Objectifs de développement pour le millénaire (OMD), à savoir la réduction de moitié d'ici 2015 de la pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous – un enjeu important de développement vu l'importance démographique des moins de 15 ans – et la réduction de la mortalité infantile.

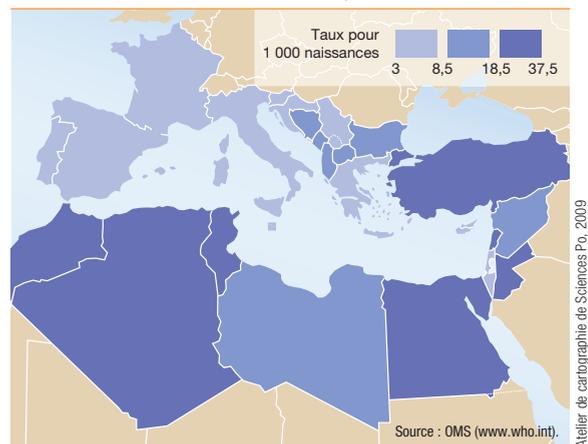
## L'ÉDUCATION, UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

On retrouve les mêmes écarts en matière d'accès à l'éducation, entre les deux rives de la Méditerranée, mais aussi entre milieux rural et urbain dans les PSEM. La majorité des pays européens méridionaux enregistre de forts taux de scolarisation (de 99 % pour l'enseignement primaire, et de 82 % à 99 % pour l'enseignement secondaire). Les PSEM accusent, quant à eux, un certain retard : la scolarisation en primaire est comprise dans une fourchette allant de 74 % à

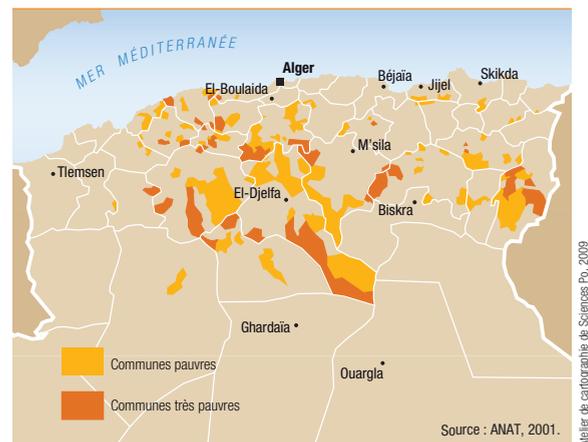
plus de 97 %, et varie considérablement pour le secondaire. Au Maroc, le taux de scolarisation dans le secondaire est de 32 %, alors qu'il est de 60 % pour le Liban, et atteint plus de 90 % en Israël. Pour autant, le niveau d'éducation s'est amélioré par rapport à 1999. L'Unesco enregistre ainsi une diminution de 2 millions d'enfants non scolarisés et un gonflement de 30 % des effectifs pour l'enseignement supérieur pour les États arabes.

L'éducation reste néanmoins plus accessible en ville qu'en milieu rural et demeure inégale selon le genre, le taux de scolarisation des garçons étant souvent plus élevé que celui des filles. En Haute-Égypte, 12 % des hommes et 22 % des femmes n'ont pas été scolarisés en milieu urbain ; ce taux double en milieu rural, puisqu'il atteint pratiquement 20 % pour les hommes et 36 % pour les femmes. En outre, à peine 30 % des femmes égyptiennes rurales font des études secondaires contre plus de 40 % dans les villes. En Algérie, si le nombre de personnes alphabétisées dans les zones rurales est passé de 48 % en 1998 à 68 % en 2005, cette amélioration ne concerne que très peu de femmes, qui, tous espaces confondus, sont plus de 54 % à ne savoir ni lire ni écrire. Au Maroc, le taux d'analphabètes reste important malgré une baisse sensible, atteignant les 50 % en 2005 pour les communautés rurales contre 25 % dans les villes, le taux d'analphabétisme restant plus élevé chez les femmes, avec respectivement 65 % et 35 % en milieu rural et urbain. Cette situation corrobore les conclusions de la FAO et de l'Unesco pour lesquels l'analphabétisme est un phénomène essentiellement rural, lié à la pauvreté et à la faim, qui « entrave le développement rural et la sécurité alimentaire, menace la productivité et la santé, limite les occasions d'améliorer les revenus et de promouvoir l'égalité des sexes ».

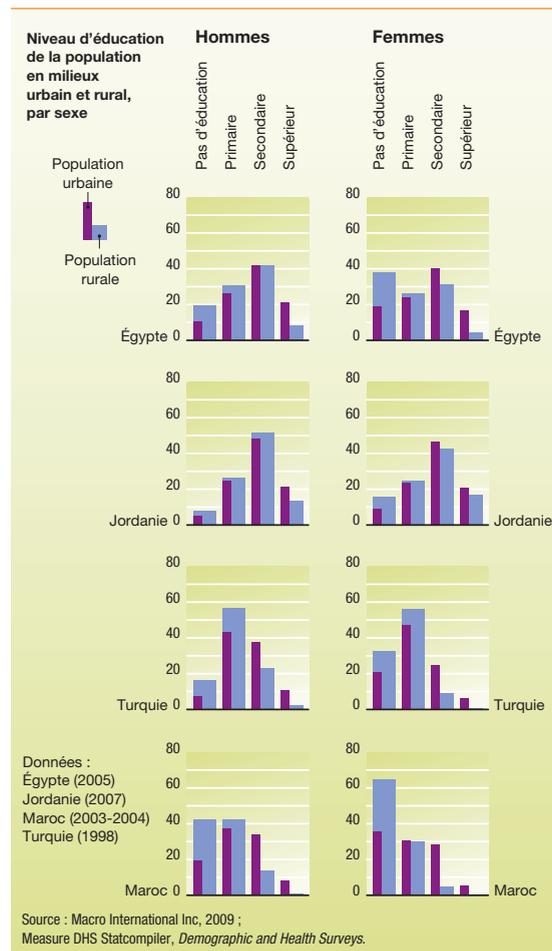
### TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE, 2007



### PAUVRETÉ EN ALGÉRIE



### NIVEAU D'ÉDUCATION DE LA POPULATION



### LA SANTÉ DES POPULATIONS RURALES EN QUESTION

L'amélioration de la santé passe nécessairement par un investissement en termes d'équipements, garantie d'un environnement sain pour les populations. Rappelons que 20 % des cas de mortalité infantile (moins de 5 ans) en Égypte sont dus à des diarrhées et autres maladies infectieuses liées à la mauvaise qualité de l'eau. Les « révoltes des assoiffés » dans ce pays au cours de l'été 2007 ont souligné la précarité de la situation dans certaines zones du territoire. Bon indicateur de l'état sanitaire des pays, le taux de mortalité infantile dans les PSEM demeure, malgré un recul, supérieur à celui des pays méditerranéens de l'UE puisqu'il est de 5,7 ‰ au Nord contre 25,9 ‰ au Sud. Il est également assez révélateur de la fracture entre le rural et l'urbain : ainsi, en 2005, ce taux s'élevait en Égypte à 56 ‰ dans les milieux ruraux (contre 39 ‰ en ville), et à 69 ‰ en zone rurale contre 38 ‰ en territoire urbain au Maroc.

**L'accès à l'eau et à l'assainissement.** Avoir accès à l'eau, c'est disposer d'une source produisant au moins 20 litres par habitant et par jour, située à moins de 1 kilomètre (indicateur du millénaire n° 30). Selon cette définition, on estime que l'ensemble des pays européens méditerranéens bénéficie d'une couverture intégrale ou quasi intégrale en eau potable, tant pour les territoires urbains que ruraux. Dans les PSEM, les besoins restent supérieurs aux ressources, sans que celles-ci soient toujours gage de qualité. On observe néanmoins une amélioration générale de la couverture en eau potable dans les territoires ruraux sur la période 1990-2006, puisqu'elle est passée de 75 % à 86 %, alors qu'elle s'est légèrement dégradée en zones urbaines, avec une diminution de 2 % sur la même période.

Malgré un rattrapage global, les inégalités restent fortes dans certains pays : au Maroc, l'eau potable est assurée presque intégralement pour les populations urbaines mais seulement à 58 % pour les communautés rurales. La Syrie, la Tunisie et la Turquie bénéficient d'un meilleur réseau en milieu rural, avec 87 % des ruraux qui ont accès à l'eau potable. L'accès à l'eau courante à domicile reste un privilège essentiellement urbain pour les PSEM. Au Maroc, 87 % de la population urbaine y a accès contre 15 % en milieu rural, tandis que cette couverture est estimée à plus de 90 % pour la Jordanie et Israël. L'accès à l'eau potable est également lié à l'existence d'un réseau d'assainissement performant : en son absence, les eaux souillées se retrouvent dans les nappes ou les rivières, ce qui n'en facilite pas la potabilisation.

Un bilan similaire peut être établi pour l'accès aux infrastructures sanitaires (réseau d'assainissement, fosses septiques, etc.), inégal selon le type d'espace. Dans les pays de la rive nord, 100 % des urbains en sont pourvus contre 96 % des ruraux. Les citoyens des pays d'Afrique du Nord en bénéficient à 90 %, les ruraux à 59 %. Cependant, le niveau d'équipement s'est amélioré au cours de ces vingt dernières années. Au Maroc, il a pratiquement doublé, même s'il reste insuffisant, passant de 25 % en 1990 à 54 % en 2006. En Syrie, il est passé de 69 % à 88 % ; il est estimé à 72 % pour la Turquie (contre 69 % en 1990). Des progrès restent à réaliser au niveau du traitement des eaux usées, essentiel pour la santé publique. En Égypte, par exemple, seuls 21 % des ménages ruraux sont raccordés au système d'égout public (ce taux s'élevant à 84 % dans les zones urbaines).

**Accès aux systèmes de santé.** L'accès aux systèmes d'hygiène publique est inégal entre monde rural et urbain dans les PSEM, ce qui n'est pas le cas dans les pays méditerranéens de

l'UE. C'est en Tunisie, au Maroc et en Algérie que les écarts sont les plus importants. Le nombre de naissances assistées par un personnel compétent est un autre indicateur de cette disparité. En Algérie, elles sont estimées à 92 % dans les campagnes contre 98 % en ville. En Jordanie, la différence entre urbains et ruraux est minime (de l'ordre de 1 %), alors qu'elle se creuse en Égypte (66 % des accouchements sont faits par des professionnels en milieu rural contre 89 % en zone urbaine) pour être nettement prononcée au Maroc avec 40 % des naissances assistées en milieu rural contre 85 % en villes.

La rougeole, cause toujours importante de décès chez les enfants de moins de 1 an, faute de vaccin, est un autre indice, notamment sur le niveau de prévention. Mais force est de constater que dans les PSEM, la couverture de vaccination anti-rougeole est aussi bonne dans les communautés rurales que dans les villes. Seul l'espace rural turc révèle une différence territoriale, 69 % des enfants ruraux ayant reçu un vaccin contre 84 % des enfants urbains.

### DÉSENCLAVER ET DYNAMISER LES TERRITOIRES

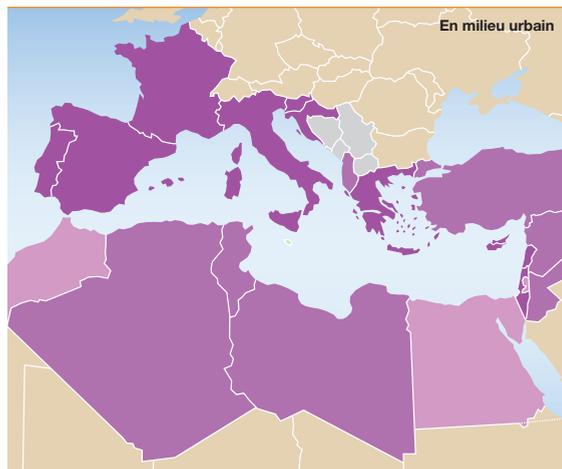
Réduire la pauvreté passe aussi par la mise en place d'infrastructures routières, qui sont essentielles pour le développement économique. C'est particulièrement vrai pour les activités agricoles dont l'enclavement territorial ne facilite ni l'accès aux marchés nationaux et internationaux ni la distribution des intrants. Routes et autoroutes se sont considérablement développées depuis les années 1990 (+ 15 % pour les infrastructures routières et + 0,5 % pour les autoroutes). Le réseau autoroutier marocain a triplé entre 1997 et 2006, passant de 212 kilomètres à près de 640 kilomètres. En Algérie, il a doublé en six ans : estimé à 49 kilomètres en 2000, il mesure, en 2006, 107 kilomètres,

ce qui est peu à l'échelle du pays mais des constructions sont en cours. La préférence a été donnée au tissu routier, la taille du réseau ayant triplé depuis les années 1970 pour couvrir 110 000 kilomètres en 2006. Dans le cadre des OMD, le Maroc a construit des routes en zones rurales dès 1995, offrant depuis un accès à près de 54 % des ruraux. Quant au réseau ferré, celui-ci a peu augmenté ces dernières années (moins de 0,1 % entre 2000 et 2005), la priorité ayant été donnée aux routes et autoroutes. Enfin, l'accès à l'électricité s'est partout développé : en Égypte, 99 % du territoire national en bénéficie, 96 % en Algérie.

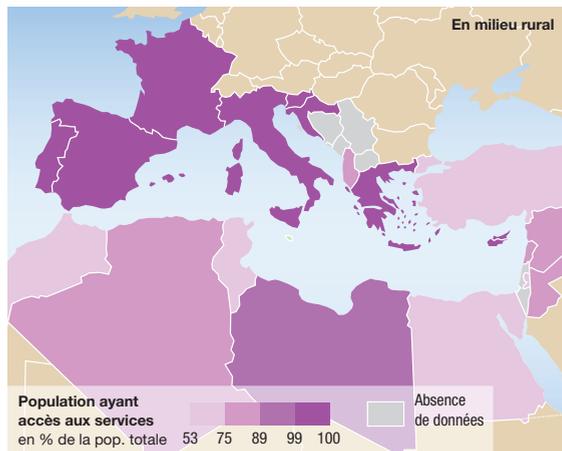
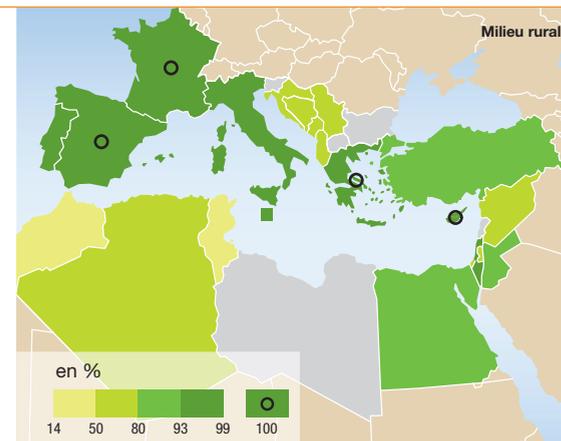
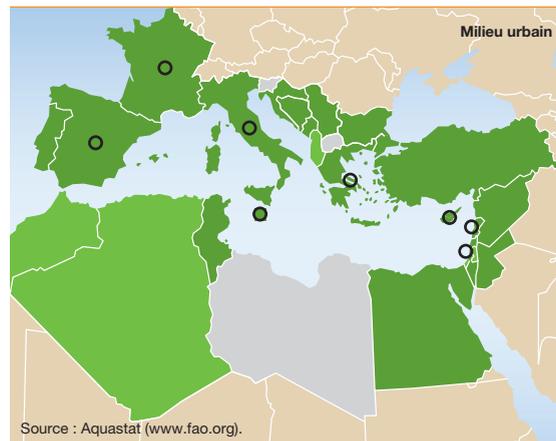
Malgré les efforts fournis par les PSEM, de réels écarts perdurent entre les deux rives de la Méditerranée en termes d'éducation, de santé et d'équipements, amplifiés par la perspective d'une fracture véritable au sein des territoires du Sud et de l'Est de la Méditerranée, les territoires ruraux restant moins bien dotés que les villes. Malgré des politiques d'équipement, certaines communautés rurales dans les PSEM ont encore du mal à sortir de leur isolement, du fait d'une situation géographique plus délicate (montagne, steppe, etc.) et continuent à souffrir d'un manque réel d'infrastructures qui s'ajoute à une pauvreté monétaire réelle : c'est le cas de l'Albanie avec ses territoires montagneux, de l'Algérie avec les zones steppiques, du Liban avec ses régions périphériques de la Bekaa du Nord et du Sud, de la Turquie avec l'Anatolie du Sud-Est, et de l'Égypte avec la Haute-Égypte.

Si l'enjeu au Nord est de revitaliser sur un plan démographique certaines zones rurales par le développement d'activités économiques, soutenir le développement des infrastructures de base afin d'arrimer des périphéries parfois très peuplées aux dynamiques plus fortes de zones le plus souvent littoralisées et urbaines reste l'enjeu majeur au Sud. ■

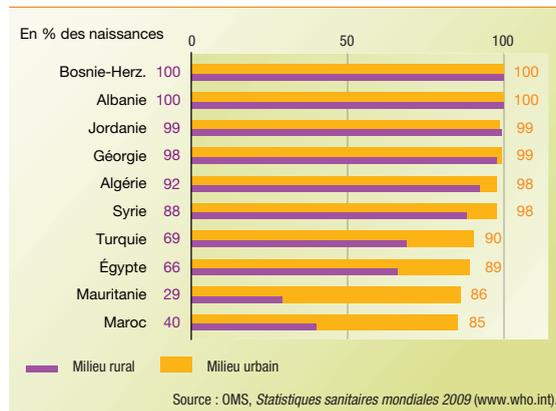
ACCÈS AUX SERVICES D'HYGIÈNE PUBLIQUE, 2004



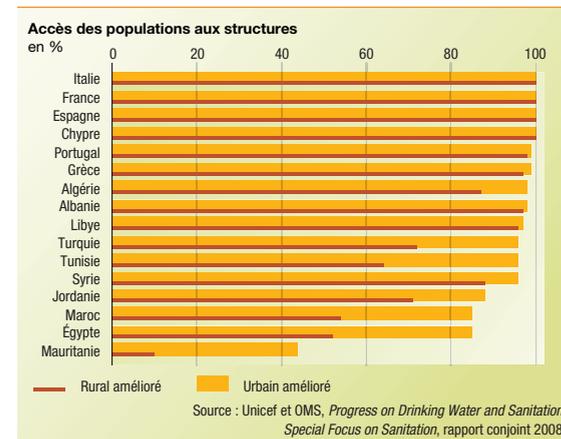
COUVERTURE EN EAU POTABLE, 2006



NAISSANCES ASSISTÉES PAR DU PERSONNEL DE SANTÉ QUALIFIÉ, 2007



TAUX DE COUVERTURE EN ASSAINISSEMENT, 2006



# LA RECONQUÊTE RURALE

Lancées dans les années 1960, les politiques des pays de l'UE ont soutenu la modernisation d'un secteur agricole compétitif et productiviste. Les territoires ruraux ont subi des transformations en profondeur dès la fin des années 1970, dont la plus importante est le recul de la place de l'agriculture en termes d'actifs et de revenus. On assiste aujourd'hui à une recomposition avec une population « non agricole » progressivement majoritaire, surtout dans les territoires faiblement dotés en facteurs de production. Les PSEM ont connu d'autres évolutions : croissance de la population, hausse du taux de chômage et augmentation de la pauvreté dans les territoires ruraux forment autant de défis que l'agriculture ne peut surmonter à elle seule. Le processus de libéralisation de l'économie a par ailleurs aggravé la situation des populations les plus fragiles lesquelles se trouvent en majorité dans les zones rurales, d'où la nécessité d'efforts particuliers en leur faveur.

## LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES PSEM

Les territoires ruraux des PSEM ont fait l'objet d'une politique d'équipement en infrastructures et en services (électrification, eau potable, routes, centres de vulgarisation, etc.), financée tout ou partie par les organisations internationales. Des projets sectoriels, notamment dans l'irrigation, occupent une place centrale depuis les années 1960. L'Égypte, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc sont emblématiques de ces évolutions qui se sont déroulées en trois temps :

*Le temps de la « réappropriation » de l'agriculture.* Après la décolonisation, la reconquête des terres anciennement contrôlées par la France ou par la bourgeoisie foncière en Égypte est organisée par une intervention particulièrement forte de l'État : au Maroc, avec le million d'hectares irrigués

et le « projet Bour » ; en Tunisie, avec la collectivisation des années 1960 ; en Égypte, avec la politique d'aménagement hydraulique et la réforme agraire ; en Algérie, avec l'étatisation des terres et la réforme agraire.

*Le temps du retrait de l'État.* Ce second temps coïncide avec la mise en place des programmes d'ajustement structurel au milieu des années 1980. Les populations rurales les plus pauvres subissent les effets négatifs de la libéralisation interne qui réduit les transferts publics. Des actions et des programmes d'accompagnement social sont alors mis en place sans qu'il y ait pour autant une réelle stratégie de développement rural affichée. On peut citer ici le Programme de développement rural intégré en Tunisie (PDRI) ou bien les actions menées par le Fonds social en Égypte pour aider les petits projets d'investissements ou de création d'entreprise.

*Le temps de l'ouverture sur le marché international.* Cette période de libéralisation externe, se chevauchant avec la précédente, est toujours en vigueur. Cette ouverture correspond paradoxalement à la période d'affirmation de stratégies nationales en matière de développement rural, axées sur la lutte contre la pauvreté et la réduction du chômage par la diversification des activités et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Ces stratégies se déclinent dans le Plan vert au Maroc, le Programme de renouveau rural en Algérie, le Programme de développement intégré (PDI) en Tunisie et le Programme 2030 en Égypte. En Turquie, un nouveau programme de développement rural a été élaboré en 2006, dans la perspective du rapprochement avec l'UE, et un vaste projet de développement, le projet GAP (*Güneydogu Andolu Projesi*), concerne la région d'Anatolie du Sud-Est. De nombreux acteurs interviennent dans le développement rural des PSEM, malheureusement souvent sans concertation entre eux. De

fait, un certain partage des tâches existe mais il ne suffit pas à construire une vision commune : les structures publiques et les organisations internationales interviennent par le biais de grands programmes, alors que les associations de développement local et les ONG internationales travaillent plutôt sur des petits projets dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'environnement.

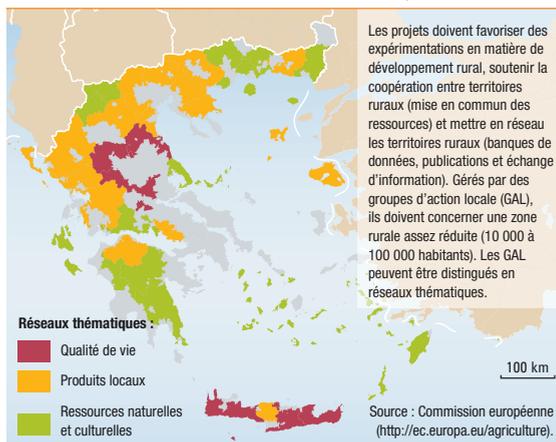
## LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE L'UE

Les politiques de développement rural dans les pays méditerranéens de l'UE trouvent leur principal appui dans le cadre communautaire. En réponse aux problèmes de coordination entre les nombreux acteurs du développement rural, l'UE a adopté le principe de subsidiarité : selon le degré de décentralisation, chaque pays a plusieurs niveaux territoriaux de concertation, de participation, d'élaboration et de mise en œuvre de stratégie locale. Comme pour les PSEM, trois étapes ont marqué l'histoire des politiques de développement rural en Europe :

*Le temps du rural assimilé à l'agriculture.* De 1975 à 1988, le développement rural se limite pour l'essentiel aux politiques socio-structurelles de la PAC qui ont pour objectif de moderniser les structures de production, de transformation et de commercialisation. Les zones de montagne et les zones défavorisées font aussi l'objet de mesures spécifiques à partir de 1975.

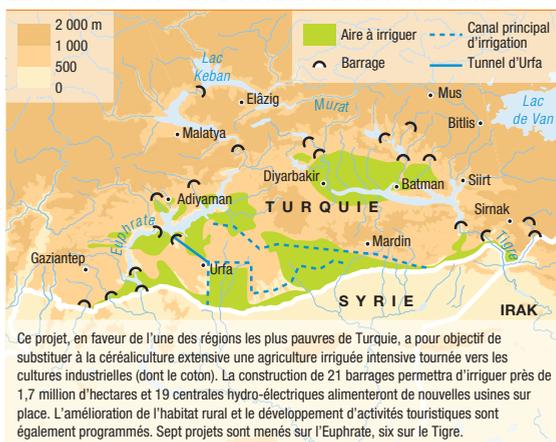
*Le temps des politiques régionales et de l'environnement.* Dès le milieu des années 1980, on se rend compte que la PAC, conçue et mise en œuvre pour initier et accompagner la modernisation de l'agriculture, ne bénéficie qu'à une faible partie des espaces ruraux (20 % des espaces agricoles produisent alors 80 % de la valeur ajoutée). Après la parution en 1988 du rapport Andriessens sur l'avenir du monde

### GRÈCE : LE PROGRAMME LEADER PLUS, 2007



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### LE GAP : UN PROJET D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

rural, le développement devient une préoccupation majeure. La réforme Mac Sharry de 1992 introduit les mesures agri-environnementales pour tenir compte du territoire et reconnaître la production d'aménités environnementales. Parallèlement, une politique ambitieuse de réduction des déséquilibres régionaux, dont souffrent beaucoup les zones rurales, est lancée afin de préparer au mieux le marché unique dont l'avènement est prévu en 1993. Cette politique définit six objectifs dont deux sont spécifiques au développement rural (objectif 1 et objectif 5b). Tout ou partie de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal et de l'Italie du Sud sont alors classées parmi les zones en retard de développement (objectif 1). D'autres expériences sont lancées dans le cadre des politiques régionales, comme les programmes d'initiatives communautaires (PIC). Parmi ceux-ci, les programmes Leader et leurs générations successives (Leader, Leader II, Leader +) représentent l'initiative la plus réussie en termes de développement rural depuis le début de la décennie 1990.

*Le temps de l'autonomie à partir de 2000.* Progressivement, les politiques de développement rural forment un ensemble cohérent, se distinguent pour partie des politiques régionales et, avec l'adoption de l'Agenda 2000, deviennent le second pilier de la PAC. Celui-ci a pour principal objectif d'aider toutes les zones rurales à répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux en vue de faciliter la cohésion sociale et territoriale. Les mesures programmées dans le règlement du développement rural (RDR 1) pour la période 2000-2006 sont nombreuses (diversification des activités, tourisme, rénovation des villages, etc.). Deux d'entre elles, relatives à l'agro-environnement et à l'appui aux zones de montagne, captent la plus grande part du financement. L'élargissement de l'UE à 27 pays a renforcé l'intérêt porté au développement rural, les zones rurales représentant

désormais 91 % du territoire de l'UE et plus de 56 % de sa population. Un nouveau règlement du développement rural (RDR 2) est établi pour la période 2007-2013. Financée désormais par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) créé en 2005, la nouvelle politique rurale retient quatre axes : 1) amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers ; 2) amélioration de l'environnement et de la gestion de l'espace ; 3) amélioration de la qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale ; 4) mise en œuvre des stratégies locales de développement rural inspirées de l'expérience Leader.

Depuis qu'il a été créé, le second pilier se voit dévolu selon les années entre 20 % et 25 % du budget de la PAC qui représente lui-même quelque 43 % de celui de l'UE. Pour la période 2000-2006, le montant global du financement du développement rural accordé par l'UE était de 561 millions d'euros (dont 56 % pour les pays méditerranéens). Il est pour la période 2007-2013 de 908 millions d'euros (dont 32 % pour les pays méditerranéens). Dans chaque pays membre, des financements publics (États, régions) et privés s'ajoutent au financement de l'UE (Feader). Dans les pays méditerranéens de l'UE et pour la programmation 2007-2013, le financement de l'UE représente entre 36 % (Grèce et Portugal) et 23 % (Espagne) du montant total alloué au développement rural, tandis que la part des dépenses publiques se situe entre 44 % pour l'Espagne et 53 % pour la France. La part des dépenses privées varie entre 15 % en Grèce et 34 % en Espagne. Notons aussi que, d'après la répartition des crédits de l'UE entre les quatre axes cités ci-dessus, les axes 1 et 2 en accaparent entre 70 % et plus de 80 % dans tous les pays méditerranéens de l'UE à l'exception de Malte.

### L'APPUI DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DANS L'UE

Parallèlement à ce second pilier de la PAC, la politique régionale de l'UE continue toujours à se déployer, en soutenant également les territoires ruraux. Profondément réformée durant la période 2000-2006, ses objectifs ont été réduits de six à trois : promouvoir le développement dans les régions en retard de développement ; soutenir la reconversion économique et sociale des régions en difficulté structurelle, y compris les zones rurales en déclin (cet objectif recouvre la problématique des anciens objectifs 2 et 5b de la période 1994-1999) ; soutenir le développement des ressources humaines (formation et emploi) (anciens objectifs 3 et 4 de la période 1994-1999).

### La politique de cohésion régionale pour la période 2007-2013.

Elle se concentre sur trois axes : 1) la convergence entre les régions et les États membres pour améliorer les conditions de croissance ; 2) la compétitivité régionale et l'emploi pour aider les régions à anticiper les changements économiques par l'innovation et la protection de l'environnement ; 3) la coopération territoriale européenne pour développer la coopération transfrontalière et interrégionale. Pour les deux premiers axes, les régions européennes sont classées en quatre groupes : régions en convergence dont certaines se trouvent en Espagne, en Italie, en Grèce et au Portugal ; régions en *phasing-out* ou en suppression progressive des aides, parmi lesquelles se trouvent des régions espagnoles, grecques et italiennes ; régions de compétitivité et emploi qui concernent la France, l'Italie du Nord et certaines régions espagnoles et grecques ; régions en *phasing-in* ou en instauration progressive des aides.

Il n'existe pas de réelle continuité entre l'ancien zonage (1994-1999) de la politique régionale et le classement des

régions européennes en fonction des objectifs 2007-2013 dans la mesure où la logique qui sous-tend ce nouveau classement se veut dynamique pour tenir compte des évolutions. Ainsi, des régions autrefois classées en objectif 1 (régions en retard de développement) font aujourd'hui partie des régions en convergence, quand d'autres sont dans la catégorie « régions de compétitivité et emploi » ou en *phasing-in*. Certaines régions anciennement classées objectif 2 (régions et zones industrielles en déclin) et objectif 5b (zones rurales à niveau de développement économique faible) se trouvent en « régions de compétitivité et emploi ». Pour financer ces axes, la politique régionale dispose de trois fonds : le Fonds européen de développement régional (Feder), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds de cohésion. Pour la période 2007-2013, les interventions du Feder dans les zones rurales se concentrent sur l'accessibilité par l'amélioration des infrastructures et des réseaux de communication, et sur le développement des nouvelles activités économiques (dans le cadre des objectifs de convergence et de compétitivité et emploi). Dans une perspective de prise en compte des spécificités territoriales des zones à handicaps naturels (définies selon des critères de climat et d'altitude, et les régions insulaires), en majorité des zones rurales, le Feder prévoit aussi le soutien des investissements pour créer des activités économiques liées au patrimoine culturel et naturel et au secteur du tourisme.

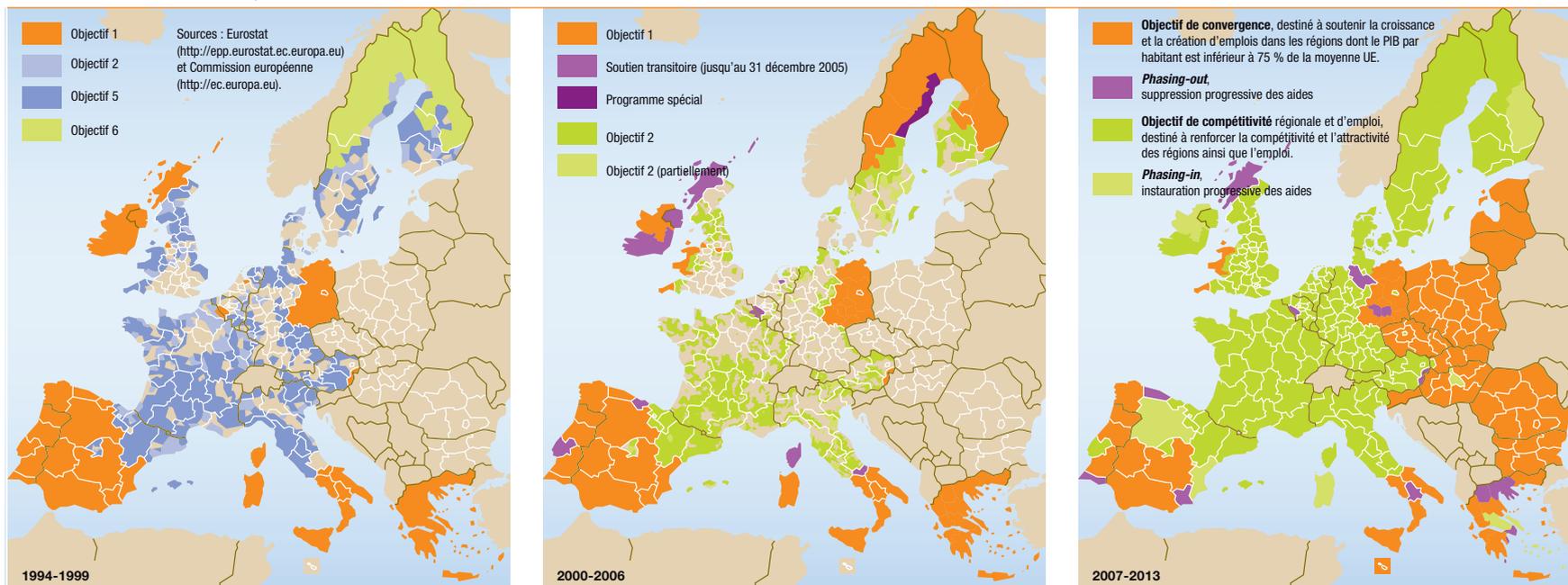
### LE RURAL, UNE COMPOSANTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

D'une approche sectorielle et technique, les politiques de développement rural ont, en s'autonomisant, évolué vers une approche intégrée et multisectorielle. Les mutations économiques et sociales des PSEM (libéralisation économique,

ouverture sur le marché extérieur, raréfaction des ressources naturelles, augmentation de la population, du chômage et de la pauvreté dans les zones rurales) ont imposé de penser l'intégration des territoires ruraux dans le processus de développement global. Axées sur la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des niveaux de vie des populations, les politiques de développement rural mettent aujourd'hui l'accent sur la diversification des activités économiques créatrices d'emplois et de revenus dans les territoires ruraux, et sur l'amélioration des infrastructures et des services. Mais le chantier s'annonce vaste pour requalifier les territoires ruraux parfois très en retrait du cordon littoral déjà relié aux dynamiques économiques régionales et internationales.

Dans le cadre de l'UE, la politique de développement rural est montée en puissance et a acquis une certaine autonomie par rapport à la politique agricole avec l'affichage d'un second pilier dans la PAC, très compatible avec les obligations de l'OMC. Cependant, une analyse détaillée de l'affectation des fonds Feader aux différents axes qui composent le second pilier indique une place prépondérante encore accordée à l'agriculture. Mais étant de moins en moins agricoles, les espaces ruraux européens bénéficient de nombreux soutiens et aides dans le cadre de la politique régionale, dédiée à l'amélioration de la compétitivité des régions et à la diversification des activités économiques. Ces soutiens permettent aux zones rurales de disposer de financements dépassant le secteur agricole, pour développer les infrastructures et la création d'emplois. Même si les approches diffèrent, au Nord comme au Sud de la Méditerranée, les exigences d'un développement durable basé sur la préservation des ressources, l'équilibre territorial et l'équité sociale imposent l'intégration des territoires ruraux comme composante essentielle des politiques de développement. ■

### LES FONDS STRUCTURELS, 1994-2013



### LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS CERTAINS PSEM, 1960-2009



# ➤ PÊCHE ET AQUACULTURE RICHESSES DES PROFONDEURS

**M**éditerranée, la mer au milieu des terres. C'est dire son importance. Pour l'homme qui nomme les éléments, c'est bien la terre qui est le lieu de vie et la mer la zone du passage. Bien plus que cela, la mer fut « la Route » naturelle offerte aux embarcations en quête de territoires, elle est encore celle, la plus fréquentée au monde, des supertankers, mais aussi l'une des plus grandes et des plus anciennes pêcheries du monde dont les produits se sont imposés dans la diète méditerranéenne.

Aujourd'hui, la mer Méditerranée en tant que telle ne représente qu'une faible part des volumes pêchés sur la planète. Ce résultat, en rapport avec sa superficie, traduit cependant la faiblesse du plancton qui y réside ; à surface comparable, elle n'offre pas des performances remarquables. Pourtant, véritable confluence de mers singulières, la Méditerranée offre une biodiversité qui en fait encore sa réputation. Les Méditerranéens ont donc depuis longtemps pris l'habitude de capturer des poissons ailleurs, notamment dans celui qui est un peu le père de la Méditerranée : le grand océan Atlantique. Ceci n'est pas nouveau. Les Romains avaient déjà bien saisi l'importance d'une telle masse d'eau en équipant les côtes de l'Hispanie notamment.

Avec l'océan Atlantique, les peuples de la Méditerranée disposent d'une réelle ressource que ses flots plus capricieux ont longtemps protégée de l'appétit des hommes. C'était sans compter avec les technologies qui permettent désormais de franchir un océan remuant : celui-ci dévoile à son tour ses limites alors que les pressions démographiques déjà fortes continuent de s'accroître.

Supposée pallier des mers encombrées sinon en voie d'épuisement, l'aquaculture est souvent présentée comme un secteur émergent. Pourtant, en Méditerranée, cette activité est ancienne : déjà pratiquée par les Étrusques, Grecs et Romains la développèrent. Elle permettait de stocker en mer des produits frais, prêts à la consommation, à proximité des grands centres urbains. Mais c'est au  $xx^e$  siècle que les besoins des hommes et leur accès à la technologie ont conduit à une intensification de la production. La maîtrise de la reproduction marine et de l'alimentation des poissons et mollusques explique bien sûr ce dynamisme, qui concerne également l'aquaculture pratiquée plus marginalement sur les terres. Au regard des courbes d'évolution inversées entre capture en mer et aquaculture, il s'agit bien, semble-t-il, d'une tendance lourde.

# LA MER ET LE SECTEUR DE LA PÊCHE

**D**ans un monde dont la population continue de croître, la question de sa sécurité alimentaire se pose avec acuité. Les produits de la pêche sont donc essentiels, surtout pour les « pays riches en mer et pauvres en terres », à l'instar de pays comme l'Égypte ou bien les îles. La mer et les océans sont, comme la terre, soumis aux pressions anthropiques de plus en plus intenses, causées par les avancées technologiques : la surexploitation, les pollutions, le réchauffement climatique, la pêche en eaux toujours plus profondes sont autant de facteurs qui hypothèquent la durabilité des ressources marines. Les populations méditerranéennes ont toujours pratiqué la pêche en Méditerranée, « mer entre les terres », et les produits de la mer sont au cœur de leur régime alimentaire. Pour autant, certains pays méditerranéens (France, Espagne, Maroc, Turquie, Égypte...) exploitent également d'autres mers et océans – l'océan Atlantique, la mer Noire et la mer Rouge – où ils y assurent parfois l'essentiel de leurs prises halieutiques.

## LA PÊCHE EN TENDANCES

À des fins d'analyse, les données pays sont agrégées en trois catégories : les pays méditerranéens de l'UE associant la Bulgarie, Chypre, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal, Malte, la Roumanie, la Slovaquie ; les pays nord-africains incluant l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie ; enfin, les autres pays méditerranéens regroupant l'Albanie, la Croatie, Israël, le Liban, Monaco, les Territoires palestiniens, la Serbie et le Monténégro, la Syrie et la Turquie. Les produits de la pêche des pays de la région méditerranéenne et de la mer Noire représentaient un peu moins de 6 millions de tonnes en 2007, soit à peine 4 % de la production mondiale. La décennie 1997-2007 fait apparaître un très léger accroissement de la production totale (+ 8,3 %),

## PRODUCTION TOTALE DE LA PÊCHE, 1950-2007



principalement lié à la progression de l'aquaculture (+ 73 %) sur la même période, qui a compensé la chute de la pêche de capture (- 5,6 %). Les volumes produits sont très concentrés : presque la moitié (48 %) sont fournis par les riverains européens – notamment l'Espagne, la France et l'Italie qui en assurent 40 % –, tandis que l'Égypte, le Maroc et la Turquie réalisent à eux seuls 45 % des volumes. Ainsi, six pays produisent environ 85 % du tonnage. Mais alors que la production totale a significativement décru dans les pays méditerranéens de l'UE (- 20,5 %) durant la décennie 1997-2007, elle a fortement augmenté dans les pays d'Afrique du Nord (32,9 %), ainsi qu'en Turquie (34,7 %).

**Menaces et régulations.** La raréfaction des ressources rend désormais difficile toute augmentation de la production, sauf dans le secteur de l'aquaculture. Le réchauffement climatique fait peser un important facteur d'incertitude sur les années à venir : déjà amorcé, mais encore flou en termes d'intensité, son incidence sur la température de l'eau de mer influencera nécessairement le profil des populations animales. On pourrait assister à une redistribution en profondeur des espèces de poissons et de mollusques, en particulier dans la mer Méditerranée. Face à l'urgence de la situation, en Méditerranée et dans les mers proches, des réglementations se mettent en place, notamment dans le cadre de l'UE qui a défini des maillages de filets dont la taille varie en fonction des zones de pêche, permettant de limiter la capture de jeunes poissons et de les laisser parvenir à maturité.

Par ailleurs, en Méditerranée, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) à laquelle tous les pays cités plus haut appartient, à l'exception du Portugal et des Territoires palestiniens, tente de réguler un secteur fortement concurrentiel. Créée en 1949 dans le cadre de la

FAO, cette commission s'attache à réaliser trois objectifs : la promotion du développement, de la conservation et de la gestion des ressources marines vivantes ; la formulation et la recommandation des mesures de conservation ; et la promotion de projets de coopération en matière de formation.

### DES INFRASTRUCTURES ET DES HOMMES

Il y a environ 125 000 bateaux de pêche dans les pays méditerranéens mais une partie importante de cette flotte intervient ailleurs qu'en Méditerranée. C'est le cas des flottes française, espagnole, marocaine, égyptienne et turque qui pêchent aussi dans l'Atlantique, la mer Rouge et la mer Noire.

La distribution en nombre de vaisseaux par pays est loin de refléter la capacité de cette flotte. Les pays méditerranéens de l'UE représentent en effet la moitié de la flotte, mais leurs bateaux sont de grande taille, puissants et plus performants sur le plan technologique que la plupart de ceux des autres pays méditerranéens. L'Égypte, en particulier, détient toujours une proportion importante de bateaux non motorisés qui opèrent sur le Nil et les lacs.

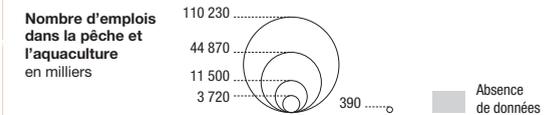
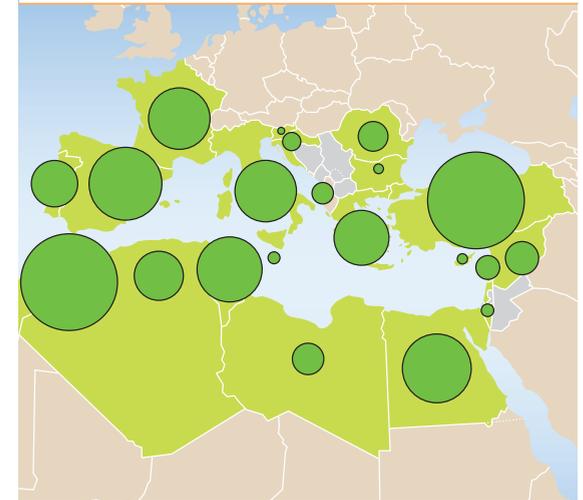
La diminution de 20 % du nombre de bateaux de pêche entre 1996 et 2007 en France, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Espagne peut être reliée à la baisse des volumes produits, mais aussi à l'accroissement de la capacité des bateaux, puisque la réduction du tonnage brut prélevé est en fait plus faible (15 % de moins entre 2007 et 1996). En Espagne, les principales réductions ont touché la pêche hauturière alors qu'en France ce sont les bateaux de moins de 12 mètres qui ont été le plus affectés. Malheureusement, pour les autres pays de la Méditerranée, les séries statistiques, quand elles existent, sont incomplètes. Il est donc difficile d'identifier une tendance et notamment de voir si l'on assiste au même phénomène qu'en Europe.

### LA PÊCHE, UN VIVIER D'EMPLOIS

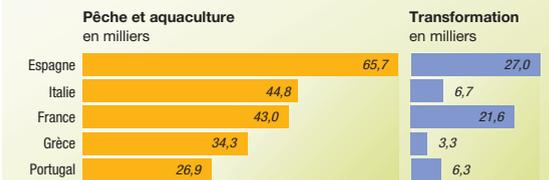
Évaluer l'emploi dans le secteur de la pêche est une tâche difficile parce que la plupart des pays n'ont pas de statistiques et que les sources internationales sont multiples (FAO, Ciheam, Eurostat, OCDE). Cette estimation est d'autant plus délicate que la pêche crée souvent des emplois à temps partiel. Certes, dans le cas d'Eurostat, le critère retenu est la notion d'équivalents-temps-plein, mais hors de l'Europe où le phénomène est d'importance, cette méthode n'est pas toujours utilisée. À partir des sources mentionnées plus haut, on estime à environ 630 000 le nombre d'emplois générés par le secteur de la pêche (capture et aquaculture) dans les pays de la Méditerranée. Environ 36 % de ces emplois se situent dans les pays européens de la Méditerranée et 41 % dans les pays d'Afrique du Nord. La productivité du travail, mesurée à l'aune de la production par unité de travail, varie fortement d'un pays à l'autre de la région, de 1 tonne par travailleur au Liban et en Albanie à 18 tonnes en Espagne et à 22 tonnes en France. Les pays méditerranéens de l'UE, avec une moyenne d'environ 13,3 tonnes par travailleur, ont une productivité plus élevée que les pays d'Afrique du Nord (7,8 tonnes) et les autres pays de la Méditerranée (5,5 tonnes).

En France, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Espagne, parallèlement à la diminution du nombre de bateaux, on assiste à une baisse généralisée du nombre des actifs travaillant dans la pêche de capture, de 30 % entre 1998 et 2004 selon l'OCDE. Toutefois, cette réduction n'a pas été observée dans les secteurs de l'aquaculture et de la transformation, qui ont même connu une certaine stabilité, voire une évolution à la hausse, au cours de ces années. C'est peut-être, sur le long terme, le signe de l'émergence d'emplois productifs dans ces secteurs. ■

### LES EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE



#### Les emplois dans les pays européens de la Méditerranée



Sources : FAO-NFSO ; Ciheam Country Profiles ; ministère de l'Agriculture (Maroc).

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

# PÊCHE DE CAPTURE ET AQUACULTURE

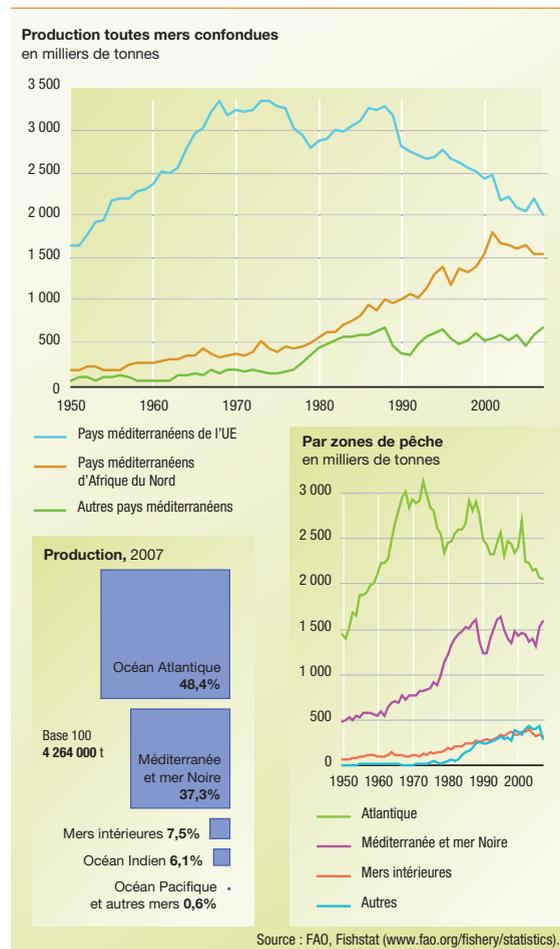
**E**n plein essor au niveau mondial, l'aquaculture est un secteur d'activité qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans les pays du pourtour méditerranéen où elle a marqué une progression de 73 % entre 1997 et 2007. Tandis que la pêche de capture connaît des évolutions sensibles, notamment liées à la préservation des ressources halieutiques.

## PÊCHE DE CAPTURE

L'Atlantique, la Méditerranée et la mer Noire fournissent plus de 85 % des captures des pays méditerranéens, le reste des prises s'effectuant dans les eaux intérieures (7,5 %) et dans d'autres mers (6,7 %) comme les océans Indien et Pacifique. Cette répartition évolue constamment avec une diminution des prises dans les pays méditerranéens de l'UE et une forte augmentation de celles de leurs voisins, Turquie et Maroc en particulier. La part des volumes pêchés par les pays européens, rapportée à l'ensemble des volumes des pays du bassin, est ainsi passée de 58,5 % en 1997 à 47,3 % en 2007, tandis que les captures des pays d'Afrique du Nord évoluaient de 30,5 à 36,3 % sur la même période. Cette baisse des prises des pays méditerranéens de l'UE est en partie liée à la diminution de leurs prélèvements dans l'Atlantique depuis le milieu des années 1970 (2 millions de tonnes en 2007 pour un maximum de 3,1 millions en 1973), avec une baisse très significative pour la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, en partie compensée par l'augmentation des captures du Maroc.

La sardine et le maquereau chuck dans l'Atlantique, l'anchois et la sardine en Méditerranée et en mer Noire, où l'on pêche aussi beaucoup de palourdes, de maquereaux, de merlus, de thons rouges et de mulets, sont les principales espèces pêchées. Les poissons pélagiques (qui vivent dans la

## LA PÊCHE DE CAPTURE



colonne d'eau, peu en contact avec le fond) dominant avec 57 % des prises ; ils sont suivis, avec 20 % des prises, par les poissons démersaux (qui vivent à proximité des fonds marins – merlan, merlu, mulets).

**Méditerranée et mer Noire.** Des années 1950 jusqu'au milieu des années 1980, les prises de pêche augmentent, puis commencent à osciller du fait de la variation des captures turques d'anchois dans la mer Noire. En 2007, environ 1,5 million de tonnes de poissons sont pêchées dans ces mers, soit 37 % de la pêche de capture des pays du bassin. Deux pays seulement, l'Italie et la Turquie, réalisent plus de 50 % de leurs captures de poissons en Méditerranée et dans la mer Noire. La Turquie est en 2007 le producteur le plus important en Méditerranée et en mer Noire (40,6 %) mais l'essentiel de sa production est composé de poissons pélagiques à faible valeur, pêchés dans la mer Noire. Les volumes pêchés dans ces deux mers par les États européens ne cessent de décroître depuis les années 1990, comme en Atlantique, alors que les prises des pays nord-africains augmentent depuis le milieu des années 1970. En Méditerranée et en mer Noire, les captures en volumes des pays méditerranéens de l'UE représentent, en 2007, 33,7 %, et celles des pays nord-africains 25,7 %.

## L'AQUACULTURE

Ce secteur représente désormais 30 % de la production de la pêche et sa production repose davantage sur l'élevage de poissons (66 % des volumes) que sur celui des mollusques (33 %). Il demeure en outre très concentré : l'Égypte, la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Turquie assurent 95 % de la production aquacole totale. L'aquaculture se développe d'autant mieux que sa production concerne des espèces de haute et moyenne valeur, comparativement aux

captures en mer où sont également prélevées des espèces ayant peu de valeur. En effet, 35 % des captures en 2007 étaient des harengs, des sardines ou des anchois destinés en grande partie à un usage non alimentaire (production de farines animales par exemple).

**Des élevages qui évoluent.** Alors qu'en Espagne, en France et en Italie, la production est principalement axée sur les mollusques, la Grèce et la Turquie s'orientent vers la production intensive de poissons (dorades, bars et truites), et l'Égypte, dont l'aquaculture représente 63 % de la pêche en volume, vers la production semi-intensive de tilapias, mullets gris et carpes.

Au-delà des volumes produits, la valeur des productions aquacoles semble avoir influencé les évolutions du secteur. En 2007, la production de poissons marins (dorade, loup, mullet, turbot, thon, etc.) représentait 30,2 % en volume et 46,7 % en valeur, alors que les mollusques qui obtenaient les plus gros volumes avec 33,6 % n'atteignaient que 24,5 % en valeur. Par ailleurs, la tendance est plutôt à la hausse du nombre d'espèces élevées. Cette augmentation est plus marquée pour les poissons que pour les mollusques, les crustacés et les plantes aquatiques pour lesquels la diversité de l'offre est même en diminution. Mais 40 espèces de poissons sur les 65 enregistrées génèrent des volumes de production faibles (moins de 1 000 tonnes). C'est le cas des modes de production semi-commerciaux/expérimentaux (maigre, sole, dorade rose, etc.) et des modes de production commerciaux ciblant des demandes locales ou des niches commerciales spécifiques (tanche, esturgeon, etc.). La culture des mollusques repose quant à elle sur un mode de production extensif davantage lié au contexte environnemental, et notamment à la quantité de plancton. Après s'être développée en France,

en Espagne et en Italie dans les années 1970, 1980 et 1990, elle tend à baisser régulièrement en volume et en variétés d'espèces élevées.

Actuellement, c'est l'Égypte qui développe le plus son aquaculture dans ses eaux saumâtres ou douces. Cette production semi-intensive est destinée à faire face aux besoins en protéines animales d'une population en plein essor démographique, qui de surcroît manque de place pour développer son agriculture. Cette progression de l'aquaculture en Égypte, participe beaucoup à la croissance de ce secteur en Méditerranée au côté des élevages en Grèce, en Turquie, en Espagne et en Italie, qui sont basés sur des systèmes intensifs. Dans les autres pays (Algérie, Portugal, Maroc, Tunisie), le développement de l'aquaculture reste encore marginal, et l'activité stagne ou s'est soldée par des échecs commerciaux à l'exception d'Israël qui a vraiment développé ce secteur.

**Une production limitée ?** Cependant après le fort développement des dernières années, le secteur aquacole des pays méditerranéens de l'UE semble stabilisé. Plusieurs facteurs expliquent ce ralentissement : le manque de nouvelles zones propices à la culture des mollusques et à l'implantation de fermes piscicoles marines ; la baisse de prix de nombreuses espèces marines (bar et dorade notamment) liée à l'abondance de l'offre ; les questions environnementales, les nouvelles réglementations et la faible diversité des espèces proposées au consommateur. Les possibilités d'expansion semblent venir aujourd'hui du développement et de la mise en place de nouvelles technologies de production, plus respectueuses de l'environnement, telles que les systèmes de « recirculation » qui permettent une économie d'eau et d'énergie, et l'installation de cages d'élevage en mer ouverte. ■

**LA PRODUCTION AQUACOLE**



# LES MARCHÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

**D**epuis les années 1960, la demande totale de produits de la pêche de la région méditerranéenne est en augmentation constante. Cet essor, lié à la croissance démographique et à l'augmentation de la consommation humaine, creuse toujours davantage le déficit en ressources halieutiques.

## UN DEMANDE EN PROGRESSION CONSTANTE

Une distinction nette apparaît entre la consommation des pays méditerranéens de l'Union européenne et celle des autres pays de la région. La première est beaucoup plus élevée, tant en termes de demande totale que de consommation par personne. Sur la période 2003-2005, les pays méditerranéens de l'Union européenne, qui représentaient 44 % de la population, assuraient 70 % de la demande, avec une consommation par an et par personne de 29 kilos, c'est-à-dire trois fois supérieure à celle des autres pays.

Cette progression de la consommation européenne est désormais plus lente : elle a augmenté de 7,6 % durant la période de 1995-2003, tandis que la consommation annuelle par personne des autres pays du bassin, Égypte en tête, s'est accrue de 44 % environ, passant de 7,2 à 10,5 kilos par an et par personne. Seuls Israël et le Portugal ont vu leur consommation diminuer. Il existe au cœur des pays européens de la Méditerranée de grandes disparités. Ainsi, la consommation par habitant de la Bulgarie, de la Slovénie et de la Roumanie se rapproche de celle des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM).

Les espèces les plus consommées, tous pays confondus, sont les grands poissons pélagiques et les poissons démersaux, particulièrement appréciés au Portugal (94 grammes par personne et par jour) grand consommateur de cabillaud

(morue). L'Égypte est productrice et consommatrice de poissons d'eau douce (carpes, tilapias). Quant aux mollusques et aux crustacés, leur consommation est importante mais se limite presque exclusivement aux pays méditerranéens de l'Union européenne.

La quasi-totalité des pays de la Méditerranée connaissent un accroissement de leurs déficits en produits de la pêche. L'augmentation de la population, la hausse de la consommation par personne, la stagnation, voire la baisse, des captures en mer et les incertitudes quant au développement de l'aquaculture dans la plupart des pays laissent conjecturer un scénario de hausse des prix, qui, comme on le sait pour d'autres produits agricoles, ne bénéficie pas obligatoirement aux producteurs. D'autant que cette demande en produits de la pêche peut être satisfaite par le recours aux importations, déjà important.

## IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

L'analyse du commerce de la pêche révèle une balance commerciale négative pour la région méditerranéenne. En dépit d'une production stable sur la dernière décennie, le volume du commerce a augmenté (hausse de 47 % pour les importations et de 51 % pour les exportations), traduisant la montée en puissance de la mondialisation commerciale et l'expansion des marchés.

En 2006, tous les pays, à l'exception notable du Maroc, étaient des importateurs nets en volumes. Lorsque les échanges sont exprimés en valeur, cinq pays apparaissent comme des exportateurs nets : le Maroc, la Tunisie, la Turquie, la Croatie et Malte. Les pays européens de la Méditerranée, Espagne, France, Italie, Portugal, Grèce, sont de très loin les principaux importateurs, cumulant 87 % des importations de la zone en volume et 95 % en valeur.

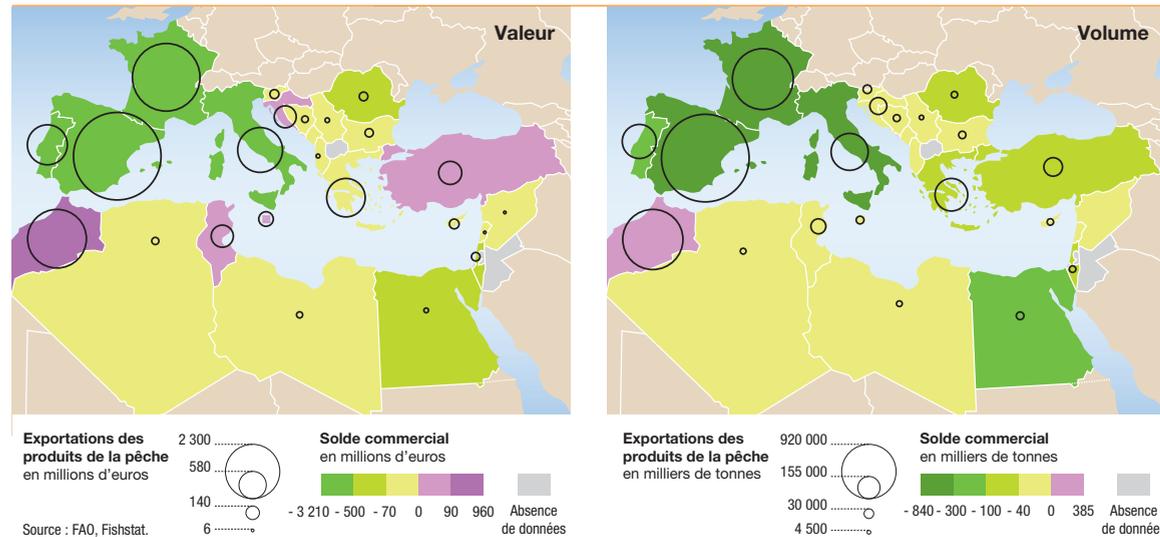
Paradoxalement, avec 77 % des exportations en volume et 78 % en valeur en 2006, les pays de la rive nord sont, avec le Maroc, les principaux exportateurs de la région. Rien d'étonnant à cela, premiers producteurs, ils disposent d'un secteur de la transformation dynamique, élément important à l'heure où les volumes pêchés diminuent.

Les importations augmentent dans la plupart des pays de la région. C'est notamment le cas de l'Égypte, en pleine transition démographique et forte d'une population jeune, qui voit exploser sa demande (+ 87 % d'importations), ce malgré une croissance de sa production sur la période 1995-2005 d'environ 120 % (grâce à l'aquaculture).

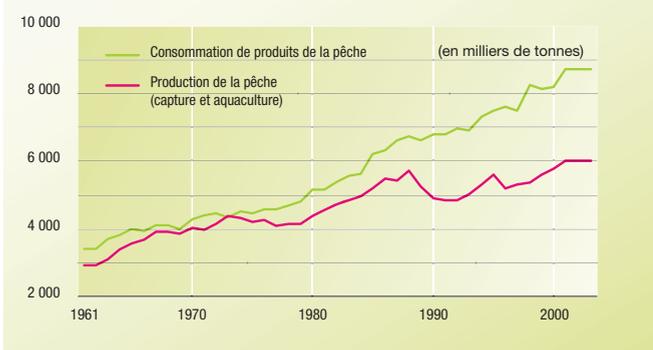
À l'opposé, le Maroc est le seul exportateur net de la région, tant en volume qu'en valeur. Mais après la période 1995-2005, où ses exportations ont crû de 54 %, il aura du mal à maintenir ce dynamisme dans les années qui viennent. Sa production n'a d'ailleurs augmenté que de 21 % durant la même période, et, en 2007, le pays a connu une légère décline de ses volumes produits alors que la consommation par habitant s'est accrue.

Les statistiques de la FAO ne donnent pas de renseignements sur l'origine et la destination des importations et des exportations, ce qui rend difficile l'analyse du commerce de la pêche des pays méditerranéens. Eurostat livre toutefois des informations pour les pays de l'Union européenne : 47 % des importations des pays méditerranéens de l'Union européenne proviennent de ses membres. En outre, hors l'Union européenne, le Maroc était en 2007 le premier fournisseur des pays méditerranéens de l'Union européenne, avec quelque 3 % du total de leurs importations. ■

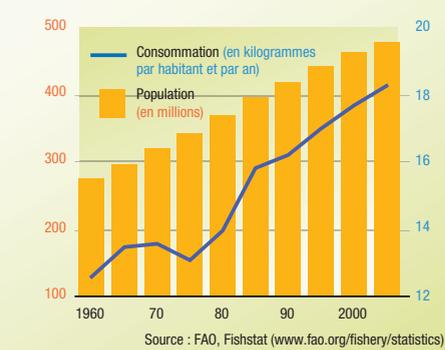
LES MARCHÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, 2006



Consommation et production, 1961-2003



Population et consommation, 1960-2005



LE MARCHÉ JAPONAIS ET LE THON ROUGE

Membre de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, le Japon connu pour être un gros consommateur de thon rouge est destinataire de 80 % de la production en Méditerranée où le thon rouge séjourne durant ses longues migrations pour notamment y assurer sa reproduction, l'autre lieu étant le golfe du Mexique. Après avoir été pêché surtout dans l'Atlantique jusqu'aux années 1970, la Méditerranée est devenue la principale aire de prélèvement, mais également de grossissement. Exporté à prix d'or au Japon, où il est consommé en steak ou en sushis, ce poisson est aujourd'hui très menacé en raison de la surexploitation. Les *thunnus thynnus*, victimes de trop grandes prises depuis des décennies, ont vu leur nombre baisser de 80 % dans l'Atlantique depuis 1970 et de deux tiers en Méditerranée. L'évolution du stock de thon rouge reflète une réalité qui affecte aussi d'autres espèces et permet de pointer le besoin de régulation et de concertation dans le domaine de la pêche.

Pour le thon rouge, certes des quotas de pêche sont fixés annuellement par la Commission européenne mais ils sont systématiquement épuisés après quelques mois. Plus grave, les captures illégales seraient beaucoup plus importantes que celles autorisées par les quotas. En juillet 2009, la principauté de Monaco a déposé, devant la Convention de l'ONU sur le commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction (Cites), une demande de classement du thon rouge à l'annexe 1, qui regroupe les espèces nécessitant le plus haut degré de protection. Cette décision reviendrait à interdire les exportations de la Méditerranée et de l'Atlantique vers le Japon.

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

## ▶ SE NOURRIR, BIEN SE NOURRIR !

**N**écessité physiologique d'abord, se nourrir correctement est une véritable conquête. Pour chacun et pour la collectivité, autrement dit pour le vivre ensemble : *Panem et circenses* (du pain et des jeux) ! Cette expression ironique de Juvenal souligne l'importance de l'alimentation pour la stabilité politique. Se nourrir à sa faim relève de la dignité humaine car c'est la vie même qui est en jeu. Cela semble heureusement aller de soi dans des sociétés où la conquête alimentaire est réalisée, globalement du moins. Le temps n'est hélas pas si loin où Luis Buñuel pouvait immortaliser des situations de famine dans les montagnes de Las Hurdes en Espagne, terres enclavées qui voyaient mourir de faim hommes, femmes et enfants, il y a moins d'un siècle. Dans ces confins de la Castille et de l'Estrémadure, là où les rapaces guettaient leurs proies, ce sont les restaurants qui attirent aujourd'hui les touristes de passage. Que de chemin parcouru grâce à l'appétit de développement des hommes !

La faim n'a pour autant pas disparu de l'espace méditerranéen. Des émeutes du pain sont venues rappeler en 2008 la précarité de ladite sécurité alimentaire en certains endroits du bassin. Et dans

les sociétés globalement satisfaites, voire repues, on meurt encore de faim parce que la disponibilité des aliments n'en garantit pas forcément l'accès aux plus pauvres.

Se nourrir, c'est aussi un acte socioculturel. Qui mieux que les Méditerranéens peuvent en faire la démonstration ? Le plaisir de la table est entretenu par des cuisines méditerranéennes, véritables mémoires vivantes d'une histoire brassée. Souvent savantes, la plupart de ces gastronomies s'exportent. Le régime crétois est montré comme la quintessence d'une cuisine dont les goûts excitent les papilles, tandis que ses équilibres intéressent diététiciens, médecins et citoyens.

Mais ne nous-y trompons pas : ces cuisines saluées dans le monde entier, médicalement reconnues comme saines, sont au fil du temps, plus souvent et plus rapidement que jamais, abandonnées au profit d'autres plus réputées pour leur surcharge calorique que pour la finesse de leurs mets. L'insécurité alimentaire qualitative doit nous préoccuper tout autant que la sous-nutrition, car les risques sanitaires et économiques sont considérables. La conquête alimentaire que l'on croyait définitivement réussie est tout simplement entrée dans une nouvelle phase.

# APPROVISIONNEMENTS QUELLE SÉCURITÉ ?

La sécurité alimentaire est pour des raisons évidentes une préoccupation politique très ancienne. La Méditerranée n'y fait pas exception : les pharaons avaient déjà organisé en Égypte tout un système de stockage des récoltes pour prévenir les famines en période de basses eaux. Le concept de sécurité des approvisionnements n'a cessé depuis d'évoluer. Longtemps assimilée à l'autosuffisance pour chaque pays, la sécurité alimentaire a été définie en 1976 par la FAO : « Elle est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. » Il n'est plus question ici d'autosuffisance, mais d'un accès des populations aux produits alimentaires, lequel peut être assuré par la production et/ou le commerce. Dans les pays du Nord du bassin, la production locale contribue pour une large part aux approvisionnements. En revanche, dans les PSEM, exception faite de la Turquie, les approvisionnements sont fortement assurés par le commerce, voire, dans certains cas, par l'aide alimentaire. Le solde des calories produites et des calories consommées pays par pays démontre que le Sud a besoin de recourir fortement aux importations pour conforter sa sécurité alimentaire. Ces considérations à l'échelle des États ne doivent pas occulter le fait que même quand la disponibilité alimentaire est suffisante, l'accès individuel à la nourriture n'est pas pour autant assuré. Il dépend notamment de la capacité économique et sociale de chacun, ce qu'Amartya Sen a théorisé en observant les phénomènes de famine.

## IMPORTATIONS ET SUBVENTIONS AU SUD

On croyait, grâce au commerce, voir le risque d'insécurité alimentaire s'éloigner en ce début de millénaire, au moins

dans cette région du monde. Les « émeutes de la faim » de 2007-2008 sont hélas venues rappeler combien la fragilité alimentaire de certains pays demeure forte. L'Égypte et le Maroc ont été le théâtre de soulèvements qui ont révélé la précarité de leur situation, même si ces mouvements sociaux plutôt urbains ont été limités en comparaison de ce qui s'est produit ailleurs dans le monde. L'existence de mécanismes de subventions aux produits de base relève de choix de politique alimentaire, destinés à la stabilité intérieure : ils concernent en Algérie le pain, la farine, la semoule, le lait et l'huile ; en Tunisie, trois filières de produits reçoivent des subventions, le lait, le pain et la farine ; au Maroc, seul le sucre et un contingent annuel de 1 million de tonnes de farine de blé tendre bénéficient des aides de l'État ; en Égypte, les prix du pain et de la farine sont fixés et accessibles à l'ensemble de la population nationale, alors que le riz, le sucre et l'huile entrent dans un système de carte d'approvisionnement qui module les subventions aux consommateurs en fonction de leur revenu. Même si, à certains endroits, ces systèmes ont révélé quelques défaillances au point d'observer des troubles sociaux, leur efficacité est bien réelle, mais ils demeurent coûteux ; la récurrence des crises pourrait finir par être très problématique, surtout si la tendance à la dégradation des balances commerciales agricoles se poursuit dans les PSEM.

**Une dépendance céréalière critique.** Malgré des efforts de modernisation agricole (politique hydraulique, bonification foncière), la production n'augmente pas aussi rapidement que les besoins d'une population en forte croissance, creusant ainsi les déficits au Sud et à l'Est. La rareté des ressources naturelles (sols et eau) aggrave cette situation en particulier en Algérie, en Égypte, au Maroc, en Tunisie, au Liban et en Jordanie. Parmi les produits importés, les céréales représentent

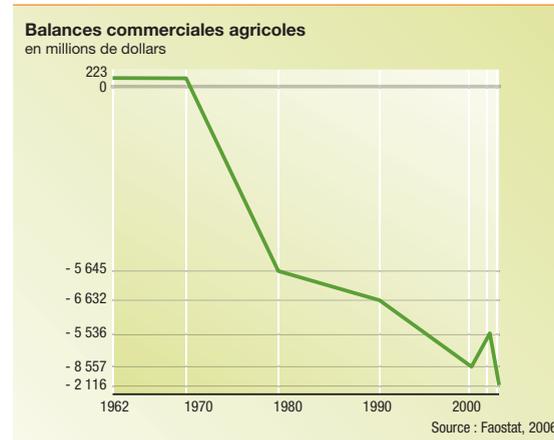
les volumes les plus importants. Cette tendance est bien sûr liée aux habitudes alimentaires des PSEM, mais aussi au fait que le développement de la part de protéines animales dans l'alimentation quotidienne décuple le besoin de céréales (il faut environ sept calories végétales pour produire une calorie animale). Les pays d'Afrique du Nord (du Maroc à l'Égypte) sont très dépendants des importations de céréales : en 2007-2008, ils captaient près de 19 % des importations mondiales de blé alors qu'ils ne représentent que 2 % de la population mondiale. Cette dépendance ne cesse de s'accroître avec le temps.

## L'AIDE ALIMENTAIRE RECOULE, LE RISQUE-PRIX DEMEURE

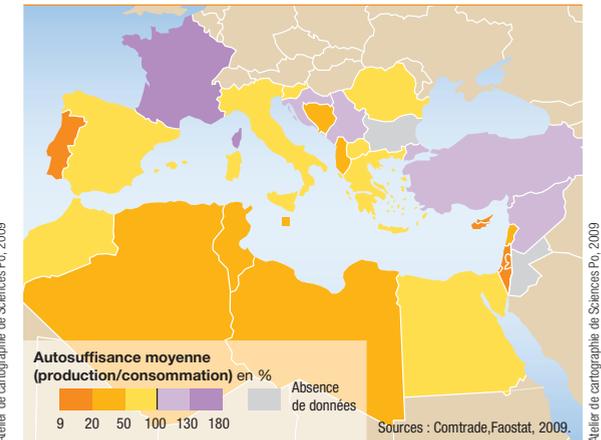
Toutefois, il est intéressant de noter que cette dépendance alimentaire croissante ne s'accompagne pas d'un essor de l'aide alimentaire. Au contraire même, puisqu'elle a fortement reculé depuis 1990 dans les zones où elle avait pu être élevée. Cette contraction est liée à la stabilisation politique de la région (fin de la guerre en ex-Yougoslavie et au Liban, mais aussi abandon d'une planification peu stimulante en Albanie), sans oublier que l'aide alimentaire a pu dans les années 1980 servir de sorte de *dumping* aux États-Unis, désireux de reprendre des parts de marché à une Europe devenue excédentaire. Depuis lors, dans le cadre de l'OMC, ces dispositifs de soutien direct aux exportations sont interdits. Malgré un net recul, l'aide alimentaire reste cependant importante dans les Territoires palestiniens (raisons géopolitiques) et en Mauritanie (mobiles politiques et économiques). Cette décroissance de l'aide alimentaire ne doit pas faire oublier que les PSEM sont très dépendants des importations agricoles : ils paraissent davantage en mesure de se procurer leur alimentation par le commerce, mais sous réserve que de fortes variations de prix des produits agricoles n'entraient l'accès aux pays les plus fragiles. Dans les PSEM,

où certains produits de base sont subventionnés, les risques sont avant tout budgétaires. Du point de vue de la sécurité alimentaire, le risque est surtout nutritionnel, les populations étant portées alors à acheter des produits subventionnés pour assurer leurs besoins caloriques mais cela au détriment de l'équilibre alimentaire. En outre, au cours de ces crises, le développement de commerce au noir se retourne contre les plus pauvres. On observe d'ores et déjà que l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient connaissent la plus forte augmentation de la sous-alimentation depuis le début du millénaire (13,5 %). Face à cette réalité, il est impératif que les réponses soient locales, nationales, infra-régionales (Maghreb) et régionales (la Méditerranée, voire l'Euro-Méditerranée). Les moyens d'action sont multiples allant de la création de stocks stratégiques au désenclavement des régions les plus reculées. ■

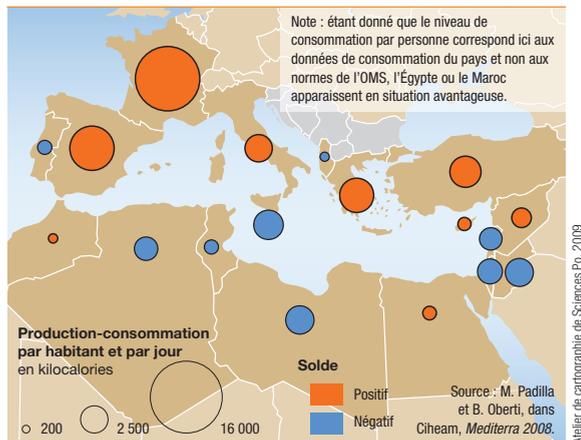
**BALANCES AGRICOLES DES PSEM, 1962-2004**



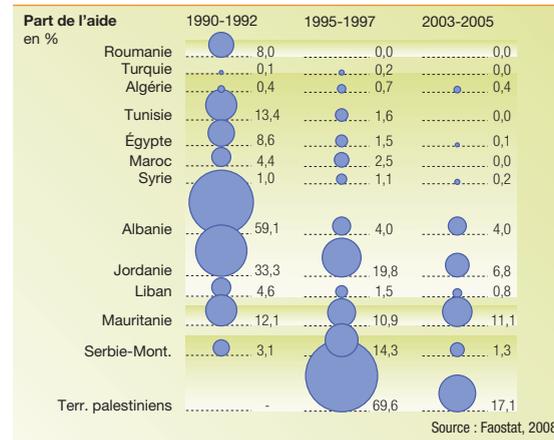
**AUTOSUFFISANCE EN CÉRÉALES, 2000-2007**



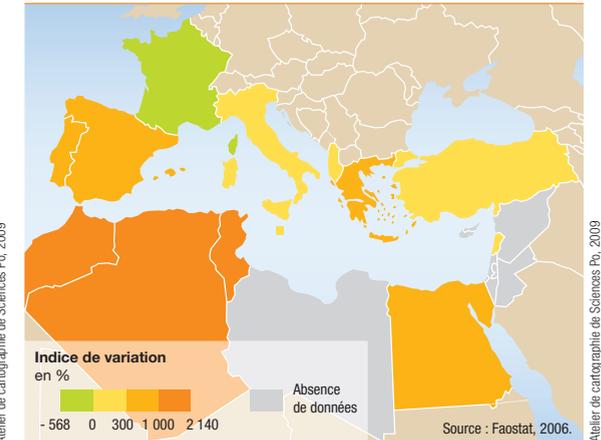
**SURPLUS/DÉFICIT ALIMENTAIRE PAR HABITANT, 2004**



**L'AIDE DANS LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE**



**LES IMPORTATION NETTES DE CÉRÉALES, 1963-2003**



# COMMENT LES MÉDITERRANÉENS SE NOURRISSENT

Construite au fil des siècles et issue des nombreux brassages humains qui ont fait l'histoire du bassin, l'alimentation méditerranéenne est internationalement connue et reconnue. Une série d'études épidémiologiques a ainsi montré l'existence de fortes relations entre les caractéristiques alimentaires et la santé de la population : les maladies cardiovasculaires y sont plus faibles, de même que les taux de certains cancers comme ceux du poumon, de l'estomac, du pancréas, du colon, du col de l'utérus et du sein ; selon certaines études, ce type d'alimentation serait également un facteur de recul de la maladie d'Alzheimer.

## LA DIÈTE MÉDITERRANÉENNE, PARANGON DE L'ALIMENTATION

Offrant de nombreux avantages nutritionnels (richesse en fibres, en vitamines, en anti-oxydants, en minéraux, en phyto-œstrogènes et en certains acides gras), la « diète crétoise » des années 1970 est désormais considérée comme le parangon de l'alimentation méditerranéenne. Cette reconnaissance est liée à une série d'études scientifiques qui ont montré la spécificité de l'alimentation crétoise et son incidence sur la santé. L'alimentation crétoise et plus largement méditerranéenne, tant vantée pour ses qualités nutritionnelles, organoleptiques et de convivialité, a inspiré de nombreuses recommandations internationales ou nationales et a été reconnue officiellement en 1994 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme référence internationale. Parmi ces recommandations, on trouve notamment la pyramide alimentaire de l'USDA aux États-Unis (pyramide de Willett), qui montre le nombre de portions de chaque aliment recommandées dans une même journée. Plus l'aliment se situe vers la base de la pyramide, plus les quantités à consommer doivent être importantes, tandis que les aliments situés dans le haut de la

pyramide doivent être consommés avec parcimonie. Elle met l'accent sur la restriction des graisses sous toutes leurs formes (à l'exception de l'huile d'olive) et différencie les produits selon leur index glycémique qui mesure la capacité d'un glucide donné à élever la glycémie après le repas par rapport à un standard de référence qui est le glucose pur. C'est ainsi que les céréales complètes sont à la base de la pyramide et le pain blanc au sommet. La pyramide encourage aussi fortement la consommation de fruits et légumes.

**Les vertus du régime crétois.** Comment caractériser ce régime « crétois » issu d'un héritage historique fort métissé ? Tout d'abord, la ration peut être qualifiée de frugale avec des disponibilités d'environ 3 000 kilocalories par habitant et par jour et limitée en produits animaux à 20 % tout au plus des kilocalories de la ration (contre 40 % dans les pays anglo-saxons). Le cœur du repas est constitué de légumes qui sont aussi utilisés pour accompagner les céréales telles que le couscous, les pâtes... Quant à la viande et au poisson, principalement consommés dans les zones côtières, ils servent à donner du goût ou sont réservés aux repas festifs. Ils peuvent aussi constituer la base de sauces enrichies à l'huile d'olive et de condiments. Enfin, salades assaisonnées (à l'huile d'olive) et fruits sont présents à tous les repas principaux. Le lait frais est peu utilisé, mais les fromages frais de brebis ou de chèvre, lait fermenté (labneh, raieb, ayran...) et yaourts sont très présents sur les tables méditerranéennes, les fromages étant fréquemment mêlés aux plats végétariens. En outre, il est fait une large utilisation d'herbes aromatiques et d'épices, de saveurs acides avec vinaigre ou citron. Les boissons consommées pendant le repas, en dehors des pays musulmans où l'alcool est proscrit, sont du vin, souvent coupé d'eau, ou des boissons anisées accompagnées de petits mets.

Cette diversité alimentaire s'assortit d'une grande variété de techniques culinaires (bouillir, mijoter, rôtir, griller, frire, à la vapeur) ainsi que d'une grande diversité de techniques de conservation (séchage au soleil, salage, fermentation, vinaigre, huile, confits). La diète méditerranéenne, en passe d'être inscrite au patrimoine de l'humanité sur demande de l'Espagne, a su associer de nombreux produits et savoir-faire. Sa réputation repose certes sur la composition de sa ration alimentaire et les avantages nutritionnels qu'elle

## CRÉTOIS, JAPONAIS, INUIT

Le régime « crétois » n'est pas le seul dans le monde à présenter des avantages santé démontrés. Le modèle japonais moins énergétique et riche en poissons et céréales complètes, ou encore le modèle inuit dont la structure alimentaire est à l'opposé du modèle méditerranéen, sont aussi des références santé.

Modèles «références»	Ration calorique (Kcalories/hab/jour)	Part animale de la ration	Produits phares
Crétois	3 136	18 %	Légumes, huile d'olive, condiments, aromates et épices, céréales, fruits, poisson, lait fermenté et fromages, boissons anisées, vin
Japonais	2 768	20 %	Poisson et fruits de mer, huiles végétales, fruits, légumineuses, graines et noix, céréales de grains entiers, boissons (thé)
Inuit	3 000-5 000	90 %	Viande, poisson, graisses animales, algues, petits fruits

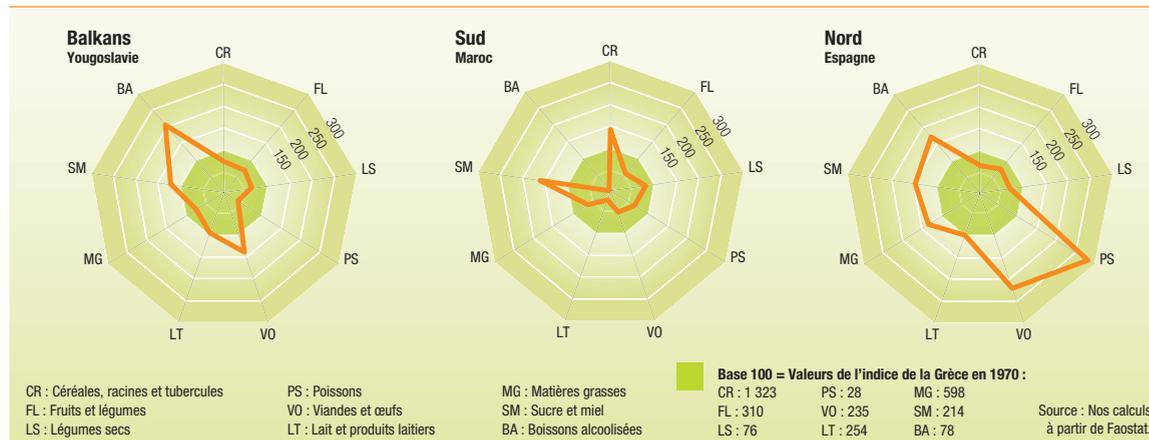
confère, mais aussi sur sa marque culturelle, la convivialité et la commensalité qui y sont associées.

**Variété et nuances nationales.** Aucun pays ne relève *stricto sensu* du modèle crétois. Dans les pays de la rive nord, il est consommé davantage de viande, de poisson, de matières grasses, de sucre et de boissons alcoolisées (type Espagne). Les pays de la rive sud utilisent beaucoup de céréales et de sucre et peu de produits animaliers et de fruits et légumes (type Maroc). Dans les Balkans, on peut souligner la particularité de l'alimentation albanaise à base de céréales, de lait et de produits laitiers, mais la plus grande partie des pays balkaniques ont une base alimentaire composée de céréales, de viande, de sucre et de boissons alcoolisées. En fait, la dichotomie entre calories animales et calories végétales dans les rations distingue bien les rives de la Méditerranée : si les Méditerranéens du Sud mobilisent peu de calories animales dans leurs rations (10 %), les Méditerranéens du Nord y recourent beaucoup plus, avec 30 % de la ration alimentaire, les Balkans se rapprochant de ces derniers avec 24 % de la ration. Fait étonnant, si les pays du pourtour méditerranéen sont de gros producteurs de fruits et légumes, nombre d'entre eux sont de petits consommateurs tels le Maroc, l'Algérie et l'Égypte. Dans les pays méditerranéens, les 400 grammes recommandés par jour et par personne sont à peu près respectés au Nord, alors qu'ils sont rarement atteints au Sud.

**DES SIGNES INQUIÉTANTS DE RECU  
DE LA QUALITÉ ALIMENTAIRE**

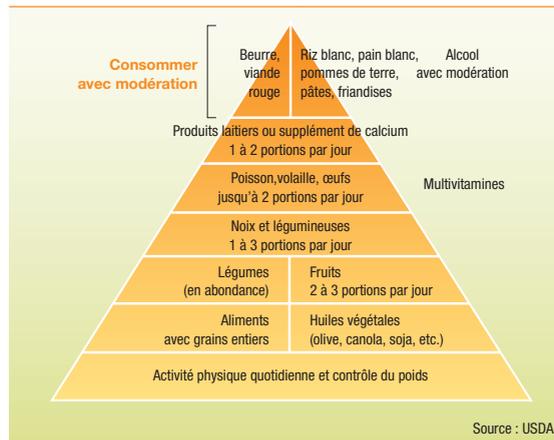
Un indicateur de qualité alimentaire (IQA) a été construit, intégrant un certain nombre de recommandations émises quant aux quantités par type d'aliments à ingérer quotidiennement

**LES TROIS TYPES D'ALIMENTATION EN MÉDITERRANÉE PAR RAPPORT AU RÉGIME CRÉTOIS, 2003**

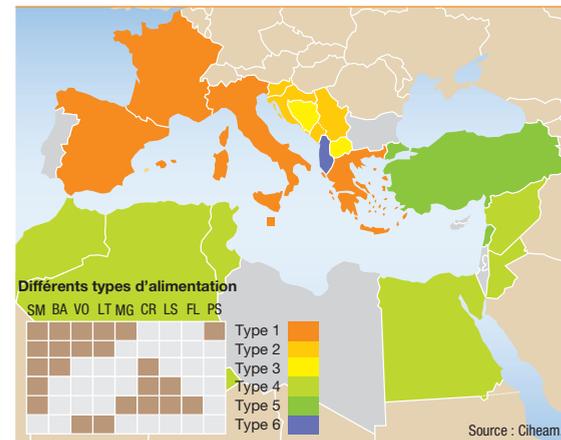


Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

**PYRAMIDE DE WILLET, 2003**



**LES DIFFÉRENTS TYPES D'ALIMENTATION**



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

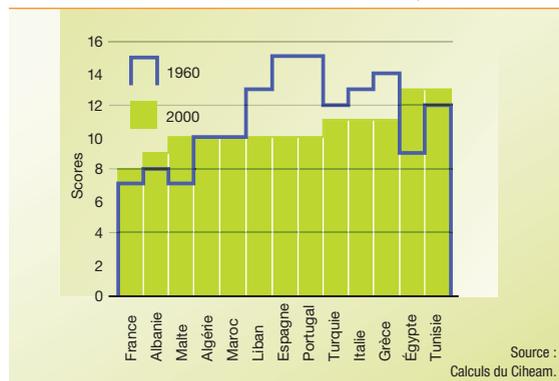
# COMMENT LES MÉDITERRANÉENS SE NOURRISSENT

ou aux proportions de nutriments dans la ration. L'IQA est une somme de scores attribués selon les niveaux de consommation de chaque produit par rapport aux recommandations. Pour chaque variable, le score varie de 0 à 2, allant du moins au plus satisfaisant. La somme la plus élevée indique la ration la plus bénéfique pour la santé et la plus préventive (score maximal à 18). À partir de ce tableau de scores, les IQA ont pu être calculés pour les pays méditerranéens sur la période allant de 1960 à 2000.

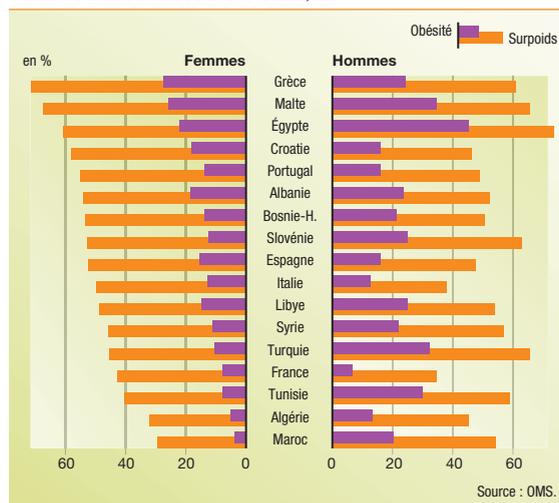
Si la situation dans les pays méditerranéens n'est objectivement pas catastrophique (aucun IQA en dessous de 4), elle est toutefois préoccupante, car un glissement se fait du nombre de pays présentant en 1960 un bon ou un très bon IQA, vers des niveaux moyens, voire médiocres, en 2000. D'une grande diversité de situations, on est passé à une situation plus homogène mais à des niveaux de qualité moindres. Au vu de cet indicateur, on peut en fait distinguer trois groupes de pays : ceux qui ont vu la qualité de la ration se détériorer (Espagne, Grèce, Italie, Liban, Portugal, Tunisie), ceux qui sont stables (Albanie,

Variables	Scores		
	2	1	0
Viande en g/jour	< 200	200-400	> 400
Huile d'olive en g/jour	> 15	15-5	< 5
Poissons en g/jour	> 60	60-30	< 30
Céréales en grammes/jour	> 300	300-100	< 100
Fruits et légumes en g/jour	> 700	700-400	< 400
% de lipides dans la ration	< 15	15-30	> 30
% de graisses saturées dans la ration	< 10	10-13	> 13
% de sucres complexes dans la ration	> 75	55-75	< 55
% de protéines dans la ration	> 15	15-10	< 10

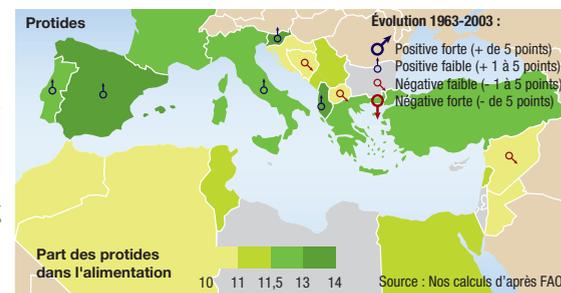
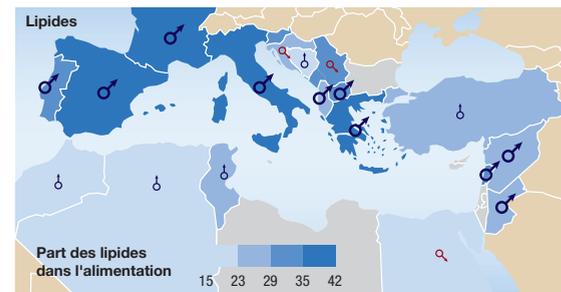
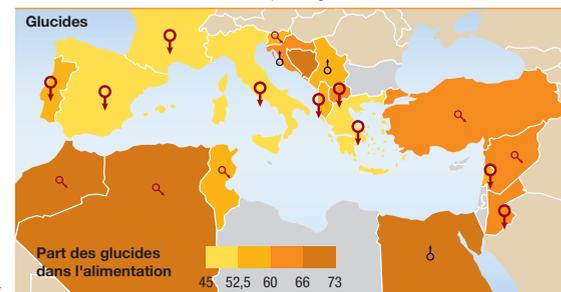
## INDICATEUR DE QUALITÉ ALIMENTAIRE, 1960-2000



## OBÉSITÉ EN MÉDITERRANÉE, 2009



## RATIONS ALIMENTAIRES, 2003

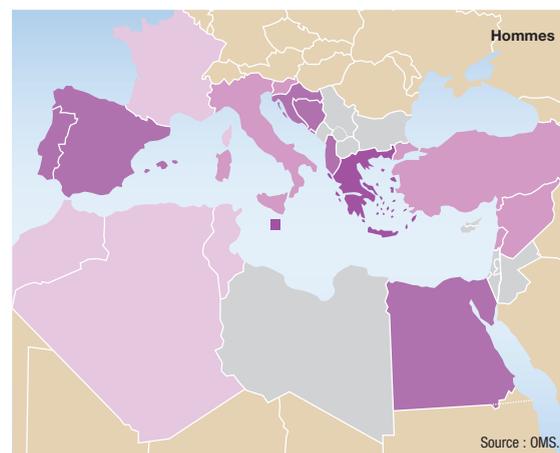
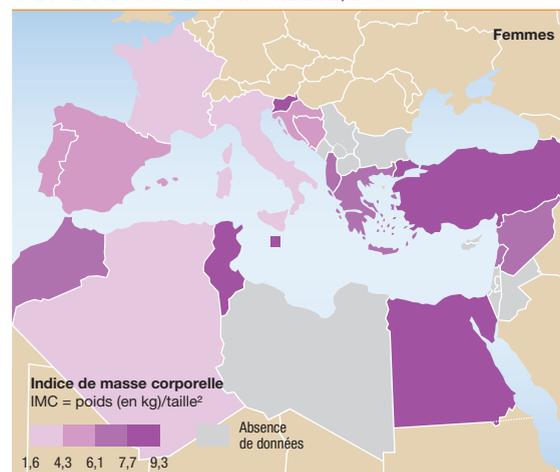


Algérie, France, Maroc, Tunisie, Turquie) et enfin ceux qui ont progressé (Égypte et Malte).

Si l'on considère le ratio de glucides, lipides et protéines dans la ration, on constate qu'il varie fortement d'une rive à l'autre et qu'il a également bougé dans le temps. En effet, les rations alimentaires méditerranéennes présentent une forte tendance à évoluer vers des régimes riches en lipides au détriment des glucides. Ces derniers restent toutefois importants dans la ration mais ont changé de nature : autrefois consommés sous forme de céréales complètes, ils le sont aujourd'hui sous forme de céréales raffinées et transformées. Il en va de même pour les lipides : mis en cause dans les maladies cardio-vasculaires, certains cancers et le diabète, les acides gras poly-insaturés prennent une large avance sur les acides gras mono-insaturés très présents dans l'huile d'olive.

**Obésité, surpoids et faim cachée.** Ces évolutions affectent déjà les populations de chaque pays avec plus ou moins d'intensité. Longtemps considérés comme une particularité des pays développés, le surpoids et l'obésité (associés à des maladies chroniques non transmissibles comme le diabète, l'hypertension, les maladies cardio-vasculaires et certains cancers) augmentent de façon spectaculaire en Méditerranée, en particulier chez les jeunes et les populations démunies. Parmi les pays les plus touchés, on trouve l'Égypte, la Grèce et la Turquie dont la population obèse dépasse aujourd'hui les 20 %. L'émergence et la croissance rapide de ces maladies « de civilisation » sont à associer aux changements des modes de vie et de l'alimentation liés à l'urbanisation (recours aux plats cuisinés, développement de la restauration rapide, alimentation entre les repas, boissons sucrées en particulier dans les PSEM et chez les jeunes, etc.).

INDICE DE MASSE CORPORELLE, 2009



## UN EXEMPLE FRANÇAIS D'ACTION SUR L'OFFRE

La charte d'engagement nutritionnel volontaire à destination des entreprises est un programme qui a démarré en mai 2007. Ces chartes visent très concrètement à inciter les industriels à modifier la composition nutritionnelle de leurs produits vers une plus grande qualité nutritionnelle. Elles ciblent la réduction des apports en sel, glucides simples, lipides totaux, acides gras saturés, ou l'augmentation de la consommation de glucides complexes et fibres, de fruits et de légumes. Ces chartes doivent s'appuyer sur des objectifs précis, chiffrés, datés et contrôlables. Les contrôles sont réalisés par des organismes indépendants. En février 2008, St-Hubert est la première entreprise française à avoir signé une Charte d'engagement volontaire de progrès nutritionnel avant d'être rejointe par d'autres entreprises.

Voir les exemples de chartes d'engagement volontaire sur le site du ministère de la Santé ([www.sante.gouv.fr/html/poinsur/nutrition/actions8.htm](http://www.sante.gouv.fr/html/poinsur/nutrition/actions8.htm)).

« **Un fruit pour la récré** ». Cette opération « Un fruit pour la récré » est lancée à l'initiative du ministère de l'Agriculture et de la Pêche en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale en France. Elle veut encourager la distribution gratuite d'au moins un fruit par semaine aux enfants, en plus des repas, dans les écoles primaires ou les centres aérés. Les Français ne consomment pas assez de fruits et, pour certains, il s'agit d'une inégalité alimentaire. « Un fruit pour la récré » vise la réduction de cette injustice par une distribution immédiate aux enfants. Lancé à la rentrée 2008-2009, plus de 100 communes sont déjà engagées soit 92 000 enfants de 556 écoles. Dès la rentrée 2009-2010, un programme européen viendra prolonger cette opération de distribution aux écoles volontaires.



## COMMENT LES MÉDITERRANÉENS SE NOURRISSENT ?

Fait marquant, ces maladies coexistent souvent avec les carences. La presque totalité des pays sud-méditerranéens sont ainsi confrontés à la fois à une obésité épidémique, liée à des carences cachées, et à des niveaux très élevés de sous-alimentation, du fait de carences nutritionnelles (fer, vitamine A et iode). Les carences en micro-nutriments, c'est-à-dire en vitamines et en minéraux (fluor, potassium, calcium, magnésium, sélénium...), sont une « urgence silencieuse » car largement invisible, au point qu'on la surnomme la faim cachée (*hidden hunger*). Pourtant, cette dernière est l'une des formes de malnutrition les plus répandues dans le monde.

### LES POLITIQUES DE NUTRITION

La lutte contre les carences ou les excès alimentaires sont au cœur des politiques de santé publique en Méditerranée. En s'appuyant sur la nutrition et l'alimentation, celles-ci ont avant tout pour but de modifier des comportements jugés « déviants » car à l'origine des maladies chroniques non transmissibles citées plus haut. Les gouvernements tentent d'intervenir à titre préventif et de convaincre les individus de changer de comportement en les informant. Dans les pays nord-méditerranéens, les actions se sont focalisées sur les facteurs individuels incluant l'amélioration des connaissances sur les propriétés nutritionnelles des différents produits, sur la lecture des étiquettes apposées sur les produits alimentaires, sur l'équilibre d'une ration alimentaire et sur la communication (publicités aux heures d'écoute des enfants à la télévision).

Les programmes de promotion de certains produits alimentaires, comme les fruits et légumes par exemple, s'attachent à modifier les attitudes, les motivations et les goûts des individus.

Au cours de la dernière décennie, une approche plus écologique (au sens anglo-saxon mais aussi étymologique du terme, *oikos* signifiant « la maison ») des habitudes alimentaires a émergé : on assiste à davantage d'interventions sur l'environnement (social, économique et géographique) du consommateur, étant donné le lien maintenant bien établi entre cet environnement et ses comportements. Par exemple, s'il a un accès facile aux supermarchés, il sera plus attiré par les produits industriels, qu'un individu habitant la campagne ayant accès aux marchés locaux. Deux types d'interventions tendent à se combiner : celles qui ciblent l'individu, ses préférences et ses motivations (éducation nutritionnelle, marketing informationnel et campagnes de promotion de produits conseillés – cinq fruits et légumes par jour par exemple), et celles qui cherchent à agir sur l'environnement de l'acte de consommation (action sur les prix, subventions, amélioration de la qualité *via* les professionnels, etc).

**Interventionnisme au Sud.** Dans les pays sud-méditerranéens, c'est dans le cadre d'une politique très centralisée que les premières actions en faveur de l'alimentation sont nées. Elles se sont concrétisées par des subventions généralisées aux produits de base (Algérie : 1973, Égypte : 1967, Maroc : 1970, Tunisie : 1970). L'idée sous-jacente était que ces mesures pouvaient améliorer la sécurité alimentaire des populations sans nécessiter des réformes sociales en profondeur ni remettre en cause les fondements de l'économie. Elles ont amené une certaine paix sociale, les subventions ont été appliquées à l'ensemble des produits : céréales et dérivés, huile, lait en poudre, sucre, auxquels s'ajoutent les viandes et les œufs pour la Tunisie, le thé, la viande, les haricots et les lentilles pour l'Égypte, le café en Algérie.

Les plans d'ajustement structurel exigés par le Fonds monétaire international pour réduire la dette des États aux budgets fortement déficitaires ont entraîné l'élimination progressive des subventions à partir de 1988 en Algérie, 1986 en Égypte, 1983 au Maroc, 1991 en Tunisie. Cette politique de retrait a été mal vécue et des « émeutes du pain » ont éclaté en janvier 1984 à Tunis, à Casablanca en juin 1981 et janvier 1984. La privatisation et la libéralisation des entreprises agro-alimentaires et du commerce se sont alors amorcées malgré toutes les difficultés liées aux habitudes de protection par l'État. Elles se sont concrétisées par l'entrée de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie dans l'Organisation mondiale du commerce en 1995, l'Algérie étant encore en instance de signature. La politique de subventions a été relayée par d'autres types d'actions. Au Maroc, un

### PROGRAMME DE SUPPLÉMENTATION EN FER EN TUNISIE

Dans le cadre d'un programme national de périnatalité, une supplémentation en fer a été mise en place en 1990 et généralisée depuis pour prévenir l'anémie ferriprive chez les femmes enceintes ou la corriger chez celles qui en souffrent. Près de 70 % des femmes enceintes ou souffrant d'anémie en bénéficient. La dose recommandée dans le traitement préventif est de 100 milligrammes de fer élément par jour. Dans le cas de diagnostic d'une anémie modérée, le traitement curatif préconise 200 milligramme de fer élément par jour avec contrôle régulier de l'hémoglobine circulante.

programme alimentaire compensatoire a été mis en place pour préserver le niveau de vie des plus démunis incluant les programmes de travaux d'intérêt public (nourriture contre travail), et des transferts directs d'aliments (entraide nationale, distribution de vivres avec le Catholic Relief Services). En Algérie, le choix a été fait d'une aide au revenu avec le programme de « filet social » décidé en 1991. En Tunisie, un système de surveillance alimentaire et nutritionnelle fonctionne depuis 2006, grâce à la collaboration de partenaires européens. Il permet de suivre l'évolution des problèmes nutritionnels et l'impact des stratégies mises en œuvre pour pouvoir les réajuster en cas de besoin. Six actions spécifiques ont été dégagées et planifiées pour la période du 11<sup>e</sup> plan (2007-2011) qui portent sur la lutte contre la carence en fer chez les enfants et les femmes en âge de procréer, la promotion de l'allaitement maternel, la lutte contre l'avitaminose A, l'éradication de la carence iodée, la lutte contre le retard de croissance et la prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents.

L'enrichissement des aliments contribue également à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations. En Algérie, le ministère de la Santé procède à une supplémentation en vitamine D pour tous les nourrissons et au dépistage des troubles dus à la carence iodée chez les enfants de 0-4 ans (goitre, crétinisme), et les femmes enceintes et allaitantes. Pour lutter contre les anémies, des mesures diététiques sont préconisées (diversification alimentaire, valorisation des produits riches en fer et en folates) et une supplémentation en fer pour les groupes à risque est réalisée. Par ailleurs, le Comité de nutrition insiste vivement pour que les mères soient encouragées à allaiter leurs enfants. Au Liban, l'OMS soutient un pro-

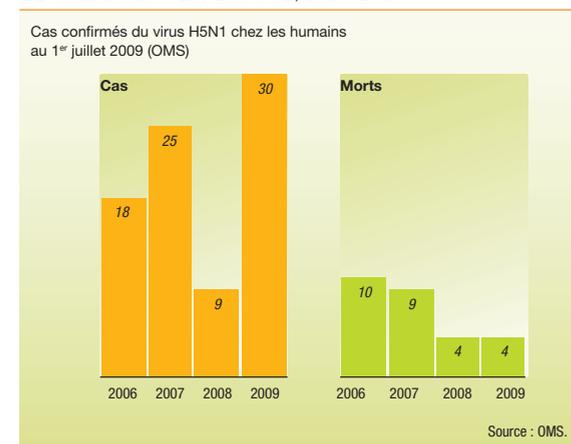
gramme « Micronutrient Initiative » qui fait la promotion du sel iodé (depuis 1995) ainsi que celle de la farine enrichie en fer et en acide folique (depuis 2006). En Turquie, pour enrayer les importantes déficiences en fer, calcium, riboflavine et zinc, un fort encouragement des productions animales a été entrepris par le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales en 2000. Au Maroc, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments mis à la disposition de certaines catégories de la population (farine enrichie en fer et en composés vitaminiques A et D, sel enrichi en iode) permettra la correction de carences encore courantes chez les femmes et les enfants dans les montagnes.

### LE DÉFI ÉMERGENT DES ZOOZOSES

Le développement de pathologies animales transmissibles à l'homme figure également parmi les grands défis pour les politiques de santé publique. Parmi ces pathologies qui affectent les pays du bassin méditerranéen, on peut notamment citer la grippe aviaire, l'encéphalopathie spongiforme bovine et la brucellose. La grippe aviaire a récemment défrayé la chronique même si le nombre de victime est resté faible. Dès 2005, de nombreux experts scientifiques l'ont présentée comme une pandémie à venir. Provoquée par des souches A du virus grippal, c'est une maladie infectieuse affectant les oiseaux qui peuvent ainsi la véhiculer aisément. Si ce virus est bénin, sa forme H5N1 peut être hautement pathogène.

En Égypte, l'un des pays les plus touchés par l'épidémie, une alerte gouvernementale contre la grippe aviaire a été lancée en 2006. Les victimes étaient surtout des femmes et des enfants en contact avec les volailles. Il fut décidé d'abattre les poulets dans les élevages domestiques, de

### LE VIRUS H5N1 EN ÉGYPTE, 2006-2009



fermer les magasins spécialisés dans la vente de volailles. Mais la grippe aviaire reste très difficile à maîtriser : sur les 45 000 à 50 000 élevages égyptiens, seuls 22 000 sont autorisés, et l'élevage domestique reste très important pour 85 % des Égyptiens qui le pratiquent. Dernièrement, il a été décidé de favoriser l'importation de poulets congelés pour mettre fin à la production domestique. Cet épisode aviaire est dramatique pour les populations vulnérables, car il les a privées de ressources alimentaires ainsi que de capacités d'épargne (les volailles sont des sources d'épargne importantes en Égypte). Plus largement, alors que les changements climatiques pourraient favoriser les zoonoses dont certaines sont transmissibles à l'homme, le développement de politiques de suivi des élevages (traçabilité, prophylaxie, etc.) s'impose comme une impérieuse nécessité. ■

# LA MÉDITERRANÉE DANS LA MONDIALISATION

La Méditerranée n'est plus le cœur économique du monde, mais l'épine dorsale des relations internationales où se concentrent toutes les formes contemporaines de tensions. Et l'on voit le monde entier, ou presque, États, migrants, sociétés privées, s'activer dans la zone méditerranéenne. L'histoire de la Méditerranée est aussi une chronique de départs. Quête d'emplois et de stabilité pour ceux, nombreux habitants du bassin et leurs familles, qui ont dû quitter leurs villages et leurs villes. Tous les continents sont ainsi parsemés de témoignages méditerranéens. Les diasporas ont apporté avec elles des arts, des livres et des restaurants. Souvent enrichies, pas seulement au sens économique du terme, elles aident leur terrepatrie à vivre, en particulier les territoires ruraux dont elles sont souvent issues. Certaines de ces diasporas se sont hissées au faite des États dans lesquels elles vivent, qu'il s'agisse du Brésil, qu'il s'agisse du Canada, qu'il s'agisse des États-Unis. Et leur influence n'est pas toujours étrangère aux stratégies commerciales, voire politiques, des grands acteurs qui interviennent en Méditerranée.

Sise à proximité des grands champs pétroliers du Golfe, forte de marchés alimentaires dynamiques, la Méditerranée attire l'intérêt de ceux qui veulent compter dans le monde. Les peuples méditerranéens ne sont pas quant à eux sans possibilité de se projeter, en

particulier par leur agriculture : vins, huiles et fromages sont aussi les ambassadeurs d'une Méditerranée en quête de nouveaux espaces.

L'espace méditerranéen, c'est également un face-à-face entre deux rives. L'histoire et le présent montrent que les Méditerranéens cherchent souvent à gagner l'autre rivage : par la conquête, par le commerce ou tout simplement – et heureusement – par curiosité. Aujourd'hui, ce sont plutôt les hommes du Sud qui recherchent un eldorado européen, tandis que les marchandises du Nord gagnent les marchés du Sud, et que celles du Sud aimeraient trouver plus facilement des débouchés au Nord.

Le présent et l'avenir des Méditerranéens sont donc en partie liés. Quand les vies sont mêlées, la concorde suppose des projets communs, des arbitrages et des solidarités. Les peuples d'Europe, du Proche-Orient et d'Afrique du Nord ne peuvent faire exception à cette exigence du vivre ensemble. Dans un monde globalisé où les espaces régionaux sont confortés comme lieux d'échanges et de régulations, la coopération euro-méditerranéenne s'annonce comme la nouvelle étape d'une histoire millénaire. Seule la volonté des hommes et la détermination des politiques traduiront dans les faits ce que la géopolitique donne désormais pour grille de lecture logique.

# MIGRATIONS ET DIASPORAS

La Méditerranée est un espace de migrations régionales et internationales. Des émigrations aussi anciennes qu'étalées au cours des siècles lui ont ainsi permis de se projeter dans le monde entier. Aujourd'hui, certaines diasporas constituent à l'évidence une parcelle de Méditerranée sur les continents les plus éloignés. Ces migrations n'ont jamais cessé de se produire d'une rive à l'autre : du Nord vers le Sud au moment de la colonisation, les flux se font aujourd'hui plutôt dans le sens opposé.

## LA MÉDITERRANÉE EN TÉMOIGNAGE

Les diasporas (du grec *spiro*, dispersion) ont pour origine une migration ancienne et mondiale, et se caractérisent souvent par le lien fort qui unit les populations émigrées au territoire d'origine. Ces migrations s'accompagnent généralement d'un phénomène de chaîne migratoire qui voit des populations parties accueillir de nouveaux compatriotes. Les diasporas arménienne, juive, palestinienne, syro-libanaise, grecque, italienne figurent parmi les plus importantes que la Méditerranée ait suscitées. Les communautés transnationales se sont majoritairement établies après la seconde guerre mondiale sur des territoires d'accueil plus resserrés, voire uniques, pour l'essentiel en Europe (Turcs et Maghrébins). Même si l'émigration sur ce continent a commencé dès le début du siècle, elle s'est accélérée à la faveur des Trente Glorieuses, les besoins de l'industrie offrant des opportunités pour des populations en provenance de régions particulièrement défavorisées : la montagne kabyle en Algérie, le Sud tunisien, les montagnes de l'Anti-Atlas et du Rif au Maroc ont fourni les plus grandes vagues d'émigration ; compte tenu des contraintes économiques de ces trois pays, cette émigration s'est généralisée avec le temps à l'ensemble des régions. Le même phénomène est observable avec les Turcs

d'Anatolie, venus en Allemagne notamment. Dès 1961, les deux pays ont signé un accord permettant le recrutement par l'Allemagne de main-d'œuvre turque.

On parle aussi de quasi-diasporas pour nommer ces communautés transnationales qui ont essaimé dans plusieurs pays européens, voire dans le monde. C'est le cas des Marocains dont le nombre est d'environ 3 millions en Europe et 160 000 aux États-Unis, mais aussi des Turcs, également présents sur ces deux territoires. L'immigration de la Méditerranée du Sud vers les pays d'Europe tend cependant à diminuer sous la pression de plusieurs facteurs : le chômage et l'arrivée récente de migrants d'Europe de l'Est ont durci les législations en Europe, tandis qu'une hausse de la croissance dans les pays de départ freine la tendance à l'émigration. Dans les pays du Golfe, les flux migratoires sont plus erratiques du fait des aléas de l'économie pétrolière.

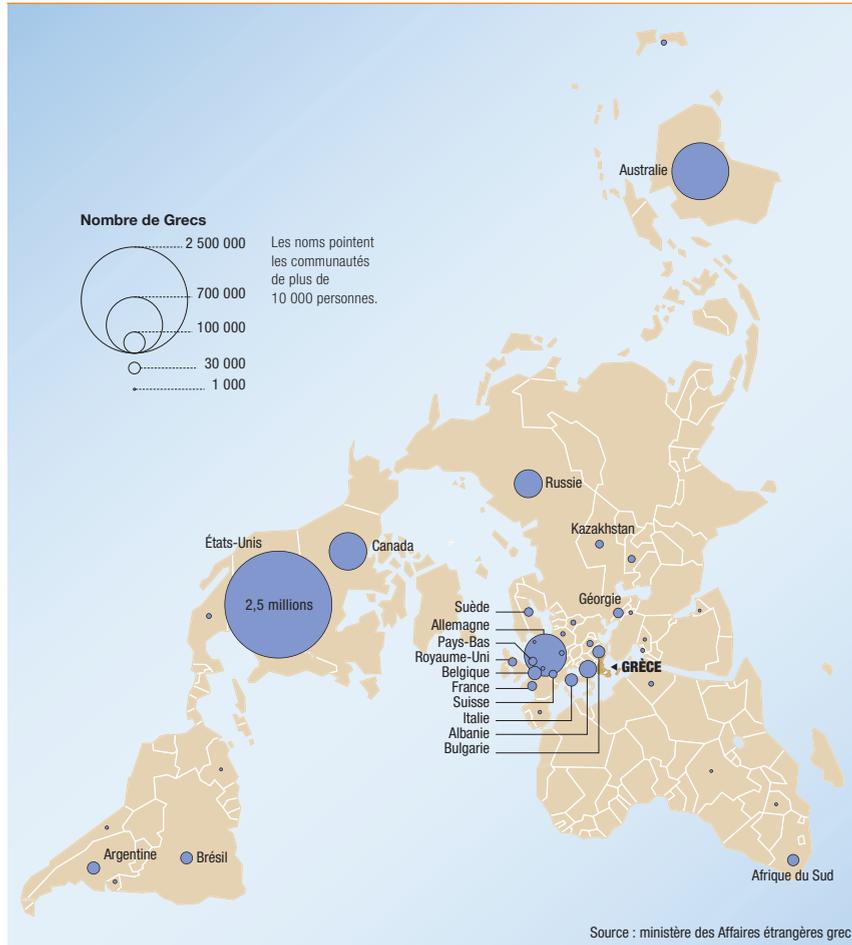
**Ces migrations ont des causes politiques et/ou économiques.** Les écarts de développement entre le Nord et le Sud du bassin expliquent les flux du Maghreb vers l'Europe, tandis qu'une fracture Sud-Sud est à l'origine des départs de populations du Proche-Orient – d'Égypte, de Jordanie, du Liban et des Territoires palestiniens – vers les pays du Golfe, pour lesquelles l'économie pétrolière représente un eldorado. Sur le plan géopolitique, le conflit israélo-arabe a été à l'origine des plus grands mouvements de populations à l'Est du bassin. Les nombreux réfugiés palestiniens de 1948 et leurs descendants se sont établis en Syrie, au Liban et en Jordanie ou ailleurs dans le monde. Ils ont par la suite été rejoints par d'autres vagues de départ depuis les Territoires palestiniens, après 1967 notamment. De leur côté, beaucoup de Juifs vivant dans les pays méditerranéens ont gagné Israël à partir de 1948, les Juifs d'origine marocaine étant les plus nombreux (250 000 entre 1948 et 1975).

## LE LIBAN ET SA DIASPORA

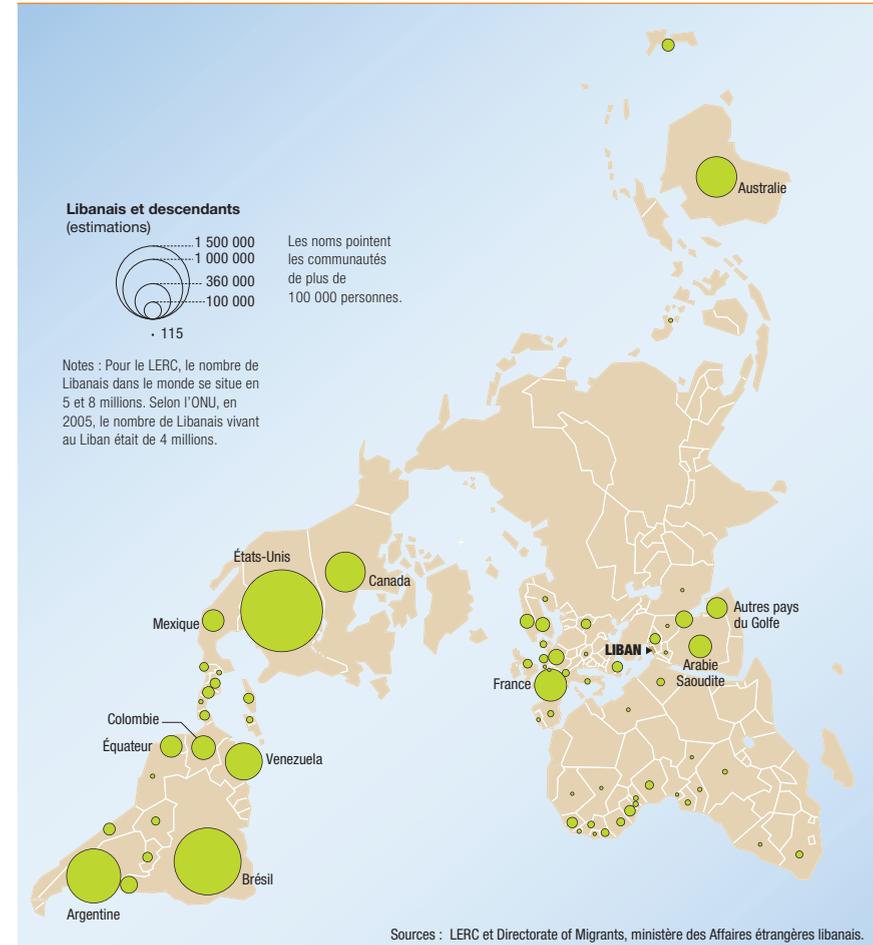
La diaspora libanaise a connu plusieurs vagues de formation : les incidents dans la montagne entre 1840 et 1860, puis l'embargo mené par les Ottomans contre cette même montagne libanaise pendant la première guerre mondiale poussent nombre de paysans maronites et druzes à partir, beaucoup en Amérique du Sud et en Amérique du Nord. Ce mouvement ne s'interrompt pas après l'indépendance du pays même s'il s'estompe. Pendant la guerre civile (1975-1990), la vague d'émigration s'intensifie de nouveau et se tourne vers l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud étant soumise à une instabilité qui la rend moins attrayante. Depuis cette guerre, l'Australie est devenue une nouvelle destination, tandis que le Canada supplante les États-Unis comme foyer d'accueil pour les Libanais. L'Europe, plus marginale comme destination, continue à accueillir des migrants assez aisés, et l'Afrique voit de nombreuses filières commerciales passer sous contrôle libanais. Dans ce cas, et dans les pays du Golfe, il s'agit plutôt d'une émigration momentanée, beaucoup de Libanais revenant après plusieurs années d'activité. On ne sait pas chiffrer le nombre de Libanais vivant à l'étranger, surtout après plusieurs générations de vies à l'étranger pour certaines familles. Cette diaspora est bien évidemment une chance pour le Liban, que ce soit en termes d'investissement local ou d'aide directe aux familles restées au pays, de promotion de la cuisine libanaise ou de liens économiques entre le Liban et les pays d'accueil de la diaspora, etc.

Il est à noter que certains pays d'émigration sont devenus à leur tour des territoires d'immigration. C'est bien sûr le cas de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal mais aussi, de façon plus limitée et surtout plus récente, des pays du Maghreb qui deviennent des espaces d'accueil pour les migrants

DIASPORA GRECQUE



DIASPORA LIBANAISE



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

subsahariens. Autre cas du même ordre : celui des pays du Proche-Orient qui doivent accueillir des migrants fuyant l'Irak en proie à la guerre civile. La Syrie accueille ainsi entre 1,2 et 1,5 million de réfugiés irakiens, la Jordanie, de 500 000 à 750 000, le Liban quelque 20 000 et l'Égypte plus de 80 000.

## MIGRATIONS ET ZONES RURALES

Les migrations intra-régionale et extra-régionale ont des contreparties bénéfiques, surtout pour les zones rurales qui fournissent une très grande partie des migrants : opportunités économiques pour les territoires dont ils sont issus, ils le sont aussi pour les pays d'accueil où ils compensent l'absence ou l'insuffisance de main-d'œuvre dans certains secteurs, en particulier dans l'agriculture. Cette tendance au déplacement de la main-d'œuvre agricole n'est pas nouvelle : dans les années 1960, les Espagnols offraient ainsi leurs bras aux exploitations fruitières et légumières du Languedoc-Roussillon. Aujourd'hui, les régions de Valence, de Murcie et d'Andalousie accueillent à leur tour des migrants saisonniers pour assurer l'activité d'exploitations exigeantes en main-d'œuvre. De son côté, l'Italie s'est engagée en 2008 à en augmenter le nombre de 33 %. Ces besoins de main-d'œuvre expliquent en partie les régularisations massives intervenues entre 1985 et 2005 en Espagne, au Portugal et en Grèce. L'Espagne et le Maroc envisagent un partenariat durable pour l'envoi de travailleurs saisonniers agricoles. Déjà en 2007, des ouvriers agricoles avaient été envoyés par le Maroc pour une période de trois à six mois. Ces migrations agricoles ne concernent pas seulement le Nord : le Liban et la Jordanie, par exemple, accueillent des travailleurs agricoles syriens et égyptiens pour pallier l'absence d'une main-d'œuvre autochtone. Ces migrants représentent pour certains pays, une source de flux financiers importants. Depuis 1990, la somme des transferts financiers des émigrés

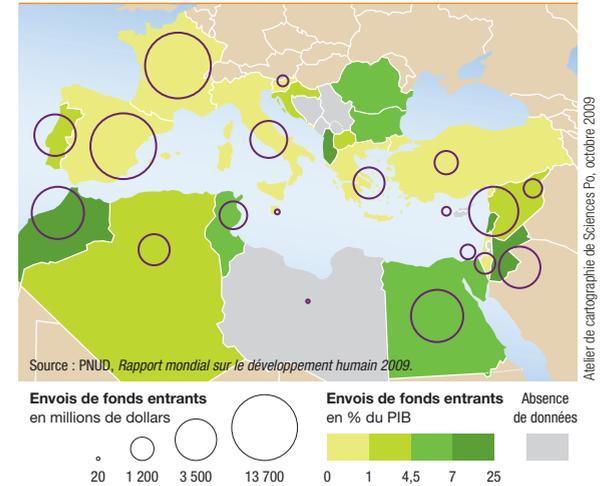
est plus importante que les aides publiques au développement ou les investissements directs étrangers réalisés dans les pays sud-méditerranéens. Les remises d'argent par les diasporas ou les communautés transnationales de ces pays, sont très élevées au regard du PIB (dépassant les 10 % pour certains) : c'est le cas notamment du Liban, de la Jordanie, des Territoires palestiniens et du Maroc.

Les zones rurales profitent de cette manne : directement, par le soutien aux familles qui bénéficient ainsi d'un filet social mais également au travers de programmes de développement financés par les remises. De façon plus générale, les territoires agricoles et ruraux peuvent également tirer profit de l'émigration qui désengorge un foncier sous pression démographique. Les populations diasporiques peuvent importer des produits dits ethniques, originaires de leurs territoires (plantes aromatiques, vins, fromages, etc.). Enfin, les diasporas italienne, libanaise et les quasi-diasporas turque et marocaine jouent le rôle d'ambassadeur d'une cuisine à forte typicité. ■

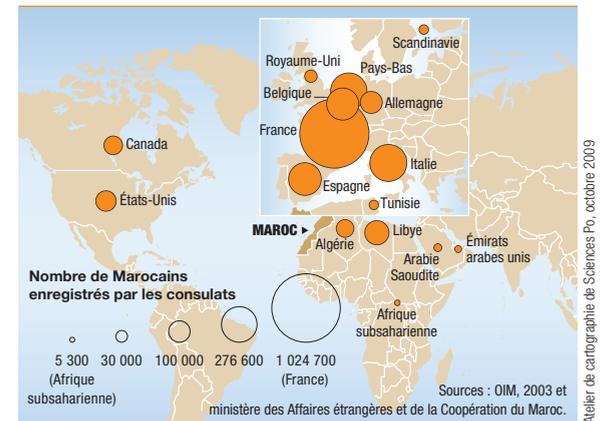
## LE CAS DU MAROC

L'association française Migration et développement à laquelle adhèrent beaucoup de migrants intervient dans de nombreux projets de développement. Au Sud du Maroc, elle a permis l'électrification de huit villages de la province de Taroudant, province montagneuse, à climat semi-aride, dont la population est très marginalisée. Toujours dans ces communes, elle contribue à la valorisation des ressources agricoles locales, via des ateliers pilotes autour de l'olive, du safran, de l'argan, des dattes et du henné. Enfin, elle conduit des actions de tourisme rural avec l'établissement d'auberges rurales et de chambres d'hôtes.

## LES REMISES DES MIGRANTS, 2007



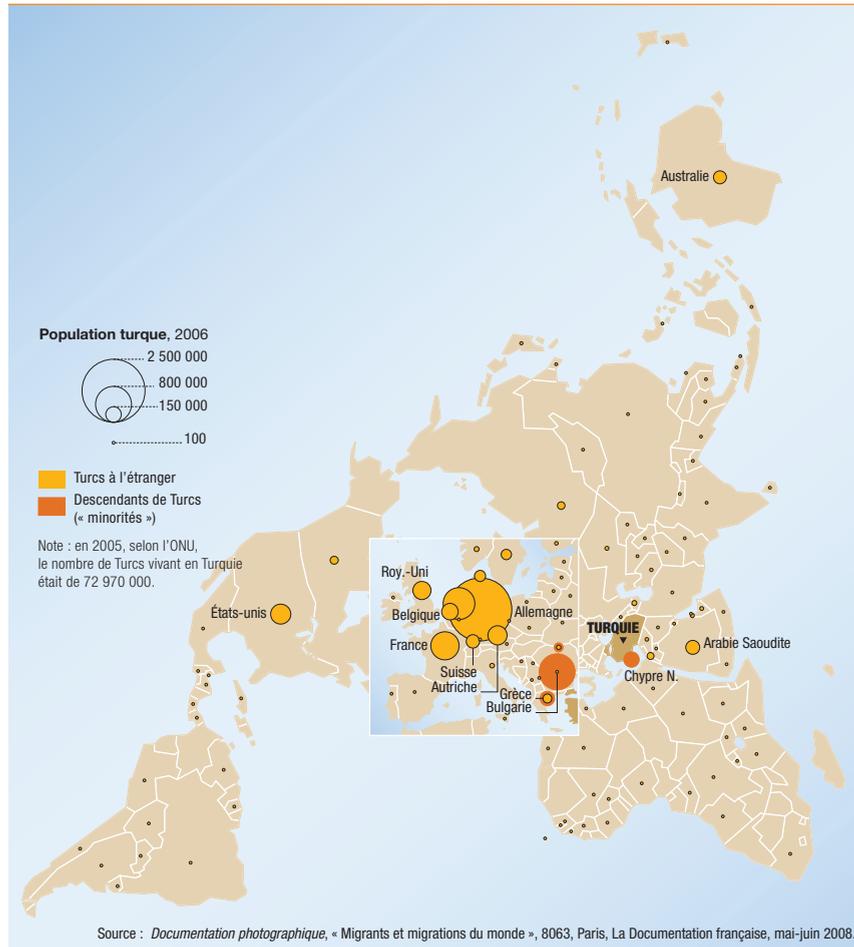
## QUASI-DIASPORA MAROCAINE, 2002



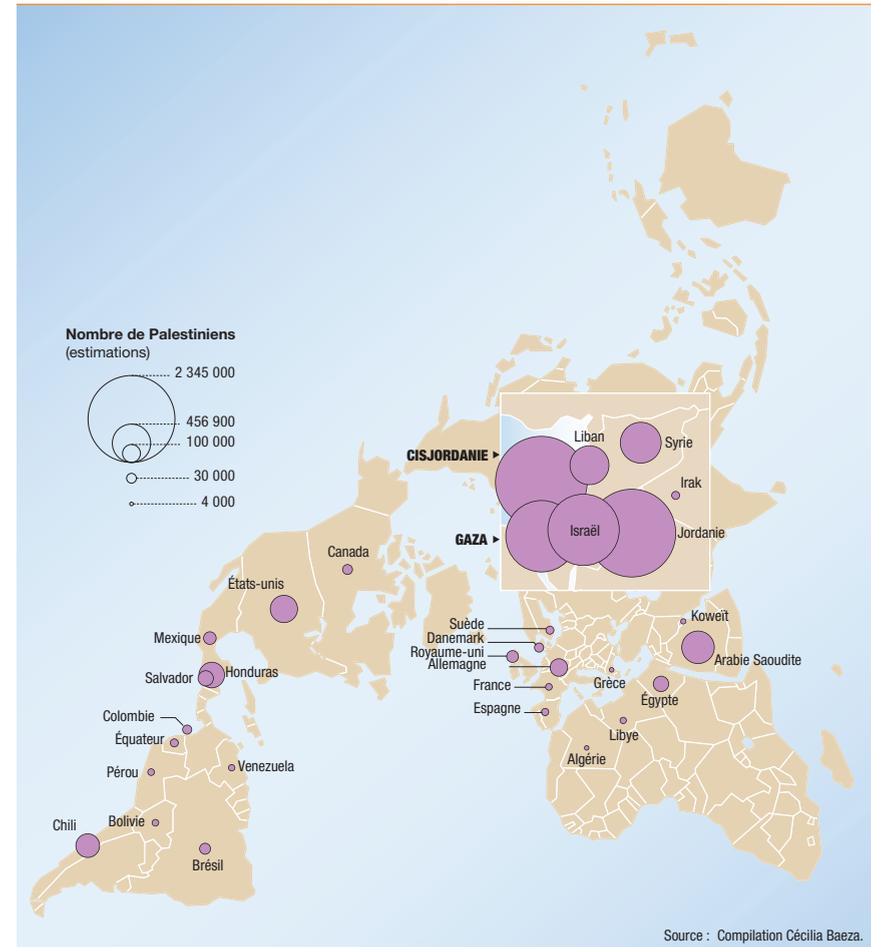
Atelier de cartographie de Sciences Po, octobre 2009

Atelier de cartographie de Sciences Po, octobre 2009

### QUASI-DIASPORA TURQUE



### DIASPORA PALESTINIENNE



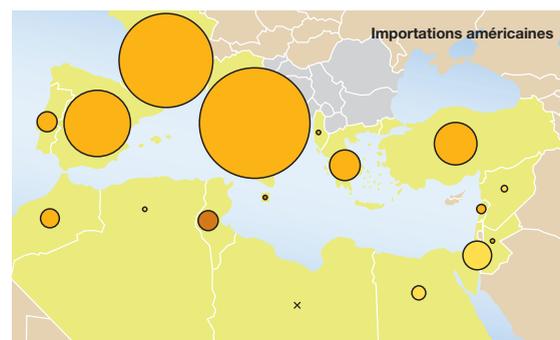
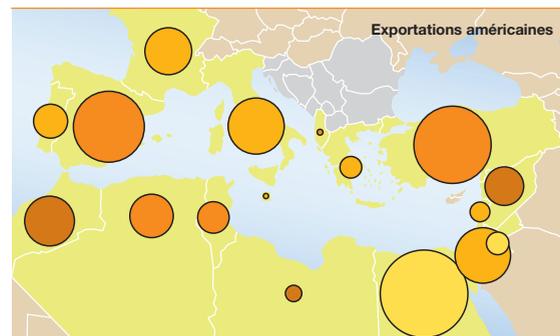
# ACTEURS EXTRA-RÉGIONAUX

**D**éficitaires ou excédentaires en produits agricoles, tous les pays de la Méditerranée sont engagés dans des relations commerciales avec un grand nombre de pays tiers. Les États-Unis, parmi les acteurs extra-régionaux, sont le partenaire commercial le plus imposant dans la région. Son importance géostratégique et la dépendance commerciale de certains pays méditerranéens ont facilité le déploiement du *food power* américain. Mais dans un monde en pleine recomposition géo-économique, de nouveaux acteurs puissants frappent aux portes de la Méditerranée. Fort d'un vaste territoire, le Brésil s'invite désormais à la table des Méditerranéens et aussi dans l'essence de leur moteur du fait du développement des biocarburants. Grâce aux besoins céréaliers dans la région, la Russie et l'Ukraine pourraient à l'avenir y conforter leur présence. Discrète mais active, la présence du Japon dans la région ne se fait pas par le commerce agricole mais par une politique ambitieuse de coopération, en particulier dans le domaine hydraulique.

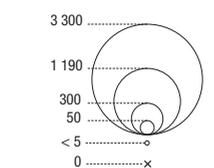
## ÉTATS-UNIS : LA NOUVELLE STRATÉGIE

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les États-Unis ont une place importante en Méditerranée, notamment sur le plan commercial. Les échanges ont été impulsés dès le lancement du plan Marshall avec les pays de la rive nord, et plus largement les pays européens, avec pour résultat une forte imbrication commerciale. Le commerce agricole ne fait pas exception et se caractérise par un volume important des échanges : deux pays méditerranéens de l'UE se détachent particulièrement : l'Italie est le 4<sup>e</sup> fournisseur des États-Unis, tandis que la France se situe à la 9<sup>e</sup> place. De son côté l'Europe des 27 est le deuxième fournisseur agricole des États-Unis, pour lesquels elle représente le 4<sup>e</sup> marché

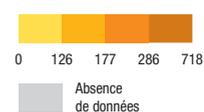
## LE COMMERCE AGRICOLE DES ÉTATS-UNIS



Commerce agricole en 2008  
en millions de dollars



Évolution 2004-2008  
en %



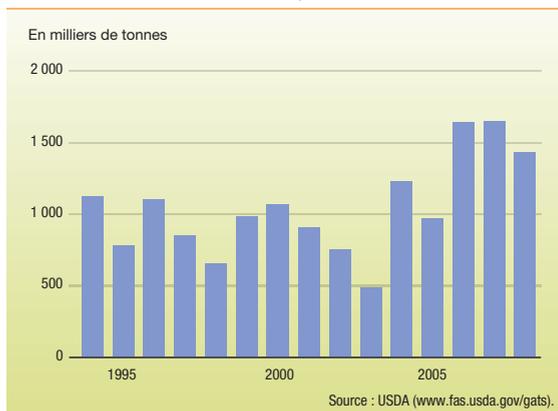
Source : USDA.

à l'exportation de produits agricoles (après le Canada, la Chine et le Japon). Les États-Unis sont le second partenaire commercial des PSEM après l'UE : en 2008, 13,2 % de leurs importations provenaient des États-Unis qui étaient les destinataires de 8,2 % des exportations de ces pays. Les États-Unis sont un partenaire commercial de premier ordre pour Israël, la Turquie, l'Égypte, la Jordanie ou encore le Maroc et l'Algérie, qui sont de gros importateurs de produits agricoles américains. Le blé et autres céréales telles que le maïs, mais aussi le soja, occupent en effet une place très importante dans les exportations agricoles américaines vers les pays du bassin méditerranéen : en 2008, les céréales constituaient plus de la moitié du total de produits agricoles exportés vers ces pays. Malgré une certaine concurrence sur le marché des céréales en raison notamment du retour de la Russie et de l'Ukraine depuis les années 2000, l'importante hausse de la demande au niveau mondial, et plus particulièrement dans la région méditerranéenne, a permis aux États-Unis de maintenir leurs niveaux d'exportation vers ces pays. Ainsi, la Méditerranée reçoit actuellement 22 % des exportations de blé américaines (la même proportion qu'en 1984). De leur côté, les ventes de soja aux pays méditerranéens ont connu une forte hausse ces dernières années. La Turquie constitue une exception puisque le produit le plus importé provenant des États-Unis est le coton.

**La stratégie américaine d'accords bilatéraux.** Dans le contexte de la guerre froide, la stratégie d'exportation agricole américaine dans la région, essentiellement fondée sur l'aide alimentaire, a surtout été dictée par des motifs géopolitiques. Véritable arme alimentaire, le programme PL480 (*Food for Peace*) a permis d'asseoir le contrôle

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### EXPORTATIONS AMÉRICAINES DE CÉRÉALES ET DE SOJA VERS LE MAROC, 1994-2008



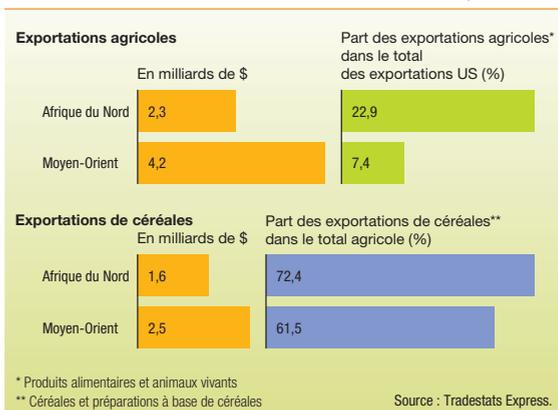
Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

américain dans une Méditerranée, qui servait de couloir de circulation pour la 6<sup>e</sup> flotte : l'Égypte, véritable pivot stratégique, recevait le plus d'aide alimentaire, avec 1,5 million de tonnes de blé américain par an ; verrou contre la pénétration de l'URSS en Méditerranée, la Turquie, autre grand bénéficiaire de l'aide américaine durant les années 1970, recevait l'intégralité du blé américain importé sous forme d'aide.

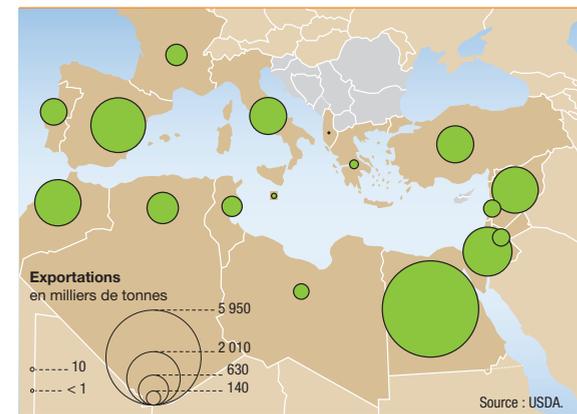
Les États-Unis ont progressivement modifié leur stratégie en Méditerranée au cours des années 1980. L'aide alimentaire à destination de la région, à l'exception d'une aide alimentaire ponctuelle vers les zones de conflit, est aujourd'hui quasi inexistante. Les États-Unis essayent en revanche d'établir des relations commerciales bilatérales avec les pays de la région, les mettant en position privilégiée face à d'autres puissances agricoles. À travers l'instauration d'un commerce libéralisé, les États-Unis tentent de maintenir leurs intérêts économiques mais aussi politiques dans une région qui demeure fortement stratégique aux yeux de Washington. Ainsi, les pays qui bénéficiaient le plus de l'aide alimentaire lors des années 1970 sont devenus les principaux clients des États-Unis. Cette stratégie de rapprochement économique s'est construite à travers une gamme d'accords commerciaux. Des accords de libre-échange ont été signés avec Israël en 1980, puis avec la Jordanie en 2000 et avec le Maroc en 2004 dont les échanges céréaliers sont actifs, bien que Rabat diversifie ses approvisionnements. À noter que ces accords couvrent en général un champ plus large que les accords d'association proposés par l'UE à ces mêmes pays, parce qu'ils incluent la majorité des produits agricoles. En parallèle, les États-Unis ont proposé à d'autres pays de la région des accords-cadre pour l'investissement et le commerce, dispositifs souples et peu contraignants

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### EXPORTATIONS AMÉRICAINES EN AFRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT, 2008



### EXPORTATIONS DE CÉRÉALES ET DE SOJA DES ÉTATS-UNIS, 2008



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

qui ont une portée essentiellement politique mais dont l'objectif est à chaque fois d'évoluer vers un accord de libre-échange bilatéral. Beaucoup de pays y ont adhéré : l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie et les pays du Golfe.

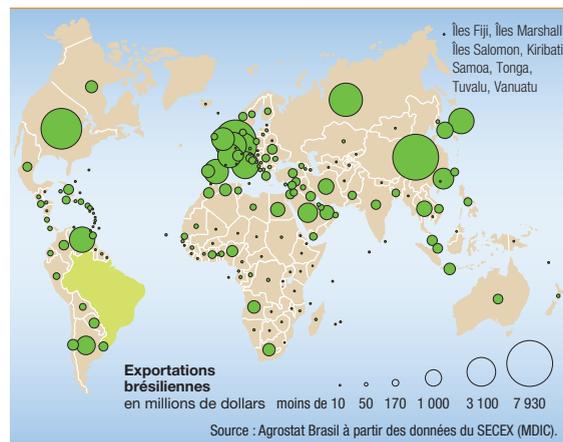
**Des zones de libre échange.** Les États-Unis cherchent en outre à installer des zones industrielles qualifiées (*Qualified Industrial Zones* ou QIZ), ou parcs industriels offrant un accès au marché américain à tous les biens et services qui y sont produits, et ce, en franchise de droits de douanes et de quotas. La première zone a été implantée en Jordanie en 1998, suivie de l'Égypte en 2004. Ces différents axes procèdent du souhait américain d'établir dans une région qui compte sur un plan géo-économique et géostratégique une zone de libre-échange la *Middle East Free Trade Area* (MEFTA).

## BRÉSIL : LE NOUVEAU VENU AGRICOLE

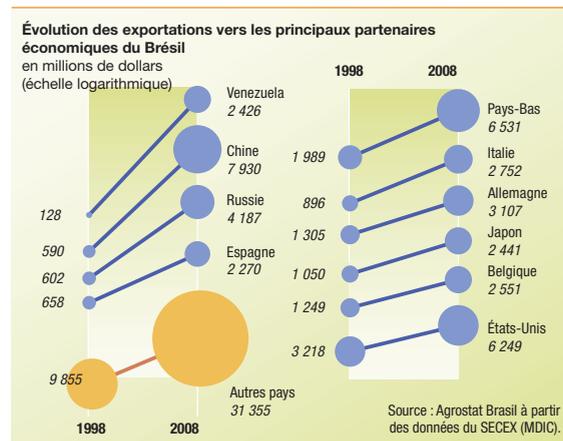
En optant pour un modèle d'extraversion économique et en misant sur son potentiel hydrique et foncier, le Brésil fait désormais de l'agriculture un vecteur de son insertion dans l'économie mondiale, sachant que cette dimension commerciale se double d'une offensive sur la scène diplomatique. Pari semble-t-il réussi, puisque le Brésil figure parmi les puissances agricoles de la planète. Si les États-Unis et l'UE conservent une position de leader dans les échanges mondiaux agricoles, le Brésil est depuis 2007 le quatrième pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires dans le monde. L'UE en est le premier acheteur devant la Chine et les États-Unis. Au sein des pays méditerranéens de l'UE, l'Espagne et l'Italie sont les plus tournés vers les produits brésiliens. Dans le contexte de forte demande énergétique, le Brésil veut faire de sa filière agro-carburants l'un de ses fleurons et exporter son éthanol vers l'Europe. Mais celui-ci est soumis à des tarifs douaniers élevés à l'entrée du territoire européen (60 %), à l'instar d'autres produits agricoles qui se heurtent eux aussi à de fortes protections.

Face à cet armement tarifaire, le Brésil cherche à diversifier ses débouchés, d'où sa diplomatie commerciale et politique en direction par exemple des pays de la Ligue arabe qui se sont engagés dans un partenariat avec Brasília en 2005. Les relations entre le Brésil et certains pays arabes sont anciennes, ne serait-ce qu'en raison de la présence d'une grande communauté syro-libanaise sur son sol. Sur le plan agricole, les pays arabes ne sont pas les premiers partenaires du Brésil, mais leur part s'accroît très rapidement depuis quelques années : les exportations en volumes ont été multipliées par 6 en l'espace d'une décennie, pour atteindre en 2008 plus de 6 milliards de dollars. Il faut comparer ce montant aux exportations agricoles brésiliennes vers

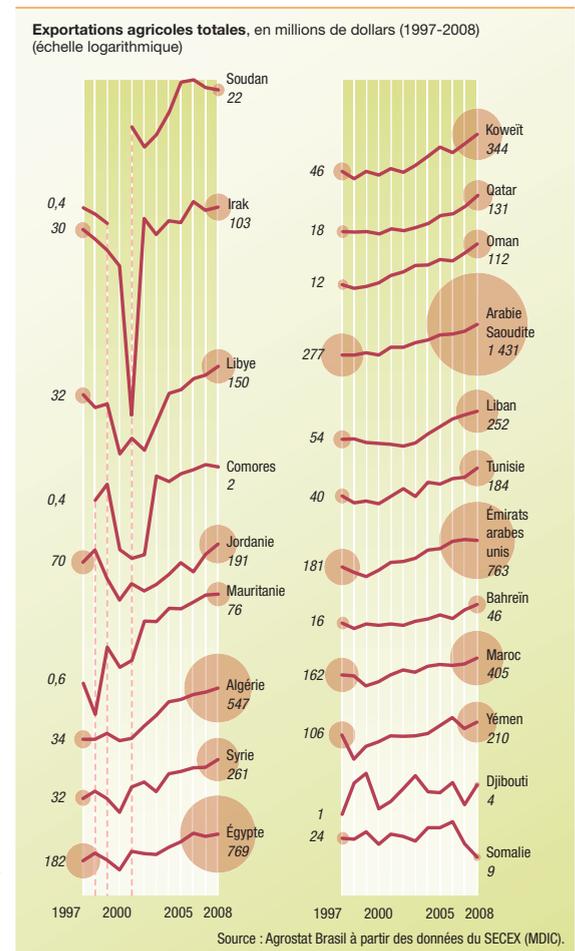
## L'AGROBUSINESS BRÉSILIEN, 2009



## L'AGROBUSINESS BRÉSILIEN, 1998-2008



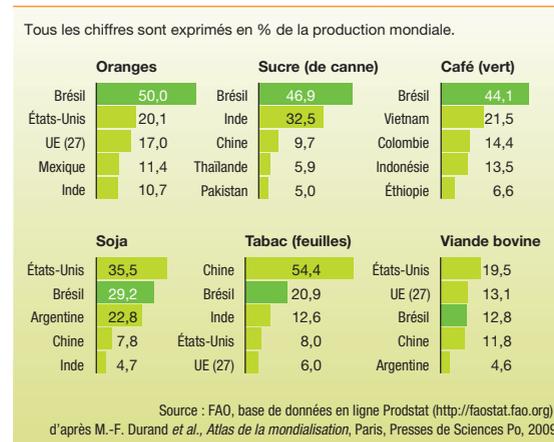
## BRÉSIL : ÉCHANGES AVEC LES PAYS ARABES DE L'ASPA



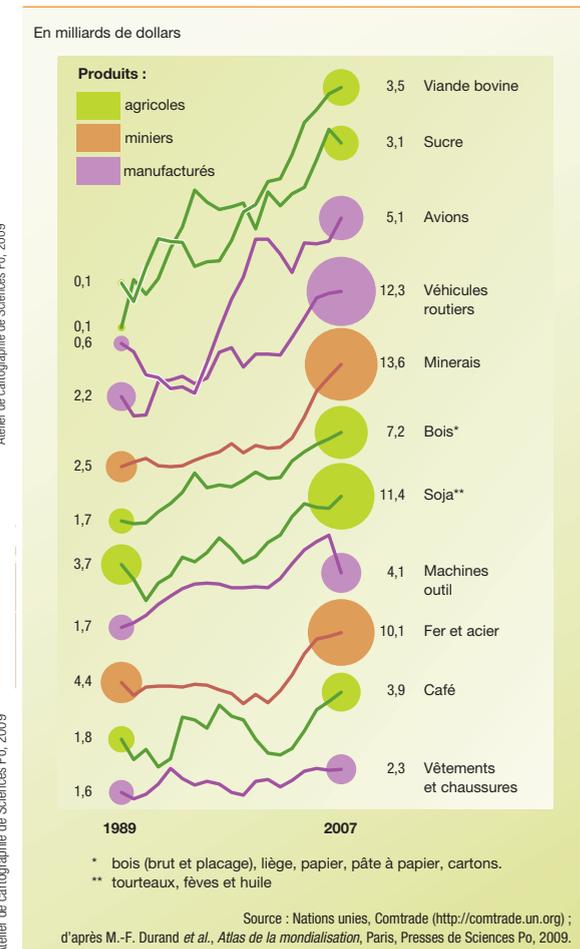
les États-Unis (6,2 milliards de dollars), voire de la Chine (7,9 milliards de dollars). Quelques cas illustrent encore cette croissance des exportations agricoles du Brésil vers les pays arabes : multiplication par 3 de la facture pour l'Égypte (770 millions de dollars en 2008 contre 274 en 1998), par 5 pour la Syrie (261 millions de dollars en 2008 contre 48 en 1998), par 7 pour la Tunisie (185 millions de dollars en 2008 contre 28 en 1998) ou par 16 pour l'Algérie (547 millions de dollars en 2008 contre 35 en 1998).

**Le poids des produits agricoles brésiliens dans les importations.** Les produits en provenance du Brésil représentent 8,5 % des produits agricoles importés par l'Égypte, 10,4 % pour le Maroc, 7,2 % de l'Algérie. Aujourd'hui, l'Égypte, l'Algérie et la Libye figurent d'ailleurs parmi les dix principaux acheteurs de bœuf brésilien. De même, la part des pays de la Ligue arabe dans les exportations agricoles brésiliennes s'élève à 10 % environ. Le Brésil exporte essentiellement du sucre, de la viande et du soja. Il est le fournisseur traditionnel et quasi exclusif de l'Égypte, du Maroc et de l'Algérie en sucre. Les marchés des pays arabes représentent pour le Brésil, grand exportateur de viande, une source de débouchés importante : en 2004, 47 % de la viande importée par l'Algérie provenait du Brésil et 91 % pour l'Égypte. Avec des chiffres certes moins spectaculaires, le soja brésilien représente tout de même 29 % des importations marocaines de soja. La tendance à l'augmentation des exportations brésiliennes vers les pays arabes s'est confirmée en 2008. Le Brésil et la Turquie ont également noué des liens commerciaux (entre 1999 et 2008, le volume d'échange entre les deux pays a augmenté de 400 %) et de coopération dans le domaine de l'énergie (biocarburants).

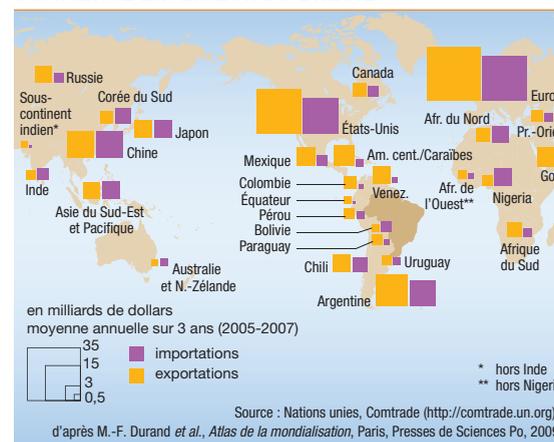
### BRÉSIL : PRODUCTIONS AGRICOLES, 2007



### EXPORTATIONS BRÉSILIENNES, 1989-2007



### COMMERCE EXTÉRIEUR DU BRÉSIL

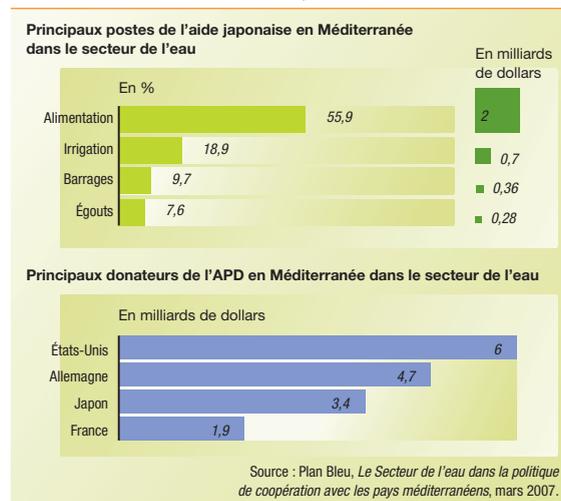


**JAPON : LA COOPÉRATION PLUTÔT QUE LE COMMERCE**

Pour des raisons historiques, le Japon a privilégié le *soft power* à la stratégie de puissance. Ainsi le pays du soleil levant exerce une influence sur la planète par ses entreprises mais également par le développement d'une forte coopération avec les pays en voie de développement. Malgré une baisse significative de l'aide publique au développement (APD) depuis 1998, le Japon demeure le second pourvoyeur dans le monde après les États-Unis. La Méditerranée n'échappe pas à cette approche du Japon, particulièrement la partie orientale du bassin. « La stabilité du Moyen-Orient revêt une grande importance pour le Japon, sachant que celui-ci dépend considérablement des ressources énergétiques provenant de la région. » Cette déclaration sans ambages, extraites d'un rapport de la Japan Bank for International Cooperation (JBIC) indique clairement l'intérêt que porte le Japon à une région vitale pour son approvisionnement pétrolier. Pour autant, le pays fonde davantage son action sur l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale que sur son action diplomatique somme toute discrète. Très engagé dans la coopération technique avec les PSEM, le Japon intervient beaucoup dans le domaine de l'eau, vecteur essentiel du développement et, partant, de recul de la pauvreté et de l'instabilité, où il figure parmi leurs trois premiers bailleurs. Assurée par la Japan International Cooperation Agency (JICA) qui fournit assistance technique et subventions et par la JBIC qui, elle, fournit les prêts, cette coopération hydraulique met la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau et l'approvisionnement efficace et durable en eau potable au cœur de ses priorités.

**Un déficit agricole peu profitable.** Pour des raisons historiques, politiques et sociologiques, le Japon a maintenu un protectionnisme agricole fort. Il permet ainsi de protéger

**L'AIDE PUBLIQUE JAPONAISE AU DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EAU, 1973-2004**



sa production de riz, stratégique pour la population, mais également son activité agricole vouée à assurer un matelas social en cas d'aléas économiques. Mais à l'exception du riz pour lequel il est auto-suffisant, le Japon voit sa dépendance agricole s'accroître : à la pression externe de l'OMC qui oblige au démantèlement tarifaire s'ajoute en effet la pression interne d'une urbanisation massive. Ainsi, le maïs, très utilisé pour l'alimentation du bétail, voit ses importations augmenter fortement. Cependant, ces achats japonais profitent surtout aux États-Unis. Sur le plan agro-commercial, le Japon est donc assez peu lié à la région euro-méditerranéenne. Dans cet ensemble régional, c'est la France qui commerce le plus avec le Japon, notamment en y exportant les vins et spiritueux.

**RUSSIE, UKRAINE : DES ACTEURS EN DEVENIR**

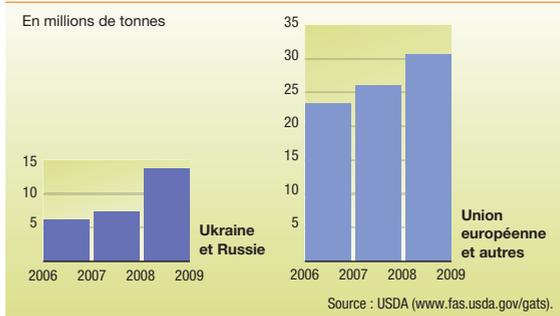
Au Nord du bassin, l'UE a développé un partenariat économique privilégié avec la Fédération russe depuis les années 1990. Mais si les échanges commerciaux entre les deux partenaires s'affermissent – l'UE est le premier partenaire commercial de la Russie –, les échanges agricoles sont encore modestes. Les pays méditerranéens de l'UE n'ont que peu d'échange avec la Fédération même si l'Italie représente quand même environ 10 % des échanges commerciaux de l'UE vers la Russie. En revanche, la Turquie (5<sup>e</sup> rang pour les exportations et 9<sup>e</sup> rang pour les importations en 2005) est un partenaire privilégié de la Russie, grâce à un intense « commerce de la valise ». Récemment, la Russie a élargi son champ d'action en tâchant de se rapprocher des pays du Sud de la Méditerranée pour diverses raisons y compris diplomatiques puisque depuis 2005 elle a le rang d'observateur au sein de l'Organisation de la Conférence islamique.

Les rapports économiques sont quant à eux principalement fondés sur le secteur énergétique, exception faite pour l'Égypte qui a importé du blé russe à hauteur de 8 millions de tonnes en 2009. Les céréales sont d'ailleurs stratégiques pour la Russie comme l'a souligné la volonté affichée lors du premier sommet céréalier organisé par le président russe en janvier 2009. Ce pays compte 40 % de tchernozioms, sols très profonds et très humifères. Grâce à ces véritables réservoirs alimentaires pour les cultures, la Russie est redevenue le troisième exportateur de céréales. Avec une politique d'investissements qui n'en est qu'à ses débuts, le pays pourrait faire des céréales la base de son *food power*, particulièrement utile dans une région stratégique comme la Méditerranée. Mais pour l'heure, l'Algérie et l'Égypte ont exprimé des critiques sur la qualité du blé russe. L'Ukraine a également un potentiel céréalier très important, sans doute supérieur à la Russie en termes d'exportations puisque les quantités exportées pourraient y être supérieures :

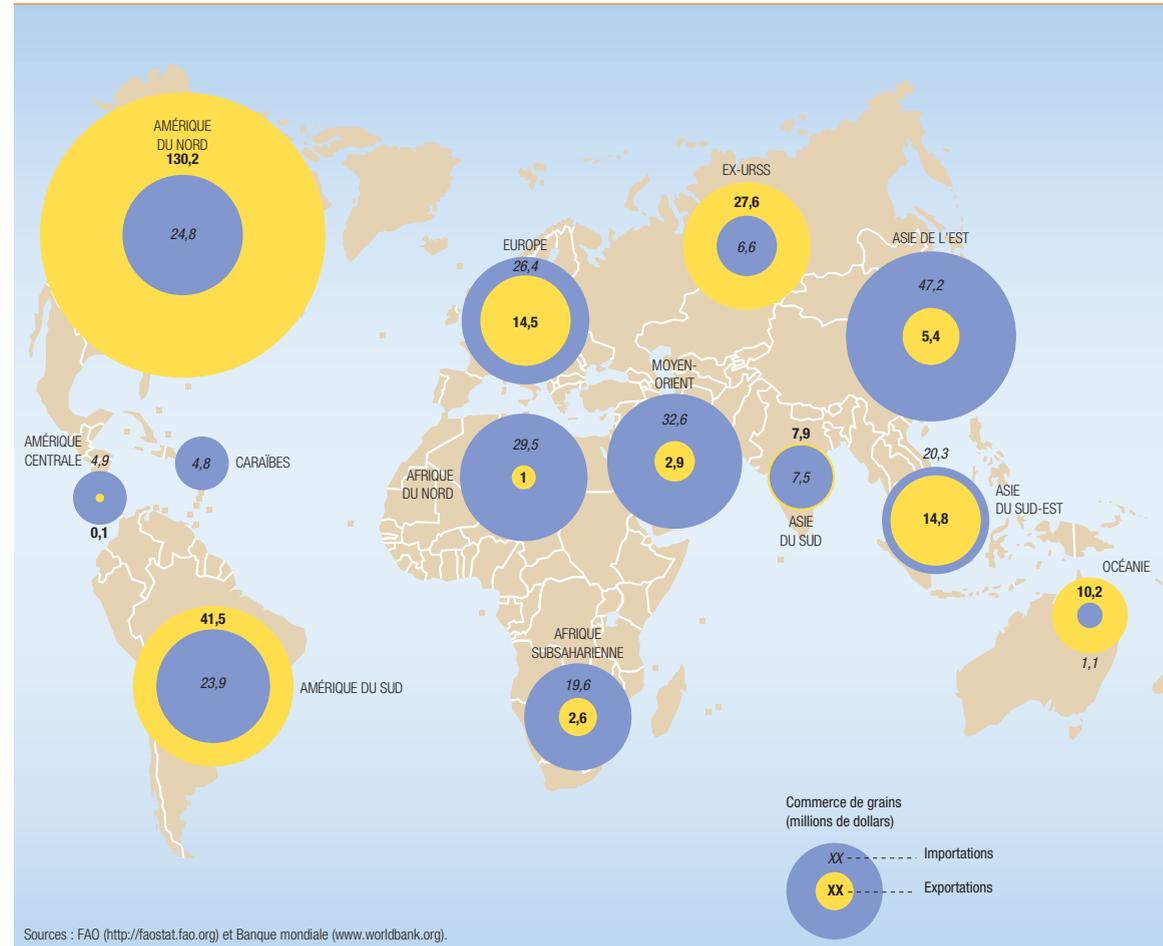
Atelier de cartographie de SciencesPo, 2009

le potentiel de production raisonnablement envisageable dans ce pays est de 100 millions de tonnes par an contre 130 à 140 millions de tonnes en Russie mais la population y est trois fois moindre (48 millions d'habitants en Ukraine contre 150 millions en Russie). Ce pays composé d'une vaste plaine de plus de 100 kilomètres d'Est en Ouest et de 600 kilomètres du Nord au Sud compte 41 millions d'hectares de tchernozioms situés dans le vaste bassin du Dniepr. Dès lors que ce pays parviendra à capitaliser fortement dans l'agriculture – un phénomène déjà en cours avec l'entrée de capitaux étrangers notamment –, il pourra devenir lui aussi un nouvel acteur stratégique en Méditerranée, surtout si des possibilités d'échanges énergétiques se développent, avec l'Algérie par exemple. À l'échelle du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient offrent de vastes marchés céréaliers pour ces pays qui émergent après des décennies de retrait commercial. Étant donné la grande dépendance de cette région, le bassin pourrait être le théâtre d'une concurrence forte où la rive nord de la Méditerranée ne figure pas parmi les favoris. ■

**UKRAINE-RUSSIE : DYNAMIQUE DES IMPORTATIONS DE BLÉ EN AFRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT**



**COMMERCE DE GRAINS, 2007**



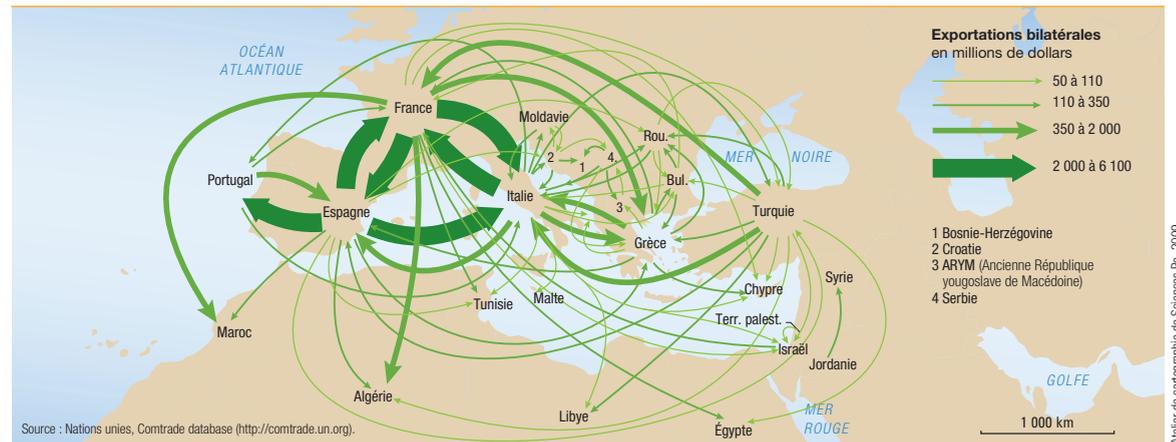
# L'AGRICULTURE DANS LA COOPÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE

**T**rop peu exploré dans le cadre euro-méditerranéen depuis 1995, le dossier agricole mériterait d'être approfondi. Pourtant, c'est paradoxalement le symbole de l'olivier et des limites de sa culture que l'on brandit généralement pour parler de cette région méditerranéenne. Et parlant d'alimentation, c'est bien sûr vers la diète méditerranéenne que l'on positionne le curseur de la convergence culturelle régionale.

## L'AGRICULTURE, TROP LONGTEMPS OUBLIÉE

Deux raisons peuvent expliquer cela : d'abord, les agriculteurs du pourtour méditerranéen ont généralement été sceptiques par rapport à l'ouverture des marchés, préférant au Nord miser sur la spécificité communautaire et les mécanismes de la PAC, craignant au Sud les effets collatéraux d'une libéralisation des échanges euro-méditerranéens. Les malentendus et les peurs ont alors dominé. Ensuite, dans un contexte global faisant fi de l'agriculture et de son caractère multidimensionnel, il a fallu attendre le tournant des années 2007-2009 pour que l'on redécouvre la dimension stratégique du dossier agricole, interrogeant à la fois les politiques publiques, les modèles de développement, l'équilibre des territoires, la sécurité humaine des populations, et les priorités à fixer dans l'agenda international de la coopération. Ainsi, malgré quelques mesures de soutien, l'agriculture fut relativement ignorée de 1995-2005 dans le dossier euro-méditerranéen. Seule éclaircie dans cette décennie peu fertile, la tenue en novembre 2003 à Venise de la première réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur l'agriculture, qui reste unique à ce jour. À partir de 2006, la Commission européenne décida enfin d'ouvrir le chapitre agricole, mais de manière bilatérale, avec les pays partenaires qui le souhaitent, dans un cadre visant à instaurer

EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES EN MÉDITERRANÉE, 2007



une zone euro-méditerranéenne de libre-échange au cours de la décennie 2010-2020. La Jordanie, Israël et l'Égypte ont depuis conclu un accord établissant un calendrier progressif de libéralisation des échanges agricoles. Les négociations sont en cours avec le Maroc, la Tunisie et le Liban. Avec l'Algérie et l'Autorité palestinienne, le processus pourrait être enclenché à partir de 2010.

**La nécessité d'une approche multilatérale.** L'étendue des enjeux qui se profilent derrière l'agriculture en Méditerranée force à penser que le volet agricole euro-méditerranéen ne peut rester cantonné au seul périmètre du commerce, d'ailleurs à l'avantage net de l'Europe, toujours le premier partenaire agro-commercial de la majorité des États du Sud et de l'Est de la Méditerranée. En gros, l'Europe assure aujourd'hui environ un tiers des achats agro-alimentaires

des PSEM (ce ratio diminue avec l'arrivée de nouveaux acteurs, dont le Brésil), tout en recevant à peu près la moitié des exportations agricoles des PSEM (Maghreb surtout, le ratio est plus relatif et plus bas pour l'Égypte et les pays du Proche-Orient). Plusieurs défis majeurs – tels la gestion et la préservation des ressources naturelles, le renforcement des normes sanitaires et phytosanitaires, le développement rural, l'adaptation au changement climatique, la recherche et la formation agronomiques, la responsabilisation des pratiques alimentaires... – ne pourront en effet trouver de réponse que dans une approche multilatérale de coopération régionale.

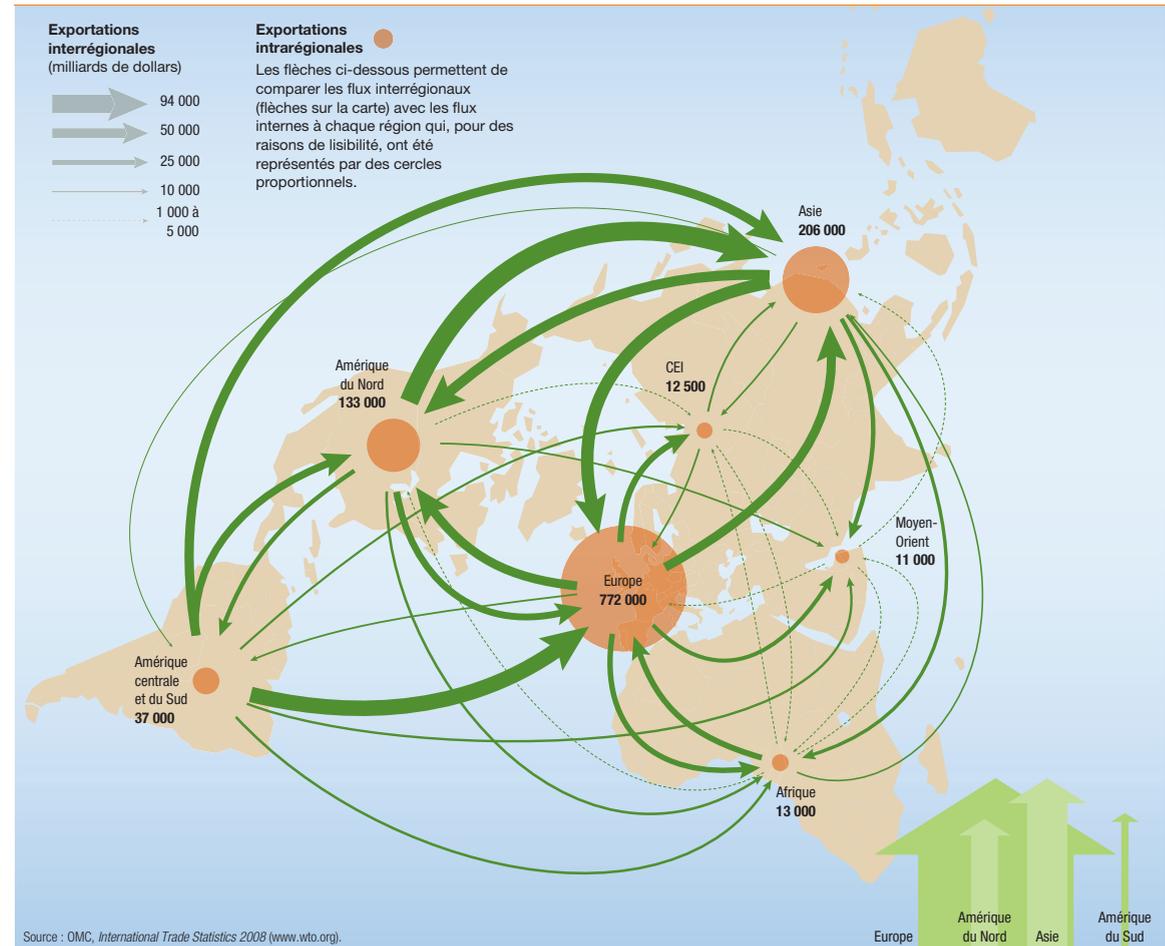
## L'OBJECTIF DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

S'ajoutant aux autres crises planétaires qui influencent les relations internationales, la nouvelle équation alimentaire

risque de se caractériser par davantage de désordres, de volatilités et d'inégalités. Si parler de la contrainte alimentaire, c'est finalement traiter de la plus vieille et de la plus permanente préoccupation du Monde, observer les dynamiques agricoles en Méditerranée, c'est malheureusement constater que cette région est un miroir grossissant des enjeux stratégiques et des tensions géopolitiques qui s'enracinent dans la problématique alimentaire mondiale. Parce qu'elle plaide pour la constitution de solidarités concrètes, l'objectif d'une sécurité alimentaire quantitative et qualitative doit être l'un des piliers de la nouvelle Union pour la Méditerranée (UPM), lancée en 2008 et qui depuis s'efforce d'établir un cadre innovant de coopération pour renforcer les relations entre les pays européens et méditerranéens.

**L'année 2010 doit marquer un moment fort pour les politiques.** L'agriculture, l'alimentation et le développement rural durable ne sauraient être ignorés dans cette perspective. Une attention plus grande doit être portée à certaines questions majeures pour l'avenir de la région qui jusqu'à présent, et malgré des prises de conscience croissantes et des rappels réguliers adressés par la conjoncture régionale, ont largement été oubliées dans la coopération euro-méditerranéenne. Quatre thèmes semblent actuellement se dégager comme priorités d'action du volet agricole de l'UPM (développement rural durable, normes sanitaires et phytosanitaires, qualité et identité des produits méditerranéens, recherche agronomique en réseau), mais l'audace d'une ambition pour faire de la sécurité alimentaire, au sens quantitatif et qualitatif du terme, l'axe stratégique de cette géopolitique euro-méditerranéenne doit se manifester. ■

**EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DANS LE MONDE, 2007**



# BIBLIOGRAPHIE

## POPULATIONS ET ÉCONOMIES

### TRANSITIONS ET CONTRASTES DÉMOGRAPHIQUES

African Development Bank Group (AfDB), *African Statistical Yearbook 2009*, Tunis, AfDB, 2009.

Ciheim, « Le contexte socio-démographique », dans Ciheim (dir.), *Mediterra 2008. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, rapport annuel, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 31-56.

Nations unies, *World Economic Situation and Prospects 2009*, New York (N. Y.), Nations unies, 2009.

Nations unies, *World Population Prospects : The 2008 Revision*, Washington (D. C.), Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division Population, 2008.

### MONDES URBAINS, MONDES RURAUX

FAO, Faostat (<http://faostat.fao.org>).

FAO, *The State of Food and Agriculture 2008*, Rome, FAO, 2008.

INRA-CIRAD, *Agrimonde, Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable*, rapport, Paris, INRA-CIRAD, février 2009.

Nations unies, *Demographic Yearbook 2007*, Washington (D. C.), Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division Statistiques, 2007.

OCDE et FAO, *Agricultural Outlook 2009-2018*, rapport, Rome, FAO, juin 2009.

PNUE-PAM-Plan Bleu, *State of the Environment and Development in the Mediterranean*, Athènes, PNUE-PAM-Plan Bleu, 2009.

Population Reference Bureau (PRB), Datafinder ([www.prb.org](http://www.prb.org)).

### TOURISME BLEU, TOURISME VERT

Billé (R.), Kieken (M.) et Magnan (A.), « Tourisme et changement climatique en Méditerranée : enjeux et perspectives », dans Plan Bleu-Iddri (dir.), *Suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable*, Sophia-Antipolis, Plan Bleu, juillet 2008.

OMT, *Tourism Highlights 2008*, Madrid, OMT, 2008.

OMT, *UNWTO World Tourism Barometer*, 7 (1), Madrid, OMT, janvier 2009 ([www.unwto.org/facts/eng/barometer.htm](http://www.unwto.org/facts/eng/barometer.htm)).

## RÉALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES : LA MARQUE DE L'INÉGALITÉ

Banque mondiale, *Knowledge for Development (K4D Project)* ([www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)).

Ciheim, « Techniques, sciences et innovation », dans Ciheim (dir.), *Mediterra 2008. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, rapport annuel, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 121-148.

Cnuced, Statistiques (<http://stats.unctad.org>).

Eurostat, *Euro-Mediterranean Statistics. 2009 Edition*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2009.

FMI, *World Economic Outlook (WEO) Database*, 2009 ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

Nations unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2009*, New York (N. Y.), Nations unies, 2009.

Ould Aoudia (J.), *Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens*, Paris, AFD-Karthala, 2006.

Pintus (E.), « Vivre en milieu rural », dans Ciheim-Plan Bleu (dir.), *Mediterra 2009. Repenser le développement rural en Méditerranée*, rapport annuel, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 211-242.

PNUD, *Challenges to Human Security in the Arab Countries. Arab Human Development Report 2009*, New York (N. Y.), PNUD, Regional Bureau for Arab States, 2009.

PNUD, *Globalization : Towards a Lebanese Agenda. National Human Development Report. Lebanon 2001-2002*, New York (N. Y.), PNUD, 2002.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*, New York (N. Y.), PNUD, 2009.

## LES MÉDITERRANÉES

### HISTOIRE AGRICOLE DE LA MÉDITERRANÉE

Bottero (J.), *Initiation à l'Orient ancien. De Sumer à la Bible*, Paris, Seuil, 1992.

Braudel (F.) (dir.), *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion, 1985.

Braudel (F.) (dir.), *La Méditerranée. Les hommes et l'héritage*, Paris, Flammarion, 1986.

El Faïz (M.), *Les Maîtres de l'eau. Histoire de l'hydraulique arabe*, Arles, Actes Sud, 2005.

Malassis (L.), *L'Épopée inachevée des paysans du monde*, Paris, Fayard, 2004.

Mazoyer (M.) et Roudart (L.), *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Seuil, 2002.

Norwich (J. J.), *The Middle Sea : A History of the Mediterranean*, New York (N. Y.), Doubleday, 2006.

Schaub (J.-E.), « La Méditerranée : une histoire d'un monde global », *Les Notes d'analyse du Ciheim*, 45, mars 2009.

### CONFIGURATIONS MÉDITERRANÉENNES

Beslay (M.), « Developing 8 : les arcanes d'une coopération méconnue », *Les Notes d'analyse du Ciheim*, 49, juin 2009.

CIDOB-IEMed, *Med.2009. Annuaire de la Méditerranée*, Barcelone, IEMed, 2009.

Ciheim, « Introduction », dans Ciheim (dir.), *Mediterra 2008. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 19-28.

Commission européenne, *Déclaration finale de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne de Barcelone du 27 et 28 novembre 1995 et son programme de travail*.

Commission européenne, *Euromed Five Year Work Programme*, Barcelone, Sommet euro-méditerranéen, novembre 2005.

Commission européenne, *Une politique de voisinage forte. Communication au Parlement européen et au Conseil*, Communication de la Commission, COM (2007) 774 final, Bruxelles, 5 décembre 2007.

Demeter, *Économies et stratégies agricoles*, Paris, Club Demeter, 2009.

Hufbauer (G. C.) et Brunel (C.) (eds), *Maghreb Regional and Global Integration. A Dream to Be Fulfilled*, Washington (D. C.), Peterson Institute for International Economics, coll. « Policy Analyses in International Economics », 86, octobre 2008.

Lannon (E.) et Martin (I.), *Report on the Euro-Mediterranean Partnership, Status and Progress 2009*, documents IEMed, Barcelone, IEMed, novembre 2009.

Union pour la Méditerranée, *Déclaration commune du sommet de Paris pour la Méditerranée*, Paris, 13 juillet 2008.

## ESPACES ET RESSOURCES

### DIVERSITÉ ET CONTRARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES

Benoit (G.) et Comeau (A.) (dir.), *Méditerranée. Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube-Plan Bleu, 2005.

Carroué (L.), *L'Afrique du Nord et le Proche-Orient*, Paris, Nathan Université, 1996.

PNUD, *La Lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008*, New York (N. Y.), PNUD, 2007.

Reclus (E.), *Géographie universelle*, Paris, Hachette, 1896.

### RÉALITÉS ET INQUIÉTUDES FONCIÈRES

AEE, *Problèmes prioritaires pour l'environnement méditerranéen*, rapport, n° 04/2006, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2006.

Banque mondiale, *World Development Report 2010 : Development and Climate Change*, Washington (D. C.), Banque mondiale, octobre 2009.

Ciheam, « Gestion de la sécheresse et de la désertification en Méditerranée », *La Lettre de veille du Ciheam*, 9, printemps 2009.

Ciheam-Plan Bleu (dir.), *Mediterra 2009. Repenser le développement rural en Méditerranée*, rapport annuel, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Cusi Echaniz (P.), « Les agricultures méditerranéennes face au changement climatique », *Les Notes d'alerte du Ciheam*, 62, novembre 2009.

De Franchis (L.) et Ibanez (F.), « Les menaces sur les sols dans les pays méditerranéens. Étude bibliographique », *Les Cahiers du Plan Bleu*, mai 2003.

Nellemann (C.), Devette (M.) et al. (eds), *The Environmental Food Crisis. The Environment's Role in Averting Future Food Crises*, Nairobi, PNU, février 2009.

Tolba (M. K.) et Saab (N. W.) (eds), *Arab Environment : Future Challenges, 2008 Report of the Arab Forum for Environment and Development*, Beyrouth, Arab Forum for Environment and Development, 2008.

## FRACTURES ET RARETÉ HYDRIQUES

Banque mondiale, *Obtenir le meilleur parti des ressources rares. Une meilleure gouvernance pour une meilleure gestion de l'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, rapport sur le développement région MENA, Washington (D. C.), Banque mondiale, mars 2007.

Blanc (P.) (dir.), « Eau et pouvoirs en Méditerranée », *Confluences méditerranée*, 58, 2006.

Blanc (P.) et Mikhaïl (B.) (dir.), « Les batailles de l'eau », *Maghreb-Machrek*, 196, Paris, Choiseul, 2008.

Ciheam, « Eau et agriculture en Méditerranée », *La Lettre de veille du Ciheam*, 1, printemps 2007.

Collins (R.), Kristensen (P.) et Thyssen (N.) (eds), *Water Resources across Europe. Confronting Water Scarcity and Drought*, Copenhague, Agence européenne pour l'environnement (AEE), 2009.

PNUE-PAM-Plan Bleu (dir.), « L'eau des Méditerranéens : situation et perspectives », *Série des rapports techniques du PAM, PNUE-PAM*, 158, 2004.

Thivet (G.) et Blinda (M.), « Réviser les stratégies hydrauliques », dans Ciheam-Plan Bleu (dir.), *Mediterra 2009. Repenser le développement rural en Méditerranée*, rapport annuel, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 65-100.

World Water Council (WWC), *Water at a Crossroads. Dialogue and Debate at the 5<sup>th</sup> World Water Forum, Istanbul 2009*, Marseille, WWC, août 2009.

World Water Forum, *Perspectives on Water and Climate Change Adaptation*, Marseille, WWC-CPWC-IUCN-IWA, mars 2009.

## UTILE ET FRAGILE, LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

Bellu (L.) et Cistulli (V.), « Economic Valuation of Forest Recreation Facilities in the Liguria Region (Italy) », *CSERGE Working Paper GEC 97-08*, Norwich, University of East Anglia, Centre for Social and Economic Research on the Global Environment, 1997.

Ciheam, « Le problème des incendies de forêts en Méditerranée », *La Lettre de veille du Ciheam*, 6, été 2008.

Dafis (S.), « The Mediterranean Forest and its Protection », *Scientific Annals of the Department of Forestry and Natural Environment*, 37, 1997, p. 159-170.

Di Castri (E.) et Mooney (H. A.) (eds), *Mediterranean Type Ecosystems, Origin and Structures*, Berlin, Springer Verlag, New York (N. Y.), Heidelberg, coll. « Ecological Studies », 7, 1973.

Dimitrakopoulos (A. P.) et Mitsopoulos (I. D.), « Global Forest Resources Assessment 2005. Report on Fires in the Mediterranean Region », *Fire Management Working Paper*, 8, FAO, 2006.

FAO, *Situation des forêts du monde 2009*, Rome, FAO, 2009.

Le Houerou (H. N.), « Impact of Man and his Animals on Mediterranean Vegetation », dans F. Di Castri et al. (eds), *Mediterranean Type Shrublands*, New York (N. Y.), Elsevier, 1981, p. 479-521.

M'Hirit (O.), « Mediterranean Forests : Ecological Space and Economic and Community Wealth », *Unasylva*, 50 (197), 1999, p. 3-15.

Mavsar (R.) et Riera (P.), *Valoración económica de las principales externalidades de los Bosques mediterráneos españoles : informe final*, Madrid, Ministerio del Medio Ambiente y del Medio Rural y Marino, 2007.

Merlo (M.) et Croitoru (L.), *Valuing Mediterranean Forests. Towards Total Economic Value*, Wallingford, CABI Publishing, 2005.

Papanastasis (V. P.), « Livestock Grazing in the Mediterranean Ecosystems : An Historical and Policy Perspective », dans V. P. Papanastasis et D. Peter (eds), *Ecological Basis of Livestock Grazing in Mediterranean Ecosystems*, Bruxelles, Commission européenne, vol. EUR 18308 EN, 1997, p. 5-9.

Quézel (P.), Médail (F.), Loisel (R.) et Barbero (M.), « Biodiversity and Conservation of Forest Species in the Mediterranean Basin », *Unasylva*, 50 (197), 1999, p. 21-28.

Rackham (O.) et Moody (J.), *The Making of the Cretan Landscape*, Manchester, Manchester University Press, 1996.

Scarascia-Mugnozza (G.), Oswald (H.), Piuksi (P.) et Radoglou (K.), « Forests of the Mediterranean Region : Gaps in Knowledge and Research Needs », *Forest Ecology and Management*, 132 (1), 2000, p. 97-109.

Scherrer (S.), « Les pertes d'usage récréatif du patrimoine forestier après les tempêtes de 1999 : le cas de la forêt de Fontainebleau », *Économie et Statistique*, 357-358, 2002, p. 153-171.

Xanthopoulos (G.), Caballero (D.) et al., « Forest Fuels Management in Europe », dans P. L. Andrews et B. W. Butler (eds), *Fuels Management-How to Measure Success : Conference Proceedings*, 28-30 mars 2006, Portland (Or.), RMRS-P-41, Fort Collins (Colo.), USDA Forest Service, Rocky Mountain Research Station, 2006, p. 29-46.

# BIBLIOGRAPHIE

## HOMMES ET PRODUCTIONS

### EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Abaab (A.), Bessaoud (O.), Bouderbala (N.), Elloumi (M.) et Jouve (A.-M.), « Conclusions et perspectives sur la modernisation des agricultures méditerranéennes », dans A.-M. Jouve (dir.), *La Modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*, Paris, Ciheam-IAMM, coll. « Options méditerranéennes », série A « Séminaires méditerranéens », n° 29, 1997, p. 299-307.

Abis (S.), Blanc (P.), Lerin (F.) et Mezouaghi (M.) (dir.), *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord*, Paris, Ciheam, coll. « Options méditerranéennes », série B « Études et recherches », n° 64, 2009.

Akesbi (N.) et al. (dir.), *Hommage à Paul Pascon. Devenir de la société rurale, développement économique et mobilisation sociale*, Rabat, Institut agronomique et vétérinaire Hassan-II, 2007, p. 171-195 et p. 359-376.

Akesbi (N.), Benatya (D.) et El Aoufi (N.), *L'Agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Économie critique », 2008.

Conac (F.), « L'irrigation, une très vieille histoire », dans J.-R. Tiercelin (dir.), *Traité d'irrigation*, Paris, Lavoisier-Tec&Doc, 2006 [2<sup>e</sup> éd.], p. 930-1000.

Diamond (J.), *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 1997.

Elloumi (M.) et Jouve (A.-M.) (dir.), *Bouleversements fonciers en Méditerranée. Des agricultures sous le choc de l'urbanisation et des privatisations*, Paris, Karthala-Ciheam, 2003.

Hervieu (B.) et Viard (J.), *L'Archipel paysan. La fin de la république agricole*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001.

Hopkins (N. S.) et Westergaard (K.), *Directions of Change in Rural Egypt*, Le Caire, The American University in Cairo Press, 1998.

Jouve (A.-M.) (dir.), *Terres méditerranéennes. Le morcellement, richesse ou danger ?*, Paris, Karthala-Ciheam, 2001.

Le Coz (J.), *Espaces méditerranéens et dynamiques agraires. État territorial et communautés rurales*, Paris, Ciheam-IAMM, coll. « Options méditerranéennes », série B « Études et recherches », n° 2, 1990.

Réseau Agricultures familiales comparées (RAFAC), *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*, Paris, Karthala-Ciheam, 2000.

## LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

AFII-ANIMA, « Le secteur agro-alimentaire dans la région euro-méditerranéenne », *Notes et documents ANIMA*, 16, novembre 2005.

Ciheam, « L'agro-industrie en Méditerranée », *La Lettre de veille du Ciheam*, 8, été 2009.

Ciheam, « The Agro-food Industries in The Mediterranean Region », dans B. Hervieu (dir.), *Agri.Med 2004. Development and Agri-Food Policies in the Mediterranean Region*, Paris, Ciheam, 2004.

De Castro (P.) et Adinolfi (F.), « Les perspectives du secteur agro-alimentaire italien », *Les Notes d'alerte du Ciheam*, 59, juin 2009.

Reardon (T.) et Swinnen (J. F. M.), « Agrifood Sector Liberalisation and The Rise of Supermarkets in Former State-Controlled Economies : A Comparative Overview », *Development Policy Review*, 22 (5), 2004, p. 515-523.

## LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

Abis (S.) et Padilla (M.), « Los grandes distribuidores en el Magreb », *Afkar-ideas*, 13, printemps 2007, p. 70-73.

Burt (S.) et al., « Categorizing Patterns and Processes in Retail Grocery Internationalization », *Journal of Retailing and Consumer Service*, 15 (2), mars 2008.

Codron (J. M.) et al., « Supermarket in Low-Income Mediterranean Countries : Impacts on Horticulture Systems », *Development Policy Review*, 22 (5), 2004, p. 587-602.

Fornari (D.), *La Rivoluzione del supermercato*, Milan, Egea, 2005.

Humphrey (J.), « The Supermarket Devolution in Developing Countries : Tidal Wave or Tough Competitive Struggle ? », *Journal of Economic Geography*, 7 (4), 2007.

Pellegrini (L.) (ed.), *La Distribuzione commerciale in Italia*, Bologne, Il Mulino, 1996.

## DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES TRÈS MÉDITERRANÉENNES

Ciheam, « Identité et sécurité des produits alimentaires méditerranéens », *La Lettre de veille du Ciheam*, 2, été 2007.

Commission européenne, « Analysis of the Common Market Organisation in Fruit and Vegetables », *Commission Staff Working Document*, Commission européenne, SEC (2004) 1120, Bruxelles, 3 septembre 2004.

Conseil oléicole international (COI), *Profils des pays* ([www.internationaloliveoil.org](http://www.internationaloliveoil.org)).

Emlinger (Ch.), Jacquet (F.) et Petit (M.), « Enjeux de la libéralisation agricole dans la zone méditerranéenne », *Région et Développement*, 23, 2006.

FAO, Faostat, Région par produits. Olives (<http://faostat.fao.org/site/339/default.aspx>)

FAO, Statistiques de sécurité alimentaire, Production et commerce des denrées alimentaires ([www.fao.org/economic/ess/statistiques-de-securite-alimentaire/fr](http://www.fao.org/economic/ess/statistiques-de-securite-alimentaire/fr)).

## LES PRODUCTIONS ANIMALES

Commission européenne, *Dairy Market Situation 2009. Communication from the Commission to the Council*, Bruxelles, Commission européenne, COM(2009) 385 final, Bruxelles, 22 juillet 2009.

FAO, Faostat (<http://faostat.fao.org>).

Steinfeld (H.), Gerber (P.), Wassenaar (T.), Castel (V.), Rosales (M.) et De Haan (C.), *Livestock's Long Shadow : Environmental Issues and Options*, Rome, FAO, 2006.

Vanraden (P. M.), « Future Animal Improvement Programs Applied to Global Populations », *60<sup>th</sup> Annual Meeting of the European Federation of Animal Science*, Barcelone, 24-27 août 2009 ; *Book of Abstracts*, 15, Wageningen, Wageningen Academic Publishers, 2009, p. 28.

## PRODUCTIONS ÉMERGENTES ET INNOVANTES

Al-Bitar (L.), « Organic Farming in the Mediterranean : Towards Further Development », dans H. Willer, M. Yussefi-Menzler et N. Sorensen (eds), *The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends*, Bonn, Ifoam, Frick, FiBL, 2008.

Ciheam, « L'agriculture biologique en Méditerranée », *La Lettre de veille du Ciheam*, 7, automne 2008.

Clive (J.), « État mondial des plantes biotechnologiques/GM commercialisées : 2007 », *ISAAA Brief*, 37, 2007.

Essabban (D.), « Les plantes médicinales et aromatiques, un secteur à fort potentiel encore peu exploité », *Le Matin*, 2006.

Fondazione Qualivita, « The Role of the Products of Quality in the Italian Agricultural and Food Exports and the Phenomenon of the Agropiracy », *Quaderni Qualivita*, 5, mai 2007.

Laajimi (A.), « L'agriculture biologique en Tunisie : un nouveau créneau en développement », *Les Notes d'alerte du Ciheam*, 35, octobre 2007.

Organic Monitor, *The Global Market for Organic Food and Drink : Business Opportunities and Future Outlook*, Londres, Organic Monitor, 2006.

Pugliese (P.) et Al-Bitar (L.) (eds), *Organic Farming Policy in South-East Mediterranean and Western Balkans. Approaches and Measures in Government Support*, Bari, Moan, Ciheam-IAMB, 2008.

Santucci (F. M.), Monatti (C.) et Paffarini (C.), *Prodotti biologici dal Sud ed Est del Mediterraneo : prospettive al 2010*, SANA, 2007.

USAID-MAROC, « Filière des plantes aromatiques et médicinales », *Note de synthèse*, 2005.

## CONTRASTES TERRITORIAUX

### INÉGALITÉS DES TERRITOIRES

Abdelhakim (T.), « Les nouveaux paradigmes du développement rural en Méditerranée », *Les Notes d'analyse du Ciheam*, 10, mai 2006.

Chassany (J.-P.) et Pellissier (J.-P.) (dir.), « Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne », Paris, Ciheam-IAMM, coll. « Options méditerranéennes », série A « Séminaires méditerranéens », n° 71, 2006.

Ciheam, « Gouvernance des mondes ruraux et agricoles », dans Ciheam (dir.), *Mediterra 2008. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, rapport annuel, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 173-196.

Commission européenne, DG Agriculture et développement rural, *Scenar 2020 : Scenario Study on Agriculture and the Rural World*, janvier 2007.

FAO, *La Situation mondiale de l'alimentation 2007. Payer les agriculteurs pour les services environnementaux*, Rome, FAO, 2007.

OMS, *Rapport annuel des statistiques sanitaires mondiales* ([www.who.int/whosis/whostat/fr/](http://www.who.int/whosis/whostat/fr/)).

Pinstrup-Andersen (P.) et Shimokawa (S.), « Infrastructures rurales et développement agricole », *Revue d'économie du développement*, 21 (4), 2007.

Winters (P.), Davis (B.), Carletto (G.), Covarrubias (K.), Stamoulis (K.), Quiñones (E.) et Zezza (A.), *Assets, Activities and Rural Income Generation : Evidence from a Multicountry Analysis*, Rome, FAO-RIGA, janvier 2009.

Zeza (A.), Winters (P.) et al., *Rural Household Access to Assets and Agrarian Institutions : A Cross Country Comparison*, Rome, FAO-RIGA, mars 2008.

### LA RECONQUÊTE RURALE

Abul-Naga (A. M.), « Egypt : Sustainable Agricultural Development Strategy, towards 2030 », *Ciheam Analytical Notes*, 53, décembre 2009.

Akdemir (S.) et al., « Les politiques de développement rural en Turquie », dans J.-P. Chassany et J.-P. Pellissier (dir.), *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Ciheam-IAMM, coll. « Options méditerranéennes », série A « Séminaires méditerranéens », n° 71, 2006.

Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'Agriculture au service du développement*, Washington (D. C.), Banque mondiale, octobre 2007.

Chassany (J.-P.) et Pellissier (J.-P.) (dir.), *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Ciheam-IAMM, coll. « Options méditerranéennes », série A « Séminaires méditerranéens », n° 71, 2006.

Commission européenne, *Accession Negotiations with Turkey. Screening Report*, chapitre 11 : « Agriculture and Rural Development », 7 septembre 2006.

Coulomb (P.), « Du secteur au territoire. La politique socio-structurelle au centre de la régulation nouvelle de la PAC ? », dans A.-M. Jouve et N. Bouderbala (dir.), *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*, Paris, Ciheam-IAMM, coll. « Cahiers Options méditerranéennes », vol. 36, 1999.

Güler (S.) et Isikli (E.), « An Analysis of Rural Development Programs in Turkey with Special Reference to EU Membership », *Analytical Paper*, Bornova-Izmir, Aegean University, Agricultural Faculty Department of Agricultural Economics, 2003 ([http://89.249.21.76/data/884/675/1219/87EAAE\\_Guler\\_Isikli.pdf](http://89.249.21.76/data/884/675/1219/87EAAE_Guler_Isikli.pdf)).

OCDE, *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2009*, Paris, OCDE, 2009.

## PÊCHE ET AQUACULTURE RICHESSES DES PROFONDEURS

Bas Peired (C.), *The Mediterranean Sea : Living Resources and Exploitation*, Saragosse, Ciheam/IAMZ-FAO/Copemed Project, 2005.

Basurco (B.) (ed.), *The Mediterranean Fisheries Sector. A Reference Publication for the VII Meeting of Ministers of Agriculture and Fisheries of Ciheam Member Countries (Zaragoza, Spain, 4 february 2008)*, Paris, Ciheam-IAMZ-FAO-GFCM, coll. « Options méditerranéennes », série B « Études et recherches », n° 62, 2008.

Ciheam, « L'aquaculture en Méditerranée », *La Lettre de veille du Ciheam*, 4, hiver 2008.

Eurostat, *Agriculture Statistics. Main Results 2007-08*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, Eurostat Pocketbooks, 2009.

Eurostat, *Fishery Statistics. Data 1990-2006*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, Eurostat Pocketbooks, 2007.

FAO, *FAO annuaire. Statistiques des pêches et de l'aquaculture 2006*, Rome, FAO, 2008.

FAO, *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2008*, Rome, FAO, Département des pêches et de l'aquaculture, 2009.

FAO, *Profils des pêches et de l'aquaculture par pays* ([www.fao.org/fishery/countryprofiles/search/fr](http://www.fao.org/fishery/countryprofiles/search/fr)).

FAO-Adriamed, *Country Fishery Information* ([www.faoadriamed.org/html/country\\_p/AIICProfile.html](http://www.faoadriamed.org/html/country_p/AIICProfile.html)).

FAO-Fishstat Plus, *Capture and Aquaculture Production, 1950-2007, Global Datasets*, février 2009 ([www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstat/en](http://www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstat/en)).

FAO-Fishstat Plus, *Fisheries Commodities Production and Trade, 1976-2007, Global Datasets*, juillet 2009 ([www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstat/en](http://www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstat/en)).

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime (Royaume du Maroc), *Le Secteur des pêches maritimes en 2006*, Rabat, Département de la Pêche maritime, 2008.

Nations unies, *World Population Prospects : The 2008 Revision*, Washington (D. C.), Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division Population, 2008.

Observatoire du Ciheam, « Monographies nationales 2008 » ([www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)).

# BIBLIOGRAPHIE

OCDE, Agriculture et pêcheries, Portail des statistiques ([www.oecd.org/topicstatsportal/0,3398,fr\\_2825\\_494504\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1\\_00.html](http://www.oecd.org/topicstatsportal/0,3398,fr_2825_494504_1_1_1_1_1_00.html)).

OCDE, *Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE*, vol. 2 : *Statistiques nationales 1999-2001*, Paris, OCDE, 2003.

OCDE, *Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE*, vol. 2 : *Statistiques nationales 2001-2003*, Paris, OCDE, 2005.

## SE NOURRIR, BIEN SE NOURRIR !

### APPROVISIONNEMENTS : QUELLE SÉCURITÉ ?

Banque mondiale, FAO, IFAD, *Improving Food Security in Arab Countries*, Washington (D. C.), Banque mondiale, 2009.

Ciheim, « Le contexte géo-économique », dans Ciheim (dir.), *Méditerranée 2008. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 57-96.

Ciheim (dir.), *Méditerranée 2007. Identités et qualités des produits alimentaires méditerranéens*, rapport annuel, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

De Janvry (A.) et Sadoulet (E.), « The Global Food Crisis. Identification of The Vulnerable and Policy Response », *Agricultural and Resources Economics Update*, 12 (2), novembre-décembre 2008.

Evans (A.) (ed.), *The Feeding of the Nine Billion : Global Food Security for the 21<sup>st</sup> Century. Chatham House Report*, Londres, Royal Institute of International Affairs, Chatham House, 2009.

FAO, *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009. Crises économiques, répercussions et enseignements*, Rome, FAO, 2009.

FAO, *La Situation des marchés des produits agricoles 2009. Flambée des prix et crise alimentaire, expériences et enseignements*, Rome, FAO, 2009.

International Food Policy Research Institute (IFPRI), 2009. *Global Hunger Index Report. The Challenge of Hunger : Focus on Financial Crisis and Gender Inequality*, Washington (D. C.), IFPRI, octobre 2009.

### COMMENT LES MÉDITERRANÉENS SE NOURRISSENT

Black (R. E.), Allen (L. H.), Bhutta (Z. A.), Caulfield (L. E.), De Onis (M.), Ezzati (M.), Mathers (C.) et Rivera (J.) (Maternal

and Child Undernutrition Study Group), « Maternal and Child Undernutrition : Global and Regional Exposures and Health Consequences », *Lancet*, 371 (9609), janvier 2008, p. 243-260.

Delpuech (F.), Maire (B.) et Monnier (E.), *Tous obèses ?*, Paris, Dunod, coll. « Quai des sciences », 2006.

Fintz (M.) et Thierno Youla (Z. S.), « Les guerres de la grippe aviaire en Égypte. Le traitement médiatique d'un virus émergent », *Égypte/Monde arabe*, janvier-mai 2006.

Gerber (M.), « Bénéfices santé du modèle de consommation méditerranéenne », dans Agropolis (coord.), *Santé et alimentation méditerranéenne. Actualités et perspectives*, Montrouge, John Libbey Eurotext, 2000.

Keys (A.), Menotti (A.), Karvonen (M. J.), Aravanis (C.), Blackburn (H.), Buzina (R.) et al., « The Diet and 15 Year Death Rate in the Seven Countries Study », *American Journal of Epidemiology*, 124 (6), 1986, p. 903-915.

OMS, *Mediterranean Zoonoses Control Programme (MZCP)* ([www.mzcp-zoonoses.gr](http://www.mzcp-zoonoses.gr)).

Padilla (M.) (dir.), *Aliments et nourritures autour de la Méditerranée*, Paris, Karthala, 2000.

Padilla (M.), « Comportements et sécurité alimentaires en Méditerranée », *Futuribles*, 348, janvier 2009.

Padilla (M.), Aubailé-Sallenave (F.) et Oberti (B.), « Comportements alimentaires et pratiques culinaires en Méditerranée », dans Agropolis (coord.), *Santé et alimentation méditerranéenne*.

*Actualités et perspectives*, Montrouge, John Libbey Eurotext, 2000.

Padilla (M.), Hammimaz (R.), El Dahr (H.), Zurayk (R.) et Moubarak (F.), « Le consommateur et la qualité santé et environnementale des produits », dans Ciheim (dir.), *Agri.Med. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. Rapport annuel 2005*, partie 3, Paris, Ciheim, 2006, p. 195-254.

Ungchusak (G. K.) et Auewarakul (P.), « Grippe aviaire : la transmission interhumaine est prouvée », *Revue française des laboratoires*, 2005 (373), mai 2005, p. 16.

Willett (W. C.) et Stampfer (M. J.), « Rebuilding the Food Pyramid », *Scientific American*, 288 (1), 2003, p. 64-71.

Willett (W. C.), *Eat, Drink, and Be Healthy : The Harvard Medical School Guide to Healthy Eating*, New York (N. Y.), Free Press, 2005.

## LA MÉDITERRANÉE DANS LA MONDIALISATION

### MIGRATIONS ET DIASPORAS

Banque mondiale, *Migrations and Remittances Factbook 2010*, Washington (D. C.), Banque mondiale, 2010.

El Mouhoub (M.), Oudinet (J.) et Unan (E.), « Macroeconomic Determinants of Migrants Remittances in the Southern and Eastern Mediterranean Countries », séminaire *Démographie, emploi et migrations entre les rives de la Méditerranée*, Paris, Université Paris-13-Nord, CEPN-CNRS-GDRI DREEM, 25 janvier 2008.

Fargues (P.), « How Many Migrants from, and to, Mediterranean Countries of the Middle East and North Africa ? », CARIM, *Analytic and Synthetic Notes. Demographic and Economic Module*, 2005/16, 2005.

Jaffrelot (C.) et Lequesne (C.) (dir.), *L'Enjeu mondial. Les migrations*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Jouant (N.), « Circular Migrations in the Euro-Mediterranean Space, or When Migrant Workers Contribute to Prosperity without Reaping the Fruits of Integration », dans IEMed, *Med.2008. Annuaire de la Méditerranée*, Barcelone, IEMed, 2008, p. 282-287.

Le Monde-La Vie, *Atlas des migrations*, Paris, Le Monde-La Vie, novembre 2008.

Nassar (H.), « Migrations dans la région MENA : un aperçu », dans IEMed, *Med.2008. Annuaire de la Méditerranée*, Barcelone, IEMed, 2008, p. 269-273.

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *World Migration Report 2008 : Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy*, Genève, OIM, 2008.

Wihtol de Wenden (C.), *Atlas mondial des migrations*, Paris, Autrement, 2009.

### ACTEURS EXTRA-RÉGIONAUX

Abis (S.) et Nardone (J.), « Le Brésil, future ferme du monde arabe », *Futuribles*, 356, octobre 2009.

Abis (S.) et Nardone (J.), « Panorama économique et commercial des pays arabes méditerranéens », *Les Notes d'alerte du Ciheim*, 52, novembre 2008.

Åslund (A.), « Russia's Botched Policy in its Own Backyard », *Financial Times*, 17 août 2009.

Baillard (D.), « Matières premières : le blé russe contesté en Égypte », *RFI*, 2 juin 2009.

Billette (A.), « La Russie reprend pied sur le continent africain », *Le Monde*, 27 juin 2009.

Corm (G.), « Le secteur de l'eau dans la politique de coopération avec les pays méditerranéens », étude régionale pour l'atelier sur l'eau et le développement durable en Méditerranée, *Gestion de la demande en eau, progrès et politiques*, Saragosse, 19-21 mars 2007.

Echeverría (C.), « Marruecos socio privilegiado de Estados Unidos », *Afkar/Ideas*, hiver 2005, p. 59-61.

Eurostat, *The European Union and Russia, Statistical Comparison. Data 1995-2005*, Rosstat et Commission européenne, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2007.

Hénin (F.) et Criado (P.), « Commerce mondial de céréales. Le bassin méditerranéen s'impose, *quid* pour la France ? », interview de X. Rousselin, 29 juin 2009 ([www.terre-net.fr](http://www.terre-net.fr)).

ISMEA, *Nuovi protagonisti nel mercato mondiale : Brasile, Cina e India. Le sfide per il sistema agroalimentare italiano*, Rome, ISMEA, coll. « Studi Mercato Mondiale », mars 2008.

Jacquet (F.), « La Méditerranée : un marché privilégié pour le blé des États-Unis », dans F. Lerin (dir.), *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée*, Paris, Ciheam-IAMM, coll. « Options méditerranéennes », série B « Études et recherches », décembre 1986.

Lévesque (J.), « La Russie retrouve ses racines musulmanes », *Le Monde diplomatique*, décembre 2008.

Marmié (N.), « Maroc-États-Unis : commerce tous azimuts », *Jeune Afrique*, 2517, 5-11 avril 2009, p. 44.

Najib (A.), « L'accord de libre-échange entre le Maroc et les États-Unis », *Les Notes d'alerte du Ciheam*, 11, juin 2006.

Perret (Q.), « L'Union européenne et la Russie », *Question d'Europe*, 35, Fondation Robert-Schuman, 10 juillet 2006.

Tradestats Express, *USA Export Data* (<http://tse.export.gov>).

TÜSIAD, *L'Écho de la Turquie. Courrier mensuel de TÜSIAD-Paris*, 5, mai 2009.

United States Department of Agriculture (USDA), « Outlook for U. S. Agricultural Trade », Washington (D. C.), USDA, Economic Research Service, mars 2009.

USDA et Foreign Agricultural Service's Global Agricultural Trade System (GATS), *Import and Export U.S. Agricultural Trade Data (1990-2008)* ([www.fas.usda.gov/gats](http://www.fas.usda.gov/gats)).

## L'AGRICULTURE DANS LA COOPÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE

Abis (S.) et Cusi Echaniz (P.), « L'état du dossier agricole euro-méditerranéen », *Les Notes d'alerte du Ciheam*, 60, juin 2009.

Abis (S.) et Hervieu (B.), « Euro-méditerranée : la sécurité alimentaire, une priorité politique », *Demeter 2009, rapport annuel du Club Demeter*, Paris, septembre 2008.

Commission européenne, DG Commerce, *Bilateral Relations Statistics* (<http://ec.europa.eu/trade/creating-opportunities/bilateral-relations/statistics>)

IEMed-AECL, *La agricultura y la asociación euromediterránea : retos y oportunidades. Monografías mediterráneas*, Barcelone, IEMed, 2006.

Radwan (S.) et Reiffers (J.-L.) (coord.), *Le Partenariat euro-méditerranéen, dix ans après Barcelone : acquis et perspectives*, Marseille, Femise Network, février 2005.

Schmied (W.), « Euro-Mediterranean Agricultural and Rural Policy », Strasbourg, Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, AS/ENA (2007) 16-17 avril 2007.

Union européenne, Project EU-LED Agpol, *Impacts of Agricultural trade liberalization between the EU and Mediterranean Countries* (<http://eumed-agpol.iamm.fr>)



# ABRÉVIATIONS ET SIGLES

<b>ACSAD</b>	Centre arabe d'études des zones arides et des terres sèches	<b>IDE</b>	investissements directs étrangers	<b>PIC</b>	programme d'initiatives communautaires
<b>AOAD</b>	Arab Organization for Agricultural Development	<b>IDH</b>	indicateurs de développement humain	<b>PNDAR</b>	Programme national de développement agricole et rural
<b>AOP</b>	appellation d'origine protégée	<b>IGP</b>	indication géographique protégée	<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le développement
<b>APD</b>	aide publique au développement	<b>IQA</b>	indicateur de qualité alimentaire	<b>PNUE</b>	Programme des Nations unies pour l'environnement
<b>CGPM</b>	Commission générale des pêches pour la Méditerranée	<b>JBIC</b>	Japan Bank for International Cooperation	<b>PPA</b>	parité de pouvoir d'achat
<b>CnuCED</b>	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement	<b>JICA</b>	Japan International Cooperation Agency	<b>PPM</b>	pays partenaires méditerranéens
<b>COI</b>	Conseil oléicole international	<b>KEI</b>	<i>Knowledge Economy Index</i>	<b>PSEM</b>	pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée
<b>D8</b>	Developing 8	<b>MEFTA</b>	<i>Middle-East Free Trade Area</i>	<b>SAU</b>	surface agricole utile
<b>EFC</b>	économie fondée sur la connaissance	<b>MENA</b>	Moyen-Orient et Afrique du Nord	<b>SMDD</b>	Stratégie méditerranéenne de développement durable
<b>FAO</b>	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	<b>OADA</b>	Organisation arabe pour le développement agricole	<b>STG</b>	spécialité traditionnelle garantie
<b>Feader</b>	Fonds européen agricole pour le développement rural	<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques	<b>TIC</b>	technologies de l'information et de la communication
<b>Feder</b>	Fonds européen de développement régional	<b>OCI</b>	Organisation de la conférence islamique	<b>UMA</b>	Union du Maghreb arabe
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole	<b>OGM</b>	organisme génétiquement modifié	<b>UE</b>	Union européenne
<b>FIPA</b>	Fédération internationale des producteurs agricoles	<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce	<b>Unesco</b>	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international	<b>OMD</b>	Objectifs de développement pour le Millénaire	<b>UPM</b>	Union pour la Méditerranée
<b>FMNA</b>	firme multinationale agro-industrielle	<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé	<b>USDA</b>	United States Department of Agriculture
<b>FSE</b>	Fonds social européen	<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies		
<b>GAP</b>	<i>Güneydogu Andolu Projesi</i> (Turquie)	<b>Onudi</b>	Organisation des Nations unies pour le développement industriel		
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	<b>OTAN</b>	Organisation du traité de l'Atlantique nord		
<b>GMS</b>	grandes et moyennes surfaces	<b>PAC</b>	politique agricole commune		
<b>IAA</b>	industrie agro-alimentaire	<b>PAM</b>	plan d'action pour la Méditerranée		
<b>Icarda</b>	Centre international pour la recherche agronomique dans les zones sèches	<b>PDI</b>	Programme de développement intégré (Tunisie)		
		<b>PDRi</b>	Programme de développement rural intégré (Tunisie)		
		<b>PEM</b>	partenariat euro-méditerranéen		
		<b>PEV</b>	politique de voisinage		
		<b>PIB</b>	produit intérieur brut		